



Second Session
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**National Security
and Defence**

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Monday, January 28, 2008
Monday, February 4, 2008

Issue No. 4

Fifth and sixth meetings on:
Canada's national security policy
(Emergency Preparedness)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-neuvième législature, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

**Sécurité nationale et
de la défense**

Président :
L'honorable COLIN KENNY

Le lundi 28 janvier 2008
Le lundi 4 février 2008

Fascicule n° 4

Cinquième et sixième réunions concernant :
La politique de sécurité nationale du Canada
(Planification d'urgence)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL
SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable David Tkachuk, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Meighen
* Hervieux-Payette, P.C. (or Tardif)	Mitchell
Day	Moore
* LeBreton, P.C. (or Comeau)	Nancy Ruth
	Zimmer

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), the membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Dallaire is substituted for that of the Honourable Senator Day (*January 29, 2008*).

The name of the Honourable Senator Day is substituted for that of the Honourable Senator Dallaire (*January 30, 2008*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA
SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Colin Kenny

Vice-président : L'honorable David Tkachuk

et

Les honorables sénateurs :

Banks	Meighen
* Hervieux-Payette, C.P. (ou Tardif)	Mitchell
Day	Moore
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)	Nancy Ruth
	Zimmer

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Dallaire, substitué à celui de l'honorable sénateur Day (*le 29 janvier 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Day, substitué à celui de l'honorable sénateur Dallaire (*le 30 janvier 2008*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, January 28, 2008
(7)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 4:02 p.m., in room 7, Victoria Building, the chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Kenny, Meighen, Mitchell, Nancy Ruth, Tkachuk and Zimmer (6).

Other senator present: The Honourable Senator Nolin (1).

In attendance: Shaila Anwar, Co-clerk of the Committee, Committees Directorate; Steven James, Melissa Radford and Jason Yung, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Barry Denofsky, National Security Advisor; Captain (N) John Gardam, DND Liaison Officer.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, the committee continued its study on the national security policy of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:*City of Ottawa:*

John Ash, Manager, Office of Emergency Management;

Rick Larabie, Fire Chief, Ottawa Fire Services;

Sue O'Sullivan, Deputy Chief, Operations Support, Ottawa Police Service;

Anthony DiMonte, Chief, Ottawa Paramedic Service.

Public Safety and Emergency Preparedness Canada:

Scott Broughton, Senior Assistant Deputy Minister, Emergency Management and National Security;

Suki Wong, Director, Critical Infrastructure Policy.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee met in camera to consider its draft agenda.

It was agreed that one staff person from each member's office be permitted to remain in the room for the in camera portions of the meeting.

It was agreed that the clerks and analysts be authorized to arrange for the printing of the responses received to the committee's survey on emergency preparedness in Canadian cities.

At 4:32 p.m., the committee suspended.

At 4:36 p.m., the committee resumed in public, in room 2, Victoria Building.

The chair made an opening statement.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 28 janvier 2008
(7)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, dans la salle 7 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Kenny, Meighen, Mitchell, Nancy Ruth, Tkachuk et Zimmer (6).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Nolin (1).

Également présents : Shaila Anwar, co-greffière du comité, Direction des comités; Steven James, Melissa Radford et Jason Yung, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Barry Denofsky, conseiller à la sécurité nationale; capitaine de vaisseau John Gardam, agent de liaison du MDN.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007, le comité poursuit son étude sur la politique de sécurité nationale du Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Ville d'Ottawa :*

John Ash, gestionnaire, Bureau de gestion des situations d'urgence;

Rick Larabie, directeur, Service des incendies d'Ottawa;

Sue O'Sullivan, chef adjoint, Soutien des Opérations, Service de police d'Ottawa;

Anthony DiMonte, directeur, Service paramédic d'Ottawa.

Sécurité publique et Protection civile Canada :

Scott Broughton, sous-ministre adjoint principal, Secteur de la gestion des situations d'urgence et de la sécurité nationale;

Suki Wong, directrice, Politiques en matière d'infrastructures essentielles.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité se réunit à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour.

Il est convenu qu'un membre du personnel de chaque bureau soit autorisé à rester dans la salle pendant la séance à huis clos.

Il est convenu que les greffiers et les analystes soient autorisés à faire imprimer les réponses reçues dans le cadre du sondage sur la protection civile mené dans les villes canadiennes.

À 16 h 32, la séance est interrompue.

À 16 h 36, la séance publique reprend dans la salle 2 de l'édifice Victoria.

Le président fait une déclaration.

Mr. Ash made a statement and, together with Mr. DiMonte, Ms. O'Sullivan and Mr. Larabie, answered questions.

At 6:21 p.m., the committee suspended.

At 6:33 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Mr. Broughton made a statement and, with Ms. Wong, answered questions.

At 7:51 p.m., the committee suspended.

At 7:54 p.m., pursuant to rule 92(2)(e), the committee resumed in camera, in room 7, Victoria Building to consider its draft agenda.

At 8:14 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

OTTAWA, Monday, February 4, 2008
(8)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 4:11 p.m., in room 7, Victoria Building, the chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Day, Kenny, Meighen, Mitchell, Moore, Nancy Ruth, Tkachuk and Zimmer (9).

In attendance: Gaëtane Lemay, Co-clerk of the Committee, Committees Directorate; Steven James, Melissa Radford and Jason Yung, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Barry Denofsky, National Security Advisor; Captain (N) John Gardam, DND Liaison Officer.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, the committee continued its study on the national security policy of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

Scott Hutton, Associate Executive Director, Broadcasting.

Public Safety and Emergency Preparedness Canada:

Serge Beaudoin, Director General, Preparedness and Recovery.

M. Ash fait une déclaration puis, aidé de M. DiMonte, de Mme O'Sullivan et de M. Larabie, répond aux questions.

À 18 h 21, la séance est interrompue.

À 18 h 33, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

M. Broughton fait une déclaration puis, aidé de Mme Wong, répond aux questions.

À 19 h 51, la séance est interrompue.

À 19 h 54, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité reprend la séance à huis clos dans la salle 7 de l'édifice Victoria pour examiner un projet d'ordre du jour.

À 20 h 14, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 4 février 2008
(8)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 11, dans la salle 7 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Day, Kenny, Meighen, Mitchell, Moore, Nancy Ruth, Tkachuk et Zimmer (9).

Également présents : Gaëtane Lemay, cogreffière du comité, Direction des comités; Steven James, Melissa Radford et Jason Yung, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Barry Denofsky, conseiller à la sécurité nationale, capitaine de vaisseau John Gardam, agent de liaison du MDN.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007, le comité poursuit son étude sur la politique de sécurité nationale du Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Scott Hutton, directeur exécutif adjoint, Radiodiffusion.

Sécurité publique et Protection civile Canada :

Serge Beaudoin, directeur général, Préparation et rétablissement des activités.

Industry Canada:

Chaouki Dakdouki, Director of Regulatory Planning and Policy.

Public Health Agency of Canada:

Dr. David Butler-Jones, Chief Public Health Officer;

Dr. Howard Njoo, Director General, Centre for Communicable Diseases and Infection Control.

Health Canada:

Carolina Giliberti, Assistant Deputy Minister;

Sonja Heikkila, Director General, Office of Emergency Preparedness.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee met in camera to consider its draft agenda.

It was agreed that one staff person from each member's office be permitted to remain in the room for the in camera portions of the meeting.

At 4:30 p.m., the committee suspended.

At 4:35 p.m., the committee resumed in public, in room 2, Victoria Building.

The chair made an opening statement.

Mr. Hutton and Mr. Beaudoin made opening statements.

At 4:53 p.m., the committee suspended.

At 5:27 p.m., the committee resumed in room 705, Victoria Building.

It was agreed that, due to technical difficulties, the first panel of witnesses be allowed to continue until 6:30 p.m. and that the second panel of witnesses be heard at 6:45 p.m.

Mr. Beaudoin and Mr. Dakdouki continued with their statements and, together with Mr. Hutton, answered questions.

At 6:45 p.m., the committee suspended.

At 6:50 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Dr. Butler-Jones and Ms. Giliberti each made a statement and, together with Dr. Njoo, answered questions.

At 8:25 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Industrie Canada :

Chaouki Dakdouki, directeur, Politiques et planification en matière de réglementation.

Agence de la santé publique du Canada :

Dr David Butler-Jones, administrateur en chef de la santé publique;

Dr Howard Njoo, directeur général, Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections.

Santé Canada :

Carolina Giliberti, sous-ministre adjointe;

Sonja Heikkila, directrice générale, Bureau des mesures d'urgence.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité se réunit à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour.

Il est convenu qu'un membre du personnel de chaque bureau soit autorisé à rester dans la salle pendant la séance à huis clos.

À 16 h 30, la séance est interrompue.

À 16 h 35, la séance publique reprend dans la salle 2 de l'édifice Victoria.

Le président fait une déclaration.

MM. Hutton et Beaudoin font chacun une déclaration liminaire.

À 16 h 53, la séance est interrompue.

À 17 h 27, la séance reprend dans la salle 705 de l'édifice Victoria.

Il est convenu qu'en raison de difficultés techniques, le premier groupe de témoins soit autorisé à poursuivre jusqu'à 18 h 30, et que le deuxième groupe de témoins soit entendu à 18 h 45.

MM. Beaudoin et Dakdouki continuent chacun leur déclaration puis, aidés de M. Hutton, répondent aux questions.

À 18 h 45, la séance est interrompue.

À 18 h 50, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

Le Dr Butler-Jones et Mme Giliberti font chacun une déclaration puis, aidés du Dr Njoo, répondent aux questions.

À 20 h 25, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, January 28, 2008

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4:02 p.m. to examine and report upon the national security policy of Canada.

Senator Colin Kenny (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call the meeting to order. My name is Colin Kenny and I chair the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

Sitting on my immediate right is Senator David Tkachuk, from Saskatchewan. He was appointed to the Senate in June 1993. Over the years, he has been a businessman, public servant and teacher. He is deputy chair of this committee. Sitting on his immediate right is Senator Michael Meighen, from Ontario. Senator Meighen was appointed to the Senate in September 1990. He is a lawyer and a member of the bars of Quebec and Ontario. He is the chair of the Subcommittee on Veterans Affairs as well as a member of the Banking, Trade and Commerce and the Fisheries and Oceans committees. At the end of the table is Senator Nancy Ruth, a feminist activist from Ontario and a senator since March 2005. She is a member of the Internal Economy, Budgets and Administration Committee, the National Finance Committee and the Subcommittee on Veterans Affairs. At the far end of the table is Senator Grant Mitchell, from Edmonton. He has long been recognized as one of Alberta's foremost political, community and business leaders. He was appointed to the Senate in March 2005. He is a member of the Energy, the Environment and Natural Resources Committee and the National Finance Committee.

[*Translation*]

Beside him, Senator Pierre Claude Nolin, who is from the province of Quebec. He is a lawyer and he was appointed to the Senate in June 1993. Senator Nolin is currently Vice-Chair of the Senate Special Committee on the Anti-terrorism Act and also Vice-Chair of the Senate Standing Committee on Energy, Environment and Natural Resources.

[*English*]

Beside Senator Nolin is Senator Rod Zimmer, from Winnipeg. He has had a long and distinguished career in business and philanthropy. He has been a member of the Senate since August 2005 and sits on the Transport and Communications Committee.

We are continuing our review of Canada's nation-wide readiness to respond to man-made and natural disasters. In March 2004, we completed an initial study and the report indicated that Canada was not well prepared to deal with national emergencies. The committee has since undertaken a review of the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 janvier 2008

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, pour examiner, en vue d'en faire rapport, la politique de sécurité nationale du Canada.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : La séance est ouverte. Je m'appelle Colin Kenny et je suis président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Immédiatement à ma droite se trouve le sénateur David Tkachuk, de la Saskatchewan. Il est devenu sénateur en juin 1993. Au cours de sa carrière, il a été homme d'affaires, fonctionnaire et enseignant. Il est vice-président de ce comité. Immédiatement à sa droite est assis se trouve le sénateur Michael Meighen, de l'Ontario. Il a été nommé au Sénat en septembre 1990. Il est avocat et membre du barreau du Québec et de l'Ontario. Il est président du Sous-comité des anciens combattants ainsi que membre du Comité permanent des banques et du commerce et du Comité permanent des pêches et des océans. Au bout de la table est assise le sénateur Nancy Ruth, une activiste féministe de l'Ontario et membre du Sénat depuis mars 2005. Elle fait partie du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, du Comité permanent des finances nationales et du Sous-comité des anciens combattants. À l'autre bout de la table se trouve le sénateur Grant Mitchell, d'Edmonton. Il est depuis longtemps reconnu comme l'un des chefs de file importants de l'Alberta sur le plan communautaire et politique et dans le monde des affaires. Il a été nommé sénateur en mars 2005. Il fait partie du Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles et du Comité permanent des finances nationales.

[*Français*]

À ses côté, le sénateur Pierre Claude Nolin qui vient de la province de Québec. Il est avocat et il a été nommé sénateur en juin 1993. Le sénateur Nolin est présentement vice-président du Comité spécial sur la Loi antiterroriste et également vice-président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

[*Traduction*]

À côté du sénateur Nolin est assis le sénateur Rod Zimmer, de Winnipeg. Il a connu une longue carrière bien remplie dans le domaine des affaires et de la bienfaisance. Il est membre du Sénat depuis août 2005 et siège au Comité permanent des transports et des communications.

Nous poursuivons notre examen de la capacité du Canada à intervenir en cas de catastrophe naturelle ou causée par l'homme. En mars 2004, nous avons publié le rapport de notre étude initiale, qui indiquait que le Canada était mal préparé à affronter des urgences nationales. Depuis la parution de ce rapport, le

current state of emergency response capabilities to check on the pace of progress and all levels of emergency response organizations, from local to federal.

Our first group of witnesses today is from the City of Ottawa. They are here to discuss emergency management operations from a local perspective while providing details on the interrelationship between local first responders, their provincial emergency management counterparts and the lines of support and communication with the federal government. The group includes John Ash, Manager, Office of Emergency Management Ottawa, Rick Larabie, Fire Chief, Ottawa Fire Services, Sue O'Sullivan, Deputy Chief, Operations Support, Ottawa Police Service, and Anthony DiMonte, Chief, Ottawa Paramedic Service. Welcome to the committee. You have five minutes to make an opening statement. Mr. Ash, please proceed.

John Ash, Manager, Office of Emergency Management, City of Ottawa: Before I begin, I wish to thank the chair and committee members for the opportunity to testify today. We wish you continued success in improving the safety and security of all Canadians.

We all know that Ottawa is a beautiful and historic city. It is unique in that it is home both to municipal and federal levels of government. The City of Ottawa considers emergency management an issue of significant importance for the residents, businesses and visitors. The city has made significant investments in each of its emergency services, while ensuring a coordinated and integrated response to managing large-scale events and emergencies. In 2002, the City of Ottawa established a corporate-wide Emergency Management Program involving all city departments focussed on improving the city's ability to prevent, prepare, respond and recover from emergencies. Through the Emergency Management Program, the City of Ottawa invested roughly \$5 million on multi-departmental initiatives and leveraged nearly \$2 million in additional Joint Emergency Preparedness Program, JEPP, funding. Examples of the Emergency Management Program's 29 separate initiatives include the following: development of a comprehensive response plan and supporting plan; establishment of a public education and preparedness program; enhancement of a multi-agency Chemical Biological, Radiological, Nuclear and Explosive incidents, CBRNE, response plan and capacity; initial development of a multi-agency urban search and rescue capability; soon-to-be implemented crisis management technology to aid in the information and decision-management processes; and establishment of a public notification system to improve how we communicate with residents and businesses during emergencies.

comité a entrepris d'examiner la capacité actuelle à intervenir en cas d'urgence afin de vérifier les progrès accomplis et les organisations d'intervention de tous les ordres de gouvernement, du municipal au fédéral.

Aujourd'hui, notre premier groupe de témoins nous vient de la ville d'Ottawa. Ils sont ici pour discuter des opérations de gestion des urgences d'un point de vue local, et nous donner des détails sur les relations entre les premiers intervenants locaux et leurs homologues provinciaux en gestion des urgences ainsi que les lignes d'aide et de communication du gouvernement fédéral. Le groupe est formé de John Ash, gestionnaire du Bureau de gestion des mesures d'urgence d'Ottawa, de Rick Larabie, directeur des Services des incendies d'Ottawa, de Sue O'Sullivan, chef adjoint des Opérations au Service de police d'Ottawa, et d'Anthony DiMonte, directeur du Service paramédic d'Ottawa. Bienvenue parmi nous. Vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Monsieur Ash, la parole est à vous.

John Ash, gestionnaire, Bureau de gestion des mesures d'urgence, ville d'Ottawa : Avant de commencer, j'aimerais remercier le président et les membres du Comité de nous donner l'occasion de témoigner aujourd'hui. Nous souhaitons que vos efforts en vue d'améliorer la sécurité de tous les Canadiens soient couronnés de succès.

Nous savons tous qu'Ottawa est une très belle ville et historique. Elle jouit d'un statut unique, car elle abrite deux ordres de gouvernement : municipal et fédéral. La ville d'Ottawa considère que la gestion des urgences est une question très importante pour les résidents, les entreprises et les visiteurs. La ville a investi des sommes considérables dans chacun de ses services d'urgence, tout en assurant un service d'intervention coordonné et intégré afin de gérer les événements de grande envergure et les urgences. En 2002, la ville d'Ottawa a établi un programme de gestion des urgences dans toute son administration, programme qui combine les efforts de tous les services municipaux pour améliorer la capacité de la ville à prévenir les urgences, à s'y préparer, à intervenir en cas d'urgence et à assurer le rétablissement des activités par la suite. Dans le cadre du Programme de gestion des urgences, la ville d'Ottawa a investi environ 5 millions de dollars dans des initiatives multiservices et un montant supplémentaire de près de 2 millions de dollars a été dégagé dans le Programme conjoint de protection civile, le PCPC. Voici quelques exemples des 29 initiatives distinctes du Programme de gestion des urgences : l'élaboration d'un plan d'intervention détaillé et d'un plan complémentaire; l'établissement d'un programme de préparation et de sensibilisation du public; l'amélioration de la capacité et du plan d'intervention multiservices en cas d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et à l'explosif, ou CBRNE; la préparation d'une équipe multiservices de recherche et de sauvetage en milieu urbain; l'élaboration d'une technologie de gestion de crises qui sera mise en oeuvre sous peu en vue de faciliter les processus de gestion de l'information et des décisions; et l'établissement d'un système d'avertissement public en vue d'améliorer nos communications avec les résidents et les entreprises dans des situations d'urgence.

These investments have and will significantly contribute to the safety and security of all residents and visitors to the Ottawa region. This financial commitment is overshadowed only by the investment of staff resource time contributed by each and every city department.

The city understands that emergency preparedness is everyone's responsibility and requires the involvement of all. To this end, partnership engagement is critical. Anyone would be hard pressed to find a more complex environment than Canada's national capital. Any major event or disaster in the nation's capital may directly impact all three levels of government, multiple police and security agencies, fire and paramedic services, not to mention specific federal departments such as Health Canada, National Research Council Canada, Public Safety Canada, Agriculture and Agri-Food Canada and the Department of National Defence, to name a few.

In response to this complexity, the City of Ottawa, the City of Gatineau, RCMP, CSIS and other federal agencies along with provincial police from Ontario and Quebec have made significant progress on developing formal lines of communication, decision and information-dissemination processes to enhance coordination in response to emergency and planned events. These steps the city and its response partners have taken represent positive progress on building a practical framework for integrated response and operations in the National Capital Region.

Looking broader than an integrated response, the city faces further complexity as a direct result of being the nation's capital, home to Canada's Parliament. Unlike London, Washington, Canberra and other long-standing federal national governments, the Canadian government has not defined its expectation or addressed its impact on the local level of government.

The City of Ottawa is not like any other municipality in Canada. The city must plan for and manage multiple events and impacts by nature of its shared geography with the nation's capital. Events such as state visits, world summits, Canada Day celebrations and the many other gatherings and events held in the nation's capital all have an impact on municipal services. In all of these events, the city works with its partners to ensure safety and protection of its citizens and, in many cases, at the cost of the local taxpayer. In some cases, the various human resource impacts of these events also require various city emergency services to reallocate staff from their regular duties, potentially impacting core city services.

Ces mesures ont contribué de façon non négligeable à la sécurité de tous les résidents et visiteurs dans la région d'Ottawa, et continueront à le faire. L'investissement sur le plan financier n'est éclipsé que par l'investissement de temps de la part des ressources humaines de chaque service municipal.

La ville comprend que la protection civile est la responsabilité de tous et requiert la participation de chacun. Pour ce faire, il est essentiel d'établir des partenariats. On peut difficilement trouver un milieu plus complexe que la capitale nationale du Canada. N'importe quel événement ou désastre important qui a lieu dans la capitale nationale peut avoir un impact direct sur les trois ordres de gouvernement, sur de nombreux services de police et de sécurité, sur les services d'incendie et les services paramédicaux, sans oublier certains ministères fédéraux, comme Santé Canada, le Conseil national de recherches du Canada, Sécurité publique Canada, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et le ministère de la Défense nationale, pour en nommer quelques-uns.

Afin de s'adapter à cette situation complexe, la ville d'Ottawa, la ville de Gatineau, la GRC, le SCRS et d'autres organismes fédéraux, conjointement avec les services de police de l'Ontario et du Québec, ont réalisé des progrès importants en ce qui concerne la mise en place de lignes de communication officielles et de processus de communication de l'information et des décisions en vue de mieux coordonner les interventions en cas d'urgences ou d'événements prévus. Les mesures que la ville et ses partenaires d'intervention ont prises contribuent réellement à l'établissement d'un cadre pratique pour les interventions et les opérations intégrées dans la région de la capitale nationale.

Cependant, au-delà de la nécessité d'avoir une intervention intégrée, la ville fait face à un autre problème complexe du fait qu'elle est la capitale du pays, et que c'est là que se trouve le Parlement du Canada. Contrairement aux gouvernements à Londres, Washington, Canberra et à d'autres gouvernements nationaux fédéraux qui existent depuis longtemps, le gouvernement du Canada n'a pas défini ses attentes et ne s'est pas non plus penché sur les répercussions qu'il pouvait avoir sur les administrations municipales.

La ville d'Ottawa ne peut être comparée à aucune autre municipalité du Canada. Elle doit planifier et gérer de multiples événements et conséquences parce qu'elle est à la fois une municipalité et la capitale nationale. Des événements comme des visites officielles, des sommets mondiaux, les célébrations de la fête du Canada et de nombreux autres rassemblements et événements ayant lieu dans la capitale nationale ont tous des répercussions sur les services municipaux. Lors de ces événements, la ville travaille avec ses partenaires pour assurer la sécurité et la protection de ses habitants, dans bien des cas aux frais du contribuable local. Parfois, les services d'urgence de la ville doivent réaffecter des employés pour répondre aux importants besoins en ressources humaines qu'entraînent ces événements, ce qui pourrait avoir une incidence sur les services municipaux essentiels.

To address these issues, the city believes a formal agreement should be established with the federal government to address Ottawa's unique situation and collectively minimize the impact of risk and the time and effort associated with ad hoc planning and reporting.

In addition to the special events occurring in the nation's capital, there is a greater consideration: Both the City of Ottawa and the federal government occupy the same geographical space and have mutual and perhaps conflicting dependences and requirements. To illustrate this point, I ask: Has the federal government considered its dependency on municipal services in the context of emergency events, continuity of service or constitutional services? What are the federal government's critical infrastructure requirements and are they in conflict with the City of Ottawa? How are these conflicts resolved and who covers the costs?

To answer these and other related questions requires coordinated dialogue. I should note that, to date, the city had had preliminary discussion with the Privy Council Office on this topic. However, formal recognition and the commitment of time and resources by all departments are critical to deal with this complex issue. It is in our collective best interest to work on this together to be prepared.

In conclusion, the city has taken a comprehensive approach to emergency management that encompasses prevention/preparedness planning, response and recovery. The federal government's involvement and commitment are integral to the city's success in creating a robust, integrated, coordinated response to emergencies and disasters. Typically, when disasters or emergencies strike, the federal government's role would be focused on setting broader policy or providing support to the provinces. However, when emergencies happen in the City of Ottawa, there may be direct impacts to the continuity of government or various federal departments and, naturally, a heightened dependence on the City of Ottawa for services for response and recovery.

The city believes this dependency and expectation should be defined to ensure that collectively we are ready. In response to this unique relationship that exists between the City of Ottawa and the federal government, the city believes that a formal agreement should be established to define expectations and address respective gaps.

The national capital is a complex environment and the city understands that it is one of the key players in the security and protection of life and property in our nation's capital. The city takes its role seriously and, as noted, has invested significantly in the area of emergency management. We believe the federal government should be playing a more active role in partnership

Pour régler ces problèmes, la ville croit qu'il faudrait conclure une entente officielle avec le gouvernement fédéral pour mieux tenir compte de la situation unique d'Ottawa et réduire collectivement les conséquences des risques ainsi que le temps et les efforts associés à la planification et à la production de rapports concernant des situations spéciales.

En plus des événements spéciaux qui ont lieu dans la capitale nationale, un autre facteur encore plus important est à prendre en considération : la ville d'Ottawa et le gouvernement fédéral occupent le même espace géographique, ont des besoins communs et dépendent des mêmes ressources, ce qui peut être difficile à concilier. Pour bien illustrer ce point, je vous pose les questions suivantes. Est-ce que le gouvernement fédéral prend en considération le fait qu'il doit compter sur les services municipaux pour intervenir en cas d'urgence et assurer la continuité des services, comme ceux prévus par la Constitution? Quels sont les besoins essentiels du gouvernement fédéral en matière d'infrastructure, et est-ce que ces besoins entrent en conflit avec ceux de la ville d'Ottawa? Comment sont résolus ces conflits, et qui paie la facture?

Afin de répondre à ces questions et à d'autres questions connexes, il faut établir un dialogue. La ville a eu des discussions préliminaires avec le Bureau du Conseil privé à ce sujet. Toutefois, il est essentiel d'obtenir une reconnaissance officielle et de s'assurer que tous les services consacrent le temps et les ressources nécessaires à ce dossier complexe. Il est dans le meilleur intérêt de tous que nous travaillions ensemble pour être préparés.

En conclusion, la ville a adopté une approche globale pour la gestion des urgences, approche qui englobe la planification des mesures de prévention et de préparation, l'intervention et le rétablissement. La participation et l'engagement du gouvernement fédéral sont indispensables si nous voulons réussir à créer un protocole d'intervention solide, intégré et coordonné en cas d'urgences et de catastrophes. Normalement, en cas de catastrophes ou d'urgences, le rôle du gouvernement fédéral serait principalement d'établir des politiques élargies ou d'envoyer de l'aide aux provinces. Cependant, lorsque des urgences se produisent dans la ville d'Ottawa, cela pourrait entraîner des conséquences directes sur la continuité des activités du gouvernement ou de ministères fédéraux et, bien entendu, créer une dépendance accrue à l'égard des services de la ville, du point de vue des interventions et de la reprise des activités.

La ville croit que cette dépendance et ces attentes devraient être définies pour veiller à ce que nous soyons prêts collectivement. En raison de ce lien unique qui existe entre la ville d'Ottawa et le gouvernement fédéral, la ville croit qu'une entente officielle devrait être conclue afin de définir les attentes et d'essayer de combler les lacunes respectives.

La capitale nationale est un milieu complexe, et la ville comprend qu'elle est l'un des intervenants principaux en ce qui concerne la sécurité et la protection de la vie et des biens au sein de notre capitale nationale. La ville prend son rôle au sérieux et, comme il a été mentionné, elle a investi des sommes importantes dans le domaine de la gestion des urgences. Nous croyons que le

with the city to ensure that gaps are addressed and expectations are met. We stand ready to respond and broaden our relationship with the federal government.

Thank you on behalf of the City of Ottawa, myself and my colleagues here today for the opportunity to speak to you this evening.

The Chair: Thank you very much, Mr. Ash. Several senators wish to ask questions. We will begin with Senator Nolin.

[Translation]

Senator Nolin: Thank you, Mr. Chair. Mr. Ash, you have painted a fairly complete portrait of the situation. You have already answered some of my questions which, by the way, will be more general in nature. Some of my colleagues may wish to explore certain sectors of responsibility in more detail. Please feel at ease to answer my questions in either one of our two official languages.

Do I understand that your greatest challenge, at this time, is your relationship with the federal government? Or is your greatest challenge the proximity of the province of Quebec? I am trying to determine what your greatest challenge is, if you had to choose one.

Anthony DiMonte, Chief, Ottawa Paramedic Service: If you do not mind, Mr. Chair, I will reply for Mr. Ash. The relationship is not defined. The federal government treats all municipalities throughout Canada equally. As concerns Ottawa, it is a special jurisdiction. The government is a manager and leader at the national level, but the City of Ottawa is also its home; it has responsibilities that other cities do not, given that the federal government is based here. Initially, this is the relationship that needs to be defined.

Mr. Ash also spoke of the need to offer support to the municipality, given Ottawa's specific situation with regard to other municipalities.

Senator Nolin: I would like to explore this issue of the challenge represented by the relationship between the federal government and the National Capital. Have you consulted other world capitals to find out what their relationship is?

[English]

Sue O'Sullivan, Deputy Chief, Operations Support, Ottawa Police Service, City of Ottawa: When you speak about the City of Ottawa, we are speaking to the National Capital Region. When you talk emergency preparedness for this region, it is absolutely essential that we include our Quebec colleagues.

[Translation]

Absolutely. With the police, firefighters and the emergency centre.

gouvernement fédéral devrait jouer un rôle plus actif en partenariat avec la ville afin que les lacunes et les attentes soient comblées. Nous sommes prêts à intervenir et à accroître nos liens avec le gouvernement fédéral.

Au nom de la ville d'Ottawa, de mes collègues ici présents et en mon nom personnel, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous parler ce soir.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Ash. Plusieurs sénateurs souhaitent vous poser des questions. Commençons par le sénateur Nolin.

[Français]

Le sénateur Nolin : Merci, monsieur le président. Monsieur Ash, vous avez brossé un tableau assez complet de la situation. Vous avez déjà répondu à certaines de mes questions qui, en passant, seront de nature plus générale. Certains de mes collègues voudront peut-être explorer des secteurs de responsabilité de façon plus précise. Sentez-vous bien à l'aise de répondre à mes questions dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Est-ce que je dois comprendre que votre plus grand défi, à l'heure actuelle, c'est la relation avec le gouvernement fédéral? Ou est-ce que votre défi, c'est la proximité avec la province de Québec? J'essaie de cerner votre défi le plus important, si vous aviez à l'établir.

Anthony DiMonte, directeur, Service paramédic, ville d'Ottawa : Si vous me permettez, monsieur le président, je vais répondre pour M. Ash. La relation n'est pas définie. Le gouvernement fédéral traite l'ensemble des municipalités à travers le Canada de façon égale. En ce qui concerne Ottawa, c'est une juridiction particulière. Le gouvernement est gestionnaire et leader sur le plan national, mais en soit, la ville d'Ottawa est également votre chez vous; le service municipal a des responsabilités que d'autres villes n'ont pas, étant donné que la base du gouvernement fédéral est ici. Dans un premier temps, c'est plutôt cette relation qui est à définir.

Également, M. Ash vous a parlé de la nécessité d'offrir un soutien à la municipalité compte tenu de cette particularité que nous avons à Ottawa que d'autres municipalités au pays n'ont pas.

Le sénateur Nolin : Je veux explorer cette question du défi de la relation entre le gouvernement fédéral et la capitale nationale. Avez-vous consulté d'autres capitales à travers le monde pour voir comment elles avaient organisé cette relation?

[Traduction]

Sue O'Sullivan, chef adjoint, Opérations, Service de police d'Ottawa, ville d'Ottawa : Vous parlez de la ville d'Ottawa, mais il est question de la région de la capitale nationale. Lorsque vous parlez de protection civile pour cette région, il est absolument essentiel de tenir compte de nos collègues du Québec.

[Français]

Absolument. Avec les policiers, les pompiers et avec le centre d'urgence.

[English]

Everything we do is coordinated with our Quebec partners.

[Translation]

Senator Nolin: So those are your two major challenges: the relationship with the federal structure and the relationship with your neighbours on the other side of the river.

[English]

Ms. O'Sullivan: When we talk about emergency planning — we talk about an all-hazards approach, be it terrorism or a natural disaster — when there is consequence-management required, every level of government, municipal, provincial and federal, has a mandate, and that is okay. We need to plan together strategically and leverage one another's assets and resources. The federal government has priorities in terms of that, but if they are not coordinated, there are limited assets. The reality is that in any crisis — be it natural disaster, terrorism or whatever the nature of the crisis is, Katrina or 9/11, for example — the first 24 to 48 hours will be local response.

When we talk about preparing, Canada's capacity to respond is integrally connected to local and provincial capacity. When we look at how the three levels of government will respond, we need to be planning together. I do not want the federal government's mandate, but I want an integral and continual relationship. We are pleased to be here together as a team because everything we do in the National Capital Region is done as a team.

[Translation]

In general, there are also colleagues from Quebec who work with the team.

[English]

It is very much a relationship. We can have the best policies and the best procedures, but if you do not make emergency planning a living entity, if you have to pull out a binder in the middle of a crisis, you are in trouble.

I can tell you how Mr. Larabie operates. I know his capacity. It is the same for the City of Ottawa and our paramedic services — our health partners. The other message we would like to send is that, whenever we think of emergency planning, we often think of police, fire, ambulance and city, but our health colleagues are critical to the challenges that are out there.

[Traduction]

Toutes nos actions sont coordonnées avec celles de nos partenaires du Québec.

[Français]

Le sénateur Nolin : Donc, ce sont vos deux grands défis : la relation avec la structure fédérale et la relation avec vos voisins de l'autre côté de la rivière.

[Traduction]

Mme O'Sullivan : Lorsque nous parlons de planification des mesures d'urgence — nous parlons ici d'une approche tous-risques, qu'il s'agisse d'un acte terroriste ou d'une catastrophe naturelle —, dans les cas où il faut gérer les conséquences de ces urgences, tous les ordres de gouvernement, soit municipal, provincial et fédéral, ont un mandat, et c'est très bien ainsi. Nous devons nous assurer ensemble d'avoir une planification stratégique et nous devons exploiter les biens et les ressources de chacun. Le gouvernement fédéral a des priorités à ce chapitre, mais si ces ressources ne sont pas coordonnées, elles restent limitées. Dans les faits, en cas de crise — qu'il s'agisse d'une catastrophe naturelle, d'un acte terroriste ou d'une crise de quelque nature que ce soit, comme l'ouragan Katrina ou le 11 septembre —, ce sont les services locaux qui interviendront pendant les premières 24 à 48 heures.

Sur le plan de la préparation, la capacité du Canada à intervenir en cas d'urgence est étroitement liée aux capacités locales et provinciales. Pour établir le protocole d'intervention des trois ordres de gouvernement, nous devons planifier ensemble. Je ne veux pas le mandat du gouvernement fédéral, mais je veux que nous entretenions une relation solide et continue. Nous sommes heureux d'être ici ensemble en tant qu'équipe parce que tout ce que nous faisons dans la région de la capitale nationale, nous le faisons en équipe.

[Français]

Normalement, il y a aussi des collègues du Québec qui travaillent avec toute l'équipe.

[Traduction]

Il s'agit vraiment d'une relation. On peut avoir les meilleures politiques et les meilleures procédures, mais si la planification des mesures d'urgence n'est pas un processus « vivant », s'il faut fouiller dans nos documents au beau milieu d'une crise, on a un problème.

Je peux vous dire comment fonctionne M. Larabie. Je connais sa capacité d'intervention. Je connais aussi celle de la ville d'Ottawa et de nos services paramédicaux, qui sont nos partenaires dans le domaine de la santé. C'est d'ailleurs l'autre message que nous voudrions faire passer : lorsqu'on pense à la planification des mesures d'urgence, on pense souvent aux services de police, d'incendie et d'ambulance ainsi qu'aux services municipaux, mais nos collègues de la santé sont essentiels pour relever les défis qui nous attendent.

Often, when we hear of events, we think of announced events in which there has been an incident and we respond. However, in some cases, they are unannounced events. It might be the spike in admissions at the hospital that is your first trigger. When you say “those challenges,” you hit the nail on the head when the first word you used was “relationship.”

[Translation]

Senator Nolin: I would like to come back to the relationship between the federal government and the municipality. I saw you nodding when you said that you had been in contact with your sister municipalities throughout the world and that they had a similar relationship. What did you discover when trying to determine how other capitals establish their relationship with the federal state?

[English]

Mr. Ash: As I commented on in my remarks, we are unique. For example, Washington has Arlington County and London has the City of London, where the federal government is integrally involved or has legislative authority to manage some of that day-to-day policing and so on. We do not have that relationship. Because of that, it has forced us to understand the power of relationships, to understand all the players involved and to engage them in dialogues to make sure we are on the same page.

It is not without its difficulties because of the complexity. We have two different provinces with their legislative mandates and requirements and so forth — federal-provincial-municipal — and it is complicated. However, at the grassroots-responder level, we understand that and we are all engaging. Whether it is our counterparts in the RCMP, CSIS or in Gatineau, all those players understand. We are unique; to compare us to other cities that are nations’ capitals, there is no one really like us.

[Translation]

Senator Nolin: In short, you need to know in detail the scope of the federal operation on your territory. Have I understood clearly? You are missing this immense piece of the puzzle.

[English]

Mr. Ash: There are components we do well. In the broader sense, there is a gap that we need to improve upon. We need to be the same, integrated and linked together.

[Translation]

Senator Nolin: I have one last question. You mentioned, Ms. O’Sullivan, that it is no good having thick binders if one has to consult them when a problem arises, for example, once a fire

Bien souvent, lorsqu’on entend parler d’événements, on croit qu’il s’agit d’événements qui ont été annoncés; il y a eu un incident à la suite duquel on est intervenu. Par contre, dans certains cas, ces événements ne sont pas annoncés. L’indice pourrait être l’augmentation soudaine du nombre d’admissions à l’hôpital. Lorsque vous parlez de « défis », vous avez tapé dans le mille en parlant d’abord de « relation ».

[Français]

Le sénateur Nolin : J’aimerais revenir à la relation entre l’État fédéral et la municipalité. J’ai vu des têtes hocher affirmativement lorsque vous avez dit avoir été en contact avec vos municipalités sœurs à travers le monde et qu’elles avaient cette même relation. Qu’avez-vous découvert en tentant de voir comment d’autres capitales s’y prenaient dans l’articulation de leurs relations avec l’État fédéral?

[Traduction]

M. Ash : Comme je l’ai mentionné dans mes commentaires, notre situation est unique. Par exemple, Washington a son Arlington County et Londres a la ville de Londres, où le gouvernement fédéral participe activement à la gestion des services de police courants ou possède le pouvoir législatif de le faire et ainsi de suite. Nous n’avons pas de lien de cette nature. Pour cette raison, il nous a fallu comprendre le pouvoir des relations, afin de connaître tous les intervenants concernés et d’engager un dialogue avec eux pour faire en sorte que nous soyons tous sur la même longueur d’ondes.

Ce processus n’est pas sans obstacle étant donné sa complexité. Nous avons deux provinces distinctes ayant leurs propres exigences, mandats législatifs et autres obligations — à l’échelle fédérale, provinciale et municipale —, ce qui complique les choses. Cependant, du point de vue des intervenants locaux, nous en sommes conscients et nous nous mobilisons en conséquence. Qu’il s’agisse de nos homologues à la GRC, au SCRS ou à Gatineau, tous ces intervenants le comprennent. Nous sommes uniques; notre situation ne se compare à celle d’aucune autre capitale nationale.

[Français]

Le sénateur Nolin : Vous avez besoin de connaître, en résumé, le détail de l’importance de l’opération fédérale sur votre territoire. Ai-je bien compris? Il vous manque cette immense pièce du casse-tête.

[Traduction]

M. Ash : Nous maîtrisons certains aspects. Mais dans l’ensemble, il faut s’améliorer. Nous devons garder nos forces, tout en étant liés les uns aux autres et bien coordonnés.

[Français]

Le sénateur Nolin : J’ai une dernière question. Vous avez mentionné, madame, que cela ne donnait rien d’avoir de grands livres si on était obligés de les consulter le jour où il arrivait un

has already broken out. How does this work in practice? Have you tested certain procedures using exercises? How do you plan to face these two challenges that you mentioned?

[English]

Ms. O'Sullivan: There is a multi-response. Let me allude to an initiative we have going in this region. I will not name it because we are going to launch publicly, probably in May.

First, from a law-enforcement perspective, in the National Capital Region we have something for the last three years called the National Capital Region Strategic Security Council, which is basically all the chiefs of police, including municipal, provincial, federal, military, et cetera.

Basically, we meet every six weeks to leverage, looking at the common denominator of safety and security. There are some major initiatives we have going under the governance structure — and it is a formal governance structure with terms of reference. One of those initiatives, which I will not name but will explain, is a framework of decision-making accountability in instances where there is high threat and no incident.

In other words, how do we share with our partners if we have a heightened security concern? How do we mobilize assets and resources when you cannot tell anyone about some of the things that are going on?

It is necessary to allude to that framework because part of that is that it allows us to meet once a month where we discuss different threat levels with our partners, including planned events or any concerns coming up. We can also look in the rear-view mirror with those monthly meetings. We look at lessons learned. For example, when President Bush was in town for the North American leaders' summit, we would do an after-action report and share that.

Everything I do as a police agency is interconnected to what the fire service, paramedic service and the cities of Ottawa and Gatineau do. It is important that we learn and train together as well. We just did a large tabletop scenario the other week that involved all of us. We are constantly using that.

[Translation]

Senator Nolin: When you use the expression “scenario,” do you mean that you have conducted an emergency simulation or exercise?

Ms. O'Sullivan: Yes.

Senator Nolin: You are not referring only to your superiors?

Ms. O'Sullivan: No, it is a proper training session, absolutely. The whole team takes part in this session.

problème, quand le feu était déjà pris dans la maison. Au plan pratique, comment cela fonctionne-t-il? Avez-vous des procédures mises à l'épreuve avec des exercices à l'appui? Comment planifiez-vous affronter ces deux défis qui ont été mentionnés?

[Traduction]

Mme O'Sullivan : Il y a une intervention à plusieurs volets. Permettez-moi de parler d'une initiative que nous avons mise en place dans cette région. Je ne la nommerai pas puisque nous sommes sur le point d'en faire le lancement public, probablement au mois de mai.

D'abord, sur le plan de l'application de la loi, nous avons en place depuis trois ans ce que nous appelons le Conseil stratégique de la sécurité de la capitale nationale, qui est constitué essentiellement de tous les chefs de police, que ce soit au niveau municipal, provincial, fédéral, militaire, et cetera.

Nous nous rencontrons habituellement toutes les six semaines pour nous pencher sur une préoccupation commune, la sécurité, et mettre à profit notre expérience. Certaines initiatives importantes sont en cours dans la structure de gouvernance actuelle, qui est une structure officielle comportant un cadre de référence. L'une de ces initiatives, que j'expliquerai sans la nommer, est un cadre de responsabilité à l'égard de la prise de décisions dans les cas où aucun incident n'est rapporté, mais où le risque est élevé.

En d'autres mots, comment pouvons-nous échanger avec nos partenaires si le risque pour la sécurité est élevé? Comment pouvons-nous mobiliser nos ressources et ce dont nous disposons, lorsqu'il est interdit d'informer qui que ce soit de ce qui se passe?

Il est nécessaire de faire mention de ce cadre, notamment parce qu'il nous permet de nous réunir une fois par mois pour discuter des différents niveaux de risque avec nos partenaires, y compris des événements prévus et de toute préoccupation éventuelle. Ces réunions mensuelles nous donnent aussi l'occasion de revenir sur des situations, et d'en tirer des leçons. Par exemple, après le passage du président Bush dans la région à l'occasion du Sommet des dirigeants nord-américains, nous avons fait le point.

Tout ce que nous faisons en tant que service de police est étroitement lié à ce que font le service des incendies, le service paramédic et les villes d'Ottawa et de Gatineau. Il est important d'apprendre et de s'entraîner ensemble. Nous avons récemment élaboré un scénario complexe dans lequel nous avons tous un rôle à jouer. Nous utilisons constamment cette méthode.

[Français]

Le sénateur Nolin : Quand vous utilisez l'expression « scénario », c'est que vous vous êtes placés dans une situation d'urgence simulée, un exercice?

Mme O'Sullivan : Oui.

Le sénateur Nolin : Vous ne parlez pas uniquement des patrons?

Mme O'Sullivan : C'est une formation en bonne et due forme, absolument. Toute l'équipe est impliquée dans la formation.

Senator Nolin: Did many people consult their binders?

Ms. O'Sullivan: No, that is a problem.

[English]

It is a formal framework of decision accountability. It also allows us to do pre-consequence management if you have a potential threat. I do not want to go too much further. We would be happy to share after we launch publicly, but we wanted to give you a sense of how we bring that together. It is about that communication. As well, because we meet on a regular basis, we do little things.

For example, one meeting will be held at Mr. DiMonte's fabulous new paramedic facility so we get to see what assets he has there. When I say "assets," I am not just talking about the Ottawa Police Service, but also the RCMP, CSIS, Quebec and Ontario provincial police, all of them. If there is a crisis in the National Capital Region, every one of us is familiar with all the assets that belong to both the Quebec and Ottawa sides in terms of how to support each other.

If I may take a fire moment, part of this scenario was that there were two incidents that had happened — one in Place du Portage and another by the Langevin Building. There is one Haz-Mat team that services those two areas, and it is Ottawa Fire Services, so you need to make a decision where that Haz-Mat team goes.

When you have a fully integrated team and you have set your strategic objectives — which are always, first, preservation of life and the safety and security of everyone — it becomes easy to facilitate those decisions. It sounds so easy, but it is one of the hardest things to achieve. It is a constant relationship you are building on — and we put our foot in it.

For example, if it is the Ottawa Police Service that drops the ball and certain information does not get shared, we come and say that we revisited a certain situation that happened in real life. We did not share it with you, but we are going to share it now because we have this dialogue. We are all top-secret cleared. I do not think five years ago we would have seen a necessity to have a fire chief top-secret cleared. It speaks to our commitment together as a team and our understanding of how that unfolds.

Having said all the good things, if I could piggyback on some of Mr. Ash's comments, the challenge we face as municipalities is that the national capacity rests at the local and provincial level. That capacity is expensive when you talk about CBRNE — Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosive. That is expensive, not just for the equipment, but the training, how we work together.

Le sénateur Nolin : Est-ce que beaucoup de personnes ont consulté leurs livres?

Mme O'Sullivan : Non, cela est un problème.

[Traduction]

Il s'agit d'un cadre officiel de responsabilité à l'égard de la prise de décisions. Il nous permet également d'assurer la gestion préventive des conséquences en cas de menace potentielle. Je ne veux pas donner trop de détails à ce sujet, mais nous serions heureux de vous en dire davantage après le lancement public. Nous voulions vous donner un bref aperçu de notre démarche. Ce type de communication est important. De plus, nos rencontres régulières nous permettent d'accomplir de petites choses.

Par exemple, l'une de nos réunions aura lieu dans les nouvelles et fameuses installations paramédicales que M. DiMonte dirige. Nous serons à même de constater quelles ressources elles ont à offrir. Par « ressources », je n'entends pas seulement le service de police d'Ottawa, mais également la GRC, le SCRS, ainsi que la police provinciale du Québec et de l'Ontario, toutes ces organisations. Si une crise frappe la région de la capitale nationale, chacun de nous connaît bien toutes les ressources qui appartiennent au Québec et à Ottawa et permettent de se soutenir mutuellement.

Je prends un très court instant pour vous expliquer que dans ce scénario, deux incidents survenaient, l'un à Place du Portage et l'autre près de l'édifice Langevin. Comme ces deux secteurs reçoivent les services d'une seule équipe Hazmat, de même que du Service des incendies d'Ottawa, il faut déterminer vers quel secteur envoyer l'équipe Hazmat.

Le fait d'avoir en place une équipe entièrement intégrée et d'avoir établi ses objectifs stratégiques — qui sont toujours, en priorité, la protection de la vie et la sécurité de tous — facilite la prise de ces décisions. Cela semble facile, mais il s'agit de l'une des choses les plus difficiles à accomplir. C'est une relation continue qu'il faut développer — et nous avons du chemin à faire.

Par exemple, s'il y a une omission de la part du Service de police d'Ottawa et que certains renseignements ne sont pas communiqués, c'est à nous d'intervenir et d'indiquer que nous avons examiné de nouveau une certaine situation qui s'est réellement produite. Nous n'en avons jamais fait mention, mais nous allons maintenant partager ces renseignements avec vous parce que nous avons engagé ce dialogue. Nous avons tous une cote de sécurité de niveau très secret. Cinq ans plus tôt, je ne crois pas que nous aurions jugé nécessaire d'exiger la cote de niveau très secret pour le chef du Service des incendies. Cela montre notre engagement collectif en tant qu'équipe et notre compréhension de ce qui en découle.

Après avoir parlé de tout ce qu'il y a de positif, je me permets de revenir sur les propos de M. Ash. Le défi auquel font face les municipalités, c'est que la capacité nationale se situe à l'échelle provinciale et locale. Cette capacité coûte cher lorsqu'il est question de CBRNE, autrement dit, les armes chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives. Elle est coûteuse, non seulement en raison de l'équipement, mais également de la formation, de notre façon de collaborer.

For example, I have a 32-person tactical team, which would deploy in a high incident. I cannot afford to train 1,300 police officers in level A, self-contained breathing apparatus, nor do I want to. They need to be face-fitted and tested. Ottawa Fire Services does that for us with our team because we train together all the time.

We had a case where a gentleman had set a place on fire. We had information that he had a gun. Obviously, Ottawa Fire Services will not go in until we can satisfy them that the person does not have a gun. Ottawa Fire Services pulls up. Our trained tactical team carries the self-contained breathing apparatus; they take the gear and go in.

My premise is the basic foundation of emergency planning. Any threat we face has that foundation piece. All communities in this country have different vulnerabilities, capacities and organizational structures, and different relationships, but there is a basic level. When we talk about building community capacity, there is the minimum and each community wants to strive to get to the maximum capacity. However, there will be difficult decisions because it takes monies.

The Canadian Federation of Municipalities put a paper out not long ago that also speaks to this. Municipalities are struggling financially to try to meet this. There are funding formulas in place. We are talking about agreed-upon funding formulas where we strategically plan together, understanding each other's roles and mandates but in a way that allows us as unique communities to start with the basics and build those building blocks, with assistance from the other two levels of government. That is where we are struggling.

We would love to have a heavy search and rescue here in full capacity in Ottawa, but that is an expensive thing to get in place. Our city has made the commitment to start building that block and work towards it. I want my hospitals to be well trained to be able to treat our people and our community should there be a biological or a chemical threat. We are all doing our part, but the capacity for this lies at these levels. That is where we are struggling.

[Translation]

Senator Nolin: We are well aware of your responsibilities. Mr. Chair, could you please put my name down for a second round of questioning? I know that I have used up 16 minutes of your valuable time.

[English]

The Chair: Senator Nolin is right. We have spent 16 and a half minutes. If you could tighten up the answers a bit, we would be grateful.

Par exemple, j'ai une équipe tactique de 32 personnes, qui serait déployée en cas d'incident à haut risque. Je ne peux me permettre de former 1 300 agents de police au niveau A, qui exige le port d'un appareil respiratoire autonome, et je n'en ai pas l'intention. Ces appareils doivent être ajustés et mis à l'essai. Le Service des incendies d'Ottawa s'acquitte de cette tâche pour notre équipe parce que nous nous entraînons ensemble régulièrement.

Je pense à un cas où un homme avait allumé un incendie. Nous avons été informés qu'il avait une arme à feu. Évidemment, le Service des incendies d'Ottawa n'intervient pas tant que nous ne lui assurons pas que la personne n'est pas armée. Le Service des incendies d'Ottawa se rétracte. Les membres de l'équipe tactique entraînée apportent les appareils respiratoires autonomes, les enfilent et entrent dans le bâtiment.

Je pense qu'il faut partir du fondement de la planification des urgences. Il y a une base, peu importe la menace. Toutes les collectivités dans ce pays ont leurs faiblesses, capacités et structures organisationnelles respectives et entretiennent des rapports différents, mais elles s'appuient sur un fondement commun. Lorsqu'il est question de renforcer la capacité des collectivités, il y a le minimum et chaque collectivité veut tout mettre en oeuvre pour atteindre la capacité maximale. Il y aura cependant des décisions difficiles à prendre parce qu'il faut investir.

La Fédération canadienne des municipalités a récemment produit un document à ce sujet. Les municipalités sont aux prises avec des problèmes financiers alors qu'elles tentent d'atteindre cet objectif. Il y a en place des moyens de financement. Il s'agit de modes de financement convenus qui consistent à établir ensemble un plan stratégique et à comprendre les rôles et les mandats de chacun, mais de façon à nous permettre en tant que collectivités uniques de commencer par l'essentiel et de poursuivre nos efforts avec l'aide des deux autres ordres de gouvernement. C'est à cette étape que nous éprouvons des problèmes.

Nous aimerions beaucoup avoir une capacité maximale de recherche et de sauvetage ici à Ottawa, mais la mise en place de ce service coûte cher. Notre ville s'est engagée à y travailler et fait des efforts dans ce sens. Je veux que nos hôpitaux soient en mesure d'assurer les soins nécessaires à la population en cas de menace terroriste biologique ou chimique. Nous faisons tous notre part, mais la capacité recherchée dépend de ces facteurs. C'est à ce niveau que nous éprouvons des difficultés.

[Français]

Le sénateur Nolin : Nous sommes fort conscients de vos responsabilités. Monsieur le président, pouvez-vous mettre mon nom pour une deuxième ronde de questions? Je suis conscient que j'ai utilisé 16 minutes de votre précieux temps.

[Traduction]

Le président : Le sénateur Nolin a raison. Nous en sommes à 16 minutes et demie. Nous vous serions reconnaissants si vous pouviez condenser quelque peu votre réponse.

Senator Mitchell: I should like to pursue Senator Nolin's discussion of, if I can use this term, horizontal coordination, which is what you were alluding to.

Ms. O'Sullivan, you said that there is a strategic security council. It sounded to me as though it were made up of police chiefs and the military police. You also indicated that you meet regularly with the other features of emergency services. Are those meetings as structured? Are they structured in some kind of council as well, Mr. Ash?

Mr. Ash: Certainly, they are. It is called the steering committee. There are terms of reference that are well defined, with regular meetings and so on. It is very well structured and it is all about building those relationships and developing understanding so that we are all on the same page. It is specific to the all-hazards approach to emergency management within the national capital.

Senator Mitchell: That must be a core element of how you perform your risk assessments. Risk assessments are not static and must be upgraded all the time. That is my first question. What is the process of upgrading, reviewing and revisiting risk assessment?

Several things come from that. Is there a structured role of provincial and federal representatives in that risk assessment process?

Mr. Ash: The City of Ottawa has conducted a risk assessment. With respect to this group that we are talking about that shall remain unnamed, I guess, we have not conducted a global or holistic risk assessment. Certainly, the City of Ottawa is in a position to conduct a risk assessment within the next 12 months, at which time we would like to engage our broader partners. My risk should be everyone else's risk.

Senator Mitchell: That raises the question of standards or parameters of risk assessments. Is there some formal provincial or federal standard? If not, is it necessary? If it is, which level, federal or provincial?

Mr. Ash: Provincially, in Ontario, the risk assessment — which they call HIRA, Hazard Identification and Risk Assessment — looks at probability and consequence. The City of Ottawa has actually built upon that. We look at probability and consequence and we factor in our response capacity, because it may be a high risk but if you have a well-developed response capacity it should be lower on the priority list.

Senator Mitchell: You would argue that it is working now, and that the provincial coordination or provincial standards are upgraded or modified to meet particular city needs and are functioning and that there is not a need for a federal role in establishing those risk assessment standards?

Le sénateur Mitchell : J'aimerais revenir sur les propos du sénateur Nolin au sujet de la coordination horizontale dont vous parliez, si je peux utiliser ce terme.

Madame O'Sullivan, vous avez mentionné qu'il existe un conseil stratégique sur la sécurité. J'ai cru comprendre qu'il était composé de chefs de police et de la police militaire. Vous avez également indiqué que vous tenez régulièrement des réunions avec les autres secteurs des services d'urgence. Ces rencontres sont-elles aussi structurées? Sont-elles organisées sous forme de conseils également, monsieur Ash?

M. Ash : Bien sûr, elles le sont. Il s'agit du comité de direction. Il a un cadre de référence bien défini, comprenant des réunions régulières et tout cela. Il est très bien structuré et vise à établir des relations et à améliorer la compréhension afin que nous soyons tous sur la même longueur d'onde. Le comité est axé sur l'approche tous risques à l'égard de la gestion des urgences dans la capitale nationale.

Le sénateur Mitchell : Cet aspect doit être un élément fondamental de votre processus d'évaluation des risques. Les évaluations du risque ne sont pas statiques et doivent être mises à jour constamment. C'est là ma première question. En quoi consiste le processus de mise à jour, d'examen et de révision de l'évaluation des risques?

Plusieurs points en découlent. Les représentants fédéraux et provinciaux jouent-ils un rôle structuré dans ce processus d'évaluation des risques?

M. Ash : La ville d'Ottawa a effectué une évaluation des risques. En ce qui concerne le groupe que nous avons mentionné et dont nous ne disons pas le nom, en fin de compte, nous n'avons pas procédé à une évaluation des risques globale ou holistique. La ville d'Ottawa est certainement en mesure d'effectuer une évaluation des risques au cours des 12 prochains mois, et nous aimerions inciter nos principaux partenaires à participer activement. Le risque devrait être le même pour tous.

Le sénateur Mitchell : Ce point soulève la question des normes ou des paramètres de l'évaluation des risques. Existe-t-il des normes provinciales ou fédérales officielles? Sinon, faut-il en établir? Si oui, au niveau fédéral ou provincial?

M. Ash : À l'échelle provinciale, en Ontario, l'évaluation des risques — ce qu'on désigne par Gedder, soit la détermination des dangers et l'évaluation des risques — consiste à examiner les probabilités et les conséquences. La ville d'Ottawa en a tiré parti. Nous examinons les probabilités et les conséquences et nous prenons en compte notre capacité d'intervention parce qu'il peut s'agir d'un risque élevé, mais si nous avons une bonne capacité d'intervention, cela ne devrait pas être une priorité.

Le sénateur Mitchell : Vous affirmez que ça fonctionne maintenant, que la coordination ou les normes provinciales sont mises à jour ou modifiées de manière à répondre aux besoins particuliers de la ville et qu'elles fonctionnent bien, et qu'il n'est pas nécessaire que le gouvernement fédéral contribue à l'établissement des normes d'évaluation des risques?

Mr. Ash: It speaks to a broader question as to whether it is a Joint Emergency Preparedness Program — JEPP — grant application setting up that framework. What is it based upon? Is it based upon a well-understood equally applied risk assessment? Yes, there would be value there, but geographically the risk assessment we put in place exceeds the provincial standard and meets our needs.

Senator Mitchell: Is there no general federal role? Are you saying there might be some advantage to a federal role in that regard?

Mr. Ash: Yes.

Senator Mitchell: You mentioned in passing the involvement of the military police. Clearly, Ottawa and some other centres in the country have a particular resource in the military. They are close by, they have a good deal of real estate and they attract attention to some extent as well.

Also, you have a special responsibility in Ottawa to the extent that you have targets. You have cherished buildings that are very vulnerable in many respects, to fire, for example.

Is there a broader role and a broader coordination with the military in Ottawa and the region with just the military police?

Mr. Ash: From the city's perspective, outside of some discussions regarding Canada Command and the area commander in regard to relationship building, we have not had any formal discussions with regard to specific assistance in the response capacity capability and so on. It is more or less us understanding the individuals and the specific relationships in that context.

Senator Mitchell: Is that because you do not need the help or because there has not been the effort undertaken to coordinate it and involve them?

Mr. Ash: Certainly, from my standpoint, our discussions are very much around their understanding that in the initial 72 hours they would not be able to assist in any form of additional response capacity or capability.

Senator Mitchell: Is that your understanding only?

Mr. Ash: It is, from communications directly with them, yes.

Senator Mitchell: You said that that is their understanding.

Mr. Ash: They communicated that to me. That would be my understanding.

Senator Mitchell: Are you okay with that?

Mr. Ash: Yes.

M. Ash : Il s'agit de savoir si cela se situe dans le cadre d'une demande de subventions du Programme conjoint de protection civile, le PCPC. Quel est le fondement? Est-ce fondé sur un processus d'évaluation des risques bien compris et appliqué de façon uniforme? Oui, ce serait pertinent, mais du point de vue géographique, le processus d'évaluation des risques que nous avons en place dépasse les normes provinciales et répond à nos besoins.

Le sénateur Mitchell : Le gouvernement fédéral ne joue-t-il pas un rôle général? Êtes-vous en train de dire que la participation du gouvernement fédéral pourrait présenter certains avantages à cet égard?

M. Ash : Oui.

Le sénateur Mitchell : Vous avez mentionné au passage la participation de la police militaire. Il est certain qu'Ottawa et que d'autres grands centres au pays ont accès à des ressources militaires. Elles sont à proximité, sont dotées d'une quantité importante d'immobilisations et attirent l'attention dans une certaine mesure également.

De plus, vous avez une responsabilité particulière à Ottawa puisque vous avez des cibles. Vous avez des bâtiments précieux qui sont très vulnérables à plusieurs égards, aux incendies, par exemple.

Y a-t-il un rôle élargi à assumer et une coordination d'ensemble avec les Forces armées à Ottawa et dans la région seulement du point de vue de la police militaire?

M. Ash : Du point de vue de la ville, mis à part quelques échanges avec Commandement Canada et le commandant de secteur au sujet de l'établissement de partenariats, nous n'avons pas discuté formellement de mesures d'aide particulières concernant la capacité d'intervention et ainsi de suite. La situation repose plus ou moins sur notre compréhension du rôle des personnes et des relations établies, dans ce contexte.

Le sénateur Mitchell : Est-ce parce que vous n'avez pas besoin d'aide ou parce qu'aucun effort n'a été fait pour coordonner cette assistance et pour mettre à contribution les militaires?

M. Ash : De mon point de vue, il ressort clairement de nos discussions que, à leur avis, ils seraient incapables de nous fournir dans les 72 premières heures aucune forme d'aide qui améliorerait notre capacité d'intervention.

Le sénateur Mitchell : Ce point de vue est-il seulement le vôtre?

M. Ash : Oui, c'est ce que j'ai compris de mes échanges directs avec eux.

Le sénateur Mitchell : Mais vous avez dit que c'est ainsi qu'ils voient les choses.

M. Ash : C'est ce qu'ils m'ont dit. Et c'est ce que je comprends.

Le sénateur Mitchell : Trouvez-vous que cette situation est satisfaisante?

M. Ash : Oui.

The Chair: What difference do you see now in terms of your relations with the military than before Canada Command set up?

Mr. Ash: I was made aware of Canada Command. They introduced themselves to my office and began dialogues. Prior to that, there were no formal discussions. I do not know about my counterparts.

Ms. O'Sullivan: I can tell you that the military has been helpful from a police perspective for many years. Back in 1998, when we started what used to be NBC — now it is CBRN — the military was extremely helpful to us in Ottawa Fire Services to stand up and get some knowledge at a time when there was not a lot. We have a relationship with the military police because they police areas in our city as well, from a National Defence Headquarters point of view, from a security or target area.

Canada Command, the other entity we spoke about, is on board with us on that other entity and are working hard with us on how they can assist us.

We had a huge demonstration in 2004 with the reservists to stage some training. We did a mock scenario at Ottawa City Hall where there had been some biological contamination.

Keeping in mind many reservists are firefighters and police we would pull in on a regular emergency. From our perspective, they were extremely helpful to help us stand up and give us knowledge around the CBRN team as well.

The Chair: That was not the question. The question was: What difference do you see now that Canada Command is in existence from what you had prior to that?

Ms. O'Sullivan: There is improved communication and willingness to participate.

Senator Mitchell: What is the status of your public awareness campaign? Do you have a specific period of time that you communicate to people that they should be self-sufficient in the event of an emergency?

Mr. Ash: We have a robust public education awareness program. It is called the Are You Ready? campaign.

It focuses on two delivery methods. One is passive, where you go to the website and get pamphlets and so on. Our more preferred method is that we engage community and business leaders and train them as trainers. We provide them all the support material. There is a PowerPoint presentation with speaking notes built into it so that we get consistent knowledge

Le président : Selon vous, en quoi la mise sur pied de Commandement Canada a-t-elle modifié vos relations avec les militaires?

M. Ash : On m'a appris l'existence de Commandement Canada. Des représentants de cette organisation se sont présentés à mon bureau et nous avons entrepris des discussions. Avant cela, il n'y avait eu aucune discussion officielle. Je ne sais pas ce qu'il en est pour mes homologues.

Mme O'Sullivan : Je peux vous dire que les militaires prêtent main-forte à la police depuis de nombreuses années. En 1998, quand nous avons commencé à consacrer des ressources au NBC — qui est maintenant le CBRN — les militaires ont apporté un soutien extrêmement précieux aux Services d'incendie d'Ottawa en nous aidant à nous organiser et à acquérir des connaissances à une époque où notre savoir était plutôt limité. Nous sommes en relations avec la police militaire parce qu'elle exerce aussi une surveillance sur certains secteurs de notre ville, dans une optique propre au Quartier général de la Défense nationale, selon qu'il s'agit de zones de sécurité ou de secteurs cibles.

Commandement Canada, l'autre organisation dont nous avons parlé, joint ses efforts aux nôtres dans ce contexte et collabore avec empressement avec nous pour trouver des manières de nous aider.

Un événement majeur a eu lieu en 2004, lorsqu'un exercice a été organisé avec les réservistes aux fins de formation. Nous avons simulé une contamination par un agent biologique à l'Hôtel de ville d'Ottawa.

Il faut garder à l'esprit qu'un grand nombre de réservistes sont des pompiers ou des policiers auxquels nous ferions appel en cas de situation d'urgence réelle. De notre point de vue, l'aide des militaires a aussi été extrêmement profitable lorsque nous avons dû nous organiser et aller chercher des connaissances pour notre équipe d'intervention CBRN.

Le président : Vous n'avez pas répondu à la question. Je vous la répète : Quelle différence avez-vous observée entre votre situation avant la mise sur pied de Commandement Canada et la situation actuelle?

Mme O'Sullivan : Il y a eu une amélioration des communications et la volonté de participer s'est accrue.

Le sénateur Mitchell : Où en est votre campagne de sensibilisation du public? Dites-vous aux gens pendant combien de temps ils devraient être autosuffisants si une situation d'urgence survenait?

M. Ash : Nous avons mis en place un programme énergétique de sensibilisation du public. Il s'agit de la campagne « Êtes-vous prêt? ».

Cette campagne est mise en œuvre de deux façons. La première est passive : les gens se rendent sur le site Web, ils se procurent des brochures et ainsi de suite. La méthode que nous préférons est cependant de faire appel à des dirigeants communautaires et à des chefs d'entreprise et de leur donner une formation pour qu'ils deviennent eux-mêmes des formateurs. Nous leur fournissons

transfer. The rationale behind it is that I, as John Ash, telling you to do something has little relevance. However, if your peer tells you why a specific item is important, there is greater uptake.

We have approximately 64 community and business trainers, ranging from the Bank of Canada to hospitals to local community groups and so on, who are actively providing this training. They have given about 32,000 individual Are You Ready? training sessions.

It is a difficult topic because many people do not think about it until it has happened and then they think they had better do something but forget about it again.

In December 2005, we had a mini ice storm. We were surprised with some of the areas that had power outages. A number of them had backup generators, whether for their sump pump or their whole house. They had battery-powered flashlights and radios and so on. People are beginning to take the uptake, but it is a program that we will continually have to reinforce, and I think our community engagement strategy is probably the best one.

Senator Mitchell: We were talking about this earlier. This is less a throwaway than it may seem, but are there some businesses that might be interested in promoting some of these ideas because they sell the products that people need? I am thinking of generators.

Mr. Ash: We have not gone down that path. We have engaged businesses in the sense of getting them and their employees educated and trained about business continuity and personal preparedness, but not with regard to promoting that.

Senator Mitchell: Do you have an emergency broadcast system proposal or something in place where you can intervene in radio and television broadcasts directly?

Mr. Ash: Currently, we do not. However, within the 2008 window, one of our projects is to implement a mass communication network. We had been looking at telephone broadcast systems, but we are awaiting the CRTC ruling allowing the use of Reverse 911 data, which has now been settled, and we are proceeding with that.

Senator Mitchell: That would be your preferred mechanism?

Mr. Ash: One of them, yes.

toute la documentation. Il y a une présentation PowerPoint à laquelle est intégré un aide-mémoire, ce qui nous garantit un transfert de connaissances uniforme. L'idée derrière cela est que vous attacherez peu d'importance au fait que moi, John Ash, vous dise de faire quelque chose. Cependant, vous serez plus sensible au fait qu'un de vos pairs vous explique pourquoi un élément particulier est important.

Environ 64 formateurs du milieu communautaire et du monde des affaires donnent activement cette formation. Ces gens travaillent pour la Banque du Canada, pour des hôpitaux, pour des associations communautaires locales, « et cetera ». Ils ont donné la formation « Êtes-vous prêt? » à environ 32 000 personnes.

Il s'agit d'un sujet difficile parce qu'un grand nombre de personnes ne pensent pas aux situations d'urgence avant qu'une telle situation se produise, et qu'ensuite, ils se disent qu'ils feraient mieux de faire quelque chose, mais oublient encore d'agir.

En décembre 2005, nous avons eu une petite tempête de verglas. Nous avons été étonnés de constater ce qui se passait dans certains secteurs touchés par des pannes d'électricité. Certains habitants de ces secteurs avaient des génératrices de secours, que ce soit pour leur pompe de puisard ou pour toute leur maison. Ils avaient des lampes de poche et des radios à piles, « et cetera ». Les gens commencent à prendre des mesures, mais nous devons consolider ce programme continuellement, et je crois que notre stratégie de mobilisation communautaire est probablement la meilleure.

Le sénateur Mitchell : Nous parlions de cela un peu plus tôt. Les gens sont plus sensibles à cette question qu'il n'y paraît. Cependant, y a-t-il des entreprises qui pourraient être intéressées à faire la promotion de certaines de ces idées parce qu'elles vendent les produits dont les gens ont besoin? Je pose la question en pensant aux génératrices.

M. Ash : Nous n'avons pas procédé de cette façon. Nous avons établi un dialogue avec des entreprises, afin que ces organisations et leurs employés reçoivent de l'éducation et de la formation sur la continuité des opérations et la capacité de réaction individuelle, mais ce n'était pas dans cette optique de promotion.

Le sénateur Mitchell : Avez-vous prévu un système de diffusion d'urgence, ou y a-t-il quelque chose en place qui vous permettrait d'intervenir directement au cours des émissions de radio ou de télévision?

M. Ash : Actuellement, non. Cependant, un de nos projets pour 2008 est de mettre en oeuvre un réseau de communication de masse. Nous avons pensé à utiliser des systèmes de diffusion par téléphone, et il fallait une décision du CRTC pour utiliser des données de système 911 inversé. Le dossier est maintenant réglé et nous allons de l'avant avec ce projet.

Le sénateur Mitchell : C'est ce mécanisme que vous préféreriez?

M. Ash : C'est une des options privilégiées, en effet.

The Chair: Could you characterize that for us in greater detail? The community is familiar with Reverse 911. We presume that would allow you to go to individual communities. Is that correct? You would be able to go to subsets of the city?

Mr. Ash: Yes. Basically, with Reverse 911 data, from a mapping or geomatics standpoint, you would be able to identify by drawing a line around the area you wanted to communicate with and then you would be able to push a phone message out to those particular residences or businesses and get confirmation that they received that message.

The Chair: What plans do you have using electronic media — radio and television — and interrupting their broadcasts?

Mr. Ash: We do not have any capability to interrupt television broadcasts and so forth. We work with our partners in policing and what have you. Our corporate communications departments have positive relationships with the media.

The Chair: But that is a press conference as opposed to a direct communication.

Mr. Ash: For example, locally, CFRA will interrupt their broadcast to provide that message for us. We also have an agreement with 97.9, I believe it is, a small radio station called Information Radio, that we can interrupt their radio broadcast at any time to provide messages.

The Chair: But you do not have a full spectrum?

Mr. Ash: No, not at this time, but that is part of our strategy for this coming year.

The Chair: You contemplate having that?

Mr. Ash: Yes. We have identified funding for the 2008 window to implement mass and localized communication in the event of emergencies or disasters.

The Chair: By 2010, would you expect to have the capacity to interrupt any television or radio broadcast that goes to citizens of Ottawa?

Mr. Ash: I do not know whether it would be radio or television broadcasts, but we are looking at what are the best tools to maximize communication with residents, either en masse or in a focused context.

The Chair: If I hear you correctly, you are still studying it and do not yet have a specific plan.

Mr. Ash: That is correct. We are developing our requirements and we will look at that.

Le président : Pouvez-vous nous donner des précisions à ce sujet? La communauté connaît bien le 911 inversé. Nous présumons qu'un tel système vous permettrait de joindre des collectivités particulières. Est-ce exact? Seriez-vous capable de joindre les habitants de différentes parties de la ville?

M. Ash : Oui. En résumé, d'un point de vue cartographique ou géomatique, des données de système 911 inversé nous permettraient de circonscrire une zone cible puis d'envoyer un message téléphonique aux résidences particulières ou aux entreprises qui s'y trouvent et d'obtenir la confirmation que ce message a été reçu.

Le président : Quels sont vos plans en ce qui concerne l'utilisation des médias électroniques — c'est-à-dire la radio et la télévision — et l'interruption de leurs émissions?

M. Ash : Nous n'avons aucun moyen d'interrompre les émissions, télévisées ou autres. Nous collaborons avec nos partenaires responsables du maintien de l'ordre et tout le reste. Les services des communications de notre organisation ont de très bonnes relations avec les médias.

Le président : Mais il s'agit alors de conférences de presse, et non de communications directes.

M. Ash : À l'échelle locale, par exemple, la station CFRA interromprait sa programmation pour diffuser un message de notre part. Nous avons également une entente avec une petite station radiophonique appelée Information Radio, dont la fréquence est le 97,9, si je me souviens bien. Selon cette entente, nous pouvons interrompre en tout temps l'émission en cours pour diffuser des messages.

Le président : Mais vous n'avez pas accès à toutes les stations?

M. Ash : Non, pas encore, mais cela fait partie de notre stratégie pour l'année qui commence.

Le président : Vous envisagez cela?

M. Ash : Oui. Pour l'année 2008, nous avons prévu d'allouer des fonds à la mise en place de moyens de communication ponctuels et de masse, qui serviraient en cas d'urgence ou de désastres.

Le président : Pensez-vous être en mesure d'interrompre n'importe quelle émission de télévision ou de radio diffusée aux habitants d'Ottawa d'ici 2010?

M. Ash : Je ne sais pas si nous utiliserions les stations de radio ou de télévision; nous cherchons à voir quels seraient les meilleurs outils pour optimiser les communications avec la population, qu'il s'agisse de communications de masse ou de communications locales.

Le président : Si je comprends bien ce que vous dites, vous examinez toujours la question et vous n'avez pas encore établi de plan précis.

M. Ash : C'est exact. Nous définissons actuellement nos besoins et nous approfondirons la question par la suite.

Senator Zimmer: Thank you for your presentation and for appearing before us today. Deputy Chief, I want to ask you some questions because I think you are just bursting with the answers. I will try to be brief.

Senator Nolin touched on this in your response to him. Could you describe the actual role that the police play with regard to emergency management in relation to your partners? To what degree is the Ottawa Police Service involved in critical infrastructure protection?

Ms. O'Sullivan: If the emergency is of a criminal nature, we would provide a coordinated response with our other policing partners. If it is an emergency such as an ice storm, we are in a supportive role to our city partners.

I will use the ice storm as an example. Normally, in a police emergency, we would look at protection of life and property and evacuation. If crimes occurred as a result of the emergency, we would obviously be investigating traffic movement and that kind of thing, basic safety and security. In an emergency-measure situation, we would be in a supportive role.

In terms of critical infrastructure protection, we work closely with our partners, with the City of Ottawa. As Mr. Ash mentioned, we did an assessment of our critical buildings in the city, so we would assist with that. Five years ago, in our city, each of us made the commitment to provide a full-time staff person to the team. So it is not just that we have meetings every once in a while. I have a sergeant assigned full time to work with Mr. Ash. He is pinch-hitting for Mr. Ash for the next month or two as the head of emergency measures, the same as our other partners. We bring that alive and are very much involved in assisting and working as a team in identifying those critical infrastructures.

Senator Zimmer: Capital cities are unique because everyone is attracted there. Foreign Affairs dignitaries come in and there are celebrations and so on, which puts tremendous pressure on a city like this. What is the financial impact on the Ottawa Police Service and to what degree is funding provided by the federal government? Is it sufficient to meet your needs?

Ms. O'Sullivan: The short answer is no. Chief White has recently spoken publicly about this and has met with the minister in dealing with those unique financial circumstances. You asked the question of the police service, but I will answer as part of a team.

We have planned events such as presidential visits. As you identified, we have 600 to 800 events that occur in this city and about 150 demonstrations as a result of political events. We have

Le sénateur Zimmer : Merci pour votre exposé et pour votre présence parmi nous aujourd'hui. Madame O'Sullivan, je veux vous poser quelques questions, car vous me semblez être une mine de réponses. Je vais tâcher d'être bref.

Je reviens sur une question que le sénateur Nolin a abordée lorsque vous lui avez répondu. Pouvez-vous nous décrire le rôle véritable de la police dans la gestion des urgences par rapport au rôle de vos partenaires? Jusqu'à quel point le Service de police d'Ottawa contribue-t-il à la protection des infrastructures essentielles?

Mme O'Sullivan : Si la situation d'urgence est de nature criminelle, nous procédons à une intervention coordonnée de concert avec les autres intervenants chargés du maintien de l'ordre. S'il s'agit d'une urgence comme une tempête de verglas, nous jouons un rôle de soutien auprès de nos partenaires de la ville.

Je vais prendre la tempête de verglas comme exemple. Normalement, lorsque survient une urgence du ressort de la police, nos priorités sont la protection de la vie et des biens, et l'évacuation. Si la situation d'urgence donnait lieu à des crimes, nous surveillerions certainement les mouvements de circulation et ce genre de chose, c'est-à-dire les questions fondamentales de sécurité. En cas de mesures d'urgence, nous jouerions un rôle de soutien.

En ce qui concerne la protection des infrastructures essentielles, nous collaborons étroitement avec nos partenaires, avec la ville d'Ottawa. Comme M. Ash l'a mentionné, nous avons procédé à une évaluation des immeubles essentiels de notre ville, alors nous apporterions notre soutien à cet égard. Il y a cinq ans, dans notre ville, chacun de nous s'est engagé à fournir un employé à temps plein à l'équipe. Alors nous ne nous contentons pas de tenir des réunions de temps en temps. Un de nos sergents travaille à temps plein en collaboration avec M. Ash. Il assurera la relève de M. Ash pour un mois ou deux en tant que chef des mesures d'urgence, tout comme nos autres partenaires. Nous faisons en sorte que ce dossier progresse et nous contribuons activement au listage de ces infrastructures essentielles et aux travaux de l'équipe qui en est chargée.

Le sénateur Zimmer : Les capitales ont un statut particulier parce qu'elles sont des pôles d'attraction. Des dignitaires des affaires étrangères s'y rendent, il y a des célébrations et ainsi de suite, ce qui soumet une ville comme celle-ci à une pression énorme. Quelles sont les répercussions financières de cette situation sur le Service de police d'Ottawa, et dans quelle mesure le gouvernement fédéral fournit-il du financement à cet égard? Ce financement est-il à la hauteur de nos besoins?

Mme O'Sullivan : La réponse peut se résumer en un mot : non. Le chef White a fait récemment une déclaration publique à ce sujet et il a rencontré le ministre afin de discuter de cette situation financière particulière. Vous avez posé la question au sujet du Service de police, mais je vais vous répondre en tant que membre d'une équipe.

Nous avons planifié des événements comme des visites de présidents. Comme vous l'avez mentionné, il y a de 600 à 800 événements qui se déroulent dans cette ville, et

something as simple as a level 5, which is if a president visits, and the traffic escort and security concerns that go with that. We work closely with all our policing partners. There are costs that come with those high-threat environments. For example, there is the paramedic team that came out of the OC Transpo tragedy. If it is a potential biothreat, Mr. DiMonte's skills and the equipment he carries need to be deployed, same as with the Haz-Mat team.

Although it is a policing answer, it is a City of Ottawa and a National Capital Region answer in that we may also stand up assets on the Quebec side just in case, so there are costs to them as well. To answer your question, there are significant costs, being the nation's capital, that are not included in a municipal budget. There have been public examples of those costs.

For example, previous presidential visits cost the City of Ottawa some \$3.5 million. These are costs that are not in our budgets. It would be very difficult for a municipality to try to carry that cost. On these planned events, the federal government has met our needs, and we do submit as a team in terms of those municipal costs.

The Chair: Chief White, when I last spoke to him, was talking about snagging about 175 people out of the federal promise of new police.

Ms. O'Sullivan: I think he said 250.

The Chair: He is a very ambitious man, I know.

Ms. O'Sullivan: I think he said 10 per cent of the police budget, or 250.

The Chair: If it is 250, would that solve the problem?

Ms. O'Sullivan: I asked him that specific question prior to coming here. The federal government has come out publicly and talked about 2,500 officers. He indicated that he would be looking in the range of 250, but that would not include some of the other substantive costs that come with that. For example, there are logistical costs. When we host a major event such as a presidential visit, we bring in policing partners from other areas, be it the Ontario Provincial Police or Toronto Police. There are costs associated with housing and logistics that would not be included in that.

The Chair: You do not bill back the federal government?

Ms. O'Sullivan: On average, we have been successful in getting about 80 per cent back.

We have had a great opportunity to learn in terms of these funding frameworks. One of the things is to identify what the federal government will or will not pay for. There is a set of rules of engagement that have been helpful to us in the planning stages.

environ 150 manifestations liées à des événements politiques. Nous avons une formule simple, soit les services de niveau 5, qui sont fournis lors des visites présidentielles et qui comprennent l'escorte routière et les questions de sécurité connexes. Nous collaborons étroitement avec tous nos partenaires chargés du maintien de l'ordre. Il y a des coûts associés à ces événements à haut risque. Par exemple, il y a l'équipe paramédicale qui a été mise sur pied à la suite de la tragédie d'OC Transpo. En cas de menace bioterroriste, nous devrions avoir recours aux compétences de M. DiMonte et à l'équipement qu'il utilise. Et c'est la même chose pour l'équipe d'intervention en matières dangereuses.

Bien qu'il s'agisse d'une intervention policière, une telle intervention relève également de la ville d'Ottawa et de la région de la capitale nationale puisque nous pourrions éventuellement prendre des précautions du côté du Québec à titre préventif et qu'elles doivent donc assumer certains coûts. Pour répondre à votre question, le statut de capitale du pays est assorti de coûts importants, et ces coûts ne sont pas couverts par un budget municipal. Certains exemples de ces coûts ont pu être constatés pour la population.

Par exemple, des visites de présidents qui ont eu lieu dans le passé ont coûté environ 3,5 millions de dollars à la ville d'Ottawa. De tels coûts ne sont pas prévus dans nos budgets. Il serait très difficile pour une municipalité d'essayer d'assumer ces frais. À l'occasion de ces événements prévus d'avance, le gouvernement fédéral nous a fourni un financement suffisant, et nous faisons équipe en ce qui concerne ces coûts municipaux.

Le président : La dernière fois que je lui ai parlé, le chef White avait en tête d'aller chercher environ 175 des nouveaux agents de police promis par le gouvernement fédéral.

Mme O'Sullivan : Je crois qu'il a parlé de 250 agents.

Le président : C'est un homme très ambitieux, je le sais.

Mme O'Sullivan : Je crois qu'il a dit 10 p. 100 du budget de la police, ou 250.

Le président : Si c'est 250, est-ce que ça réglerait le problème?

Mme O'Sullivan : Je lui ai posé cette même question avant de me rendre ici. Le gouvernement fédéral a annoncé publiquement le chiffre de 2 500 agents. Il a indiqué qu'il envisagerait 250, mais que ce chiffre ne comprendrait pas tous les autres coûts. Par exemple, il y a les coûts liés à la logistique. Dans le cas d'événements majeurs comme une visite présidentielle, nous faisons appel à des collègues de corps policiers venant d'ailleurs, qu'il s'agisse de la Police provinciale de l'Ontario ou de la police de Toronto. Il y a des coûts associés à l'hébergement et à la logistique qui ne seraient pas inclus dans ce chiffre.

Le président : Vous ne facturez pas le gouvernement fédéral?

Mme O'Sullivan : En moyenne, nous avons réussi à récupérer 80 p. 100 de ces sommes.

Nous avons eu largement l'occasion d'en apprendre davantage au sujet du cadre de financement. Ce qu'il faut, entre autres, c'est déterminer ce pour quoi le gouvernement paiera et ne paiera pas. Il y a un ensemble de règles d'engagement qui nous ont été utiles à

Traditionally, when you hear publicly the police response was this or that, we rely on our threat assessments that we do with all three levels of government. Obviously, different levels of government have primacy depending on the threat. For example, cyber terrorism lies with the federal government.

We look at previous lessons learned as well as go forward and depend on that. It is not unique to Ottawa, but that is a question a lot of cities would face. Agreed-upon formulas would be helpful if they could be established.

Senator Meighen: Is this funding that we have been talking about outside the Joint Emergency Preparedness Program?

Ms. O'Sullivan: Absolutely.

Senator Zimmer: As an auxiliary to that, are there many surprises that occur that you cannot budget for?

Ms. O'Sullivan: Absolutely.

Senator Zimmer: Then you have to go back to the federal government and make your best case saying there is no way we could provide for this. How successful is that?

Ms. O'Sullivan: We have been successful. I will also ask my partners to give their responses.

It has been a battle. If we had to carry that \$3.5 million within the existing police budget, we would be looking at layoffs. We do not have that money. When the government decides to host something, we are there to be engaged and provide services, but these costs are not included.

Senator Zimmer: When the government is planning the event and the costs for security, do they talk to you before or surprise you after?

Ms. O'Sullivan: There is dialogue because we have experience. We know what they will or will not pay for now. We undergo a full audit after every one of these events. However, when an announcement is made that a president is visiting in 10 days, there is not a lot of time to engage. Our engagement is getting people operationalized.

These are huge initiatives to launch in those short periods of time. You are mobilizing operationally and assessing threat constantly and trying to be as prudent as possible in the use of our assets and resources.

The other impact that Mr. Ash addressed in his opening comments is that even if I have four months notice, I am taking people away from their regular duties for three months of planning. This is also the case with my partners in fire, paramedic and city services. This has an impact at the local level because

l'étape de la planification. Habituellement, lorsqu'on entend publiquement que la réponse policière a été ceci ou cela, c'est que nous nous reposons sur les évaluations de la menace que nous effectuons avec les trois ordres de gouvernement. Bien évidemment, la présence des différents ordres de gouvernement dépend de la menace. Par exemple, le cyberterrorisme est du ressort du gouvernement fédéral.

Nous examinons les leçons apprises ainsi que les activités à venir, et nous nous y fions. Cette question n'est pas particulière à Ottawa, car beaucoup de villes y sont exposées. Il serait utile de pouvoir disposer de formules convenues à l'avance.

Le sénateur Meighen : Le financement dont nous parlons ne fait donc pas partie du Programme conjoint de protection civile?

Mme O'Sullivan : C'est bien cela.

Le sénateur Zimmer : Dans la même veine, y a-t-il beaucoup de surprises que vous ne pouvez pas budgéter?

Mme O'Sullivan : Tout à fait.

Le sénateur Zimmer : Alors il faut que vous vous adressiez au gouvernement fédéral et que vous leur présentiez des arguments de poids pour expliquer qu'il vous est impossible d'y subvenir. Dans quelle mesure y êtes-vous parvenus?

Mme O'Sullivan : Nous y sommes bien parvenus. Je demanderais également à mes collègues de répondre à cette question.

Ça a été une lutte. Si nous devons prendre ces 3,5 millions de dollars du budget existant de la police, nous devrions considérer faire des mises à pied. Nous ne disposons pas de cette somme. Lorsque le gouvernement décide de tenir un événement, nous sommes là pour y participer et fournir des services, mais ces coûts ne sont pas compris.

Le sénateur Zimmer : Lorsque le gouvernement planifie un événement et les coûts pour la sécurité, est-ce qu'il vous en parle d'abord ou vous en fait la surprise par la suite?

Mme O'Sullivan : Il y a un dialogue, parce que nous avons de l'expérience. Nous savons ce que le gouvernement paiera et ce qu'il ne paiera pas pour l'instant. Après chaque événement, nous effectuons une vérification complète. Cependant, lorsqu'on nous annonce qu'un président viendra en visite dans 10 jours, ça ne nous laisse pas beaucoup de temps. Notre engagement, c'est de rendre les gens opérationnels.

Il y a d'énormes opérations à lancer pendant ces courtes périodes. Il faut se mobiliser sur le plan opérationnel, constamment évaluer la menace et en même temps faire preuve de la plus grande prudence possible dans l'utilisation de nos actifs et de nos ressources.

Comme l'a mentionné M. Ash dans son mot d'ouverture, il y a une autre incidence. En effet, même si j'ai un préavis de quatre mois, je retire des personnes de leurs tâches régulières pendant trois mois de planification. Il en va de même pour mes collègues des services d'incendie, des services paramédicaux et des services

these people are being taken from regular duties to meet the other need.

Mr. DiMonte: It is important to understand that municipal capacity is designed and focused on our normal response to our prime mandate. When these supplementary mandates occur, it strains our resources. That is the discussion that needs to occur. What level of resourcing is needed to be able to respond to that?

With the paramedic service, whenever we have a foreign visitor coming, I have paramedics assigned. That is fine; I am reimbursed by Health Canada. However, it is the upfront costs of training those paramedics to ensure they understand the diplomacy involved that another city would not have. I do not have that internal capacity. Ms. O'Sullivan referred to the fact that upfront preparedness and getting mobilized is huge. To be blunt, after a presidential visit, the team is burnt out for a couple of weeks.

It is the relationship of this municipality being the seat of our national government that distinguishes that role that we must get our heads around. It is not only the cost of unit hours on the road that we need to be paid for but the other things such as the capacity to respond to those things that are not usual.

Senator Zimmer: Is overtime another issue?

Ms. O'Sullivan: Mr. DiMonte alluded to this as well. When there is one of these events, they often bring together these teams days in advance. We can only ask a member to do so many days straight — and they are often lengthy shifts, particularly for a specialty squad. If I have to deploy them for five days in a row, I can pull them at any time, and we do have back up through the RCMP, but that is a lot of hours and fray on these specialty teams that sometimes take years to train.

Senator Zimmer: The real question is how ready are you?

I will give you a quick example. About 10 years ago, I was in Cheyenne Mountain in the United States. The generals were there. That was about six months before 9/11. The last question we asked to the generals was how ready are you? Do you know where everything is and where all the bodies are buried? They said they have no surprises. We then had 9/11. I saw him in Winnipeg six months later and asked him the same question and got a different answer.

Are you prepared and do you know where everything is? What training do you provide?

Ms. O'Sullivan: Maybe all of us could answer that question.

municipaux. Cette façon de faire a des répercussions au niveau local, parce que les personnes sont libérées de leurs tâches habituelles afin de répondre à un autre besoin.

M. DiMonte : Il est bien important de comprendre que la capacité municipale est conçue de façon à ce que nous puissions remplir normalement notre mandat de base, sur lequel elle se concentre. Tout mandat supplémentaire étire nos ressources. Voilà donc la discussion qui doit avoir lieu. Quel niveau de ressource est nécessaire pour être en mesure d'y répondre?

Dans le cas des services paramédicaux, chaque fois qu'une personnalité de l'étranger vient en visite, je fais affecter du personnel paramédical. Ça va bien; je suis remboursé par Santé Canada. Cependant, les autres villes n'ont pas à assumer les coûts initiaux liés à la formation du personnel paramédical visant à s'assurer qu'il comprend la diplomatie dont il faut faire preuve dans de telles situations. Je ne dispose pas de cette capacité à l'interne. Mme O'Sullivan a déjà mentionné l'immense fardeau que représentent la préparation et la mobilisation initiales. Je n'irai pas par quatre chemins : après une visite présidentielle, l'équipe est épuisée pendant au moins deux semaines.

Nous devons donc réfléchir à la relation qui existe entre le fait que la municipalité est le siège du gouvernement national et le rôle distinctif qui lui échoit. Il ne suffit pas de nous payer les heures de présence; nous devons également obtenir l'argent nécessaire pour les autres éléments comme la capacité de répondre à tout ce qui est inhabituel.

Le sénateur Zimmer : Est-ce que les heures supplémentaires constituent également un problème?

Mme O'Sullivan : M. DiMonte y a fait allusion. Lorsqu'un tel événement a lieu, il faut rassembler les équipes des journées à l'avance. Il y a une limite au nombre de journées de travail d'affilée que nous pouvons demander à un membre de faire — et les quarts de travail sont souvent longs, particulièrement pour les escadrons spécialisés. Si je dois les déployer pendant cinq jours de suite, je peux le faire n'importe quand, et en plus nous avons l'appui de la GRC. Cependant, ces équipes spécialisées, que l'on se dispute souvent, doivent faire beaucoup d'heures. De plus, il faut parfois des années pour les former.

Le sénateur Zimmer : La vraie question est la suivante : Êtes-vous vraiment prêts?

Je vous donnerai un bref exemple. Il y a environ 10 ans, je me trouvais à Cheyenne Mountain aux États-Unis. Les généraux y étaient. C'était environ six mois avant le 11 septembre. La dernière question que nous avons posée aux généraux était de savoir s'ils étaient prêts. Nous leur avons également demandé s'ils savaient où tout se trouvait et où tous les corps étaient enterrés. Ils ont répondu qu'il n'y avait pas de surprise. Puis il y a eu le 11 septembre. J'ai revu un général à Winnipeg six mois plus tard et je lui ai reposé la même question; la réponse a été différente.

Êtes-vous prêts et savez-vous où tout se trouve? Quelle formation fournissez-vous?

Mme O'Sullivan : Peut-être pourrions-nous tous répondre à cette question.

I think we have come a long way. We still have gaps. We know where they are and we continue to work on them. The other question is not only are we ready but how long can we sustain it? That is a bigger question.

We are proud of our CBRNE capacity. It has its own lifetime and it is not lengthy because of the environment in which you work. We still have a tremendous amount of work to do in the different areas identified. Mr. Ash talked about looking at the federal government not only in terms of your strategic approach and mandate but also as a client for the City of Ottawa for some of those very basic needs that the federal government will have.

To touch on the training question, the police force has training days, and I have capacity to do some of that. It is expensive, and to train 1,300 sworn members, we have to pick and choose how to do that or it could take five years to train, depending on the subject.

How are we to train doctors? They have to come in for training on their own time. When you look at other agencies that do not have those built-in training times, how do we engage them?

Mr. Ash: I think Ms. O'Sullivan has summarized this very well. We have done a significant amount of work and we are proud of how far we have come. However, we realize the complexity of the environment in which we work. We know that our capacity is here. However, if a Katrina-type event came to us, would we sail through it? We would have our challenges. We would be dependent upon our partners within and outside the National Capital Region to help us.

Senator Zimmer: When you do your training and testing, do you do actual dry runs where you time responses rather than just do it sitting around the table?

Mr. Ash: For our emergency operation control group, for example, in the past 2.5 years, we have run about 11 tabletop exercises. That is all the department heads and others involved. They are complex in nature and take about a half a day to run through the exercise.

With regard to field-deployment exercises, they take significantly more resources. We have run a couple of those at the airport, Algonquin College and the Central Experimental Farm. The frequency of those is not as much as the tabletop, but we have run them.

Ms. O'Sullivan: Where we would like to see more exercises is in the tri-government approach. We always have our provincial rep, but we would like to engage more at the provincial and federal levels and engage all three levels together. That is where the

Je crois que nous avons fait un bon bout de chemin, même s'il y a encore des lacunes. Nous savons lesquelles elles sont, et nous nous efforçons de les combler. Il ne s'agit pas seulement de savoir si nous sommes prêts, mais aussi de déterminer pendant combien de temps nous pouvons maintenir le cap. C'est une question encore plus importante.

Nous sommes fiers de notre capacité en matière de CBRNE. Elle a sa propre durée de vie, laquelle n'est pas très longue en raison de l'environnement dans lequel nous travaillons. Nous avons encore énormément de travail à accomplir dans les différents domaines que nous avons nommés. M. Ash a également mentionné qu'il faudrait envisager le gouvernement fédéral pas seulement sous l'angle de sa démarche et de son mandat stratégiques, mais également sous celui d'un client de la ville d'Ottawa pour certains de ses besoins de base.

Pour revenir sur la question de la formation, les policiers ont des journées prévues à cette fin. J'ai la capacité nécessaire pour leur en fournir, mais ça coûte cher. De plus, pour former 1 300 membres assermentés, nous devons choisir la bonne façon, car la formation peut durer cinq ans, selon le sujet.

Comment formons-nous des médecins? Ils doivent participer à la formation pendant leur temps personnel. Lorsqu'il s'agit d'organismes qui ne prévoient pas de journées pour la formation, comment pouvons-nous obtenir leur participation?

M. Ash : Je pense que Mme O'Sullivan a très bien résumé la question. Nous avons accompli beaucoup de travail et nous en sommes fiers. Néanmoins, nous sommes conscients de la complexité du contexte dans lequel nous travaillons. Nous savons que c'est là que réside notre capacité. Cependant, si un événement tel que Katrina devait arriver ici, est-ce que nous nous en sortirions? Nous aurions des défis à relever. Nous devrions demander à nos collègues de la région de la capitale nationale et d'ailleurs de nous venir en aide.

Le sénateur Zimmer : Lorsque vous donnez de la formation et faites des essais, est-ce que vous effectuez des répétitions en temps réel ou bien est-ce que vous vous contentez d'être assis autour d'une table?

M. Ash : Pour ce qui est du groupe de contrôle des opérations d'urgence, par exemple, nous avons effectué environ 11 simulations sur maquette au cours des deux ans et demi qui viennent de s'écouler. Tous les chefs et les autres personnes concernées y ont participé. Ces exercices sont de nature complexe et durent environ une demi-journée.

Par contre, les exercices sur le terrain utilisent beaucoup plus de ressources. Nous en avons accompli quelques-uns à l'aéroport, au Collège Algonquin et à la Ferme expérimentale centrale. Nous en effectuons moins souvent que les simulations, mais nous en faisons.

Mme O'Sullivan : Il y a bien un domaine dans lequel nous aimerions qu'il y ait plus d'exercices : c'est dans la participation des trois ordres de gouvernement. Bien sûr, nous avons notre représentant provincial, mais nous souhaiterions obtenir un

communication issue lies and that is where it really comes together. We had that opportunity last Friday.

Some full-scale exercises can take a year in planning because of the safety issues that go with them. We are mandated to have one at the airport every three years over a 24-hour period. These are long in the making. The tabletop exercises give you the chance to have the tough dialogue with your partners.

We were pleasantly surprised by our provincial response to what we thought might be an issue in this tabletop last Friday. We need more of those, where we have the tri-government participation. That is where the rubber will hit the road when it comes to a major emergency.

The Chair: How much have you budgeted for field exercises?

Mr. Ash: The City of Ottawa has implemented an exercise training program and within that there is \$300,000 for curriculum development and exercises. The human resources cost to send staff to those training exercises would be absorbed by the respective agencies, which cost can be significant.

The Chair: We are fans of field exercises. We think that if you do not try to attach the hose to the hydrant, you may have a problem.

Senator Nancy Ruth: Speaking of hydrants, I have one outside my house. Are hydrant fittings and hose fittings standard across Canada?

Rick Larabie, Fire Chief, Ottawa Fire Services, City of Ottawa: I would say no. I believe they vary from province to province. For example, the thread size in Quebec is different than in Ontario, so we have to carry adapters when we respond on the Quebec side.

Senator Nancy Ruth: That would be true for Gatineau coming to Ottawa?

Mr. Larabie: That is correct.

Senator Nancy Ruth: Is there any move to standardize fittings this across the country or with border towns in the United States?

Mr. Larabie: I do not think there is any move afoot to do that. It is done on an as-required basis. In Windsor and across the border in Detroit, where they respond back and forth as required, they would have looked after that. We have already done that in the area surrounding Ottawa-Gatineau. The vehicles that would respond to Gatineau are equipped with the special adapters, so it is not an issue for us.

engagement accru de la part du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des trois ordres de gouvernement ensemble. C'est sur ce plan que se situe le problème de communication et que les activités prennent tout leur sens. Nous avons eu une telle occasion vendredi dernier.

Il peut falloir un an pour planifier certains exercices complets en raison des questions de sécurité qui y sont associées. Nous sommes tenus d'accomplir un exercice complet à l'aéroport tous les trois ans, pendant 24 heures. La préparation dure longtemps. Les simulations, quant à elles, sont l'occasion d'engager un réel dialogue avec les collègues.

Lors de la simulation de vendredi dernier, nous avons été agréablement surpris de la réponse des provinces à ce que nous pensions être un problème. Nous devons accomplir plus d'exercices de ce type, auxquels participent les trois ordres de gouvernement. En effet, c'est sur ce plan que ça passe ou ça casse dans les situations d'urgence.

Le président : De quel budget disposez-vous pour les exercices sur le terrain?

M. Ash : La ville d'Ottawa a implanté un programme de formation dans le cadre duquel 300 000 \$ sont consacrés à l'élaboration de cours et aux exercices. Le coût lié aux ressources humaines qui participent aux exercices de formation est absorbé par les organismes respectifs. Ce coût peut être très élevé.

Le président : Nous sommes de fervents partisans des exercices sur le terrain. Nous pensons que si on n'essaie pas de fixer le tuyau à la borne-fontaine, cela peut causer des problèmes.

Le sénateur Nancy Ruth : À propos de borne-fontaine, j'en ai une devant ma maison. Les raccords des bornes-fontaines et ceux des tuyaux sont-ils les mêmes partout au Canada?

Rick Larabie, chef des pompiers, Services des incendies d'Ottawa, ville d'Ottawa : Je dirais que non. Je crois qu'ils varient d'une province à l'autre. Par exemple, la taille du filet au Québec diffère de celle du filet en Ontario. C'est pourquoi nous devons transporter des adaptateurs lorsque nous répondons à une urgence au Québec.

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce que l'inverse est vrai, c'est-à-dire lorsque des collègues de Gatineau se rendent à Ottawa?

M. Larabie : Oui, tout à fait.

Le sénateur Nancy Ruth : Y a-t-il quelque chose de prévu pour normaliser les raccords dans tout le pays ou avec les villes frontières aux États-Unis?

M. Larabie : Je crois que rien n'est envisagé à cet égard. On y va selon les besoins. À Windsor et de l'autre côté de la frontière à Detroit, où ils se rendent mutuellement des services, ils ont probablement réglé la question. Pour notre part, nous l'avons déjà réglée dans la région d'Ottawa et de Gatineau. Les véhicules qui se rendent à Gatineau sont équipés d'adaptateurs spéciaux. Ce n'est donc pas un problème pour nous.

Senator Nancy Ruth: I wanted to continue on the topic of being able to sustain all this activity for longer than 72 hours.

How would the reservists be used in sustainability, or what else would you do? I do not know much about the reservists. Who are they? Are they ex-fire people?

Mr. Larabie: First, the example of the reservists was to do with the military. We have volunteers. The City of Ottawa has a unique situation among municipalities of this size. We have about 950 uniformed career firefighters and about 425 volunteer firefighters that operate in the rural areas surrounding Ottawa. Therefore, we have a complement of about 1,400 individuals.

Senator Nancy Ruth: Would that be enough to sustain your efforts beyond 72 hours, given burnout, et cetera?

Mr. Larabie: That depends on the training. We have no more ability than anyone else to sustain a certain number of firefighters trained to a very high level to do the CBRNE stuff. We are probably better prepared than any municipality in the country, but at the end of the day sustainability will be an issue for anyone.

Senator Nancy Ruth: Can you tell me about the CBRNE stuff? How is it funded and what do you do? What can I, as a person who lives in Ottawa, expect if we get dumped on with radiological junk?

Ms. O'Sullivan: We talked about sustainability. We do not want to leave you with the impression that we can sustain for 72 hours, because we cannot. Depending on the nature of the threat, the type of material that is used will determine whether and how much we can respond.

We are very aware of the national CBRNE team. We have co-trained with that team. Many of our people, including paramedics and firefighters, have gone to DRES — Defence Research Establishment Suffield — in Alberta to take the live-agent training.

Some of my members are trained in level A for when there is an actual release. It involves a one- or a one-and-a-half-hour pack on the back, and so you can imagine working in that environment with that speciality. We do deploy together, depending on the nature of the threat. If it is criminal in nature, police would deploy with paramedics and firefighters. We do not want to leave the impression that there is huge sustainability around that. There is ability to respond, but the level of the response is limited.

Le sénateur Nancy Ruth : Je souhaite revenir sur la question de savoir si nous sommes en mesure de maintenir toute cette activité pendant plus de 72 heures.

Auriez-vous alors recours à des réservistes, ou bien prendriez-vous d'autres mesures? Je ne sais pas grand-chose au sujet des réservistes. Qui sont-ils? Est-ce que ce sont d'anciens pompiers?

M. Larabie : Tout d'abord, c'est dans l'armée qu'on parle de réservistes. Quant à nous, nous avons des bénévoles. La ville d'Ottawa a une situation tout à fait particulière parmi les municipalités de sa taille. En effet, nous avons quelque 950 pompiers de carrière et environ 425 pompiers bénévoles qui travaillent dans les zones rurales autour d'Ottawa. Donc, notre effectif compte environ 1 400 personnes.

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce que ce serait suffisant pour maintenir vos efforts pendant plus de 72 heures, compte tenu de l'épuisement, « et cetera. »?

M. Larabie : Ça dépend de la formation. Nous ne sommes pas plus capables que quiconque d'assurer la présence d'un certain nombre de pompiers possédant une formation de très haut niveau pour intervenir dans des incidents liés aux CBRNE. Nous sommes probablement mieux préparés que toute autre municipalité au pays, mais au bout du compte, la capacité de maintenir les efforts sera un problème pour tout le monde.

Le sénateur Nancy Ruth : Pouvez-vous me parler des incidents liés aux CBRNE? Comment sont financées les interventions pour ces incidents et que faites-vous? À quoi est-ce que je peux m'attendre comme résidente d'Ottawa si on nous jette des trucs radioactifs sur la tête?

Mme O'Sullivan : Nous avons parlé de la capacité à maintenir les efforts. Nous ne voulons pas vous donner l'impression que nous pouvons maintenir les efforts pendant 72 heures, parce que nous ne le pouvons pas. Selon la nature de la menace, le type de matériel utilisé déterminera si nous pouvons intervenir et dans quelle mesure nous le pouvons.

Nous connaissons très bien l'équipe nationale d'intervention en cas d'actes CBRNE. Nous avons effectué une formation avec elle. Beaucoup de nos intervenants, notamment le personnel paramédical et les pompiers, sont allés au CRDS — Centre de recherche pour la défense Suffield — en Alberta pour suivre la formation avec agents toxiques réels.

Certains des membres de mon équipe sont formés pour le niveau A, soit lorsque des agents toxiques sont libérés. Une telle situation exige de transporter sur son dos une bonbonne assurant la respiration pendant une heure à une heure trente. Vous pouvez donc vous imaginer le travail dans un tel environnement et avec une telle spécialité. Il arrive que nous intervenions ensemble, selon la nature de la menace. S'il s'agissait d'un incident de nature criminelle, la police interviendrait avec le personnel paramédical et les pompiers. Nous ne voulons pas donner l'impression qu'il y a une énorme capacité de maintenir les efforts autour de cela. Nous sommes capables de réagir, mais seulement jusqu'à un certain point.

I will give an example of where the federal government could be helpful, and I know that some of my teammates have the same issue. Some of the equipment we use, such as that which is worn by our members when going into an environment where there is radiation, requires federal licences. We have to go to various agencies for common equipment used to deploy in that scenario.

My members have highlighted that for us. There are significant issues around the use of some of this equipment, and rightfully so. Some of it contains small radiological sources that are governed by safety regulations.

Mr. Larabie: On JEPP funding, the issue we all face is that we have acquired a lot of equipment from that funding as well as from some municipal funding, but we have no capacity whatsoever to replace it from a municipal standpoint, and we are all concerned about that.

Ms. O'Sullivan: We all purchased gas masks together. They are coming to the end of their shelf life and we have no money in our budgets to replace them. That is our capacity. We were lucky to get some initial funding. The canisters that go on the masks have a certain shelf life, but if you open them, the shelf life is significantly reduced. The same is true for gas masks. The initial purchase involved \$400,000 or \$500,000.

Senator Meighen: In 2007, your principal complaint was the slowness of the process in getting approval, or at least an answer. Is that still the case?

Mr. Ash: The Province of Ontario has taken some steps with a web-based application process through which it is possible to track your application. They have made some commitments on turn-around time. The reason for the complaint is that we still have money outstanding from 2002. They are slowly getting caught up, but it is an issue. I feel far more confident than I did even six to eight months ago that the process is getting better. Certainly, rapid turn-around time is beneficial to the municipalities in order that we are not holding the purse.

Ms. O'Sullivan: JEPP was never designed to do what we needed to do, and that is the problem. When 9/11 happened, JEPP was used to fill a gap. It was never intended to do what we need.

I suggest that the federal government revisit that funding formula to appropriately meet the needs of municipalities in terms of facing the complex challenges to which we now must respond.

The Chair: From your perspective, what should that be?

Je vais vous donner un exemple d'une situation où le gouvernement fédéral pourrait nous venir en aide, et je sais que certains de mes collègues ont le même problème. Certaines pièces de l'équipement que nous utilisons, comme celles que portent les membres de nos équipes lorsqu'ils doivent se rendre dans des endroits où il y a des radiations, nécessitent des permis fédéraux. Nous devons faire appel à divers organismes pour obtenir de l'équipement d'usage courant pour intervenir dans un tel scénario.

Les membres de mon équipe nous ont signalé ce problème. Il y a d'importants problèmes en ce qui concerne l'utilisation de certaines de ces pièces d'équipement, ce qui est légitime. Certaines contiennent de petits éléments radiologiques qui sont régis par des règlements sur la sécurité.

M. Larabie : Pour ce qui est du financement du PCPU, le problème auquel nous devons tous faire face est que nous avons acquis beaucoup d'équipement grâce à ce financement ainsi qu'à certains financements municipaux, mais il nous est totalement impossible de le remplacer d'un point de vue municipal, ce qui nous préoccupe tous.

Mme O'Sullivan : Nous avons acheté tous ensemble des masques à gaz. Ils atteindront bientôt la fin de leur durée de vie utile et nous n'avons pas d'argent dans nos budgets pour les remplacer. Notre capacité se résume à ça. Nous avons été chanceux de pouvoir obtenir du financement au départ. Les boîtes filtrantes qui sont placées sur les masques ont une certaine durée de vie utile, mais lorsque vous les ouvrez, elle est réduite de façon considérable. Il en va de même pour les masques à gaz. Les coûts d'achat initiaux étaient de 400 000 \$ ou 500 000 \$.

Le sénateur Meighen : En 2007, vous vous plaigniez principalement de la lenteur du processus pour obtenir une approbation, ou au moins une réponse. Est-ce que c'est toujours le cas?

M. Ash : Les responsables de la province de l'Ontario ont pris quelques mesures. Ils ont notamment mis en place un processus de demande en ligne grâce auquel il est possible de faire le suivi de sa demande. Ils ont pris quelques engagements en ce qui a trait au temps de traitement. La raison de notre plainte, c'est qu'il nous reste toujours de l'argent non utilisé depuis 2002. Ils commencent tranquillement à rattraper leur retard, mais c'est un problème. Je suis à présent beaucoup plus confiant que je ne l'étais il y a seulement six ou huit mois que le processus s'améliore. Il est certain qu'un délai de traitement rapide profite aux municipalités puisque nous ne tenons pas les cordons de la bourse.

Mme O'Sullivan : Le PCPU n'a jamais été conçu pour faire ce que nous devons faire, et c'est là le problème. Lorsque les événements du 11 septembre sont survenus, le PCPU était utilisé pour combler les lacunes. Il n'a jamais été conçu pour faire ce dont nous avons besoin.

Je suggère que le gouvernement fédéral revoie cette formule de financement afin de répondre adéquatement aux besoins des municipalités lorsqu'il s'agit de faire face aux défis complexes que nous devons maintenant relever.

Le président : Selon vous, que devrait être cette formule?

Ms. O'Sullivan: I had the privilege to sit on the committee that examined equipment. If I had \$10 million to buy equipment tomorrow but I did not have a plan, trained people, or the ability to train people to use that equipment, or if I bought inappropriate equipment, then all I would have is \$10 million worth of equipment.

These agreed-upon funding formulas have to meet the needs of communities. We might start one place and attempt to go somewhere else, but we need a framework that addresses equipment and training based on the community's need, personal protection equipment and strategies to deal with the public.

You asked about critical infrastructure. A large portion of our critical infrastructure is held by private industry. We are all looking at enhancing and leveraging our partnerships with private industry. There are companies in Ottawa that deal with radiological matter. It would be opportune to enter into partnerships with them in order for them to assist in a crisis.

The JEPP grant funding was never designed to meet our needs, and it was used pragmatically post-9/11 to get things done.

Senator Nancy Ruth: What are your main concerns about CBRNE capabilities, Mr. Larabie, apart from what has just been said?

Mr. Larabie: I would say that it is an expensive venture to get into. The training aspect is costly and must be ongoing.

We are all concerned about how to sustain the training in the future and how to replace the equipment that has a short life expectancy. Those are the kinds of issues that we discuss. We have the ability to respond but, as Deputy Chief O'Sullivan pointed out, we do not have the ability to sustain an operation for an indefinite period of time.

Ms. O'Sullivan: We had a discussion post-9/11 on how to access pharmaceuticals should there be a release. We made the decision to not rely on the federal government making stock available. Some of the necessary responses must be immediate but it will be too late if they are deployed either in a different city or in part of the city. A decision was made to float \$50,000 worth of pharmaceuticals at the city level so that we would have some treatment capability.

Mr. DiMonte: Following up on that from the medical perspective, we developed such a stockpile, but it will expire shortly and the training for paramedics to maintain their readiness status is extremely difficult and costly. However, as Ms. O'Sullivan said, we have no choice. We had to ensure that we had that capability. As you can read in the description, Ms. O'Sullivan, Mr. Larabie and I all have the specialized

Mme O'Sullivan : J'ai eu le privilège de siéger au comité qui a examiné l'équipement. Si je recevais demain 10 millions de dollars pour acheter de l'équipement, mais que je n'avais pas de plan, de gens formés ou la capacité de former des gens pour utiliser cet équipement, ou si j'achetais de l'équipement inadéquat, en définitive, ce que j'aurais, c'est 10 millions de dollars en équipement.

Ces formules de financement convenues doivent répondre aux besoins des collectivités. Il se peut que nous commençons quelque part et que nous tentions d'aller dans une autre direction, mais nous avons besoin d'un cadre qui orientera les questions d'équipement et de formation en fonction des besoins des collectivités, de l'équipement de protection personnel et des stratégies pour traiter avec le public.

Vous avez parlé des infrastructures essentielles. Une grande partie de nos infrastructures essentielles est gérée par des entreprises privées. Nous cherchons tous à améliorer nos partenariats avec le secteur privé et à en tirer parti. Il y a des entreprises à Ottawa qui s'occupent de radiologie. Il serait opportun d'établir des partenariats avec elles afin qu'elles puissent nous aider en cas de crise.

Le financement et les subventions du PEPU n'ont jamais été conçus pour répondre à nos besoins, et après les événements du 11 septembre, le programme a été utilisé de façon pragmatique pour faire bouger les choses.

Le sénateur Nancy Ruth : Monsieur Larabie, outre ce que nous venons de dire, quelles sont vos principales préoccupations relatives aux capacités en matière de CBRNE?

M. Larabie : Je dirais que c'est une entreprise coûteuse. La formation est dispendieuse et doit être continue.

Nous sommes tous préoccupés par la façon de maintenir la formation dans le futur et de remplacer l'équipement qui a une courte durée de vie utile. Ce sont là les types de problèmes dont nous parlons. Nous avons la capacité de réagir mais, comme l'a souligné le chef adjoint O'Sullivan, nous n'avons pas la capacité d'appuyer une opération pendant une période indéterminée.

Mme O'Sullivan : Après les événements du 11 septembre, nous avons eu une discussion sur la façon d'accéder à des produits pharmaceutiques en cas d'émission d'agents toxiques. Nous avons pris la décision de ne pas nous fier au gouvernement fédéral pour rendre des stocks accessibles. Certaines des interventions nécessaires doivent être immédiates, mais il sera trop tard si elles sont déclenchées dans une autre ville, ou seulement dans une partie de la ville. Nous avons décidé de négocier avec les instances municipales l'achat de produits pharmaceutiques pour un montant de 50 000 \$ afin d'avoir une certaine capacité en matière de traitement.

M. DiMonte : Si l'on continue du point de vue médical, nous avons constitué une telle réserve, mais celle-ci expirera sous peu, et la formation destinée aux membres du personnel paramédical pour qu'ils conservent leur capacité opérationnelle est extrêmement difficile et coûteuse. Toutefois, comme l'a mentionné Mme O'Sullivan, nous n'avons pas le choix. Nous devons nous assurer que nous avons cette capacité. Comme c'est

teams with the equipment required with short half-lives — so the question remains: How do we maintain and grow that capacity — because 72 hours is a finite period of time that we have the capacity to respond, and it depends on the type of release? If there are 200 patients, it is one thing; if it is 50 patients, it is another thing. Both scenarios are dreadful and I hope it never happens. Now that we have it up and running, we need to determine how to maintain it. We must open that dialogue with the federal government. Yes, there is municipal responsibility, but it goes beyond that because of some of the targets here, being the nation's capital. We need that capacity.

Senator Nancy Ruth: If you were to get your masks and containers replaced, what would happen to the old stuff?

Ms. O'Sullivan: Selling equipment that has been deployed is always an issue — because of risk management. I will speak for my organization. If something can be reused, we will reuse it, but it carries a risk. If we are getting rid of it, it is for a reason, possibly because it no longer has a shelf life or because we cannot rely on the equipment in the field. You hate to give another organization something unreliable. We rely on scientists and government agencies to give us guidance on that. For example, are we allowed legally to still use the HI-6 auto-injector, which was developed in Canada and used worldwide? Some equipment is deployed and used in other countries but sometimes not in Canada. Can we use that? The federal government could be helpful in giving us some top research advice, such as CBRN Research and Technology Initiative, CRTI, in terms of helping us to make those decisions. If we make an investment in gas masks, we can only do it once because that is all the money we have for it.

Senator Nancy Ruth: Is Canada or the City of Ottawa or any other city in Canada in the business of dumping stuff you do not want in some other country for a price?

Ms. O'Sullivan: Not that I am aware of.

The Chair: Mr. Larabie, before we leave the subject of sustainability, we have been discussing the matter in terms of hours. Can you discuss it in terms of the numbers of people for CBRNE? Can you cope with 75 or 150 patients? Would you measure it in that way rather than in hours?

Mr. Larabie: Are you asking in terms of how many individuals we have trained?

The Chair: How many people could you process?

Ms. O'Sullivan: Do you mean if the emergency were chemical or biological in nature?

expliqué dans la description, Mme O'Sullivan, M. Larabie et moi disposons tous les trois d'équipes spécialisées qui possèdent l'équipement requis avec une courte demi-vie. La question reste entière : comment pouvons-nous maintenir et améliorer cette capacité — parce que 72 heures est une période limitée dans laquelle nous avons la capacité de réagir, et cela dépend du type d'émission. C'est une chose d'avoir 200 patients, c'en est une autre d'en avoir 50. Les deux scénarios sont horribles, et j'espère qu'ils ne surviendront jamais. Maintenant que nous avons une capacité opérationnelle, nous devons déterminer comment la maintenir. Nous devons ouvrir ce dialogue avec le gouvernement fédéral. S'il est vrai qu'il y a une responsabilité municipale, la question va bien plus loin en raison de certaines cibles qui se trouvent ici du fait que nous sommes la capitale nationale. Nous avons besoin de cette capacité.

Le sénateur Nancy Ruth : Si vous réussissez à faire remplacer vos masques et vos boîtes filtrantes, qu'advient-il du vieux matériel?

Mme O'Sullivan : La vente d'équipement qui a été utilisé est toujours un problème — en raison de la gestion du risque. Je vais parler au nom de mon organisation. Si quelque chose peut être réutilisé, nous le réutiliserons, mais il y a un risque. Si nous nous en débarrassons, ce n'est pas pour rien. C'est peut-être parce que l'objet a atteint la fin de sa durée utile ou parce qu'on ne peut se fier à l'équipement sur le terrain. Vous ne voulez pas donner à une autre organisation quelque chose qui n'est pas fiable. Nous nous fions à des scientifiques et à des organismes gouvernementaux pour nous donner des conseils à ce sujet. Par exemple, est-il toujours légal d'utiliser les auto-injecteurs HI-6, qui ont été conçus au Canada et qui sont utilisés partout dans le monde? Certains types d'équipement sont utilisés dans d'autres pays, mais pas toujours au Canada. Peut-on les utiliser? Le gouvernement fédéral pourrait nous aider en nous donnant quelques conseils découlant d'importantes recherches, comme l'Initiative de recherche et de technologie CBRN (IRTC), afin de nous aider à prendre ces décisions. Si nous investissons dans l'achat de masques à gaz, nous ne pouvons le faire qu'une seule fois parce que c'est tout l'argent dont nous disposons pour cet achat.

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce que le Canada ou la ville d'Ottawa ou toute autre ville au Canada se débarrasse du matériel dont vous ne voulez plus en le revendant à un autre pays?

Mme O'Sullivan : Pas que je sache.

Le président : M. Larabie, avant de mettre de côté le sujet de la capacité de maintenir les efforts, nous en avons discuté en termes d'heures. Pouvez-vous en parler sous l'angle du nombre de personnes pour les interventions CBRNE? Pouvez-vous vous occuper de 75 ou 150 patients? Pouvez-vous mesurer votre capacité sur ce plan plutôt qu'en heures?

M. Larabie : Voulez-vous savoir combien de personnes sont formées?

Le président : Combien de personnes pourriez-vous traiter?

Mme O'Sullivan : Voulez-vous dire en cas d'urgence chimique ou biologique?

Mr. Larabie: I am not sure about that one. I am not sure about the number of people per hour. Do you want to know the number of fire fighters and the number of victims?

The Chair: We want a general understanding. You gave the committee the impression in your answer that you could not sustain your CBRNE response effort for 72 hours and that it would be a number of hours less than that. My question is this: In terms of the number of people being decontaminated, how many could you manage before you exhausted your resources?

Mr. Larabie: I am not sure it could be measured in that way because the individuals that we have trained would be looking at doing other things and not necessarily decontamination only. If we had to focus entirely on decontamination, I suppose it could be sustained for 72 hours.

The makeup of the team is such that it has only so much capacity to do all things — test people, remove people from the hot zone, process people, et cetera. Many small elements are involved, so it is not necessarily a case of using all of the resources for only one element.

The Chair: Thank you.

Senator Tkachuk: I want to spend time on process, so anyone may feel free to answer my question.

At what point do all of the resources become flexible? What kind of disaster has to occur to call forth the police forces of Gatineau and Ottawa? What has to happen to cause that to take effect?

Mr. Larabie: That would be initiated through the City of Ottawa emergency measures unit.

Ms. O'Sullivan: Certainly, that would happen if there were a declaration of emergency. Reciprocal agreements between the fire departments of Gatineau and Ottawa are in place. If it is a large-scale disaster that requires additional resources, the normal protocol followed would be a declaration of emergency and escalation to the province with a request for resources or to our respective neighbouring geographic area to request resources. It depends on the event, but if the event is large-scale, the typical escalation would be declaration and request for additional resources.

Senator Tkachuk: If two big buildings blow up on each side of the river and people are killed, who makes the declaration of emergency?

Mr. Ash: It is a matter of geography. The City of Ottawa Emergency Operations Centre, EOC, would assess its current capacity and capability to manage a particular incident within its geographic space. If we were to exceed our capacity, then we would make that declaration. It would be independent of Gatineau. Certainly, if Gatineau made a request to us that began to squeeze our capacity, then, obviously, that dialogue

M. Larabie : Je n'en suis pas certain. Je ne suis pas certain du nombre de personnes à l'heure. Voulez-vous savoir le nombre de pompiers et le nombre de victimes?

Le président : Nous voulons une idée générale. Dans vos réponses, vous avez donné l'impression au comité que vous ne pouviez soutenir vos efforts d'intervention en cas d'incident CBRNE pendant 72 heures et que la durée réelle serait inférieure. Voici ma question : En ce qui a trait au nombre de personnes à décontaminer, combien de personnes pourriez-vous traiter avant d'épuiser vos ressources?

M. Larabie : Je ne crois pas que l'on puisse le mesurer de cette façon parce que les personnes que nous avons formées auraient autre chose à faire et pas nécessairement seulement de la décontamination. Si nous devons nous concentrer entièrement sur la décontamination, je suppose que nous pourrions soutenir les efforts pendant 72 heures.

La constitution de l'équipe est telle que sa capacité est limitée pour tout faire —évaluer les personnes, retirer les personnes de la zone touchée, traiter les personnes, « et cetera ». Plusieurs petits éléments entrent en jeu. Toutes les ressources ne sont donc pas nécessairement utilisées pour un seul élément.

Le président : Merci.

Le sénateur Tkachuk : Je veux passer du temps sur le processus, vous pouvez donc tous répondre à mes questions si vous le voulez.

Dans quelle situation est-ce que toutes les ressources deviennent flexibles? Quel type de catastrophe doit survenir pour faire appel aux corps policiers de Gatineau et d'Ottawa? Que doit-il arriver pour qu'ils interviennent?

M. Larabie : Ces procédures seraient enclenchées par le service des mesures d'urgence de la ville d'Ottawa.

Mme O'Sullivan : Il est certain qu'on ferait appel à eux si l'état d'urgence était déclaré. Les services d'incendie de Gatineau et d'Ottawa ont établi des ententes réciproques. S'il s'agit d'une catastrophe à grande échelle qui exige des ressources supplémentaires, selon le protocole normal, l'état d'urgence serait déclaré puis une demande pour obtenir des ressources supplémentaires serait présentée à la province ou aux régions géographiques voisines respectives. Ça dépend de l'événement, mais s'il s'agit d'un événement à grande échelle, la déclaration d'état d'urgence et la demande de ressources supplémentaires constituent la procédure habituelle.

Le sénateur Tkachuk : Si deux gros immeubles explosaient de chaque côté de la rivière et que des personnes mourraient, qui déclarerait l'état d'urgence?

M. Ash : C'est une question de géographie. Le Centre des opérations d'urgence de la ville d'Ottawa évaluerait sa capacité à gérer un incident particulier à l'intérieur de son territoire géographique. Si nous devons dépasser notre capacité, nous déclarerions l'état d'urgence. Ces mesures seraient indépendantes de celles prises par Gatineau. Il est certain que si Gatineau nous présentait une demande qui commencerait à bouleverser notre

would have to occur. This goes to the question of provincial jurisdiction, and Gatineau would have to escalate to their provincial body for additional resources.

Senator Tkachuk: Let us say an emergency occurs on each side of the river that entails fire, paramedics and the police. Who would be in charge?

Ms. O'Sullivan: We need to clarify whether a criminal act has occurred.

Senator Tkachuk: We know only that two buildings have exploded and are burning, and people are dying. This is an emergency. Who is in charge?

Mr. Larabie: I should like to clarify one thing.

Senator Tkachuk: There has been a declaration of emergency. I do not know whether it has been declared in Ottawa or in Gatineau or both.

Mr. Larabie: In the event that an explosion occurs on the Gatineau side that involves a building or two, we would respond immediately upon request from the Gatineau fire department. That happens several times each year.

We also respond in terms of automatic or mutual aid arrangements with them when requested for water rescues and hazardous materials calls. If it is not a huge event, we can do that as a matter of protocol.

I wanted to make that point, in the event you were left with the impression that nothing happens.

Senator Tkachuk: Let us go to my hypothetical example of an emergency. There are two explosions — and you do not know whether there has been a terrorist act. People are dying. Natural gas is leaking, and buildings are burning. In other words, a real emergency is unfolding. Who is in charge?

Ms. O'Sullivan: All of our front-line responders would be responding, as they would to emergency and preservation-of-life issues. At the same time, the unified command structures would be mobilizing. There is the incident command system — ICS — in which we are all trained. I know the Province of Ontario has gone to the incident command system.

In the scenario you are describing, our front-line responders would do what they do best; in the meantime, we would mobilize our command structures. Whether or not the City of Ottawa declared an emergency, we would be standing up EOCs. There is one in the City of Ottawa. In this scenario, in terms of the policing community, we would mobilize that framework, which would put all the police agencies together to discuss what immediate information we had, to assess whether we had any early information that would cause us to believe we are dealing with a potential terrorist act. As well, we would mobilize our unified

capacité, ce dialogue devrait avoir lieu. Ça devient une question de compétences provinciales, et Gatineau devrait remonter jusqu'à son administration provinciale pour obtenir des ressources supplémentaires.

Le sénateur Tkachuk : Disons qu'une urgence survient de chaque côté de la rivière, et que cette urgence exige l'intervention des pompiers, du personnel paramédical et de la police. Qui serait en charge?

Mme O'Sullivan : Il faut déterminer s'il y a eu acte criminel.

Le sénateur Tkachuk : Nous savons seulement que deux immeubles ont explosé et qu'ils brûlent, et que des personnes meurent. C'est une urgence. Qui est en charge?

M. Larabie : J'aimerais apporter une précision.

Le sénateur Tkachuk : Il y a eu une déclaration de situation de crise. Je ne sais pas si la situation a été déclarée à Ottawa, à Gatineau ou dans les deux villes.

M. Larabie : Si un ou deux édifices explosaient du côté de Gatineau, nous répondrions immédiatement à la demande du Service des incendies de Gatineau. Nous le faisons plusieurs fois par année.

Nous répondons également à des appels concernant des sauvetages nautiques et des matières dangereuses, à leur demande, en vertu d'ententes d'aide mutuelle ou automatique. S'il ne s'agit pas d'une situation importante, nous pouvons le faire sous forme de protocole.

Je voulais apporter cette précision, au cas où vous aviez l'impression que rien n'arrivait.

Le sénateur Tkachuk : Passons à mon exemple hypothétique de situation de crise. Il y a deux explosions et vous ne savez pas s'il s'agit d'un acte terroriste. Des gens meurent. Il y a des fuites de gaz naturel et des édifices sont en flammes. En d'autres termes, une vraie situation d'urgence se déroule. Qui dirige les opérations?

Mme O'Sullivan : Tous nos intervenants de première ligne répondraient, comme ils le feraient dans des situations de crise et de préservation de la vie. Au même moment, les structures de commandement coordonnées se mobiliseraient. Il y a le Système de commandement des interventions — SCI — pour lequel nous sommes tous formés. Je sais que la Province de l'Ontario a adopté le Système de commandement des interventions.

Dans le scénario que vous décrivez, nos intervenants de première ligne feraient ce qu'ils font de mieux; entre-temps, nous mobiliserions nos structures de commandement. Que la ville d'Ottawa ait déclaré une situation de crise ou non, nous mettrions sur pied des COU. Il y a en un dans la ville d'Ottawa. Dans ce scénario, en ce qui a trait à la communauté policière, nous mobiliserions ce cadre, ce qui permettrait à tous les services de police de se regrouper et de discuter des renseignements concrets que nous avons, pour voir si nous avons reçu des renseignements préliminaires qui nous porteraient à croire que nous faisons face à

investigative teams, to begin to look at the information in that area. Parallel processes would be in play.

From a police perspective, we have unified command structures in which, in the event of a terrorist act, a national counterterrorism plan clearly identifies our roles and responsibilities. There is a provision that will allow us to mobilize with the province.

Having said that, we would also ensure that we had these joint teams together, because Ottawa Fire Services, say, may come up with a piece of information from the scene that will drive an investigation one way. Therefore, we would have those parallel processes. The City of Ottawa or the City of Gatineau will declare an emergency if they feel it is beyond their capacity.

Senator Tkachuk: Is there someone in charge?

Mr. Ash: At the site, there could be a unified standpoint — or you might have a single incident commander, if the situation escalates. That is standard operating procedure. As it escalates, and you mobilize your EOC, at that time, the EOC is there to support the needs of the site. The site is still managing the site. It is the EOC that is managing the remaining geography and supporting the site. I do not know if that clarifies your question or not.

Senator Tkachuk: I still do not know who is in charge. Is one person in charge — such as the mayor, for example? Is there a council? Who deploys the various people? How do you know what to deploy in an emergency?

Mr. Ash: The City of Ottawa emergency plan is very clear, in that the head of our Emergency Operations Centre is the city manager. He chairs that group. His or her role is not to move chess pieces on the site. That is the role of the incident commander for that site.

Senator Tkachuk: Who directs the relationship with the security people in the Parliament buildings — in the Senate and in the House of Commons? We are not sure if they even talk to each other; I do not know if they talk to anybody else. Are they part of your planning?

Ms. O'Sullivan: They are. The RCMP is the federal police agency and as such is the full-time liaison with the Senate security as well as with the House of Commons security.

At a local police service jurisdiction, we work with the RCMP on a regular basis. We meet at various meetings, be it a meeting hosted by CSIS or something other meeting. We keep the lines of communication open. Should there be an incident — and we have done training scenarios in the event that we have to evacuate Parliament Hill. We understand how that would go. If there were

un possible acte terroriste. Nous mobiliserions également nos équipes d'enquête coordonnées, qui commenceraient à évaluer l'information à cet égard. Des processus parallèles seraient en place.

Du point de vue de la police, nous disposons de structures de commandement coordonnées, notamment, dans le cas d'un acte terroriste, d'un plan national de lutte contre le terrorisme où sont précisés nos rôles et nos responsabilités. Il renferme une disposition qui nous permettra de nous mobiliser avec la province.

Cela étant dit, il faudrait également s'assurer de regrouper ces équipes mixtes, parce que le Service des incendies d'Ottawa, par exemple, pourrait obtenir des renseignements sur les lieux qui pousseront l'enquête dans une certaine direction. Par conséquent, ces processus parallèles seraient mis en place. La ville d'Ottawa ou la ville de Gatineau déclareront une situation de crise si elles croient qu'elles n'ont pas les ressources suffisantes pour y faire face.

Le sénateur Tkachuk : Qui dirige les opérations?

M. Ash : Sur place, il pourrait y avoir un point de vue coordonné, ou il pourrait y avoir un seul chef des interventions, si la situation se détériore. C'est la façon habituelle de procéder. Au fur et à mesure que la situation se détériore, vous mobilisez votre COU et à ce moment-là le COU sert à soutenir les besoins sur place. Le chef sur place gère toujours les lieux. C'est le COU qui gère le reste du territoire et qui apporte un soutien sur les lieux. Je ne sais pas si ça répond à votre question.

Le sénateur Tkachuk : Je ne sais toujours pas qui dirige les opérations. Est-ce une seule personne, comme le maire, par exemple? Y a-t-il un conseil? Qui affecte les différentes personnes? Comment savez-vous ce qu'il faut mettre en place en cas d'urgence?

M. Ash : Le plan d'urgence de la ville d'Ottawa est très clair, c'est-à-dire que le dirigeant de notre centre des opérations d'urgence est le directeur municipal. Il préside ce groupe. Son rôle n'est pas de prendre des décisions sur les lieux. C'est le rôle du chef des interventions responsable des lieux.

Le sénateur Tkachuk : Qui assure les rapports avec les personnes responsables de la sécurité dans les édifices du Parlement, c'est-à-dire au Sénat et à la Chambre des communes? Nous ne sommes même pas certains qu'elles se parlent. Je ne sais pas si elles parlent à d'autres personnes. Font-elles partie de votre planification?

Mme O'Sullivan : Oui. La GRC est le service de police fédéral et à ce titre, elle assure la liaison en tout temps avec les services de sécurité du Sénat et les services de sécurité de la Chambre des communes.

Au niveau du service de police local, nous travaillons régulièrement avec la GRC. Nous nous rencontrons à différentes réunions, que ce soit à une réunion présidée par le SCRS ou autre. Nous maintenons en tout temps la communication avec la GRC. En cas d'intervention — et nous avons fait des exercices de simulation au cas où nous devions

a fire threat on Parliament Hill, whether criminal or not, it will be Ottawa Fire Services working with Senate and/or House of Commons security and the RCMP.

To answer the question of who is in charge, it depends on the nature of the incident. Early on, when we do not know what we are dealing with, there will be a unified command structure. We all have senior incident commanders who train together on a regular basis. Therefore, there would be an Ottawa incident commander working with an RCMP incident commander. Ottawa Police would also have people in the City of Ottawa EOC, as well as over at the divisional emergency operations centre with the RCMP, which is connected to the national operation centre, a 24/7 entity.

When a scenario of the kind you described happens, we need to ensure that we have the best information possible upon which to make decisions about how to deploy assets. If two buildings fall down on both sides of the river, I want to know what will come next. We need that intelligence piece as well.

Senator Tkachuk: The unexpected occurred on September 11, 2001. The generals were probably prepared, but perhaps they were prepared for planes coming from elsewhere, not domestic planes full of people aimed at their buildings. That was quite a surprise.

How much time do you spend discussing the unexpected? How often do you meet? Do you think about that? If something like 9/11 happened again, it would not be what we expect but something we would not expect. I do not know how terrorists think, though somebody must.

Ms. O'Sullivan: Although we work a lot at the local level, we are also plugged in at the national and international levels and are looking to our partners who have experience in various areas. For example, we work with the U.K. and examine their lessons learned. As recently as today, we were talking about an initiative in the U.K. that deals with how they train people who run shopping malls, pubs and bars. Much of that is built out of Operation Rainbow in the U.K.

To mobilize and prepare for the unexpected we build off basic emergency measures. We are uncertain as to where something may come from, but we are looking to our intelligence community and to our partners nationally and internationally to constantly communicate with and learn from. There are formal networks that exist at the international level — and the RCMP is a large

évacuer la Colline du Parlement. Nous comprenons ce qui se produirait. Si un incendie menaçait la Colline du Parlement, qu'il soit de nature criminelle ou non, ce sont le Service des incendies d'Ottawa en collaboration avec les services de sécurité du Sénat ou de la Chambre des communes ainsi que la GRC qui interviendraient.

Pour répondre à la question de savoir qui dirige les opérations, cela dépend de la nature de la situation. Au début, comme nous ne saurons pas à quoi nous faisons face, il y aura une structure de commandement coordonnée. Nous comptons tous des chefs principaux des interventions qui s'entraînent ensemble régulièrement. Donc, un chef des interventions d'Ottawa collaborerait avec un chef des interventions de la GRC. Des agents du Service de police d'Ottawa feraient également partie du COU de la ville d'Ottawa, ainsi que du centre des opérations d'urgence de la division avec la GRC, qui est relié au centre national des opérations, en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Lorsqu'un scénario comme celui que vous avez décrit se produit, nous devons nous assurer que nous disposons des meilleurs renseignements possibles à partir desquels nous pouvons prendre des décisions sur la façon d'affecter les ressources. Si deux édifices s'écroulent de chaque côté de la rivière, je veux savoir ce qui arrivera par la suite. Nous avons également besoin de ce renseignement.

Le sénateur Tkachuk : L'inattendu s'est produit le 11 septembre 2001. Les généraux étaient probablement préparés, mais peut-être qu'ils étaient préparés à des avions qui viendraient d'ailleurs, et non à des avions de leur propre pays, remplis de gens, qui se dirigeaient vers leurs édifices. La surprise a été grande.

Combien de temps passez-vous à discuter de l'inattendu? À quelle fréquence vous rencontrez-vous? Réfléchissez-vous à la question? Si une tragédie comme celle du 11 septembre se produisait de nouveau, ce ne serait pas ce à quoi nous nous attendons, mais bien quelque chose d'inattendu. Je ne sais pas de quelle façon les terroristes réfléchissent, mais quelqu'un doit le savoir.

Mme O'Sullivan : Même si nous travaillons beaucoup au niveau local, nous savons ce qui se passe aux niveaux national et international et nous comptons sur nos partenaires qui possèdent de l'expérience dans divers domaines. Par exemple, nous travaillons avec nos homologues du Royaume-Uni et nous étudions les leçons qu'ils ont tirées. Pas plus tard qu'aujourd'hui, nous avons parlé d'une initiative au Royaume-Uni qui concerne la façon dont ils forment les personnes qui dirigent des centres commerciaux, des pubs et des bars. L'initiative découle en grande partie de l'opération Rainbow au Royaume-Uni.

Pour nous préparer à l'inattendu et nous mobiliser, nous mettons sur pied des mesures d'urgence élémentaires. Nous ne savons pas d'où peut arriver le danger, mais nous comptons sur notre collectivité du renseignement et sur nos partenaires à l'échelle nationale et internationale, avec qui nous sommes en constante communication et de qui nous tirons des leçons. Des

player in that. It includes a number of municipal police agencies, as well, in terms of what threats are out there. We rely on our intelligence agency, CSIS, to give us guidance in terms of threats.

This framework that we talk about is intended to do a little of what you are describing, which is to determine how we, in high-threat environments when we have highly sensitive information, give some heads-up to our partners in a way that allows us to have a common threat-level understanding. If I were to say that a threat level is at medium, my partners would know what that means. We have aligned that at the municipal, provincial and the federal levels, to establish a common understanding. We rely on the federal government to give us the threat level on cyber-security and terrorism.

Something called war-gaming is used to look at the unexpected. I know through the city emergency measures planning via formal tabletop scenarios that Mr. Ash and the team have challenged us with multiple simultaneous incidents. On a regular basis, we look at opportunities to train, work out how we will respond, look at continuing to develop that and think of what else could come at us.

Senator Tkachuk: I have one more question. It is primarily directed to Mr. Ash.

We were talking about the costs of a president or a head of state coming in and that there are costs to the City of Ottawa in providing services. I have some sympathy for that. However, I am wondering whether the City of Ottawa factors in the revenue and benefits it gets because the federal government is located in the city?

When I stay in a hotel, I pay a 5 per cent marketing fee on every stay here. There are 400 members of Parliament who pop in here and stay at hotels. Then there are all the lobbyists, agricultural people — all these people flying into Ottawa. There must be a tremendous amount of revenue — outside of all the employees that are paying property taxes on nice big houses because they make a lot of money — in the City of Ottawa.

Does any of that factor into the fact that there is a certain benefit to being a capital? A lot of cities in Canada would exchange hosting a president once in a while if they got to be the capital. They would probably love that; there would be no problem with doing that at all.

Mr. Ash: We do not do an apples-to-apples comparison. That is difficult to do. Why are people brought in — is it for a specific reason? When an individual checks in at a hotel, it is not as though anyone asks why he or she is here, so it is difficult to know that.

réseaux officiels existent au plan international, et la GRC en est un acteur important. Ils englobent divers services de police municipaux, aussi, quant aux menaces qui existent. Nous comptons sur notre service du renseignement, le SCRS, pour nous donner des avis concernant les menaces.

Ce cadre dont nous parlons vise à faire un peu ce que vous décrivez, c'est-à-dire déterminer comment nous, dans des situations où la menace est élevée et où nous disposons de renseignements de nature hautement délicate, avertissons nos partenaires de manière à ce que nous ayons une compréhension commune du niveau de la menace. Si je devais dire qu'un niveau de menace est modéré, mes partenaires sauraient ce que cela signifie. Nous avons harmonisé les niveaux de menace sur les plans municipal, provincial et fédéral, afin d'établir une compréhension commune. Nous comptons sur le gouvernement fédéral pour nous donner le niveau de menace concernant la cybersécurité et le terrorisme.

Un outil appelé jeu de guerre est utilisé pour étudier l'inattendu. Je sais que M. Ash et son équipe nous ont mis au défi de réagir à de multiples situations simultanées, dans le cadre de la planification des mesures d'urgence de la ville et de scénarios sur maquette en bonne et due forme. Régulièrement, nous considérons les occasions de nous entraîner, nous trouvons des façons de répondre, nous évaluons la possibilité de continuer à nous perfectionner et nous pensons à ce qui pourrait nous arriver d'autre.

Le sénateur Tkachuk : J'ai une autre question. Elle s'adresse principalement à M. Ash.

Nous avons parlé des coûts liés à la visite d'un président ou d'un chef d'État et des frais encourus par la ville d'Ottawa pour fournir des services. Je comprends la situation. Toutefois, je me demande si la ville d'Ottawa tient compte des revenus et des avantages qu'elle retire du fait que le gouvernement fédéral y est situé.

Quand je loge à l'hôtel, je paie des frais de marketing de 5 p. 100 chaque fois. Il y a 400 députés qui viennent ici et qui logent à l'hôtel. Il y a également tous les lobbyistes, les représentants du milieu agricole, tous ces gens arrivent à Ottawa par avion. Les revenus doivent être considérables pour la ville d'Ottawa, sans compter tous les employés qui paient de l'impôt foncier sur de belles grosses maisons, parce qu'ils gagnent beaucoup d'argent.

Est-ce que cela est pris en compte dans le fait qu'il y a un certain avantage à être une capitale? De nombreuses villes au Canada accepteraient de recevoir un président de temps en temps si elles avaient la chance d'être la capitale. Elles aimeraient très probablement cela; elles n'y verraient aucun problème.

M. Ash : Nous ne comparons pas des pommes avec des pommes. C'est difficile à faire. Pourquoi les gens viennent-ils ici? Est-ce pour une raison précise? Quand une personne s'enregistre à l'hôtel, on ne lui demande pas pourquoi elle est ici, alors il est difficile de connaître la raison de sa visite.

However, there is a clear understanding that there is a benefit to the municipality from a tax on tourism. What we are saying is that we need to sit down and look at the level of service expectation the federal government requires with regard to these special events, or even just regular events. One of the analogies that I like to use — excuse me if I go on a bit here —

Senator Tkachuk: Please do. I am done.

Mr. Ash: What would happen if there were a dirty bomb-type of incident that involved the Hill? Is there an expectation that members of Parliament — the Senate and what have you — will receive preferential treatment with regard to decontamination?

Senator Nancy Ruth: Are you asking us?

Senator Tkachuk: I have no idea.

Mr. Ash: I have no idea myself, but I have asked some people within the federal government and there is an assumption that there would be. If there are hundreds of people that require decontamination, is there an expectation of service?

We say, let us sit down and talk about what that expectation. Let us throw the cards on the table to say, “This is what it costs us to provide this level of service.” Perhaps there is a formula or some way we can equate added benefit to the city. We want to have that dialogue. We want to be frank and candid, throw the cards on the table and say this is where we are at, so we can close the gaps if necessary.

Senator Tkachuk: Are you pushing for that dialogue now?

Mr. Ash: Yes.

Senator Tkachuk: Are they being helpful or are they stalling you? What is happening? Maybe we can help you.

Mr. Ash: It was challenging for me, because I spent probably two years trying to find the right person to talk to.

Senator Nancy Ruth: We have the same problem.

Mr. Ash: I say that with some understanding of the complexity because there is each individual department. My issues are about the government and not individual departments. Whether it is a municipal pipe that comes into the various buildings, I need to know about the dependency on the water, because we are responsible for that. If we do not have that dialogue holistically, as the federal government to the City of Ottawa, it will be difficult for us to prioritize critical infrastructure and all those kinds of things.

Coming back to your question, we understand clearly that there is a benefit. However, we want to ensure that we are both talking about apples and apples and that there is a clear expectation of what service will be provided and the cost for that service.

Cependant, il ne fait aucun doute que la municipalité retire un avantage de la taxe sur le tourisme. Ce que nous disons, c'est qu'il faut examiner le niveau de service requis par le gouvernement fédéral dans le cadre de ces événements spéciaux, ou même d'événements ordinaires. L'une des analogies que j'aime faire — pardonnez-moi si je poursuis un peu —

Le sénateur Tkachuk : Allez-y. J'ai terminé.

M. Ash : Qu'arriverait-il s'il y avait une situation d'urgence causée par une bombe sale qui toucherait la Colline? S'attend-on à ce que les députés, les membres du Sénat, « et cetera », bénéficient d'un traitement de faveur pour ce qui est de la décontamination?

Le sénateur Nancy Ruth : Nous posez-vous la question?

Le sénateur Tkachuk : Je n'en ai aucune idée.

M. Ash : Je n'en ai aucune idée moi-même, mais j'ai posé la question à certaines personnes au gouvernement fédéral et on présume que ce serait le cas. Si des centaines de personnes ont besoin d'être décontaminées, vous attendez-vous à recevoir des services?

Ce que nous disons, c'est qu'il faudrait parler de ces attentes. Mettons cartes sur table et disons ce qu'il nous en coûte pour fournir ce niveau de service. Peut-être y a-t-il une formule ou une façon pour calculer l'avantage ajouté pour la ville. Nous voulons tenir cette discussion. Nous voulons être francs et honnêtes, mettre cartes sur table et dire où nous en sommes afin de combler les lacunes si nécessaire.

Le sénateur Tkachuk : Prônez-vous la tenue de cette discussion maintenant?

M. Ash : Oui.

Le sénateur Tkachuk : Est-ce qu'ils vous aident ou ils vous bloquent? Qu'est-ce qui arrive? Peut-être pouvons-nous vous aider.

M. Ash : Le défi était grand pour moi, parce que j'ai essayé pendant deux ans de trouver la bonne personne à qui parler.

Le sénateur Nancy Ruth : Nous avons le même problème.

M. Ash : Je dis cela avec une certaine compréhension de la complexité parce qu'il y a aussi chacun des ministères. Mes questions concernent le gouvernement et non les ministères individuellement. Si on parle d'une conduite d'eau municipale qui alimente les divers édifices, j'ai besoin de connaître la dépendance à l'égard de l'eau, parce que nous en sommes responsables. Si nous ne tenons pas cette discussion globalement, entre le gouvernement fédéral et la ville d'Ottawa, il nous sera difficile d'établir les priorités concernant l'infrastructure essentielle et toutes les autres choses du genre.

Pour en revenir à votre question, nous comprenons clairement qu'il y a un avantage. Toutefois, nous devons nous assurer que nous parlons tous deux de la même chose et que nous avons une bonne idée du service qui sera fourni et de ce qu'il en coûtera.

The Chair: For the record, I want to clarify that Senator Tkachuk is from Saskatchewan and I am a taxpayer in Ottawa.

Mr. Ash: Senator Tkachuk, I am originally from Saskatchewan too, but I am a taxpayer in Ottawa now.

Senator Tkachuk: I would love to have the capital in Saskatoon. You can bring in a president every year.

The Chair: What support does the City of Ottawa provide to smaller communities outside of the boundaries? Do you have obligations to provide support or do you do it on a voluntary basis?

Mr. DiMonte: In each area, the jurisdiction is different. For the paramedic service, in Ontario we have an assumption of seamless ambulance service. It is a provincial act. If our colleagues in Prescott-Russell require assistance, I send the closest vehicles. It is the same situation as Mr. Larabie.

In Ottawa, we have CBRNE capacity; we have tactical medic capacity. We have those speciality teams that my colleagues do not have. If they have that type of event, we will respond and support them. It is obliged and mandatory.

It is the same with our colleagues in Quebec. We have arrangements with them and we cross over the bridge whenever they need our assistance. We would provide the specialties there as well. That is mandatory and it is required as part of our responsibilities as the nation's capital and the largest city in the area. I think it is different in each of the services.

Ms. O'Sullivan: From the police perspective, we have specialist squads that are gone if required in an emergency, be it explosives or any of those assets we can help out with. One of the issues we face is cross-border issues.

The Canadian Association of Chiefs of Police has been trying for many years. There is an agreement on a national framework and we are trying to have the ability that, in an emergency, we can mobilize our officers in full capacity in the other provinces. We do it right now by signing memorandums of understanding and we have had the support of the Quebec and Ontario governments. However, that is something we are looking for on a national level — that police officers can go in in emergencies with the full protections that come with that.

I am not naive; there are huge administrative and indemnification issues that come with that. Four provinces have now done it, and it is something we are working towards. However, right now that is one of the issues — that is, that to deploy a police officer in another province, unless they have special constables or supernumerary status, would be a problem.

Le président : Pour les besoins du compte rendu, permettez-moi de préciser que le sénateur Tkachuk vient de la Saskatchewan et que je suis un contribuable d'Ottawa.

M. Ash : Sénateur Tkachuk, je suis également originaire de la Saskatchewan, mais j'habite maintenant à Ottawa.

Le sénateur Tkachuk : Je serais enchanté que Saskatoon soit la capitale. Vous pourriez inviter un président tous les ans.

Le président : Quels services la ville d'Ottawa fournit-elle aux petites agglomérations qui s'étendent à l'extérieur de ses limites? Avez-vous l'obligation de fournir des services ou le faites-vous de votre plein gré?

M. DiMonte : Les champs de responsabilité varient en fonction de la région. Dans le cas des services paramédicaux, on tient pour acquis, en Ontario, que le service ambulancier est intégré. C'est une loi provinciale. Si nos collègues dans Prescott-Russell ont besoin d'aide, j'envoie les véhicules les plus proches. La situation est la même que celle décrite par M. Larabie.

À Ottawa, nous avons des ressources CBRNE; nous avons des équipes d'intervention tactique en soins infirmiers. Nous avons ces équipes spécialisées qui font défaut à mes collègues. Si ce genre de situation se présente, nous intervenons et nous leur portons assistance. C'est une obligation dont nous ne pouvons nous soustraire.

C'est la même chose en ce qui concerne nos collègues du Québec. Nous avons conclu des ententes avec eux et nous traversons la rivière chaque fois qu'on a besoin de nous. Nous leur offrons les mêmes services spécialisés. C'est là une obligation qui découle de nos responsabilités en tant que capitale nationale et que ville la plus importante dans la région. Je crois que la situation varie en fonction de chacun des services.

Mme O'Sullivan : Pour ce qui est de la police, nous avons des escouades spécialisées et prêtes à intervenir en cas d'urgence, qu'il s'agisse d'une alerte à la bombe ou d'apporter une aide à la protection de biens quels qu'ils soient. L'un des problèmes auquel nous nous heurtons est celui des frontières.

L'Association canadienne des chefs de police y travaille depuis de nombreuses années. Tous s'entendent sur la nécessité d'un cadre national et nous aimerions, en cas d'urgence, pouvoir mobiliser l'ensemble de nos agents dans les autres provinces. C'est ce que nous faisons actuellement en signant des protocoles d'entente, et nous avons l'appui des gouvernements du Québec et de l'Ontario. Toutefois, c'est un objectif que nous poursuivons à l'échelle nationale — à savoir que les agents de police puissent intervenir en cas d'urgence en bénéficiant de l'entière protection que cela suppose.

Mais je ne suis pas naïve; cela s'accompagne également d'énormes problèmes sur le plan de l'administration et de l'indemnisation. Quatre provinces l'ont fait jusqu'à maintenant, et c'est un objectif que nous poursuivons. Mais pour l'instant, c'est l'un des obstacles à surmonter — à savoir que le fait de déployer un agent de police dans une autre province poserait un problème, à moins qu'il ne s'agisse d'un agent spécial ou d'un agent ayant le statut de surnuméraire.

The Chair: I have a question regarding Health Canada's national emergency stockpile system. Are you aware of the system?

Mr. DiMonte: Yes, I am.

The Chair: Are you aware of where the stockpiles are in the Ottawa region?

Mr. DiMonte: Specifically, I do not know, but I know my staff does.

The Chair: Are you aware of what is in each cache?

Mr. DiMonte: Yes; we have that listing. Actually, we have been working with Health Canada on a couple of other issues and we are revamping that. The national health emergency response teams were involved with that, too.

The Chair: Have you been consulted on what should be in the caches in future?

Mr. DiMonte: I think «consulted» is perhaps a big word. There is a recognition right now concerning what we use in pre-hospital medicine today and what are in the caches may have been there for many years, some dating back to the Korean War.

The Chair: Some of it dates back to about 1945.

Mr. DiMonte: Absolutely. That being said, some of that equipment still can be used today. Medicine is medicine and physiology has not changed since 1955, but there are things we are attempting to harmonize. We are working with our federal partners to try to make that more proactive and seamless.

The Chair: However, you have not been consulted on what should be in the caches in the future, is that correct?

Mr. DiMonte: Not right now, no.

Senator Meighen: I am surprised, if not relieved, to know that medicines do not have a best-before date. We will hope for the best on that one. At least you know where the emergency caches are. When we heard first about these things, it turned out no one knew where the caches were — except someone who perhaps knew so in 1945 and was not around to tell anyone else, but that is another story.

I have a question analogous to the chair's question about what has changed for you since Canada Command was stood up in relation to your interoperability with the Armed Forces. What has changed, if anything, since the enactment of the Emergency Management Act, which goes back to June 2007? It has only been in force for a few months. Has anything changed?

Le président : J'ai une question concernant la Réserve nationale de secours de Santé Canada. Connaissez-vous le système?

M. DiMonte : Oui, je le connais.

Le président : Savez-vous où se trouvent les dépôts dans la région d'Ottawa?

M. DiMonte : Je ne le sais pas précisément, mais mon personnel, lui, le sait.

Le président : Savez-vous ce qui se trouve dans chacun de ces dépôts?

M. DiMonte : Oui, nous avons de telles listes. En fait, nous avons travaillé avec Santé Canada dans une couple de dossiers et nous sommes à réorganiser tout cela. Les équipes nationales d'intervention d'urgence en matière de soins de santé ont également eu leur mot à dire dans le processus.

Le président : Vous a-t-on consultés quant aux fournitures qui devraient être conservées dans ces dépôts à l'avenir?

M. DiMonte : Disons que « consultés » est peut-être un bien grand mot. À l'heure actuelle, les fournitures médicales servant aux soins pré-hospitaliers sont bien connues, et celles qui sont conservées dans les dépôts s'y trouvent depuis de nombreuses années, parfois même depuis la guerre de Corée.

Le président : Certaines de ces fournitures remontent même aux alentours de 1945.

M. DiMonte : Tout à fait. Cela étant dit, une partie de ce matériel peut encore être utilisée aujourd'hui. Les médicaments restent des médicaments et la physiologie n'a pas changé depuis 1955, mais il y a des choses que nous essayons d'harmoniser. Nous travaillons de concert avec nos partenaires fédéraux pour essayer de rendre le processus plus proactif et homogène.

Le président : Cependant, vous n'avez pas été consultés quant au matériel qui devrait se trouver dans les dépôts à l'avenir, n'est-ce pas?

M. DiMonte : Pas pour le moment, non.

Le sénateur Meighen : À défaut d'être soulagé, je suis étonné d'apprendre que les médicaments ne comportent pas de date de péremption. Il ne nous reste plus qu'à nous croiser les doigts et à espérer. Au moins, vous savez où se trouvent les dépôts de secours. Quand nous en avons entendu parler pour la première fois, il s'est avéré que personne ne savait où se trouvaient les dépôts — sauf peut être quelqu'un, en 1945, qui n'est plus là pour le dire à quiconque, mais ça, c'est une autre histoire.

J'ai une question semblable à celle que vous posait le président à propos de ce qui a changé pour vous depuis la création du Commandement Canada, en ce qui a trait à votre interoperabilité avec les Forces armées. Qu'est-ce qui a changé, le cas échéant, depuis l'adoption de la Loi sur la gestion des urgences, qui remonte à juin 2007? La loi n'est en vigueur que depuis quelques mois. Y a-t-il quelque chose qui a changé?

Mr. DiMonte: I will let my colleague, Mr. Ash, address that. However, I want to clarify that, while the medicines have evolved and they do have a best-before date, there is other equipment in there to which I was referring.

Senator Meighen: I was teasing you, I must confess.

Mr. Ash: After the changes in the act, there has been no real impact at a municipal level. There may be provincial and federal impacts, but at the provincial level, our overriding emergency management legislation is provincial.

Senator Meighen: Do you expect anything to happen because of it? Do you foresee any impact? Would you like to see any impact or do you want to hang around and wait until we speak to the assistant deputy minister on that?

Mr. Ash: My understanding of the changes is that they are broad and strategic in nature. I do not foresee any operation or tactical impact at the municipal level, as they are more federal and provincial. I cannot comment with regard to my knowledge set, but my counterparts may have something to add.

Ms. O'Sullivan: I do not pretend to be an expert in this area, but I have had the privilege of listening to Mr. Young on many occasions.

One issue that always comes up, and it came up with regard to SARS, is how to force people to quarantine. I am sure people believe there is a police agency that can mobilize in a situation where the issue of contamination is huge and can meet that need. I remember Mr. Young saying that we found that one of the biggest areas was people who volunteered to stay home if we could cover their cost, because some people have to put food on the table. That was an issue he raised. He also spoke about finding contamination from people going to the video store to get videos because they were staying at home. That became a source.

Legislation is usually an animal that takes a long time to change; regulations are simpler. Sometimes it is about taking those lessons learned and communicating change to the public. I am not an expert on that. I know the legislation looked at some of those issues and challenges. We are all preparing for pandemic, yet many things we look at are human resource issues. It might include running a daycare so that our members have the confidence that they can come to work. It might be different avenues that we can take of those lessons learned that will get us the most effective results. I cannot add any more to the legislative piece but there has been a real opportunity in this country to learn from that and to listen to people who sometimes have interesting ideas about where we need to be looking.

M. DiMonte : Je laisserai mon collègue, M. Ash, répondre à cette question. Toutefois, permettez-moi de préciser que, bien que les médicaments aient évolué et qu'ils comportent effectivement une date de péremption, je faisais allusion à d'autres fournitures.

Le sénateur Meighen : Je dois avouer que j'ai voulu vous taquiner.

M. Ash : Après que la loi ait été modifiée, il n'y a pas eu de véritables répercussions au niveau municipal. Il pourrait y avoir des répercussions au niveau du gouvernement fédéral et des provinces, mais à ce niveau, la législation prépondérante en matière de gestion des urgences demeure celle des provinces.

Le sénateur Meighen : Vous attendez-vous à ce qu'il se passe quelque chose? Prévoyez-vous des répercussions? Souhaitez-vous voir des répercussions, ou préférez-vous rester dans les parages et attendre que nous en parlions au sous-ministre adjoint?

M. Ash : Ce que je comprends des changements survenus, c'est qu'ils sont de portée générale et de nature stratégique. Je ne prévois aucune opération ou réaction de nature tactique au niveau municipal, puisque la question relève davantage du gouvernement fédéral et des provinces. Je ne peux élaborer davantage, compte tenu de ma connaissance du sujet, mais il est possible que mes homologues aient quelque chose à ajouter.

Mme O'Sullivan : Je ne prétends pas être une experte dans ce domaine, mais j'ai eu le privilège, à maintes reprises, d'entendre ce qu'avait à dire M. Young à ce sujet.

Une question qui revient sans cesse — et on l'a vu dans le cas du SRAS — c'est de savoir comment faire pour forcer des gens à se placer en quarantaine. Je suis sûre que les gens croient qu'il existe un service de police que l'on peut mobiliser en cas de risque de contamination à grande échelle pour faire face à la situation. Je me souviens que M. Young a dit que l'une des questions les plus importantes était celle des gens prêts à rester chez eux si nous pouvions subvenir à leurs besoins essentiels, parce qu'il faut bien que les gens aient quelque chose à manger. C'est un des aspects de la question qu'il soulevait. Il parlait également des gens qui, ayant décidé de rester à la maison, vont chercher des films au magasin vidéo du coin, de sorte que celui-ci devient un nouveau foyer de contamination.

Les lois sont des ensembles de règles qui mettent habituellement beaucoup de temps à changer; les règlements sont plus simples. Il s'agit parfois de prendre acte des leçons à tirer et de communiquer au public les changements qui sont apportés. Je ne suis pas une experte en la matière. Mais je sais que le législateur s'est penché sur certaines de ces questions et difficultés. Nous nous préparons tous à la pandémie; pourtant, bon nombre de ces problèmes concernent les ressources humaines. Il pourrait s'agir, par exemple, de mettre sur pied un service de garde afin que nos membres soient confiants de pouvoir se présenter au travail. Ce pourrait être également d'autres mesures découlant de ces leçons à tirer qui s'avèrent les plus profitables. Je n'ai plus rien à ajouter en ce qui a trait à la législation, mais nous avons vraiment eu, dans ce pays, la possibilité d'en tirer des leçons et d'écouter ce qu'ont à dire des gens qui ont parfois des idées intéressantes quant à l'orientation que nous devrions donner à notre réflexion.

[Translation]

Senator Nolin: Ms. O'Sullivan started to give me an answer; I will continue in this vein.

You mentioned human relations and human resources. I would like to know whether in your preparation plans and exercises, you evaluate the psychology of the individuals to whom you entrust these daunting tasks, such as overseeing emergency measures. I find that a very important aspect. It is easy to plan emergency situations on paper, but when they actually occur, human psychology takes over.

You may tell me that all your police officers are prepared for emergency situations, but I have my doubts. I think that some people are more capable than others of remaining calm and coping with situations where staying calm is important, whereas other people lose their cool. Do you conduct this type of evaluation?

[English]

Ms. O'Sullivan: From a police perspective, you are absolutely correct. There are some people who can handle incident command and are competent to do it. We need to train and support those people. There are some people in organizations who do not have that area of expertise. When we ask people to do those functions, we ensure we are picking the right people to do them. We are supporting them. There are, in many cases, as you rightly identified, many life-threatening decisions that they will have to make. The best thing we can do for the people we ask to make those decisions is to arm them with information, training and an opportunity to learn from so that when they have to make those difficult decisions they make them based on those criteria, and that we give them that framework of decision making as well.

A wise person said this: At the end of the day, if an emergency happens, did you have a plan and did you practise the plan?

[Translation]

Senator Nolin: I am sorry to interrupt you, but I think evaluation is important. You can educate someone, give him or her information, but does that mean that this person will be capable of managing an emergency situation, that is my question. Do you feel that your staff is psychologically capable of overseeing such situations? It is not just a question of training. Can your employees take the pressure?

[English]

Ms. O'Sullivan: We do not in my service — and I can only speak about that — in terms of the commanders that we have. We do have incident command training. They are evaluated on the training portion. If there were significant issues, they would not be recommended to continue in the program. There is a national

[Français]

Le sénateur Nolin : Mme O'Sullivan a commencé à me donner une réponse; je poursuivrai dans cette veine.

Vous avez parlé de relations humaines et de ressources humaines. Je voudrais savoir si dans vos plans de préparation et vos exercices, vous évaluez la psychologie des individus à qui vous allez confier des tâches énormes comme gérer les mesures d'urgence. Cela m'apparaît une dimension très importante. On peut planifier des situations d'urgence dans des livres, mais lorsqu'elles se présentent, la psychologie humaine l'emporte.

Vous allez peut-être me dire que tous vos policiers sont prêts à faire face à des situations d'urgence; permettez-moi d'en douter. Je pense que certaines personnes ont plus que d'autres la capacité d'être calmes et de faire face à une situation où l'on doit justement avoir la maîtrise du calme, pendant que tous les autres s'énervent. Faites-vous ce genre d'évaluation?

[Traduction]

Mme O'Sullivan : Du point de vue de la police, vous avez tout à fait raison. Il y a des gens qui sont en mesure d'assumer le commandement en cas d'incident et qui ont les compétences pour le faire. Nous devons former et appuyer ces gens. D'autres personnes, par contre, ne possèdent pas ce champ d'expertise. Quand nous demandons à des gens d'exercer ces fonctions, nous nous assurons de choisir les bonnes personnes. Nous les appuyons. Dans bon nombre de cas, comme vous l'avez si justement indiqué, elles auront à prendre des décisions où des vies sont en jeu. La meilleure chose que nous puissions faire pour ceux à qui nous demandons de prendre de telles décisions est de leur fournir les renseignements, la formation et la possibilité de tirer des leçons, de sorte qu'ils puissent prendre ces décisions difficiles en fonction de ces critères, à partir du cadre décisionnel que nous leur aurons fourni.

Une personne sage a déjà dit ceci : à la fin de la journée, si une urgence se présente, avez-vous un plan et vous y êtes-vous exercés?

[Français]

Le sénateur Nolin : Je m'excuse de vous interrompre, mais je veux l'évaluation. Vous pouvez éduquer quelqu'un, lui donner l'information, mais cette personne est-elle capable de gérer la situation d'urgence? C'est ma question. Est-ce que, psychologiquement, vous êtes convaincue que votre personnel est capable de le faire? Ce n'est pas seulement une question de formation. Vos employés sont-ils capables d'absorber la pression?

[Traduction]

Mme O'Sullivan : Pas dans mon service — et je ne peux parler que de lui — en ce qui concerne notre personnel de commandement. Nous dispensons effectivement une formation en matière de commandement en cas d'incident. Nos gens sont évalués en fonction de la formation reçue. Si l'on constate

incident commanders program and we train there with other police services.

Some services do that, but with the national commanders program there is a level where, if a person were foreseen to have problems, there would be some conversations with the organization.

Senator Nolin: Mr. Ash, do you think it is needed?

Mr. Ash: I guess your question refers to what happened in Katrina where a bunch of people left.

[Translation]

Senator Nolin: I did not have any assumptions. Some people think that they are capable of dealing with emergency situations but they are not, even with training and all the determination in the world. I am sure that your paramedical employees have to make such decisions, perhaps even more often than police officers, and in my opinion, a person's psychological ability to deal with an emergency situation must be evaluated.

[English]

Mr. Ash: We do not specifically test for that as indicated. However, as Ms. O'Sullivan indicated, when we do our training, if there are specific issues at a city level regarding a commander or an individual, let us say an EOC or at the site, those issues would have to be dealt with and would be dealt with by the individual service. If it were deemed not appropriate for that person to continue or fulfil that role, that is what would happen. There is no proactive assessment. You can argue whether those are valid or have weaknesses, but at the same time we do not specifically do that. We do it more as an integrated training approach.

Senator Nancy Ruth: Mr. Ash, you talked about having a group of numbers within an area and you could phone out messages. Does that include cellphones?

My second question is more interesting to me. There are many federal operations that happen outside of Ottawa. Do you know, Mr. Ash, what kind of coordination there is between you as the City of Ottawa and, say, Charlottetown, with the Department of Veterans Affairs, or any other city that has a major operational branch of the government, to lobby together to get some of the things you want from the federal government? Do you have any coordination of that?

Mr. Ash: First, dealing with public notification, I can only speak of the systems available and my knowledge in that regard. Some public notification systems allow for a passive sign up. An

l'existence de problèmes importants, nous ne recommanderons pas leur maintien dans le programme. Il existe un programme national de formation d'officiers-commandants en cas d'incident, et nous y participons avec d'autres corps policiers.

Certains services le font, mais au sein du programme national des commandants arrive un stade où, si l'on constate l'existence de problèmes chez une personne, il faut en discuter avec son organisation.

Le sénateur Nolin : Monsieur Ash, croyez-vous que cela soit nécessaire?

M. Ash : Je suppose que vous faites allusion à ce qui s'est passé dans le cas de l'ouragan Katrina, quand un groupe de gens sont partis.

[Français]

Le sénateur Nolin : Je n'avais aucune idée préconçue. Dans la vie, il y a des personnes qui pensent qu'elles sont capables de faire face à des situations d'urgence et elles ne le sont pas, et ce, même avec la formation et la meilleure volonté au monde. Je suis sûr que vos employés paramédicaux ont à prendre ces décisions — peut-être plus souvent que les policiers —, et la capacité psychologique d'une personne de faire face à une situation d'urgence, d'après moi, doit être évaluée.

[Traduction]

M. Ash : Nous n'avons pas de test visant spécifiquement cet aspect. Cependant, comme Mme O'Sullivan l'a indiqué, si nous constatons, dans le cadre de la formation que nous dispensons, l'existence de certains problèmes au niveau municipal en ce qui concerne un commandant ou une personne en particulier, dans un centre de coordination des urgences ou sur le terrain, il faudra s'en occuper, et c'est le service en cause qui s'en chargera. Si l'on juge qu'il n'est pas indiqué pour cette personne de continuer à remplir ce rôle, c'est ce qu'on fera. Mais il n'y a pas d'évaluation préalable. On peut discuter du caractère approprié ou non de cette façon de faire, mais en même temps, ce n'est pas ce que nous faisons. Nous envisageons plutôt la question dans une optique de formation intégrée.

Le sénateur Nancy Ruth : Monsieur Ash, vous avez parlé d'un groupe de numéros à l'intérieur d'une région par lesquels vous pouviez acheminer des messages. Est-ce que cela inclut les téléphones cellulaires?

Ma seconde question présente davantage d'intérêt à mes yeux. Bon nombre des activités du gouvernement fédéral se déroulent à l'extérieur d'Ottawa. Pouvez-vous me dire, Monsieur Ash, quelle est le genre de coordination qui existe entre vous, à la ville d'Ottawa, et, disons, Charlottetown, où loge le ministère des Anciens combattants, ou encore toute autre ville où l'on trouve une composante opérationnelle majeure du gouvernement, en vue d'exercer ensemble des pressions pour obtenir du gouvernement fédéral une partie des ressources qui vous font défaut? Y a-t-il une quelconque coordination à ce niveau?

M. Ash : Tout d'abord, à propos des alertes publiques, je ne peux que parler des systèmes en place et de ce que j'en sais. Certains systèmes d'alerte publique permettent une inscription

individual could sign up — for example, if there is an emergency broadcast, call this number. That could be done, or it is done geographically by household phone numbers.

Senator Nancy Ruth: It is not by cellphones then?

Mr. Ash: If you wanted to sign up your specific cellphone number, you could do that.

Senator Nancy Ruth: I am thinking of university students who probably will not do that, but all use cellphones.

Mr. Ash: With the current system, you would have to identify that you wanted that service or not.

The second question, with regard to sharing information or lessons learned, there is an international association of emergency managers with a Canadian chapter. They would be the body involved and advocating on behalf of those global or holistic issues more broadly. However, if there are specific geographic ones, whether it is Halifax or whatever, they may find through those various networks they have lessons learned. Some emergency managers actually share their lessons learned, but it is not a required component; it is more passive.

Senator Nancy Ruth: I am asking if there is coordination between your city and other cities within Canada who also have head offices of federal departments to lobby the federal government for the things that you want.

Mr. Ash: No, not that I am aware of. Probably the City of Ottawa is in the forefront with regard to its maturity and relationship, because we probably have the greatest impact. We are more on the bleeding edge, as I sometimes call it.

The Chair: On behalf of the committee, I wish like to thank the four of you very much for appearing before us tonight. You have clearly attracted the committee's attention. We have run 20 minutes past what we anticipated, but we are grateful to you for sharing your information and knowledge with us.

For members of the public who are viewing this program, if you have any questions or comments, please visit our website at www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the committee clerk by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

Our next witness is Mr. Scott Broughton from Public Safety and Emergency Preparedness Canada. He is a Senior Assistant Deputy Minister at the Emergency Management and National Security Branch. The branch's responsibilities include: Emergency analysis; warning and response including the Government

passive. Une personne peut s'inscrire — par exemple, en cas de message d'urgence, veuillez composer ce n°. Cela peut se faire ou se fait par régions et par n°s de téléphone résidentiels.

Le sénateur Nancy Ruth : Cela n'inclut pas les téléphones cellulaires, alors?

M. Ash : Si vous voulez inscrire votre propre n° de téléphone cellulaire, vous pouvez le faire.

Le sénateur Nancy Ruth : Je pense notamment aux étudiants à l'université qui ne le feront pas, mais qui ont tous un téléphone cellulaire.

M. Ash : Avec le système actuel, il faut indiquer si l'on souhaite bénéficier de ce service ou non.

Quant à la seconde question, concernant le partage des renseignements ou les leçons tirées, il existe une association internationale de gestionnaires des mesures d'urgence qui compte un chapitre canadien. C'est l'organisme qui serait appelé à jouer un rôle et à défendre, de façon plus large, les aspects globaux ou holistiques. Toutefois, s'il y a des enjeux régionaux spécifiques, que ce soit à Halifax ou ailleurs, on pourrait constater à travers ces divers réseaux qu'il y a des leçons à tirer. Certains gestionnaires de mesures d'urgence partagent effectivement les leçons tirées, mais ce n'est pas un élément requis dans le processus; cela se fait davantage de façon passive.

Le sénateur Nancy Ruth : Je vous demande s'il existe une coordination entre votre ville et d'autres villes au Canada abritant également les administrations centrales de ministères du gouvernement fédéral, pour exercer des pressions sur celui-ci dans le but d'obtenir ce que vous voulez.

M. Ash : Non, pas que je sache. Il est probable que la ville d'Ottawa se situe à l'avant-plan quant à sa maturité et à ses relations avec l'extérieur, parce que nous sommes la ville qui exerce vraisemblablement la plus grande influence. Nous sommes davantage sur la ligne de front, comme je le dis parfois.

Le président : Au nom du comité, j'aimerais vous remercier tous les quatre d'être venus témoigner devant nous ce soir. Vos propos ont nettement retenu l'attention du comité. Nous avons dépassé de 20 minutes la durée prévue, mais nous vous sommes reconnaissants d'avoir bien voulu partager vos informations et vos connaissances avec nous.

Quant aux personnes du public qui ont suivi la présente séance et qui auraient des questions ou des commentaires à formuler, je les invite à visiter notre site Web au www.sen-sec.ca. Elles y trouveront les témoignages de nos invités, de même que la confirmation des dates de tenue de nos audiences. Sinon, on peut communiquer avec le greffier du comité en composant le 1-800-267-7362 pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide en vue de joindre les membres du comité.

Notre prochain témoin est M. Scott Broughton de Sécurité publique et Protection civile Canada. Il occupe le poste de sous-ministre adjoint principal dans le Secteur de la gestion des mesures d'urgence et de la sécurité nationale. Le Secteur assume notamment les responsabilités suivantes : l'analyse des mesures

Operations Centre, GOC, and the Canadian Cyber Incident Response centre; emergency management policy; emergency preparedness and recovery including the Canadian Emergency Management College; and the national security policy.

He is joined today by Ms. Suki Wong. Mr. Broughton, welcome to the committee.

Scott Broughton, Senior Assistant Deputy Minister, Emergency Management and National Security, Public Safety and Emergency Preparedness Canada: Thank you very much. I was asked to help you understand the role we play. The public safety portfolio was created in 2003. The mandate is to exercise leadership and ensure coordination at the national level relating to public safety and emergency preparedness.

In emergency management, we exercise leadership in a number of ways. We coordinate and set priorities for our portfolio, and we coordinate among government institutions and in cooperation with the provinces and territories. The minister, deputy minister and myself all co-chair federal-provincial-territorial meetings at those various three levels of government.

The agency also coordinates the federal response to emergencies in Canada and into the U.S. Much is coordinated through the Government Operations Centre. We had a major role to play in terms of Canada's assistance to the U.S. after Hurricane Katrina.

We also established standardized elements for emergency plans within the Government of Canada, so the continuity of constitutional government is something with which we work closely. We play a role in monitoring, evaluating and testing the robustness of emergency management plans of government institutions, and, finally, in enhancing cooperation with other jurisdictions and entities by promoting common standards and information sharing.

The Government Operations Centre provides a strategic level of coordination on behalf of the Government of Canada in response to emerging or occurring events in the national interest. It conducts around-the-clock monitoring and provides early identification and reporting of the incident. It is a 24/7 operation. It provides situational awareness by collecting, analyzing and reporting incident-related information to support decision making by various internal and external shareholders. It conducts risk assessments and related issues and impacts that may affect the national interest in support of response and planning activities. It develops and implements incident-specific

d'urgence, des alertes et des interventions, y compris le Centre des opérations du gouvernement et le Centre canadien d'intervention en cas d'incident cybernétique, la gestion des mesures d'urgence, la préparation et le rétablissement des activités, y compris le Collège canadien de gestion des urgences, ainsi que les politiques de sécurité nationale.

Il est accompagné aujourd'hui de Mme Suki Wong. Monsieur Broughton, le comité vous souhaite la bienvenue.

Scott Broughton, sous-ministre adjoint principal, Secteur de la gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale, Sécurité publique et Protection civile Canada : Merci beaucoup. On m'a demandé de vous brosser un tableau du rôle que nous jouons. Le Portefeuille de la sécurité publique a été constitué en 2003. Son mandat consiste à exercer un leadership et à assurer la coordination de la sécurité publique et de la protection civile au niveau national.

Dans le domaine de la gestion des mesures d'urgence, il y a différentes façons d'exercer un leadership. Nous fixons les priorités pour notre portefeuille et en assurons la coordination, tout comme nous assurons la coordination entre les institutions gouvernementales, et ce, en collaboration avec les provinces et territoires. Le ministre, la sous-ministre et moi-même agissons tous comme coprésidents des rencontres fédérales-provinciales-territoriales à ces trois paliers de gouvernement.

Le Portefeuille assure également la coordination de l'intervention du gouvernement fédéral en cas d'urgence au Canada et aux É.-U. Une bonne partie de cette intervention est coordonnée par le Centre des opérations du gouvernement. Par exemple, nous avons eu un rôle primordial à jouer sur le plan de l'aide offerte par le Canada aux É.-U. après le passage de l'ouragan Katrina.

Nous avons également travaillé à l'uniformisation de certaines composantes des plans de mesure d'urgence au sein du gouvernement du Canada, de sorte que la continuité de l'État constitutionnel est un élément auquel nous apportons une attention toute particulière. Nous jouons un rôle dans le contrôle, l'évaluation et la mise à l'épreuve de la solidité des plans de gestion des mesures d'urgence des institutions gouvernementales, et enfin, dans le renforcement de la collaboration avec d'autres administrations publiques et entités par la promotion de normes communes et du partage de l'information.

Le Centre des opérations du gouvernement constitue un niveau stratégique de coordination pour le compte du gouvernement du Canada, en réponse aux événements qui surviennent ou se profilent à l'horizon et qui sont d'intérêt national. Il assure une surveillance permanente, de même que la détection et le signalement précoces des incidents. Le Centre fonctionne jour et nuit. Il permet aux intervenants à l'interne comme à ceux de l'extérieur de se tenir informés de la situation en assurant la collecte, l'analyse et la communication de l'information relative aux incidents, en vue de les aider à prendre les décisions qui s'imposent. Il évalue le risque ainsi que les enjeux et les

whole-of-government contingent and action plans based on risk assessments. For example, around the 2010 Olympics, it does pandemic planning in the federal emergency response plan.

The GOC manages the national-level response to events, inclusive of the federal governments and agencies, provincial and territorial governments, non-governmental agencies and private-sector and international partners. Finally, it monitors and analyzes cyber attacks and threats against the Government of Canada and coordinates a federal response to cyber threats affecting the functioning of the government.

With respect to our major funding programs, the main one is the Disaster Financial Assistance Arrangement, known as the DFAA. It is a mechanism for federal cost sharing of provincial-territorial expenses incurred in response and recovery from natural disasters. This is after-the-fact funding. It was created in 1970 and has been applied to 150 events across the country with a total federal contribution to provinces and territories of over \$1.8 billion in that period of time. Earlier changes were announced and they have been developed in collaboration with the province and territories and applied to events occurring on or after January 1 of this year. There are a number of revisions to the guidelines.

The other program that is commonly known is the Joint Emergency Preparedness Program, JEPP, created in 1980 to enhance provincial, territorial and municipal emergency response and recovery capacity with a total federal commitment to date of over \$150 million. We funded things such as the development and exercising of municipal emergency plans, communications equipment, specialized response vehicles and associated equipment and training and establishment of local emergency operation centres. Following the events of September 11, 2001, JEPP has been used to fund chemical, biological radiological and nuclear — CBRN — equipment for first responders and to establish USAR — Urban Search and Rescue — teams in Vancouver, Calgary, Toronto, Winnipeg and Halifax. The federal funding for JEPP is \$5 million per year and we as a department work closely with our provincial and territorial colleagues to set funding priorities and parameters.

The Canadian Emergency Management College is a hidden gem in the federal government. EM training in Canada is a shared responsibility across all jurisdictions. The Canadian Emergency

répercussions qui en découlent et sont susceptibles de nuire à l'intérêt national, et ce, à l'appui des activités de planification et d'intervention. À partir de ces évaluations du risque, le Centre élabore et met en application des plans d'action et des plans d'urgence pangouvernementaux propres à chaque type d'incident. Par exemple, en ce qui a trait aux Olympiques de 2010, le Centre a intégré au plan d'intervention d'urgence du gouvernement fédéral un volet prévoyant la possibilité d'une pandémie.

Le Centre des opérations du gouvernement (COG) gère les interventions face aux événements à l'échelle nationale, tant du gouvernement et des organismes fédéraux que des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organismes non gouvernementaux et des partenaires du secteur privé et internationaux. Enfin, il surveille et analyse les cyberattaques et les cybermenaces dirigées contre le gouvernement du Canada, et coordonne l'intervention fédérale contre les cybermenaces qui affectent les activités du gouvernement.

Par ailleurs, les Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) constituent le plus important de nos principaux programmes de financement. Il s'agit d'un mécanisme de partage, entre les ordres fédéraux et provinciaux-territoriaux, des dépenses faites pour les interventions et le rétablissement suite à une catastrophe naturelle. C'est un financement accordé après coup. Ce programme a été créé en 1970 et, depuis, il a permis d'offrir aux provinces et aux territoires une contribution fédérale de plus de 1,8 milliard de dollars au total suite à 150 événements survenus un peu partout au pays. On a annoncé récemment des changements au programme qui ont été élaborés en collaboration avec les provinces et les territoires et sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier de cette année, ou plus tard. On a apporté une série de modifications aux lignes directrices.

L'autre programme assez connu est le Programme conjoint de protection civile (PCPC). Il a été créé en 1980 pour rehausser la capacité d'intervention d'urgence et de rétablissement des provinces, des territoires et des municipalités. À ce jour, la contribution fédérale totale à ce programme est de plus de 150 millions de dollars. Nous avons financé des initiatives comme l'élaboration de plans d'urgence municipaux et les exercices d'application connexes, l'achat d'équipement de communications, de véhicules d'urgence spécialisés et d'équipement connexe, de même que la formation et l'établissement de centres locaux d'opérations d'urgence. À la suite des événements du 11 septembre 2001, le PCPC a permis de financer de l'équipement chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) pour les premiers intervenants, ainsi que d'établir des équipes de recherche et de sauvetage en milieu urbain (RSMU) à Vancouver, Calgary, Toronto, Winnipeg et Halifax. Le financement fédéral du PCPC est de 5 millions de dollars par année. L'ensemble du ministère travaille en étroite collaboration avec les représentants des provinces et des territoires pour établir les priorités et les paramètres du financement.

Le Collège canadien de gestion des urgences est un trésor bien gardé du gouvernement fédéral. Au Canada, la formation en gestion des urgences est une responsabilité partagée entre tous les

Management College is the federal government's focal point for EM learning.

We deliver training to municipal first responders and response officials. We have two basic programs — the Emergency Management Training Program and the Chemical, Biological, Radiological, and Nuclear Training Program. Provincial and territorial emergency management offices are key partners for the college. EMOs recommend students for courses, and students attend free of charge, including accommodation.

The college trains approximately 1,300 students per year on site, with that number increasing to 4,700 when you include train the trainer, remote delivery, CD and E-learning efforts.

The national exercise program is a significant part of what we do in my branch, Emergency Management and National Security. We support the continuous improvement of the federal government's emergency response capability. The department stages regular national and international exercises involving civilian and military resources to assess the adequacy of the national system against various emergencies. We work with other federal government departments, local, provincial and the territorial emergency management offices, critical infrastructure owners and operators, NGOs and other partners to develop the exercises and to test them.

For example, the department is currently working with Newfoundland and Labrador to test its tsunami readiness, and there is another one to test the urban transit sector.

Public Safety and Emergency Preparedness Canada also cooperates on international exercises such as the U.S. TOPOFF — top officials — series and combined military and civilian response exercises with NORAD and NORTHCOM.

The Emergency Management Act came into force on August 3, 2007. It repealed the old emergency preparedness act. The scope and applicability of the new EMA are identical to that of the previous EPA. Significantly, the act has clarified the responsibilities of federal ministers, and it makes the minister of public safety responsible for exercising leadership for emergency management in Canada. It is the foundational federal legislation for emergency management. It promotes a common approach to emergency management and clearly supports collaboration with provinces, territories and local entities. While its authority is limited to the federal level of government, it does provide the authority for federal cooperation and support to provinces and territories if requested.

ordres de gouvernement. Le Collège canadien de gestion des urgences est le centre d'apprentissage de la gestion des urgences de l'administration fédérale.

Nous formons les premiers intervenants et les agents responsables des interventions à l'échelon municipal. Nous avons deux programmes de base : le Programme de formation en gestion des urgences et le Programme de formation CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire) pour les premiers intervenants. Les bureaux de gestion des urgences des provinces et des territoires sont des partenaires clés du Collège. Les organisations de gestion des urgences recommandent des étudiants qui peuvent suivre les cours gratuitement, hébergement compris.

Le Collège forme environ 1 300 étudiants par année dans ses locaux. Ce nombre atteint 4 700 si on inclut la formation offerte aux formateurs, les cours à distance, les CD et les programmes d'apprentissage en ligne.

Le Programme d'exercices nationaux constitue une partie importante de ce que nous faisons dans mon secteur, celui de la Gestion des mesures d'urgence et de la Sécurité nationale. Nous appuyons l'amélioration continue de la capacité fédérale d'intervention d'urgence. Le ministère met régulièrement en scène des exercices nationaux et internationaux auxquels participent des militaires et des civils afin d'évaluer l'efficacité du système national face à diverses urgences. Nous collaborons avec d'autres ministères fédéraux, les bureaux de gestion des urgences municipaux, provinciaux et territoriaux, les propriétaires et les exploitants d'infrastructures essentielles, des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires pour élaborer des exercices et les mettre à l'épreuve.

À l'heure actuelle, à titre d'exemple, le ministère travaille avec Terre-Neuve-et-Labrador pour tester ses préparatifs d'urgence en cas de tsunami, de même que pour mettre à l'épreuve le secteur des transports urbains.

Sécurité publique Canada participe également à des exercices internationaux, comme la série d'exercices TOPOFF (top officials) des États-Unis et à des exercices d'intervention militaires et civils du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et du Northern Command des États-Unis (NORTHCOM).

La Loi sur la gestion des urgences (LGU) est entrée en vigueur le 3 août 2007. Elle abroge l'ancienne loi sur la protection civile. La portée et les conditions d'application de la nouvelle Loi sont identiques à celles de l'ancienne, mais la nouvelle établit plus clairement les responsabilités des ministres fédéraux et elle rend le ministre de la Sécurité publique responsable de la gestion des urgences au Canada. Il s'agit d'une loi fédérale fondamentale dans la gestion des urgences. Elle favorise une approche commune de la gestion des urgences et soutient clairement la collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités. Même si son application se limite à l'échelon fédéral, elle permet la coopération avec les provinces et territoires, au besoin, et soutient même cette opération.

The act, of course, reflects the four pillars of emergency management: prevention, mitigation, preparedness, response and recovery. For the first time, it recognizes critical infrastructure protection as a key component of emergency management.

A significant new element of the EMA is the lead role that Public Safety Canada has in consultation with the Department of Foreign Affairs in response to emergencies in the United States. There are specific responsibilities of the Minister of Public Safety and other ministers, which I would be happy to go into, but I think I have used up my time. I will stop there. I welcome questions and discussion.

The Chair: Thank you very much.

Senator Meighen: Thank you and welcome, Mr. Broughton and Ms. Wong.

I want to deal with the Emergency Management Act because, as fate would have it, I was the sponsor in the Senate of that act. It has now been in force for about six months. As you said, it calls upon the minister to exercise leadership. It does not give the minister authority, as I read it, to stand in the stead of another minister, and each government department is responsible for creating its own emergency preparedness plan.

Have the ministers done so? Is there an interdepartmental emergency plan? To what extent are you authorized or able to audit these emergency plans of your other government departments?

Mr. Broughton: We have recently created, at the ADM level, an emergency management committee, which is a horizontal committee across the federal government dealing with all the issues that we just described. We have been at play for the last 12 months or so working through issues like business continuity plans, national exercises, the overall state of readiness of the federal government as a whole and individual government departments. That is the main committee at my level that works toward the issues you have been asking about.

Inside my organization there is a group that has expertise around the development of business continuity planning and emergency preparedness. They work closely with other federal government departments to ensure that their planning processes incorporate the kinds of things we are doing.

We also work closely with the Treasury Board Secretariat, which, as the employer for the federal government, has the responsibility to ensure that business continuity planning is done for employees. There is also a deputy level committee that looks at these kinds of issues. Where necessary, we take them to the appropriate cabinet committee.

Individual ministers are responsible for two things: They and their deputies are responsible for the business continuity of their departments as an entity, as a sub-employer, if you will, or as an

La loi, bien entendu, repose sur les quatre piliers de la gestion des urgences : la prévention et l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Elle reconnaît pour la première fois que la protection des infrastructures essentielles est une composante clé de la gestion des urgences.

Le rôle de chef de file qui incombe désormais à Sécurité publique Canada, en consultation avec le ministère des Affaires étrangères, dans des interventions d'urgence aux États-Unis, est un nouvel élément important de la loi. Celle-ci établit aussi les responsabilités précises du ministre de la Sécurité publique, entre autres. Je serais heureux d'approfondir le sujet, mais je pense qu'il ne me reste plus assez de temps. Je m'arrête donc ici et vous invite à me poser vos questions ou à poursuivre le débat.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Meighen : Merci. Je souhaite la bienvenue à monsieur Broughton et à madame Wong.

J'aimerais que nous parlions de la Loi sur la gestion des urgences, parce que, par le plus grand des hasards, j'étais le parrain de cette loi au Sénat. Elle est maintenant en vigueur depuis environ six mois. Comme vous l'avez dit, elle exige du ministre qu'il prenne la responsabilité de la gestion des urgences. Par contre, d'après ce que je comprends, elle ne lui donne pas l'autorité de prendre les rênes à la place d'un autre ministre, et chaque ministère a la responsabilité d'élaborer son propre plan d'urgence.

Les ministres se sont-ils acquittés de cette tâche? Y a-t-il un plan d'urgence interministériel? Dans quelle mesure êtes-vous habilité à vérifier les plans d'urgence des autres ministères et jusqu'à quel point en êtes-vous capable?

M. Broughton : Nous avons récemment créé un comité de gestion des urgences au niveau des sous-ministres adjoints. Ce comité, dont l'action horizontale s'étend à toute l'administration fédérale, se penche sur toutes les questions que je viens de décrire. Depuis environ douze mois, nous travaillons sur des plans de continuité des opérations et des exercices nationaux, sur l'avancement général des préparatifs d'urgence de l'ensemble de l'administration fédérale et des différents ministères. Notre comité est le principal qui, à mon niveau, traite des questions qui vous intéressent.

Dans mon organisation, un groupe détient l'expertise qu'il faut pour élaborer des plans de continuité des opérations et des préparatifs d'urgence. Il travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux pour que leurs processus de planification comprennent le type d'activités que nous faisons.

Nous travaillons aussi étroitement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor qui, en tant qu'employeur fédéral, a la responsabilité de veiller à ce que des plans de continuité des opérations soient établis pour les employés. Il y a également un comité au niveau des sous-ministres qui traite de ce genre de questions. Au besoin, nous les présentons au comité du Cabinet compétent.

Les ministres sont individuellement responsables de deux choses. D'une part, ils sont responsables, de même que leurs sous-ministres, de la continuité des activités de leur ministère en

employer within the federal government; and many of them carry a responsibility across the entire federal system, depending on their portfolios. The health minister, for example, would have a responsibility to be involved and lead initially around a pandemic, for example. Our minister and we as officials have been working with other departments and their ministers to ensure that there is a coordinated effort around each of those kinds of events.

The minister of health, for example, needs to have a business continuity plan for the running of the Department of Health as well as for national leadership in the event of a pandemic. We, of course, would be working closely with the health minister.

On most emergencies that would be of a national nature, it is understood among most of us that in the initial days we will likely have a responsible minister, be it of health, environment or transport, carry an initial responsibility around the incident or the subject, but often, as the magnitude of a problem increases, someone in the government as a whole might ask the Minister of Public Safety to look at the broader issue or a cabinet committee may take over. Those processes are all in place with respect to what is in the act.

Senator Meighen: Other than what you have mentioned, do I understand correctly that you do not have an auditing function?

Mr. Broughton: Between ourselves and the Treasury Board Secretariat, we do have a process whereby not only do we provide the expertise around business continuity planning, but we also work with the departments and agencies to ensure that, in our view and theirs, the plans are sufficient for what they need to do.

I am hesitant to call it an official audit process. The Treasury Board Secretariat might see themselves as doing something more official. We view ourselves as working with them as opposed to auditing them. At the end of the day, it might amount to the same thing.

Senator Meighen: I wonder where the stick is in the event that you or anyone else is dissatisfied with the progress. How would you go about telling department X that you do not think their plan is as advanced as it should be or that it is not a great plan?

Mr. Broughton: At the officials' level we would do that. I would be comfortable at my level telling my colleagues that in my view the plan is insufficient. I would have to do so in a collegial fashion and with some good understanding of what had to be fixed. If we felt the matter was serious enough or that we were not getting cooperation, we would raise it to other levels. We would talk to our deputy and the minister. The minister has indicated to us that he would be prepared to talk to his colleagues about our view

tant qu'établissement, en tant que sous-employeur, en quelque sorte, ou en tant qu'employeur au sein de l'administration fédérale. D'autre part, bon nombre d'entre eux ont des responsabilités à l'échelle fédérale globale, selon leur portefeuille. Le ministre de la Santé, par exemple, doit participer aux interventions, voire les diriger, en cas de pandémie. Notre ministre et nous, ses représentants, travaillons avec d'autres ministères et leurs ministres pour veiller à la coordination des efforts advenant la nécessité d'intervenir dans de telles situations.

Le ministre de la Santé, par exemple, doit avoir un plan de continuité des opérations pour son ministère, en plus de devoir prendre la direction nationale des opérations en cas de pandémie. Bien entendu, nous travaillerions en étroite collaboration avec le ministre de la Santé en pareil cas.

Pour la plupart des urgences à l'échelle nationale, nous savons tous, ou presque, que les premiers jours de la crise seront gérés par un ministre responsable, qu'il s'agisse du ministre de la Santé, de l'Environnement ou des Transports, qui devra assumer ses responsabilités aux premiers signes d'un incident ou d'un problème. Cependant, si la situation prend de l'ampleur, on pourra demander au ministre de la Sécurité publique de se pencher sur le problème globalement, ou on pourra confier la tâche à un comité du Cabinet. Ces processus sont déjà tous établis en vertu de la loi.

Le sénateur Meighen : Mis à part ce dont vous avez fait mention, dois-je comprendre que vous n'avez pas de fonction de vérification?

M. Broughton : Entre notre ministère et le Secrétariat du Conseil du Trésor, nous avons un processus par lequel nous offrons notre expertise en planification de la continuité des opérations. Nous collaborons aussi avec les ministères et les organismes pour que leurs plans prévoient le nécessaire, à leurs yeux et aux nôtres.

Cependant, j'hésite à dire qu'il s'agit d'un processus de vérification en bonne et due forme. Le Secrétariat du Conseil du Trésor peut avoir le sentiment de faire quelque chose de plus officiel. Pour notre part, nous avons l'impression de travailler en collaboration avec eux, et non de les vérifier. En fin de compte, cela revient sans doute à la même chose.

Le sénateur Meighen : Je me demande s'il ne risque pas d'y avoir de problèmes si votre ministère ou un autre organisme n'est pas satisfait du processus. Comment dites-vous à un ministère X que son plan ne vous paraît pas assez approfondi ou qu'il a des faiblesses?

M. Broughton : Nous en discuterions au niveau de la direction. Je serais tout à fait à l'aise de dire à mes collègues qu'à mon avis leur plan n'est pas satisfaisant. Je devrais évidemment le faire dans un esprit de collaboration et leur expliquer clairement les lacunes à combler. Si nous estimions que le problème était assez grave ou que nous n'obtenions pas la collaboration de l'autre ministère, nous nous adresserions à des instances supérieures. Nous en parlerions avec notre sous-ministre et le ministre. Ce

with respect to the state of business continuity planning and emergency preparedness.

Senator Meighen: Can you tell me whether the plans within various departments are just under way, well advanced or somewhere in between?

Mr. Broughton: All of the above, depending on the department. Some departments, for various reasons, have been at it longer and have sophisticated plans, and we would deem them to be in very good shape, as would they. Others are well along the way to making that happen and there are others that are just starting.

The larger organizations, the military and others, are far more advanced due to the nature of their business. Many of the smaller organizations that do not have many staff do not have the resources to work on this. We are mapping each one by department and agency.

Senator Meighen: If someone were to ask what the Emergency Management Act gave you that you did not have before, what it has allowed you to accomplish that you could not have accomplished before, how would you answer?

Mr. Broughton: In legislation, the minister is given the leadership responsibility around emergency management in the country.

Senator Meighen: Is it important to say, «This minister has the leadership role»? Does that give him the stick and authority, moral at least?

Mr. Broughton: I believe it does, and it is important. Much of the preparatory work in an emergency context requires people to work together, to be collaborative and collegial. People who are involved in emergencies — police, fire, paramedic, military and others — all recognize that at the point of an event you need a hierarchy in place. In terms of emergency management, it is helpful for someone to have the responsibility. In the Emergency Management Act, our minister has a specific responsibility, but so do all other ministers. All ministers are noted in the act, so each one has the responsibility in legislation to ensure that these things are in place. Our minister has a leadership and coordinating responsibility, which we do undertake. That act has given us the emphasis and force to work with our colleagues.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Broughton, I think we need to be clear and not play with words. We studied this bill not long ago, and I must say that if you had given us answers then like those you are giving us now, we would not have supported this bill, for the reasons that my colleague just mentioned.

dernier nous a indiqué qu'il était prêt à parler à ses collègues de nos opinions sur l'avancement des plans de continuité des opérations et des préparatifs d'urgence.

Le sénateur Meighen : Pouvez-vous nous dire si les plans des différents ministères sont en préparation, presque terminés, ou quelque part entre les deux?

M. Broughton : Toutes les réponses sont bonnes, selon les ministères. Certains ministères, pour diverses raisons, travaillent sur leur plan depuis plus longtemps et celui-ci est très élaboré. Nous pensons, tout comme eux, qu'ils sont sur la bonne voie. Quelques ministères ont déjà bien amorcé le travail et d'autres ne font que commencer.

Les grandes organisations, militaires et autres, sont beaucoup plus avancées dans le processus en raison de la nature de leurs activités. Bon nombre de petites organisations n'ayant pas beaucoup de personnel n'ont pas les ressources nécessaires pour préparer un plan. Nous évaluons chacune d'elles en fonction de son ministère ou de son organisme.

Le sénateur Meighen : Si on vous demandait ce que la Loi sur la gestion des urgences vous accorde ou vous permet d'accomplir que vous n'aviez pas ou ne pouviez accomplir avant, que répondriez-vous?

M. Broughton : D'après la loi, le ministre a pour responsabilité de diriger la gestion des urgences dans notre pays.

Le sénateur Meighen : Est-ce important de dire « qu'il a la responsabilité »? Cela lui donne-t-il une autorité réelle, ne serait-ce que morale?

M. Broughton : Je pense que oui, et c'est important. Une grande partie du travail de préparation dans une situation d'urgence exige que les participants se serrent les coudes et collaborent. Tous les participants aux situations d'urgence, comme les policiers, les pompiers, les ambulanciers paramédicaux et les militaires reconnaissent qu'il faut une hiérarchie préétablie quand un événement se produit. En termes de gestion des urgences, il est utile qu'une personne détienne cette responsabilité. Aux termes de la loi sur la gestion des urgences, notre ministre a des responsabilités précises, au même titre que tous les autres ministres. Tous les ministres sont cités dans la loi, et chacun d'eux a la responsabilité de veiller à ce que les choses soient en place. Notre ministre est responsable de la coordination et de la direction, et nous assumons cette responsabilité. La loi reconnaît notre importance et nous donne le pouvoir de travailler avec nos collègues des autres ministères.

[Français]

Le sénateur Nolin : Monsieur Broughton, je pense qu'il faut être clair et ne pas trop jouer sur les mots. Nous avons examiné cette loi il n'y a pas longtemps et je dois vous dire que si vous nous aviez donné des réponses comme celles que vous venez de nous donner, nous n'aurions pas voté en faveur de ce projet de loi, et ceci, pour les raisons que mon collègue vient d'énoncer.

I think my colleagues should know that the minister has full powers to assume this leadership, namely, to evaluate his colleagues, draft standards that will help each department prepare their plans and conduct the evaluations in question. In fact, Ms. Wong was questioned on this subject by the committee that is studying the Anti-terrorism Act.

Does the minister have the power to evaluate and judge the quality of the plans that must be prepared by the various departments? I think he does. Now, will he use these powers? That is another story.

[English]

Mr. Broughton: Between the Treasury Board Secretariat and ourselves, yes. The answer is yes, definitively.

Senator Nolin: Still yes.

Mr. Broughton: Still yes, an absolute yes.

Senator Nolin: Good.

Senator Meighen: I want to turn now to JEPP. I do not know if you were here at the time we heard officials from the City of Ottawa. While they appreciated funding, they had concerns about the program. A year or so ago, they told us of one of their complaints, a complaint we hear elsewhere in the country. The complaint is that the funding is too complex and too slow-moving a process. Ottawa mentioned some applications that date back to 2002. One also hears criticism that the criteria does not take into account, to an adequate degree, the needs of municipalities and that the municipal budget cycle does not align itself, making planning that much more difficult.

No doubt you have heard these complaints. Are you able to meet these concerns to any extent? What have you done so far to try to improve the system? Perhaps you could also deal with the difficult question of it being all very well to provide money to buy gas masks, but if gas masks have gone beyond their useful date and you have to get new ones, how does that work under JEPP, not to mention ongoing maintenance of equipment that is purchased?

Mr. Broughton: Many of the issues you raised are usually ones raised with us around the DFAA — the Disaster Financial Assistance Arrangement — where the payment is after the fact. It is possible, but I would be surprised if the JEPP funding goes back that far. It is usually the DFAA money that goes back because it is in response.

Senator Meighen: I am just talking about the slowness of the process.

Je pense qu'il est important de dire à mes collègues que le ministre a tous les pouvoirs pour assumer ce leadership; entre autres, d'évaluer ses collègues, de préparer les normes qui seront utiles à chaque ministère pour préparer leurs plans et procéder aux fameuses évaluations. Mme Wong a d'ailleurs été questionnée à ce sujet par le comité qui examine la Loi antiterroriste.

Le ministre peut-il évaluer et porter un jugement sur la qualité des plans qui doivent être préparés par les différents ministères? Je pense que le ministre a ces pouvoirs. Maintenant, est-ce qu'il voudra les utiliser? C'est une toute autre question.

[Traduction]

M. Broughton : Entre le Secrétariat du Conseil du Trésor et nous, oui. La réponse est oui, tout à fait.

Le sénateur Nolin : Encore oui.

M. Broughton : Encore oui, oui et oui.

Le sénateur Nolin : Bien.

Le sénateur Meighen : Je voudrais maintenant parler du Programme conjoint de protection civile. Je ne sais pas si vous étiez ici quand nous avons entendu les témoins de la ville d'Ottawa. Ils apprécient le financement, mais ont des doutes sur le programme. Il y a un an environ, ils nous ont fait part d'une de leurs plaintes, une plainte que nous avons entendue ailleurs au pays aussi. Ils protestent contre le fait que le processus de financement est trop complexe et trop lent. Les représentants de la ville d'Ottawa ont parlé de demandes qui dataient de 2002. Nous avons aussi entendu des personnes se plaindre que les critères du programme ne tiennent pas suffisamment compte des besoins des municipalités et du fait que le cycle budgétaire des municipalités ne correspond pas à celui du programme, ce qui rend la planification beaucoup plus difficile.

Vous avez sûrement déjà entendu ces plaintes. Pouvez-vous répondre à ces préoccupations, ne serait-ce qu'en partie? Qu'avez-vous fait jusqu'à maintenant pour améliorer le système? Dans le même ordre d'idées, c'est très bien de fournir de l'argent pour acheter des masques à gaz, mais pourriez-vous nous dire ce que vous faites quand les masques atteignent leur date de péremption et qu'il faut en acheter de nouveaux? Comment cela fonctionne-t-il avec le PCPC? Qu'en est-il de l'entretien continu de l'équipement déjà acheté?

M. Broughton : Beaucoup des questions que vous soulevez sont habituellement abordées quand on parle des AAFCC — les Accords d'aide financière en cas de catastrophe —, en vertu desquels l'argent est versé après le fait. Ce n'est pas impossible, mais je serais surpris que le financement accordé dans le cadre du PCPC remonte à si loin dans le temps. C'est plutôt le financement des AAFCC qui couvre de longues périodes passées, car il est versé après coup.

Le sénateur Meighen : Je parle simplement de la lenteur du processus.

Mr. Broughton: The DFAA is an after-the-fact process that requires an audit, so we hear from people about the time it takes. The JEPP one might have an off-cycle issue. I cannot change the fiscal year of the federal government, so we work with the fiscal year that we have. We do work with the provinces and territories to try to plan in advance so that, before their fiscal year starts, or at least before ours starts, provinces and territories, and therefore municipalities, would know what funding is available to them in terms of JEPP.

JEPP has been around for a long time. I do not doubt that it has some limitations, but in terms of feedback that we get from provinces and territories, who we work closely with in terms of developing this program, JEPP is probably one of the most favoured programs that we have. They find it to be extremely useful. I am sure the magnitude will never be enough. That is obviously an issue.

Regarding the timeliness of payments, I would have to check. I am not aware that JEPP is particularly problematic. DFAA is one, and I alluded to changes we have made that the minister announced recently. We are trying to speed up the DFAA process, but I would have to check on JEPP.

Senator Meighen: Does JEPP provide for ongoing maintenance?

Mr. Broughton: No. Federal funding as negotiated with the provinces and territories has a variety of arrangements. Sometimes, the federal government will say: We will buy the capital goods if you can operate it. Sometimes we do it in reverse. In lucky circumstances, we will do both. Frequently, we have a process where we provide capital funding. For the gas masks, the arrangement that the provinces and territories would agree to, and therefore the municipalities, is that they would have ongoing funding. They, like the rest of us, find their budgets are strapped.

Senator Meighen: HUSAR, for example, Heavy Urban Search and Rescue.

Mr. Broughton: That is a perfect example where there was substantial funding put in by the federal government under the arrangement negotiated that they would then have to manage it. They would now tell you that they do not have that capacity, which is probably an issue in their budgeting cycle. Again, the magnitude of the program will always be an issue.

Senator Meighen: Last April, the committee was told that the National Critical Infrastructure Protection Strategy was being finalized. Has it been? If not, when will it be finalized and made public?

Mr. Broughton: The strategy is a significant one that has to be worked out carefully with the provinces and territories. The vast majority of critical infrastructure is owned either by the private sector or by provinces and territories. The federal government has some. The national strategy was always targeted at being a

M. Broughton : Les Accords d'aide financière reposent sur un processus a posteriori qui exige une vérification. C'est pourquoi nous entendons souvent les gens se plaindre du temps qu'il prend. Le PCPC peut effectivement présenter un problème de décalage dans le cycle, mais je ne peux pas changer l'exercice de l'administration fédérale. Nous travaillons donc avec ce que nous avons. Nous collaborons avec les provinces et les territoires pour établir nos plans à l'avance, de sorte que ces administrations, et aussi les municipalités, aient, avant le début de leur exercice ou au moins avant le nôtre, une idée du financement qui leur sera versé dans le cadre du PCPC.

Le programme existe depuis longtemps. Il a certainement des défauts, je n'en doute pas, mais d'après les commentaires des provinces et des territoires avec lesquels nous travaillons étroitement pour son élaboration, il est sans doute un de nos programmes les plus appréciés. Nos « clients » le trouvent extrêmement utile. Je suis certain que sa portée ne sera jamais assez grande. Il s'agit évidemment là d'un problème.

Pour ce qui est de la rapidité des paiements, il faudrait que je vérifie. Je ne suis pas au courant de problèmes particuliers liés au PCPC. La question des AAFCC est différente, et j'ai parlé des changements qu'a annoncés le ministre récemment. Nous tentons d'accélérer le processus entourant les accords. Pour ce qui est du PCPC, il faut que je vérifie.

Le sénateur Meighen : Le PCPC couvre-t-il l'entretien continu?

M. Broughton : Non. Le financement fédéral est négocié avec les provinces et les territoires selon des modalités diverses. Parfois, le gouvernement fédéral dira : « Nous achetons les biens d'équipement si vous êtes capables de vous en servir. » Parfois, c'est l'inverse. Dans le meilleur des cas, nous faisons les deux. Souvent, nous finançons les immobilisations. Pour les masques à gaz, les provinces et les territoires et, du coup, les municipalités, ont signé une entente selon laquelle ils recevront un financement continu. Comme nous tous, ils doivent travailler avec un budget serré.

Le sénateur Meighen : Le RSMUEL (recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd), par exemple.

M. Broughton : Il s'agit là d'un exemple parfait. Le gouvernement fédéral a investi beaucoup d'argent dans ce service en vertu d'un accord qui obligeait les autres parties à assurer la gestion. Il est probable que ces parties vous disent maintenant qu'elles n'ont pas la capacité de le faire, sans doute en raison de leur cycle budgétaire. Une fois de plus, l'ampleur du programme sera toujours un problème.

Le sénateur Meighen : En avril dernier, on a informé le comité de l'achèvement de la Stratégie nationale de protection des infrastructures essentielles. Est-elle effectivement terminée? Dans la négative, quand sera-t-elle prête et rendue publique?

M. Broughton : Cette stratégie est de grande envergure et doit être planifiée soigneusement avec les provinces et les territoires. La grande majorité des infrastructures essentielles sont la propriété du secteur privé ou des provinces et territoires. Le gouvernement fédéral en possède quelques-unes. La stratégie

collaborative effort across all jurisdictions and with the private sector to ensure that the things that needed to happen around the critical infrastructure would happen. We have been working on it with our provincial and territorial colleagues over the last while. The federal-provincial-territorial ministers, in their recent meeting in Halifax, reviewed what stage the strategy is at. We have agreed to do a concentrated, consultative effort with the private sector in the coming weeks. Once we have done that, we will try to finalize the strategy in the next few months.

Senator Meighen: Do you have any indication of when we might expect to receive the follow-up questionnaire we sent on September 19, 2007, with respect to responses to our recommendations?

Mr. Broughton: I do not have an answer for you. I could get that for you.

Senator Meighen: Could you have a look and see where that is?

Mr. Broughton: Yes.

The Chair: It is of considerable concern to us. We got an initial response prior to that, but a year has elapsed and we do not think the department is putting forward its best position if the information we have is a year old. It would be helpful.

Mr. Broughton: We will do that expeditiously.

[Translation]

Senator Nolin: I would like to come back to the issue of critical infrastructure. We know that the minister has divided all critical infrastructure into ten sectors and you can correct us if we are wrong. Have you transmitted this information concerning the division of critical infrastructure to the local, provincial and especially municipal authorities? In other words, do cities like the City of Ottawa know how to identify each of these sectors of critical infrastructure, at least that you considered critical?

Second, are they involved in the development of your strategy? Do they participate? You told us that the provinces do, but do the municipalities?

[English]

Mr. Broughton: I do not see any reason why the information we have or the notion of the 10 sectors would not be available to the municipalities. In the time that I have been in this job, we have not had the direct contact with cities or municipalities to explain this to them. The work on critical infrastructure — in fact, most of the work we do — is done through the provinces and territories, so from my point of view, I would assume that the provinces and territories have those discussions with the municipalities.

However, in terms of us going out and meeting with them directly, we have not done anything. The provinces and territories prefer that we not do that. They like us to work through them. Having said that, the notion of the 10 sectors — what they are,

nationale a pour but de favoriser la collaboration entre toutes les entités et avec le secteur privé pour que rien ne soit laissé au hasard en matière d'infrastructures essentielles. Nous travaillons là-dessus avec nos collègues des provinces et des territoires depuis quelque temps. À leur dernière réunion à Halifax, les ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux se sont penchés sur l'état d'avancement de la stratégie. Nous avons décidé de faire un effort intense de consultation avec le secteur privé au cours des prochaines semaines. Par la suite, au cours des mois à venir, nous essayerons de mettre au point la stratégie.

Le sénateur Meighen : Quand pouvons-nous espérer recevoir le questionnaire de suivi que nous vous avons fait parvenir le 19 septembre 2007 et les réponses à nos recommandations?

M. Broughton : Je n'ai pas la réponse. Je peux m'informer.

Le sénateur Meighen : Pourriez-vous vérifier pour nous?

M. Broughton : Oui, c'est noté.

Le président : C'est très important pour nous. Nous avons reçu une réponse initiale, mais cela fait plus d'un an. Ce n'est pas à l'avantage du ministère d'attendre autant de temps avant de mettre à jour l'information. Une réponse serait très utile.

M. Broughton : Vous l'aurez sans tarder.

[Français]

Le sénateur Nolin : J'aimerais revenir à la question des infrastructures essentielles. Nous comprenons que le ministre a divisé en dix secteurs l'ensemble des infrastructures essentielles — et vous pouvez nous corriger s'il le faut. Avez-vous relayé aux autorités locales, provinciales et principalement municipales cette répartition de vos infrastructures essentielles? En d'autres mots, les villes, comme la ville d'Ottawa, sont-elles familières avec l'identification pour chacun de ces secteurs des infrastructures essentielles, que vous avez considérées essentielles?

Deuxièmement, dans l'élaboration de votre stratégie, sont-elles interpellées? Participent-elles? C'est le cas pour les provinces, tel que vous l'avez indiqué. Est-ce le cas pour les municipalités?

[Traduction]

M. Broughton : Je ne vois pas pourquoi les informations que nous avons ou le concept des 10 secteurs ne seraient pas accessibles aux municipalités. Depuis que j'occupe ce poste, nous n'avons jamais eu de communications directes avec les villes ou les municipalités pour leur expliquer cela. Le travail sur les infrastructures essentielles — en fait, la plus grande partie de notre travail — se fait en collaboration avec les provinces et les territoires. Personnellement, je tiens pour acquis que les provinces et les territoires ont des échanges à ce sujet avec les municipalités.

Toutefois, nous n'avons rien fait pour entrer en contact avec elles et pour les rencontrer directement. Les provinces et les territoires préfèrent que nous n'en fassions rien. Ils aiment que nous passions par eux. Cela dit, le concept des 10 secteurs — ce

which federal departments manage them and so on — is all easily available and public information, but we have not specifically gone, for example, to the City of Ottawa and had that discussion.

In terms of what represents critical infrastructure, the way the legislation is laid out is flexible. The definition of what critical infrastructure is in Ottawa — or any municipality, or province or territory — is entirely dependent on how the jurisdiction, either the municipality, province, territory or even the private sector, views it. Our perspective is to try to work with those jurisdictions to agree on what the critical infrastructure is. The 10 sectors have existed for many years.

It has been a useful way for the federal government to organize itself because it is virtually impossible, from one department, to try to do that with all the various sectors. As you know, we have the 10, but we do not deal directly with the cities in that sense.

[*Translation*]

Senator Nolin: The new act has undergone a rigorous review. As concerns the intellectual property of technologies in the private sector, many of these sectors of activity are critical infrastructure. Can you explain to the committee how the new act protects intellectual property and knowledge that is in the hands of the private sector?

[*English*]

Suki Wong, Director Critical Infrastructure Policy, Public Safety and Emergency Preparation Canada: Thank you for that question, Senator Nolin. First, the new legislation recognizes critical infrastructure protection as an important element of public safety. That first element is really important to how we work with the provinces in terms of protecting critical infrastructure in each province.

Second, the legislation also recognizes the private sector's role in critical infrastructure protection as well as public safety. We have those two factors. It addresses critical infrastructure protection by calling on each department to identify the risks in its own area of responsibility.

For example, Transport Canada would be responsible for identifying a risk to the transportation sector and for ensuring they have plans in place to identify and address those risks.

In terms of intellectual property, how we protect information, through the Emergency Management Act there is a consequential amendment to the access to information legislation that makes it explicit that any information shared by a third party, which would be the private sector on their systems and networks on the proprietary information that relates specifically to critical infrastructure, is excluded.

Senator Nolin: Have you made possible the exchange of that secured information with other jurisdictions — namely, provinces and municipalities through the province, if needed?

qu'ils sont, les ministères qui les administrent, et cetera. — est tout à fait accessible et public, mais nous n'avons pas précisément communiqué avec la ville d'Ottawa, par exemple, pour lui en faire part.

Quant à savoir ce qu'on entend par infrastructures essentielles, la loi est assez souple. Ce que sont les infrastructures essentielles à Ottawa —ou ailleurs— dépend entièrement du point de vue de l'entité responsable, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'une province, d'un territoire ou même du secteur privé. De notre côté, nous essayons de travailler avec ces entités pour nous entendre sur la question. Les 10 secteurs existent depuis de nombreuses années.

Pour l'administration fédérale, il s'agit d'une bonne manière de s'organiser parce qu'il est pratiquement impossible de faire cela avec chacun des différents secteurs à partir d'un seul ministère. Comme vous le savez, nous avons les 10 secteurs, mais nous ne faisons pas affaire directement avec les municipalités.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : L'examen de la nouvelle loi a fait l'objet d'un examen assez rigoureux. Pour ce qui est de la question de la propriété intellectuelle des technologies qui sont entre les mains du secteur privé, plusieurs de ces secteurs d'activités sont des infrastructures essentielles. Pouvez-vous expliquer au comité comment la nouvelle loi protège la propriété intellectuelle et les connaissances qui sont détenues par le secteur privé?

[*Traduction*]

Suki Wong, directrice, Politiques en matière d'infrastructures essentielles, Sécurité publique et Protection civile Canada : Merci pour cette question, monsieur le sénateur Nolin. D'une part, la nouvelle loi reconnaît que la protection des infrastructures essentielles est un élément important de la sécurité publique. Ce premier élément est important dans notre manière de travailler avec les provinces pour protéger leurs infrastructures essentielles.

D'autre part, la loi reconnaît aussi le rôle du secteur privé dans la protection des infrastructures essentielles, de même que dans la sécurité publique. Nous nous appuyons sur ces deux facteurs. Ils visent la protection des infrastructures essentielles en demandant à chaque ministère de cerner les risques du secteur dont il est responsable.

Par exemple, Transports Canada a la responsabilité de cerner les risques dans le secteur des transports et de veiller à ce qu'il y ait des plans en œuvre pour définir et atténuer ces risques.

Pour ce qui est de la propriété intellectuelle et de notre manière de protéger l'information, en vertu de la Loi sur la gestion des urgences, il y a une modification accessoire à la loi sur l'accès à l'information qui stipule explicitement que les informations partagées par un tiers, c'est-à-dire par le secteur privé, sur ses systèmes et ses réseaux et concernant précisément les infrastructures essentielles, sont exclues.

Le sénateur Nolin : Avez-vous rendu possible cet échange d'informations protégées avec d'autres entités, comme les provinces et les municipalités par le biais des provinces, au besoin?

Mr. Broughton: We do not have a formal arrangement for that at this point.

Senator Nolin: It should be part of your strategy.

Mr. Broughton: It is, to have a discussion with the provinces and territories. It is probably the most delicate part of the critical infrastructure game. The definition of critical infrastructure and the nature of what all of that is and the sectors is the easy part. The challenge is sharing information in terms of what the threats are and what the individual owners and operators believe the threats are and what information they have available. That will formulate the discussions as part of our strategy.

Senator Nolin: One of the powers of the minister is the oversight on exercise planning. When you read the list of powers, more than half of the powers are to prevent and plan properly for emergencies.

To what extent is your department including municipalities in that exercise?

Mr. Broughton: We manage and coordinate a program of exercises across the federal government in terms of major exercises done inside the federal government, and international exercises and others done with provinces, territories and municipalities.

There is not a specific part of the program that attempts to get at every municipality in the country, but there are opportunities in many of those exercises for municipalities to play. In the design of an exercise, we will sit down with the appropriate government departments — whether federal, provincial or territorial — and with cities and involve them in some of those exercises.

I do not have the information with me, but a number of municipalities have been involved in exercises that have been run by the federal government.

Senator Nolin: Is Ottawa one of them?

Mr. Broughton: I actually do not know. At least in the recent past, I am aware of cities other than Ottawa. I will have to check on that. I do not think Ottawa has been involved in a recent one for sure. They may have been in the past, but not recently.

Senator Tkachuk: Welcome. I had asked the previous witnesses about when an emergency was an emergency and who is in charge. They talked about all of the police, fire and everything on both sides of the river, in Hull and the Ottawa region.

They also said they had the RCMP involved federally in the parliamentary precinct with the security people in the House of Commons and the Senate.

There has been some talk about interoperability and talking one to the other and that the communication systems are not necessarily conducive to people talking to each other. The Ottawa Police Service, provincial police and the RCMP are on different communication systems.

M. Broughton : Nous n'avons pas d'entente officielle à cet égard pour le moment.

Le sénateur Nolin : Cela devrait faire partie de votre stratégie.

M. Broughton : C'est justement le cas, il faut en discuter avec les provinces et les territoires. Il s'agit sans doute de la question la plus épineuse du dossier des infrastructures essentielles. La définition et la nature des infrastructures essentielles et des secteurs, c'est du gâteau à côté de cette question. Le défi repose sur le partage des renseignements concernant les menaces et ce que les propriétaires et les exploitants considèrent comme des menaces, de même que sur les informations qu'ils ont. C'est sur cela que porteront nos discussions dans le cadre de notre stratégie.

Le sénateur Nolin : Un des pouvoirs du ministre est de surveiller la planification des exercices. Dans la liste des pouvoirs qui lui sont dévolus, plus de la moitié concernent la prévention et la planification des urgences.

Dans quelle mesure votre ministère inclut-il les municipalités dans cet exercice?

M. Broughton : Nous gérons et nous coordonnons un important programme d'exercices à l'échelle fédérale, de même que les exercices internationaux et ceux faits avec les provinces, les territoires et les municipalités.

Il n'y a pas de volet précis du programme dont le but est d'atteindre chacune des municipalités du pays, mais celles-ci ont la possibilité de jouer un rôle dans bon nombre de ces exercices. Pour préparer les exercices, nous nous assoyons avec les représentants des ministères appropriés, tant fédéraux que provinciaux et territoriaux, et avec ceux des municipalités pour qu'ils participent tous à certains des exercices.

Je n'ai pas d'informations précises ici, mais certaines municipalités ont participé à des exercices dirigés par l'administration fédérale.

Le sénateur Nolin : Ottawa en fait-elle partie?

M. Broughton : Je ne pourrais pas vous le dire. Je sais que des villes autres qu'Ottawa ont participé à des exercices récemment. Je dois vérifier. Selon moi, Ottawa n'a pas participé récemment à un exercice, mais elle y a peut-être pris part dans le passé.

Le sénateur Tkachuk : Bienvenue. J'ai demandé aux témoins précédents de me dire quand une situation devient une urgence et qui doit prendre la situation en mains. Ils ont tous parlé de la police, des pompiers, et cetera, des deux côtés de la rivière, tant à Hull que dans la région d'Ottawa.

Ils ont également expliqué que la GRC travaillait avec les responsables de la sécurité de la Chambre des communes et du Sénat, sur la Colline du Parlement.

Certains ont parlé de l'interopérabilité et des échanges entre les uns et les autres, de même que des systèmes de communication qui ne permettent pas nécessairement aux intervenants de communiquer facilement. Le Service de police d'Ottawa, la police provinciale et la GRC utilisent des systèmes de communication différents.

Is there any difficulty there? The Americans put a lot of money into this stuff, but we do not seem to be doing that.

Mr. Broughton: I would not claim to be an expert on interoperability, but I do know it is a problem worldwide in countries, across countries and within countries. Having effective communications where people can deal with one another technically and in terms of the level of secrecy is a challenge. We have efforts under way where we are trying to look at technological solutions where, for example, within the federal government we can talk to one another. I am not an expert on that, but interoperability is a challenge.

I should point out that our responsibility is primarily a national one, from a public safety point of view. Much of what I talked about in my remarks and what we are talking about now involves our national responsibility with the Government Operations Centre.

In terms of the individual business continuity for the entities that might be working with the city, those belong to the individual entities: Public Works as a landlord in some cases, individual government departments; on the Hill, the Speakers of the Senate and of the House of Commons; the Governor General's office; the Supreme Court of Canada — all of those entities have their own responsibility to ensure that they have a business continuity plan that should speak to what they would do in the event of an emergency, including the policing arrangements.

Those specific arrangements are for those entities to be working with the appropriate authorities, either the RCMP or the local police. I am trying to make the point that there is a difference, from our point of view, in terms of the responsibility we have around national issues versus the fact that this is the capital, and the City of Ottawa is worried about us as citizens and tenants, if you would.

The one thing we do have responsibility for in public safety, and our minister has, is what we call the continuity of constitutional government. That would be a dramatic event when all of the entities were affected. We are working with the Privy Council Office, which has an overseeing responsibility to ensure there is a game plan for all of those entities.

In terms of the individual arrangements, it really is the individual entities, the RCMP or the people who provide security services on the Hill, to be working out those arrangements. We would advise people in terms of what those plans should look like, but we would not get personally involved in making those arrangements.

For example, in an evacuation on the Hill, communication between the House of Commons and the Senate or whomever and the RCMP and the Ottawa Police Service, or whoever we are working with, are arrangements that they would have that we would not get involved in. We would get involved in an incident where the Government Operations Centre needed to be involved so that we could advise the government as a whole, but the actual response function belongs to others.

Cela pose-t-il des problèmes? Contrairement à nous, les Américains ont investi beaucoup d'argent dans ces questions.

M. Broughton : Je ne suis pas un expert de l'interopérabilité, mais je sais qu'il s'agit d'un problème planétaire, tant à l'échelle nationale qu'internationale. C'est tout un défi que d'établir des communications efficaces entre les personnes, aussi bien sur le plan technique que de la confidentialité. Nous nous efforçons de chercher des solutions technologiques grâce auxquelles, par exemple, nous pourrions communiquer entre nous, au sein de l'administration fédérale. Je ne suis pas un expert, mais l'interopérabilité constitue tout un défi.

Je dois souligner que, du point de vue de la sécurité publique, notre responsabilité se situe principalement à l'échelle nationale. Une grande part de mes remarques et de ce dont nous parlons maintenant concerne notre responsabilité nationale à l'égard du Centre des opérations du gouvernement.

Pour ce qui est de la continuité des activités des entités travaillant en collaboration avec la ville, la responsabilité revient à ces entités : Travaux publics, en tant que propriétaire et, dans certains cas, différents ministères; sur la Colline du Parlement, les Présidents du Sénat et de la Chambre des communes; le bureau de la Gouverneure générale; la Cour suprême du Canada — toutes ces entités doivent s'assurer d'avoir un plan de continuité des activités indiquant quoi faire en cas d'urgence, dont les mesures prévues pour le maintien de l'ordre.

Ces entités doivent prendre ces mesures spéciales en collaboration avec les autorités appropriées, c'est-à-dire la GRC ou la police locale. J'essaie de souligner la différence, à notre point de vue, entre notre responsabilité à l'égard des questions nationales et celle de la ville d'Ottawa qui, même si c'est la capitale, s'inquiète de nous à titre de citoyens et de locataires, en quelque sorte.

Notre responsabilité et celle de notre ministère, en matière de sécurité publique, est ce que nous appelons la continuité du gouvernement constitutionnel. Ce serait dramatique si toutes les entités étaient touchées. Nous collaborons avec le Bureau du Conseil privé, qui est chargé de superviser ces entités pour s'assurer qu'elles ont un plan d'urgence.

En ce qui a trait aux différentes modalités, ce sont vraiment ces entités, la GRC ou les services responsables de la sécurité sur la Colline du Parlement, qui doivent élaborer les mesures d'urgence. Notre rôle est de leur donner des conseils en leur expliquant à quoi devrait ressembler leur plan de continuité des activités, mais nous ne participons pas directement à l'élaboration de ces mesures.

Par exemple, dans le cas d'une évacuation sur la Colline du Parlement, les communications entre la Chambre des communes et le Sénat, ou qui que ce soit d'autre, et la GRC et le Service de police d'Ottawa, ou d'autres intervenants, seraient guidées par les dispositions prises par ces entités et ne nous concerneraient pas. Nous interviendrions dans une situation d'urgence où le Centre des opérations du gouvernement devrait conseiller le gouvernement général, mais les autres seraient responsables de l'intervention en tant que telle.

The Chair: To clarify your response about the Senate and the House of Commons, the Speaker of the House of Commons has that responsibility by virtue of chairing the board of internal economy. The Speaker of the Senate does not chair the Internal Economy Committee in the Senate; another senator chairs that committee. Therefore, you should modify your answer in the future.

Mr. Broughton: Thank you.

Senator Tkachuk: I thought it would be a longer answer.

Mr. Broughton: I cannot imagine what else I would say.

Senator Tkachuk: I will continue on with the ability to communicate. Can all of these groups communicate with each other easily now in the City of Ottawa?

Mr. Broughton: Technically.

Senator Tkachuk: Technically. Let us say there is a question of national emergency. Let us go back to my earlier supposition where you have two government buildings being blown up. There is an emergency. There is fire and death and there are problems, and of course, the unknown. Is it the first or is it the last? All of those things are taking place. Can the RCMP, the city police and the fire department communicate with each other easily? Is it easy for them? If they are all on different systems, how difficult is it? Would it be a serious problem?

Mr. Broughton: My understanding is they have the capacity to communicate. I am not technically aware enough to know precisely how they do it. Whether the RCMP and the City of Ottawa police could, you need to get those two in a room and ask them that question. We have a capacity to have connections and communications with people to tell us what is going on in terms of people telling us what is going on through the Government Operations Centre.

However, the response from the City of Ottawa would be as it would be for any incident. My understanding is that they do have the capacity. Is it sufficient, perfect or whatever, I am afraid I am not technically aware enough to be able to answer that question. I am sorry.

The Chair: Is not the capacity to communicate dealt with by your operations centre, the police communicate back to the operations centre and then sitting beside the policeman in the operation centre is a fireman who communicates the message to the fire department?

Mr. Broughton: Not in our Government Operations Centre.

The Chair: Not in your Government Operations Centre but in the City of Ottawa's. You would have the equivalent in your operations centre?

Mr. Broughton: I am sorry, senator, the equivalent meaning what?

Le président : Pour clarifier votre réponse au sujet du Sénat et de la Chambre des communes, je dirai que le Président de la Chambre des communes a cette responsabilité, en tant que président du Bureau de régie interne. Le Président du Sénat ne préside pas le Bureau de régie interne; c'est un autre sénateur qui s'en charge. Vous devriez donc modifier votre réponse à l'avenir.

M. Broughton : Merci.

Le sénateur Tkachuk : Je croyais que votre réponse serait plus élaborée.

M. Broughton : Je n'ai rien à ajouter.

Le sénateur Tkachuk : Je continuerai en parlant des capacités de communication. Tous ces groupes peuvent-ils communiquer entre eux facilement, actuellement, dans la ville d'Ottawa?

M. Broughton : Techniquement parlant, oui.

Le sénateur Tkachuk : Techniquement parlant. Disons qu'il y a une urgence nationale. Retournons à la situation hypothétique dont j'ai parlé plus tôt, où des explosions se produiraient dans deux édifices gouvernementaux. Il y aurait une urgence. Il y aurait des incendies, des morts et, évidemment, des facteurs inconnus. On se demanderait s'il s'agit d'un premier ou d'un dernier incident? Il y aurait toute ces incertitudes. La GRC, la police municipale et le service d'incendie pourraient-ils communiquer facilement entre eux? Comme chacun utilise un système différent, quel serait le degré de difficulté? Cela entraînerait-il un grave problème de communication?

M. Broughton : Si je comprends bien, ils peuvent communiquer entre eux. Je ne connais pas suffisamment leurs systèmes pour savoir exactement comment ils s'y prennent. Pour savoir si les responsables de la GRC et de la ville d'Ottawa pourraient communiquer, il faudrait les rencontrer ensemble, dans une même pièce, et leur poser la question. Nous pouvons être en relation et communiquer avec des gens qui peuvent nous dire ce qui se passe par l'intermédiaire du Centre des opérations du gouvernement.

Cependant, l'intervention de la ville d'Ottawa serait la même que pour n'importe quel autre incident. Je crois comprendre que la ville a cette capacité. Est-ce suffisant? Est-ce parfait? Techniquement parlant, j'ai bien peur de ne pas pouvoir vous répondre. Je regrette.

Le président : Les communications ne sont-elles pas prises en charge par votre centre des opérations, le service de police qui lui répond et, ensuite, le pompier qui accompagne le policier du centre des opérations qui transmet le message au service d'incendie?

M. Broughton : Pas dans notre Centre des opérations du gouvernement.

Le président : Pas dans votre Centre des opérations du gouvernement, mais à la ville d'Ottawa. Ne devriez-vous pas avoir l'équivalent dans votre Centre des opérations?

M. Broughton : Pardonnez-moi, sénateur, mais qu'entendez-vous par « l'équivalent »?

The Chair: Meaning you would not have to have one individual talking to another individual's radio. If you have an op centre that you can communicate back to, they in turn can communicate to everyone else involved.

Mr. Broughton: I assume that is it what the City of Ottawa has. Our Government Operations Centre is set up that way, but with our federal colleagues and with our provincial and territorial colleagues. In their emergency centres, that is exactly what happens. I understood the question to be talking about RCMP and police and fire and so on. I assume they can talk to one another but I am not —

Senator Tkachuk: That is my assumption. They all have to get together in one place. They communicate to one guy. That person communicates back, but they all have to be in one place to communicate. We cannot do it from person to person. I do not know if that is a problem you have identified or whether you think it is a problem or if it has been brought to your attention, or is it a dead issue?

Mr. Broughton: From a federal government point of view, it is not an issue that someone would bring to us in Public Safety. We have our Government Operations Centre. In terms of how we function, we are satisfied we have those links we need to other federal departments primarily through their operation centre and operation centres in the provinces and territories. Perhaps where I do not understand you is when you move to the municipal level. I assume those connections are there, but I am not expert on how they necessarily run their operation. I assume the people you had here earlier might be able to help you with that.

Senator Tkachuk: I have a question on when the federal government gets involved. If there is a pandemic — and there was a fear of one with SARS a while ago. The Minister of Health, who is our Minister of Health federally, was in charge in Ontario — when does the federal government step in, or does it at all? When it crosses borders? Does it step in before, just in case it may cross borders? How will that work? Does the Minister of Public Safety have to say, “Oh, I have to get involved in this,” or is there some triggering mechanism that would cause the federal government to be involved?

Mr. Broughton: Are you asking generally or specifically around pandemics?

Senator Tkachuk: Pandemics. We will use that as a good example.

Mr. Broughton: Most emergencies and events as you would have heard and spoken about start out being local and then move on. The hierarchy we have in this country has a local response immediately. In the case of a pandemic, you will not necessarily know immediately it is a pandemic by definition. As an event unfolds and the seriousness of it increases, different levels of government engage. In the past, that was done on a fairly slow

Le président : N'auriez-vous pas une personne qui communiquerait par radio avec une autre. S'il y avait un centre des opérations avec lequel vous pouviez communiquer, celui-ci pourrait ensuite transmettre les messages à toutes les personnes concernées.

M. Broughton : Je suppose que c'est la façon de fonctionner à la ville d'Ottawa. Notre Centre des opérations du gouvernement est organisé ainsi, mais nous travaillons avec nos collègues fédéraux, provinciaux et territoriaux. Dans leurs centres d'urgence, c'est exactement ce qui se passe. Je croyais que la question posée concernait la GRC, la police, le service d'incendie, et ainsi de suite. J'imagine qu'ils peuvent communiquer entre eux, mais je ne suis pas...

Le sénateur Tkachuk : C'est ce que je suppose. Ils doivent tous se réunir dans un endroit. Ils communiquent avec une personne. Cette personne leur répond, mais ils doivent tous être à un endroit précis pour communiquer. Nous ne pouvons pas communiquer d'une personne à l'autre. Je ne sais pas si vous considérez ou avez considéré cela comme un problème, ou si quelqu'un a attiré votre attention sur cette situation, ou bien la question ne se pose-t-elle pas?

M. Broughton : Du point de vue du gouvernement fédéral, personne ne nous soumettrait cette question, à la Sécurité publique. Nous avons notre Centre des opérations du gouvernement. En ce qui concerne notre fonctionnement, nous estimons avoir établi les liens dont nous avons besoin avec les autres ministères fédéraux, principalement par l'intermédiaire de leurs centres des opérations respectifs et les centres des opérations provinciaux et territoriaux. Peut-être que si je ne vous suis pas, c'est parce que vous parlez du niveau municipal. Je suppose que des liens sont établis, mais je ne sais pas comment les villes dirigent leurs opérations. Je suppose que les personnes qui étaient ici un peu plus tôt pourraient vous informer.

Le sénateur Tkachuk : J'ai une question sur le moment de l'intervention du gouvernement fédéral. Qu'arriverait-il s'il y avait une pandémie — comme on l'a craint il n'y a pas si longtemps avec le SRAS. Le ministre fédéral de la Santé était responsable de l'Ontario. Quand le gouvernement fédéral doit-il intervenir? Et doit-il le faire? Lorsque la situation dépasse nos frontières? Avant que cela ne se produise? Comment cela fonctionnerait-il? Le ministre de la Sécurité publique doit-il se dire : « Oh! Il faut que j'intervienne », ou existe-t-il un mécanisme déclencheur qui ferait automatiquement intervenir le gouvernement fédéral?

M. Broughton : Parlez-vous du fonctionnement général ou des cas de pandémie en particulier?

Le sénateur Tkachuk : Des pandémies. Nous utiliserons cela comme exemple.

M. Broughton : La plupart des situations d'urgence et des incidents comme ceux dont vous avez entendu parler ou dont vous avez parlé commencent au niveau local avant de prendre plus d'ampleur. L'ordre hiérarchique suivi dans ce pays fait en sorte que l'intervention se fait d'abord au niveau local. Pour ce qui est des pandémies, on ne sait pas nécessairement immédiatement qu'on a affaire à une pandémie par définition.

boat because things happened more slowly and communications were slower. In this day and age, the federal, provincial and territorial governments are instantly aware of what is happening.

In this early stage, even if we do not know whether we are dealing with a pandemic yet, our Government Operations Centre would be working with Health Canada, the Public Health Agency and others and would be made aware of what is happening. Our initial role is primarily one of information, ensuring that a broad community of people in the federal government is aware of any information we have, and we can work with one another to figure out what has to happen.

In the early days of a health incident like that, the primary responsibility absolutely sits with Health Canada and the Public Health Agency to work with their provincial-territorial colleagues and other health officials to figure out what the problem is. Do we actually have a pandemic? Do we need to look at something outside the borders of one hospital, one city or one province?

I think the federal government would be interested, involved and aware and talking to others, even if it were a contained issue in Montreal, Toronto or Halifax or wherever, clearly with a concern for what could happen. Once it gets beyond one or two places then, obviously, it becomes of significant national interest.

In terms of running the incident and managing it — and I was the ADM of Population and Public Health Branch at Health Canada when SARS hit — the challenge was to acknowledge and recognize that the running of the health system is not done by the federal government. It is actually provincial and territorial responsibilities. Making the hospitals work and figuring out a plan of action to react to people who are sick or how we will do that is done by the provinces and territories, and it requires the federal and provincial governments to work closely together.

Where the federal government tends to step into a circumstance like that is where you start looking at issues around where the virus came from or where the pandemic started. What are we doing in terms of the movement of people? Is there any need to worry about that? Can the provinces and territories handle it, or is there need for the federal government to look at things that are happening around airports or our borders and so on?

One of the big issues the federal government would be dealing with is its relations with other countries because we would think this would come from other places. Around SARS, that was a big

Lorsqu'une situation d'urgence évolue et que sa gravité s'accroît, les différents ordres de gouvernement interviennent. Par le passé, cela se produisait assez lentement, car les situations évoluaient plus lentement que maintenant et que les communications se faisaient moins rapidement. À notre époque, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont instantanément au courant de ce qui se produit.

À cette étape précoce, même si nous ignorons encore si nous sommes confrontés à une pandémie, le Centre des opérations du gouvernement travaillerait avec Santé Canada, l'Agence de santé publique du Canada et d'autres intervenants; il se tiendrait au courant de ce qui se passe. Au départ, notre rôle consiste principalement à informer et à nous assurer de transmettre tous les renseignements dont nous disposons à un grand nombre d'employés du gouvernement fédéral, afin que nous puissions travailler ensemble à déterminer ce qu'il faut faire.

Au cours des premiers jours d'un incident de cette nature, qui touche la santé, il ne fait aucun doute qu'il incombe principalement à Santé Canada et à l'Agence de santé publique du Canada de travailler de concert avec leurs collègues des provinces et des territoires et d'autres représentants de la santé à déterminer en quoi consiste le problème. Sommes-nous réellement confrontés à une pandémie? S'agit-il d'un problème qui dépasse le cadre d'un hôpital, d'une ville ou d'une province?

Je pense que les responsables du gouvernement fédéral se montreraient intéressés, impliqués et sensibilisés, et qu'ils engageraient le dialogue avec d'autres intervenants, même si le problème ne concernait que Montréal, Toronto ou Halifax, par exemple, et qu'ils se préoccuperaient vraiment de ce qui pourrait survenir. Une fois que le problème n'est plus confiné à un ou deux endroits, il ne fait plus de doute qu'il y va de l'intérêt national.

En ce qui concerne la gestion de l'incident — j'étais sous-ministre adjoint, Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, à Santé Canada au moment de la crise du SRAS —, le problème dont il a fallu se rendre compte, c'est que le système de santé n'est pas dirigé par le gouvernement fédéral. Cette responsabilité incombe aux provinces et territoires. Il revient aux provinces et territoires de s'assurer que les hôpitaux conçoivent un plan d'action pour faire face à la situation quand des personnes sont malades, et de quelle façon ils vont s'y prendre, ce qui exige une étroite collaboration de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Le gouvernement fédéral tend à intervenir dans ce type de situation quand on commence à s'interroger sur la provenance du virus et le lieu d'origine de la pandémie. Que faisons-nous en ce qui a trait au mouvement des populations? Y a-t-il lieu de s'inquiéter? Les provinces et territoires peuvent-ils s'en occuper, ou le gouvernement fédéral doit-il examiner ce qui se passe aux aéroports ou à nos frontières, notamment?

Les relations du gouvernement fédéral avec d'autres pays constitueraient l'un des gros problèmes auxquels il devrait faire face lorsque nous déterminerions que la pandémie provient de

issue. A lot of my time was spent from a federal point of view dealing with the Americans, the World Health Organization and other places.

The Chair: On that subject, how effective would you say the effort of the federal government is, dealing with the customs and immigration level, identifying possible entrants to Canada who may or may not have been SARS carriers?

Mr. Broughton: A better person to answer that question might be someone from Health Canada, the Public Health Agency.

The Chair: You will recall that cameras were set up and heat measuring devices were set in place.

Mr. Broughton: At that time, there was a bit of a controversy over the value of those kinds of machines. The government of the day decided that it was beneficial to take the chance that they might be helpful as opposed to doing nothing.

I am not a health expert, but I did work at Health Canada, and the doctors advising me offered that one of the challenges was that there are many reasons why an individual might have an elevated temperature — and it was a challenge to figure out, for example, a pregnant woman.

The Chair: You had a lot of false positives?

Mr. Broughton: You would have gotten some of them right. Part of our pandemic planning exercise is to try to sort those kinds of things out in terms of the most effective way. Those particular machines, we all concluded as officials, were probably not all that useful.

The Chair: Thank you. Regarding op centres, can you describe the relationship between the Government of Canada op centre and Canada Command's op centre?

Mr. Broughton: There is a direct link between the Government Operations Centre that we run out of Public Safety and Canada Command, as there would be with the RCMP and probably eight or 10 other federal government operations centres. It is a direct link. They do not talk 24/7, but they are linked 24/7, as are we with all the provincial EMOs.

The Chair: How has the work changed since Canada Command has been stood up?

Mr. Broughton: I do not want to be overly speculative, senator, because I have only been in this job for about a year. In this job, I do not have experience pre-Canada Command.

The sense I have talking to people is that the situation is much better. My personal relationship with General Dumais is excellent. I would say that the relationships now are excellent. I

l'extérieur du pays, ce qui était le cas pour le SRAS. Comme fonctionnaire fédéral, j'ai passé beaucoup de temps à traiter avec les Américains, l'Organisation mondiale de la Santé, entre autres.

Le président : Sur cette question, quelle a été à votre avis l'efficacité du gouvernement fédéral par rapport aux douanes et à l'immigration, pour ce qui a été de déterminer, parmi les personnes qui entraient au Canada, celles qui pouvaient être porteuses du SRAS?

M. Broughton : Quelqu'un de Santé Canada ou de l'Agence de santé publique du Canada serait mieux placé que moi pour répondre à cette question.

Le président : Souvenez-vous qu'on avait installé des caméras et des dispositifs de mesure de la température.

M. Broughton : À cette époque, il existait une certaine controverse sur la valeur de tels dispositifs. Le gouvernement de l'époque a décidé qu'on avait intérêt à miser sur le fait qu'ils pouvaient être utiles et que cela valait mieux que ne rien faire.

Je ne suis pas un spécialiste de la santé, mais j'ai travaillé à Santé Canada, et selon les médecins qui me conseillaient, l'élévation de la température d'une personne peut avoir de nombreuses causes; c'est difficile d'en circonscrire la cause, particulièrement pour une femme enceinte.

Le président : Avez-vous eu beaucoup de cas de faux positifs?

M. Broughton : Dans certains cas, le résultat était juste. Notre exercice de planification lié à la pandémie consistait en partie à faire le tri le plus efficacement possible. En tant que responsables, nous en sommes venus à la conclusion que de tels dispositifs n'étaient sans doute pas si utiles.

Le président : Merci. En ce qui concerne les centres des opérations, pouvez-vous décrire la relation entre le Centre des opérations du gouvernement du Canada et le centre des opérations de Commandement Canada?

M. Broughton : Il existe un lien direct entre le Centre des opérations du gouvernement que nous dirigeons à partir de Sécurité publique Canada, et Commandement Canada, tout comme il existerait des liens avec la GRC et probablement huit à dix autres centres d'opérations du gouvernement fédéral. Il s'agit d'un lien direct. Ils ne communiquent pas entre eux 24 heures sur 24, sept jours sur sept, mais ils sont reliés en tout temps, tout comme nous le sommes en permanence avec les organisations de gestion des urgences de toutes les provinces.

Le président : Comment le travail a-t-il changé depuis la mise sur pied de Commandement Canada?

M. Broughton : Je ne veux pas trop spéculer, monsieur le sénateur, parce que je n'occupe ce poste que depuis un an. À ce titre, je n'ai pas d'expérience qui date d'avant la mise sur pied de Commandement Canada.

Mais en parlant avec les gens, j'ai le sentiment que la situation s'est grandement améliorée. Personnellement, j'ai de très bonnes relations avec le général Dumais. Je dirais qu'à l'heure actuelle les

have to assume they are better, but it would be speculation on my part to say they were not good before. All I can tell you is that they are excellent today.

The Chair: What role does the department have in terms of developing best practices and serving as a corporate memory for provinces and municipalities in Canada?

Mr. Broughton: Around emergency preparedness, we have a significant role within the federal government. In terms of business continuity planning, exercises and the way emergencies are handled, we would play a significant role. I am not aware of anything we do that lays out standards or methods of operations other than working with the provinces and territories. In this country, in terms of a national system, it is really made up of individual systems across the country. Each province and territory is pretty sophisticated on its own and has a different way of organizing its centre. We would not have a process of standards, per se, in terms of how you would do business continuity or how to run an operations centre.

The Chair: For example, not all the provinces went through the ice storm experience but all provinces could go through a similar experience. Would you be good people to go to if someone received a forecast suggesting an ice storm? Would you be able to provide advice and counsel to them?

Mr. Broughton: There is a two-part answer to that. Possibly, but, more important, if we did not have the advice ourselves, we would make sure we could organize to get the help and advice.

The Chair: Do you not consciously keep a catalogue, a 20-minute brief, a two-hour brief or a two-day brief on how to educate people to deal with ice storms, blackouts, flood conditions, et cetera, so that people are not reinventing the wheel when these occur?

Mr. Broughton: Like all organizations in emergency preparedness across the country, through exercises and actual events, numerous reports are done. From that point of view, there is a learning process that happens in organizations. Whether we would have an expert sitting in the right place specifically experienced about ice storms at any given point in time, the answer is probably not. There are probably enough people who have expertise. I think our Government Operations Centre would have general and generic advice that would be of use. However, in terms of having people ready on each one of those, I am not sure we would have somebody sitting there at the ready.

The Chair: Why not?

Mr. Broughton: Immediate response is a provincial and territorial responsibility.

The Chair: Are you satisfied that that information rests with the provinces and that you can say, "You should go and ask the people in Quebec"?

relations de travail sont excellentes. Je présume qu'elles sont meilleures, mais ce ne serait que supposition de ma part de prétendre qu'elles n'étaient pas bonnes avant. Je peux seulement vous dire qu'à l'heure actuelle ces relations sont excellentes.

Le président : Quel est le rôle du ministère pour ce qui est de mettre au point des pratiques exemplaires et de servir de mémoire institutionnelle pour les provinces et les municipalités au Canada?

M. Broughton : En ce qui a trait à la protection civile, nous jouons un rôle important au sein du gouvernement fédéral. Pour la planification de la continuité des opérations, les exercices et la façon de gérer les situations d'urgence, nous aurions un rôle important à jouer. Je ne crois pas que nous établissons des normes ou des méthodes liées aux opérations; notre travail consiste à collaborer avec les provinces et territoires. Notre système national est en fait la somme des différents systèmes mis en place au pays. Chaque province ou territoire dispose d'un système très élaboré, et organise différemment les services de ses centres. Nous n'aurions pas de normes en tant que tel pour assurer la continuité des opérations ou gérer un centre des opérations.

Le président : Par exemple, toutes les provinces n'ont pas connu la tempête du verglas, mais la situation pourrait se présenter partout. Serait-il indiqué de communiquer avec votre organisme si l'on prévoyait une tempête de verglas quelque part? Seriez-vous en mesure de donner les conseils et l'orientation qui s'imposent?

M. Broughton : La réponse à cette question comporte deux volets. D'une part, je dirais que c'est possible, mais ce qui est plus important, c'est que, si nous n'étions pas en mesure de dispenser nous-mêmes l'information sur les mesures à prendre, nous ferions en sorte d'obtenir l'aide et les conseils nécessaires.

Le président : Ne conservez-vous pas un catalogue, un modèle de séance d'information de 20 minutes, de deux heures ou de deux jours sur la façon de renseigner les gens quant aux mesures à prendre en cas de tempête de verglas, de panne majeure de courant, d'inondation, et cetera, de façon que les gens n'aient pas chaque fois à réinventer la roue ?

M. Broughton : Comme toutes les organisations de protection civile à l'échelle du pays, on prépare de nombreux rapports dans la foulée des exercices et des événements. De ce point de vue, il existe un processus d'apprentissage au sein des organisations. Pourrions-nous disposer, au bon endroit et au bon moment, d'un spécialiste versé dans la question des tempêtes de verglas? Probablement que non. Il existe peut-être suffisamment de gens qui ont l'expertise nécessaire. Je crois que le Centre des opérations du gouvernement pourrait dispenser des conseils généraux utiles. Toutefois, pourrait-on recourir à du personnel préparé pour chaque type d'intervention? Je n'en suis pas persuadé.

Le président : Pourquoi pas?

M. Broughton : L'intervention immédiate incombe aux provinces et aux territoires.

Le président : Êtes-vous heureux à l'idée que l'information demeure l'apanage des provinces et que vous pouvez diriger les personnes vers les ressources du Québec?

Mr. Broughton: Not necessarily. If we did not have it, I think we would be able to find it quickly.

Whether there is an expert sitting in our Government Operations Centre or some other place that knows exactly what to do around an ice storm, I think they would know what to do. However, in terms of having the 20-minute brief, I would have to go back and check with them to see if they have that in detail. Clearly, they have learned through those processes and could be of assistance. However, I have not seen something that precise myself. I would have to go back and ask.

Senator Mitchell: I will follow-up on the chair's questions about the exchange and availability of information on best practices and so on.

In 2006, this committee made a number of recommendations. In response to one of them, your department indicated that it has developed and is piloting a secure website that allows federal, provincial and territorial partners to exchange exercise information, lessons learned and best practices. That is a year and a half ago. What is the status of that website?

Mr. Broughton: I will have to check to see if I have it. I do not have it at my fingertips. If I do not have it before I leave, I will get it to you.

Senator Mitchell: Thank you.

Consistent with that line of questioning, the exchange of classified information is required under certain circumstance or in addressing certain circumstances and certain possibilities. Have steps been taken by Public Safety Canada to ensure that people at different levels of government — not in the federal department but in the municipalities and in the provinces — have the kind of clearance that they might need to deal with that information and to offer that information?

Mr. Broughton: It is not a problem within our system and the federal system because we have people with clearances. There are people that I am aware of at provincial and territorial offices that have the appropriate clearances and are able to achieve information. I am not sure that we have people in municipalities that have access; I will have to check. I am not aware of any that do. That does not mean they could not and that we could not share the information, but most of the people that I am aware of that have that capacity are in the provinces and territories. However, I will check with the municipalities.

It is not something that I personally work on, so I am not personally aware of this, but apparently the spring of 2009 is the target date to have the website further developed and completed.

M. Broughton : Pas nécessairement. Si nous n'avions pas l'information, je crois que nous pourrions rapidement la trouver.

Qu'il y ait ou non un spécialiste à notre centre des opérations du gouvernement ou ailleurs, qui sache exactement ce qu'il convient de faire en cas de tempête de verglas, je pense que l'on saurait quoi faire. Toutefois, en ce qui a trait à la séance d'information de 20 minutes, je devrais me renseigner auprès des responsables. Il ne fait aucun doute qu'ils ont appris grâce à ces processus, et que leur concours s'avérerait utile. En revanche, en ce qui me concerne, je ne saurais dire si un tel outil existe vraiment. Il faudrait que je pose la question.

Le sénateur Mitchell : Je voudrais revenir sur les questions du président en ce qui concerne l'échange de renseignements et l'accès à l'information sur les pratiques exemplaires, et ainsi de suite.

En 2006, notre comité a fait un certain nombre de recommandations. En réaction à l'une d'entre elles, votre ministère a indiqué qu'il a mis au point un site Web protégé dans le cadre d'un projet pilote, qui permet aux partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux d'échanger des renseignements sur les exercices, les leçons tirées des événements et les pratiques exemplaires. C'était il y a un an et demi. Qu'en est-il de ce site web, actuellement?

M. Broughton : Je dois vérifier si j'ai l'information à ce sujet. Je ne l'ai pas à portée de la main. Si je ne l'ai pas au moment de partir, je vous la fournirai plus tard.

Le sénateur Mitchell : Merci.

Dans le même ordre d'idées, il est nécessaire de procéder à l'échange de renseignements classifiés dans certaines circonstances, ou afin de réagir à certaines situations, et par rapport à certaines possibilités. A-t-on pris les mesures nécessaires, à Sécurité publique Canada, pour s'assurer que certains ordres de gouvernement — pas le ministère fédéral mais les municipalités et les provinces — disposent des autorisations qui conviennent pour traiter cette information et pour la partager?

M. Broughton : Cela ne représente pas un problème dans notre système et dans le système fédéral, car nos employés disposent des autorisations nécessaires. Je sais qu'il y a des gens, dans les bureaux des provinces et des territoires, qui disposent de ces autorisations et qui peuvent obtenir de l'information. Je ne suis pas certain que ce soit le cas dans les municipalités qui ont accès à ces renseignements; je devrai vérifier. À mon avis, ce n'est pas le cas. Cela ne signifie pas que nous serions dans l'impossibilité d'échanger des renseignements, mais à ma connaissance, la plupart des gens qui disposent des autorisations se trouvent dans les provinces et territoires. Mais je vais me renseigner auprès des municipalités.

Personnellement, je ne travaille à ce dossier; c'est pourquoi je ne suis pas au courant, mais on prévoit achever le site web au printemps 2009.

Senator Mitchell: A good deal of the questions here, as you can tell, are related to the relationships because of the size of this country, due to the levels of government being diverse and the way in which we administer our government is complex. I have two questions around that.

That situation is compounded to some extent because there is a reluctance on the part of your department to intervene and there is a reluctance at the provincial level to have you intervene in certain ways. This is also true at the municipal level. However, as luck would have it, a large amount of the information, understanding, expertise and experience exists with the first responders — that is, the fire departments, the paramedics and the police departments.

Therefore, is there a structured way to solicit their input into emergency planning? What sorts of mechanisms are there to ensure that occurs? Are they pushed aside in the process of federal-provincial relationships in this area?

Mr. Broughton: I do not think anyone is pushed aside, honourable senator. In terms of their involvement around what response mechanisms might be best or might exist, the courses at our college that I talked about earlier are delivered in a significant way by police chiefs and fire chiefs. Municipal people are training municipal people. We would defer to them because they are the experts in terms of that kind of training.

The people who go through our college are actually trained, which is why I said earlier that people in cities, provinces and territories are more familiar with our college than the people in Ottawa are. We are careful and collegial with our provincial and territorial colleagues because they recommend and work with cities in terms of who should come. However, the delivery of it is done at that level.

In terms of emergency planning at large, it truly is a collaborative effort. The federal government is only there to support provinces, territories and municipalities in the event of an incident. The response is actually the responsibility of and managed by the experts on the ground.

An example is the preparation that we did around the worry last year regarding the potential for flooding in British Columbia. Throughout that whole effort, there was obviously some municipal engagement but it ended up being a provincial issue because of the number of sites that were potentially involved. Our role was to work with the province carefully and be prepared to assume a backup role. Public Safety Canada orchestrated the federal government assets in terms of their state of readiness to help the province if need be, but it was to be the province that directed the traffic.

Le sénateur Mitchell : Bon nombre des questions, comme vous pouvez le constater, portent sur les relations, à cause de la taille de notre pays, du caractère diversifié des ordres de gouvernement et de la complexité de notre mode de gestion gouvernemental. J'ai deux questions à ce propos.

La situation se complique en partie parce que votre ministère est réticent à intervenir et parce que les provinces sont réticentes à vous laisser intervenir de certaines façons. Cela vaut également au niveau municipal. Toutefois, par bonheur, les premiers intervenants (les services d'incendie, les ambulanciers et les services de police) peuvent compter sur une part importante de l'information, des leçons apprises, de l'expertise et de l'expérience.

Par conséquent, disposez-vous d'une méthode structurée pour demander leur concours dans le processus de planification des situations d'urgence? Quels sont les mécanismes en place pour s'assurer d'obtenir leur soutien? Est-ce que le processus des relations fédérales-provinciales les tient à l'écart dans ce domaine?

M. Broughton : Je ne pense pas que l'on tienne qui que ce soit à l'écart, monsieur le sénateur. En ce qui concerne les mécanismes d'intervention les plus efficaces ou les mécanismes qui existent, j'ai souligné plus tôt que les cours disponibles à notre collège sont dispensés de façon rigoureuse par les chefs de police et les chefs des services d'incendie. L'administration municipale dispense la formation aux employés municipaux. Nous aurions recours à eux parce qu'ils constituent les spécialistes à l'égard de ce type de formation.

Les gens qui fréquentent notre collège obtiennent de fait la formation, et c'est pourquoi j'ai dit plus tôt que les employés des villes, des provinces et des territoires connaissaient mieux notre collège que les gens d'Ottawa. Nous travaillons de façon consciencieuse avec une attitude de collaboration avec nos homologues des provinces et des territoires parce qu'ils travaillent auprès des municipalités et qu'ils formulent des recommandations à leur intention, quant à savoir qui devrait participer. Quoi qu'il en soit, la prestation a lieu à ce niveau.

En ce qui a trait à la planification des situations d'urgence dans l'ensemble, il s'agit réellement d'un effort de collaboration. Le gouvernement fédéral ne tient qu'un rôle de soutien auprès des provinces, des territoires et des municipalités, en cas d'incident. L'intervention incombe aux spécialistes sur le terrain, et ce sont eux qui la prennent en charge.

Citons par exemple le travail de préparation dont nous nous sommes chargés l'année dernière quand des inquiétudes ont surgi quant à la possibilité d'une inondation en Colombie-Britannique. Il est certain que les autorités municipales ont joué un rôle tout au long du processus, mais en fin de compte, il revenait à la province de gérer le problème, compte tenu du nombre de lieux potentiellement concernés. Notre rôle consistait à travailler consciencieusement avec les autorités provinciales et à être prêts à assumer une mission de secours. Sécurité publique Canada a assumé la responsabilité des ressources du gouvernement fédéral en ce qui a trait à leur état de préparation, pour aider la province au besoin, mais il revenait à la province de mener le bal.

In that sense, the structure is driven and managed by the expertise on the ground. If they need people from the Canadian Forces, Transport Canada or Environment Canada to help them, we are there to work with them to solve their problem. It is not us who defines, decides and dictates what emergency management should be in a response notion; they are the experts and we are simply there to support them. Our challenge is to ensure that we are ready to support them when they need the help.

Most provinces and territories would prefer to manage their circumstances on their own. There is nothing new about that. Our challenge is to be there to help them, but not to be seen to be doing so until necessary.

Senator Mitchell: There are certain areas in this process where you can imagine that consistent federal standards, if not necessary, would certainly offer something. An example would be in risk assessment. When a municipality or province does risk assessment, it gets back to the best practices idea.

Would you agree that there is a role for federal standards and parameters in defining the parameters of risk-assessment processes and planning, and are you doing any work at the federal level and with the provinces to create some national standards in that regard or in other areas that might be applicable?

Mr. Broughton: I do not want to be cute with the words, but there would be a difference between federal standards and national standards. I would say “no” to federal standards. I do not think there is a need or an interest or an appetite for us to create federal standards and try to dictate them to people.

National standards, where we work with colleagues and could agree on them, would obviously be of some benefit. We try to work closely with our provincial-territorial colleagues in a variety of ways to make that happen. By virtue of the number of times we function together, many of the operations, the way we talk and do things, end up being similar.

In terms of specific standard setting subject by subject, we would be happy to sit down and have the discussion, but we have not viewed it as something the federal government should arbitrarily or on its own create. The value of those standards would vary. If you have the opportunity to talk to some people from the provinces and territories, they would start out with the principle of why national standards make sense. When you get down to the crunch, you get into the differences of how they function, and you cannot compare a small community in Northern Quebec to whatever. You start to get into that dynamic, and it starts to get harder to do the national standard. It really does depend on what you are talking about. In principle, we would all say it has merit.

En ce sens, on s'en remet aux spécialistes sur le terrain pour ce qui est de déterminer la structure et de la gérer. S'ils ont besoin des ressources des Forces canadiennes, de Transports Canada ou d'Environnement Canada, nous sommes là pour les aider à résoudre leur problème. Mais nous ne sommes pas responsables de la définition de la marche à suivre, des décisions à prendre et de décider ce qu'il fallait faire en matière de gestion des situations d'urgence; ils sont les spécialistes et nous sommes là pour les appuyer. Notre mission consiste à s'assurer que nous sommes prêts à les appuyer quand ils ont besoin de nous.

Dans la plupart des provinces et territoires, on préfère gérer les situations sans aide. Ce n'est pas nouveau. Il nous faut être présents pour les aider, mais nous ne devons pas avoir l'air de le faire indûment.

Le sénateur Mitchell : Il existe certaines parties de ce processus pour lesquelles vous pouvez croire que des normes fédérales cohérentes, même si elles ne sont pas nécessaires, pourraient être utiles. Par exemple, dans le domaine de l'évaluation du risque. Quand on procède à une évaluation du risque dans une municipalité ou dans une province, on se fonde sur la notion des pratiques exemplaires.

Êtes-vous d'avis que les normes et paramètres fédéraux pourraient jouer un rôle dans la définition des paramètres et des processus et de la planification en matière d'évaluation du risque, et déploie-t-on des efforts au niveau du gouvernement fédéral et auprès des provinces pour créer certaines normes nationales que l'on pourrait appliquer à cet égard ou dans d'autres secteurs?

M. Broughton : Je ne veux pas jouer sur les mots, mais il y aurait une différence entre les normes fédérales et les normes nationales. Je dirais « non » aux normes fédérales. Je ne pense pas qu'on ait besoin ou envie de nous voir mettre en place des normes fédérales et les imposer.

Quant aux normes nationales, si nous travaillons avec nos collègues et que nous nous entendons sur leur signification, nous pourrions certainement en tirer des avantages. Nous essayons de travailler en étroite collaboration avec nos collègues des provinces et territoires de plusieurs façons différentes, afin d'y parvenir. Étant donné le nombre de fois que nous travaillons ensemble, nos approches finissent par se ressembler en ce qui concerne de nombreuses opérations, notre façon d'aborder les choses et notre mode d'intervention.

Pour ce qui est de la définition de normes spécifiques, nous serions heureux d'en discuter, mais à notre avis, ce n'est pas quelque chose qu'il appartient au gouvernement fédéral de créer seul ou de façon arbitraire. L'intérêt de ces normes serait variable. Si vous avez l'occasion de discuter avec certains représentants des provinces et des territoires, ils vous diront que le principe des normes nationales est tout à fait logique. Quand on regarde l'essentiel, on en arrive aux différences de fonctionnement, et on ne peut pas comparer une petite communauté du nord du Québec avec n'importe quel autre endroit. Vous entrez dans une dynamique, et la définition d'une norme nationale devient plus difficile. Cela dépend vraiment de quoi on parle. En principe, nous dirions tous que c'est une idée valable.

The Chair: We are looking for clarification of the words in the Emergency Management Act, promoting a common approach to emergency management, including the adoption of standards and best practices.

Mr. Broughton: The key word is “promoting.” We would do that. We would talk to our provincial and territorial colleagues about interoperability, the connection across emergency operations centres, the way in which we react to events and, to the extent we could standardize those, we would be promoting that.

The Chair: Have you a catalogue, or is there a list?

Mr. Broughton: Of?

The Chair: Of where you have achieved a common approach to emergency management. Are there areas that you can point to where there has been adoption of standards and best practices? Where is the repository of this?

Mr. Broughton: The senior officials responsible for emergency management, which is my level of organization across the country, are a group of ADMs or other levels. I co-chair that group with a provincial colleague. That group works at trying to standardize our approach — for example, the way in which we communicate with operation centres and the hierarchy in place in terms of standardizing how the federal government helps.

I think the issue is the use of the word “standards.” I accept what it says in the act, but I cannot think of specific examples that would constitute a standard per se. I would have to go back and look at it. In terms of working together and collaboration, that is probably where the majority of a common interest and common approach to emergency management happens.

The Chair: Once there appears to be a consensus about a best practice, is it then written down somewhere and put in a book so that when someone asks, “What is the best practice in terms of dealing with X or Y?” they can go to you or our office, and your office will say, “Oh, yes, that is right here, and we can send you a copy of it.”

Mr. Broughton: Yes, and the best example would be the work being done through the Government Operations Centre. I would be happy to share a couple of examples that show the putting together of those practices and the agreement we have reached with provinces and territories in terms of national planning for emergencies.

The Chair: We would be grateful if you could do that.

Senator Meighen: On this question of standardized processes, HUSAR, Heavy Urban Search and Rescue, is a federally mandated, developed and funded program.

Mr. Broughton: We have made some financial contributions to five cities.

Senator Meighen: Just some?

Mr. Broughton: Yes, just to five cities.

Le président : Nous recherchons la clarification des termes utilisés dans la Loi sur la gestion des urgences pour promouvoir une démarche commune en matière de gestion des urgences, notamment l’adoption de normes et de pratiques exemplaires.

M. Broughton : Le terme clé est « promouvoir ». Cela ne pose pas de problème particulier. Nous sommes prêts à parler à nos collègues provinciaux et territoriaux d’interopérabilité, de la communication entre les centres d’opérations d’urgence et de la façon dont nous réagissons aux événements, ainsi qu’à faire la promotion de toutes ces questions dans la mesure où nous pourrions les normaliser.

Le président : Avez-vous un catalogue ou une liste?

M. Broughton : De quoi?

Le président : Des endroits où vous avez abordé de concert la gestion des urgences. Pouvez-vous citer des endroits précis où des normes et des pratiques exemplaires ont été adoptées? Où peut-on trouver cette information?

M. Broughton : Les hauts fonctionnaires chargés de la gestion des urgences - mon échelon hiérarchique à travers le pays — consistent en un groupe de SMA ou des cadres d’autres niveaux. Je partage la présidence de ce groupe avec un collègue provincial. Nous nous efforçons de normaliser notre démarche — par exemple la façon dont nous communiquons avec les centres opérationnels et la hiérarchie afin d’uniformiser l’aide du gouvernement fédéral.

Je pense que la question tourne autour de l’emploi du terme « norme ». J’accepte la formulation de la loi, mais je n’ai pas d’exemples précis qui constitueraient une norme en soi. Il faudrait que je vérifie. Pour ce qui est de collaborer, c’est dans ce domaine que l’on a le plus de chances de trouver un intérêt commun et une démarche commune en matière de gestion des urgences.

Le président : Dès qu’une pratique exemplaire fait l’objet d’un consensus, elle est consignée et rédigée dans un document de sorte que, lorsque quelqu’un vous demande quelle est la pratique exemplaire pour s’occuper de tels problèmes, vous pouvez lui répondre : « Oui, c’est dans ce document, dont nous vous enverrons un exemplaire. »

M. Broughton : Oui, et le meilleur exemple, c’est le travail effectué par le Centre des opérations du gouvernement. Je pourrais citer deux ou trois exemples montrant comment ces pratiques ont été colligées et expliquant l’accord que nous avons conclu avec les provinces et les territoires en matière de planification d’urgence.

Le président : Nous vous en serions reconnaissants.

Le sénateur Meighen : Sur cette question des processus normalisés, le programme Recherche et sauvetage en milieu urbain à l’aide d’équipement lourd (RSMUEL) est un programme élaboré, financé et mandaté par le gouvernement fédéral.

M. Broughton : Nous avons apporté notre aide financière à cinq villes.

Le sénateur Meighen : Seulement?

M. Broughton : Oui, seulement cinq villes.

Senator Meighen: Does your funding constitute the majority of the funding that these teams receive?

Mr. Broughton: I do not remember the percentage.

Senator Meighen: The federal government has played a significant role, but I understand that the standards they meet are different as between let us say Montreal and Toronto and Vancouver. Is that an area that you have looked at? Should we be concerned about that? Should we work towards having the same standard, or are they variations on acceptable standards?

The Chair: Vancouver has an international certification.

Senator Meighen: Yes. For example, the note says that Toronto bases its HUSAR team on National Fire Protection Association Standards, Vancouver on the UN standard and that Calgary uses elements of the FEMA, whatever that is.

The Chair: That is the U.S. one.

Mr. Broughton: There would be two schools of thought. There would be those who would want a precise, standardized approach everywhere, and others would say the principle of how you are trying to function has to be similar, but cities vary.

Senator Meighen: Who says that? Does your office say the differences are not significant, no problem, fine, or do you look at it and say, "I am worried here that the differences are so marked, and we have to work on pulling this together more"?

Mr. Broughton: I think the principle effort around that regard would be done by cities themselves, and provinces and territories.

Senator Mitchell: If you are funding these cities with federal money, would you want some similarity of criteria or standardization of criteria upon which you are making your funding decisions?

Mr. Broughton: The funding decisions for something like that are primarily about getting the equipment to them. It is the responsibility of the recipient to make them work. That is where the challenge comes. Our program, as I am aware of it, and I will double check this to ensure that I am not misspeaking, was to make the equipment available, but the actual functioning of it was left to the municipalities.

As Senator Kenny pointed out, Vancouver had certain certification and others have different, and that would be their choice. I guess we could have a view, but it is left to them to manage, because the other school of thought is that if we tried to dictate something else to them, they would say, "No thanks."

The Chair: There are only five teams, and the assumption is that those five teams will cover off all of the country and, in fact, maybe more than that if circumstances warrant. We are aware of the limited sustainability of any of the teams. It will not be beyond 36 or 48 hours. The assumption is that other teams will come in and replace them. If they are not trained to the same standard, if

Le sénateur Meighen : Votre financement représente-t-il la majeure partie du financement reçu par ces équipes?

M. Broughton : Je ne me souviens pas du pourcentage exact.

Le sénateur Meighen : Le gouvernement fédéral a joué un rôle important, mais si j'ai bien compris, leurs normes sont différentes, par exemple, entre Montréal, Toronto et Vancouver. Avez-vous étudié cette question? Est-ce un sujet de préoccupation? Est-ce qu'il serait préférable de disposer d'une norme unique ou s'agit-il de variations de normes acceptables?

Le président : Vancouver possède une homologation internationale.

Le sénateur Meighen : Oui. Cette note dit par exemple que l'équipe RSMUEL de Toronto a adopté les normes de la National Fire Protection Association; celle de Vancouver, les normes des Nations Unies; et celle de Calgary, certains éléments de la FEMA, que je ne connais pas.

Le président : C'est l'association américaine.

M. Broughton : Il y a deux courants de pensée. Il y a ceux qui voudraient une démarche normalisée clairement définie pour tous, et ceux pour qui le principe de fonctionnement doit être identique, mais pour qui la démarche adoptée par les villes peut varier.

Le sénateur Meighen : Qui a dit ça? Est-ce que votre bureau pense que les différences ne sont pas importantes, qu'il n'y a aucun problème ou bien dites-vous que les différences sont tellement prononcées que nous devrions essayer d'harmoniser davantage?

M. Broughton : Je pense que l'effort principal à cet égard devrait être fait par les villes, les provinces et les territoires.

Le sénateur Mitchell : Si vous accordez à ces villes des fonds fédéraux, préconisez-vous des critères similaires ou une normalisation des critères sur lesquels reposent les décisions en matière de financement?

M. Broughton : De telles décisions pour ce type de projet concernent essentiellement la fourniture d'équipement aux villes. Après, c'est à elles de s'assurer de son bon fonctionnement. C'est là que réside le défi. Pour autant que je sache, et je vérifierai pour être certain de ne pas me tromper, le but de notre programme était de mettre l'équipement à la disposition des municipalités, et celles-ci devaient s'occuper de son fonctionnement.

Comme l'a fait remarquer le sénateur Kenny, Vancouver possédait une certaine homologation et les autres villes avaient adopté d'autres normes, puisque le choix leur appartient. On peut avoir un avis, mais la gestion leur appartient, parce que d'après l'autre courant de pensée, si on essayait de leur imposer une autre solution, elles répondraient : « Non merci. »

Le président : Il n'y a que cinq équipes, et on part du principe que ces cinq équipes suffiront pour couvrir tout le pays, voire plus, si les conditions l'exigent. Nous sommes conscients de la viabilité limitée des équipes. Elle ne dépasse pas 36 ou 48 heures. L'idée est que les autres équipes viendront les remplacer. Si elles ne sont pas formées aux mêmes normes, si elles n'utilisent pas les

they do not have the same procedures, you end up without having a sustainable HUSAR effort. That seems to me to be a compelling argument for the person who is providing the money for the equipment to ensure that there is a standard approach. Let the record show the witness is nodding.

Mr. Broughton: It is one school of thought, yes.

The Chair: What are the other schools of thought?

Mr. Broughton: That you let the people who have the equipment manage it and operate it.

The Chair: How do you ensure you have sustainability beyond 36 hours? Every city does not have one of those things. I would like an answer for this.

Mr. Broughton: I do not have an answer. I would have to check on this.

Senator Mitchell: Our note on federally mandated HUSAR teams says that there are five federally mandated ones, Toronto, Vancouver, Halifax, Calgary and Manitoba. Quebec is noticeably absent. Does that mean there is not a federally mandated one or that there is not one at all?

Mr. Broughton: I do not know. I would have to check.

Senator Zimmer: Regarding the Canadian Emergency Management College, has your department responded to complaints that it is too costly and inefficient to send only a few people per year to the college in Ottawa for training? Has your department considered the benefits to decentralizing training to make it available across the country?

Mr. Broughton: I am not aware of the complaints, although perhaps they have come. We would look at the training programs here and work with the provinces and territories to ensure that we are not duplicating something that has been done elsewhere. We would have a discussion happily about the potential to decentralize things to the extent that it is possible. Not all of the training is done in Ottawa because, as I indicated earlier, some of it is e-training. Specific complaints have not been brought to my attention so I would have to check with the college.

Senator Zimmer: The complaint is about the quantity, not the quality.

Mr. Broughton: I have not heard that complaint but I will check.

Senator Nancy Ruth: I made an assumption that the people who teach at the college are from all over and have expertise in the particular field in which they are giving a course.

Mr. Broughton: That is correct.

Senator Nancy Ruth: When at the college, they likely pal up with other trainers and then they go back to their respective homes. That might provide an opportunity to put together viable units to do regional training rather than keep it centralized, at least in one aspect of the training.

mêmes procédures, les efforts du RSMUEL ne sont pas viables. Cela me semble un argument convaincant que la personne qui finance l'équipement veille à ce que l'on dispose d'une approche normalisée. Veuillez noter que le témoin hoche la tête en signe d'approbation.

M. Broughton : Oui, c'est effectivement un courant de pensée.

Le président : Quels sont les autres courants de pensée?

M. Broughton : De laisser les gens en possession de l'équipement s'occuper de sa gestion et de son utilisation.

Le président : Que faites-vous pour assurer la viabilité au-delà de 36 heures? Toutes les villes ne sont pas équipées pour cela. J'aimerais avoir une réponse là-dessus.

M. Broughton : Je n'ai pas de réponse. Il faut que je vérifie

Le sénateur Mitchell : D'après notre note sur les équipes de RSMUEL mandatées par le gouvernement fédéral, il y a cinq régions mandatées par le gouvernement fédéral, Toronto, Vancouver, Halifax, Calgary et le Manitoba. Il est à remarquer que le Québec est absent de cette liste. Est-ce que cela signifie qu'il n'y a pas d'équipe mandatée par le gouvernement fédéral ou qu'il n'y a pas d'équipe du tout?

M. Broughton : Je ne sais pas. Il faut que je vérifie.

Le sénateur Zimmer : Concernant le Collège canadien de gestion des urgences, votre ministère a-t-il répondu aux plaintes qu'il est trop coûteux et inefficace d'envoyer quelques personnes suivre une formation à Ottawa chaque année? Votre ministère a-t-il pris en compte les avantages de décentraliser la formation pour qu'elle soit disponible dans tout le pays?

M. Broughton : Non, je ne suis pas au courant de ces plaintes, mais elles existent peut-être. Nous sommes prêts à étudier les programmes de formation ici et à collaborer avec les provinces et les territoires pour nous assurer que nous ne reproduisons pas quelque chose qui a été fait ailleurs. Nous serions heureux de discuter de la possibilité de décentraliser la formation dans la mesure du possible. Toute la formation ne se déroule pas à Ottawa parce que, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, une partie se fait en ligne. On ne m'a pas signalé de plaintes précises : il faudrait que je me renseigne auprès du collège.

Le sénateur Zimmer : La plainte porte sur la quantité, pas sur la qualité.

M. Broughton : Je n'en ai pas entendu parler, mais je vérifierai.

Le sénateur Nancy Ruth : Je suppose que les gens qui enseignent au collège viennent d'un peu partout et sont des spécialistes du domaine qu'ils enseignent.

M. Broughton : C'est exact.

Le sénateur Nancy Ruth : Lorsqu'ils sont au collège, ils font équipe avec d'autres instructeurs, puis chacun rentre chez soi. Cela pourrait nous donner l'occasion de mettre en place des unités viables pour assurer la formation régionale au lieu d'avoir une formation centralisée, au moins pour un aspect de la formation.

Mr. Broughton: Yes, that is possible.

The Chair: Could you comment on the role played by Public Safety Canadian officials assigned to regional officers? What responsibilities do they carry out?

Mr. Broughton: The primary responsibility is to work in the provincial setting with provincial emergency management offices in terms of the requirements of those offices. In the event of an incident or an emergency, they would work with the provincial office and directly with our Government Operations Centre. On the ground, they become our representative in the region in the event of an incident of some sort.

They also work with the groups of federal government departments and agencies who look at various things, including emergency management. They would be part of that system to provide advice and thinking around what they are doing regionally. They would be the main link for the federal government on the ground, from a public safety point of view, with the emergency management officers in the event of an incident.

The Chair: We have been the recipient of complaints from both provincial and municipal offices about federal regional officials. The complaint has been that, although they know there are four or five officers in place, they do not have a clue what they are doing. They want to know why the federal government is spending money on the officers when regional units are underfunded. It would seem they would rather have the cheque sent to them than have those five officers working in the city when they do not know what work they do.

Have you heard complaints of that nature?

Mr. Broughton: From the people I work with, no, I have heard such complaints. Most of the people I work with are senior officials responsible for emergency management — SOREM — and run their emergency management offices. From what I can tell, they understand what their role is and they work closely with the regional directors. I have not had that complaint brought to me.

The Chair: In respect of funding, the JEPP program and organizations like the Heavy Urban Search and Rescue groups recognize the value of receiving equipment. Currently, they are struggling with the problems in operating the equipment, and they have difficulty doing that.

Is there any reason to hold out hope to these people that there will be programs to provide them with funding so they may continue to operate?

Mr. Broughton: The JEPP program is a negotiated one whereby we do our best through discussions with the provinces and territories to make funding available to municipalities. From that point of view, it is a shared responsibility with the provinces and territories to figure out the ongoing funding of these programs.

M. Broughton : Oui, c'est possible.

Le président : Pourriez-vous parler du rôle des représentants canadiens de la Sécurité publique désignés agents régionaux? Quelles sont leurs responsabilités?

M. Broughton : Leur première responsabilité, dans le contexte provincial, c'est de travailler avec les bureaux de gestion des urgences provinciaux selon les besoins de ces bureaux. En cas d'urgence ou d'accident, ils collaboreraient avec le bureau provincial et seraient en liaison directe avec notre Centre des opérations du gouvernement. Sur le terrain, ils deviennent nos représentants dans la région en cas d'incident quelconque.

Ils collaborent également avec des groupes des ministères et organismes fédéraux qui remplissent diverses fonctions, dont la gestion des urgences, offrant des conseils et des idées sur leur action au niveau régional. Ils seraient le lien principal du gouvernement fédéral sur le terrain, du point de vue de la sécurité publique, avec les agents de gestion des urgences en cas d'incident.

Le président : Nous avons reçu des plaintes des bureaux municipaux et provinciaux au sujet des agents régionaux du gouvernement fédéral. Ils se plaignent que, bien que sachant qu'il y a déjà quatre ou cinq agents sur place ils n'aient pas la moindre idée de ce qu'ils font. Ils veulent savoir pourquoi le gouvernement fédéral dépense de l'argent pour des agents alors que les équipes régionales sont sous-financées. Je crois qu'ils préféreraient qu'on leur envoie un chèque plutôt que ces cinq agents dont ils ignorent ce qu'ils font.

Avez-vous entendu parler de ces plaintes?

M. Broughton : Non, en tout cas, pas des gens avec qui je travaille et dont la plupart sont des cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences — CSRGU — qui s'occupent de leurs bureaux de la gestion des urgences. D'après ce que je vois, ils connaissent bien leur rôle et collaborent étroitement avec les directeurs régionaux. Je n'ai reçu aucune plainte.

Le président : Concernant le financement, le Programme conjoint de protection civile (PCPC) et les organismes comme le RSMUEL reconnaissent l'importance de recevoir de l'équipement. Actuellement, ils ont des problèmes pour utiliser l'équipement.

Ces gens peuvent-ils avoir le moindre espoir qu'ils pourront bénéficier de programmes de financement pour pouvoir continuer?

M. Broughton : Le PCPC est un programme négocié, c'est-à-dire que nous faisons de notre mieux en discutant avec les provinces et les territoires pour offrir des subventions aux municipalités. De ce point de vue, c'est une responsabilité partagée avec les provinces et les territoires de déterminer le financement continu de ces programmes.

Whatever funding is available is negotiated up front, and they understand that is the case. We work with the program that we have, which, like any program of the federal government, works through the budgetary cycle. Those decisions are made at the government level.

The Chair: I understand that. Are you aware of programs that will come to an end because of lack of funding, particularly HUSAR?

Mr. Broughton: I am aware that people have expressed concern about the need to find funding to keep HUSAR operating. No one has told me specifically that a program will stop at a certain time. The issue raised has been more general in nature.

The Chair: It is a broad issue.

Mr. Broughton: You are right. A general broad issue has been raised but a specific problem has not been identified. People have discussed ongoing funding in general terms.

The Chair: Is this a concern to the federal government?

Mr. Broughton: I believe it is a concern.

The Chair: Are steps under way to address the concern?

Mr. Broughton: Among the many budgetary pressures, it would be one.

The Chair: Can you provide the committee with some background on radio communications and operability strategy?

Mr. Broughton: One of my colleagues manages a unit around interoperability that is working on a specific project for secret communications, which is one element only of interoperability. The project is directed within the federal government and is aimed at achieving a secure communication channel among federal government departments. Beyond that, I am not aware of a specific program that we are working on.

The Chair: Are there any programs that would provide for mass communications in the event of disasters covering a range of areas?

Mr. Broughton: One of the directors general that works for me will appear before this committee, I believe next week, to talk about public alerting. He will attend with the CRTC and Industry Canada and will be prepared to provide the answers. We have a plan under way based on some recent CRTC decisions whereby we are working with the provinces, territories and private-sector companies to have a public-alerting system consistent across the country, even though much of the time the alerts would be regional. Many of the ministers who met in Halifax in January asked us to have that system up and running by 2010. That strategy is under way and my colleague will be happy to talk to you about the details next week when he appears before the committee.

Quel que soit le financement disponible, il est négocié à l'avance, et ils le comprennent très bien. Nous travaillons avec le programme dont nous disposons qui, comme tous les programmes fédéraux, suit le cycle budgétaire. Ces décisions sont prises au niveau du gouvernement.

Le président : Je comprends. Y a-t-il des programmes qui devront être abandonnés en raison d'un manque de financement, en particulier le programme RSMUEL?

M. Broughton : Je sais que certaines personnes ont exprimé leur inquiétude sur le besoin de trouver des fonds pour assurer le fonctionnement du programme RSMUEL. Personne ne m'a dit qu'un programme allait être abandonné à un moment précis. La question soulevée était plus générale.

Le président : C'est une vaste question.

M. Broughton : En effet. Une question d'ordre général a été soulevée mais aucun problème particulier n'a été décelé. Les gens ont discuté des questions de financement en termes généraux.

Le président : Est-ce une préoccupation pour le gouvernement fédéral?

M. Broughton : Je crois que oui.

Le président : Des mesures ont-elles déjà été prises pour remédier à ce problème?

M. Broughton : Ce serait effectivement une des nombreuses contraintes budgétaires.

Le président : Pouvez-vous donner au comité un aperçu de la stratégie sur les communications radio et l'opérabilité?

M. Broughton : Un de mes collègues gère une unité sur l'interopérabilité qui travaille à un projet spécial sur les communications secrètes. Ce n'est qu'un élément de l'interopérabilité. Ce projet est dirigé au sein du gouvernement fédéral et a pour but d'obtenir un canal de communication sécurisé entre les ministères du gouvernement. À part ça, je ne suis pas au courant de programmes particuliers auxquels nous travaillons.

Le président : Y-a-t-il des programmes prévoyant d'assurer des communications de masse en cas de sinistres simultanés dans plusieurs régions?

M. Broughton : Un des directeurs généraux de mon service comparaitra, devant ce comité de concert avec le CRTC et Industrie Canada, la semaine prochaine je crois, pour parler des alertes publiques. Il pourra vous fournir des réponses. Nous avons un plan en vigueur qui tient compte de certaines décisions récentes du CRTC selon lesquelles nous travaillons en collaboration avec les provinces, les territoires et des entreprises privées pour mettre en place un système d'alerte publique uniforme et pancanadien, même si la plupart du temps, les alertes seraient régionales. De nombreux ministres qui se sont réunis à Halifax en janvier ont exprimé leur souhait que ce système soit opérationnel en 2010. Cette stratégie est en cours, et mon collègue aura le plaisir de vous en parler plus en détail la semaine prochaine lors de sa comparution devant le comité.

The Chair: Mr. Broughton and Ms. Wong, thank you for testimony this evening. We have made note of the various areas that you have undertaken to provide us with more information and those will be indicated to you.

For members of the public, if you have questions or comments, visit us at www.sen-sec.ca where we post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the Clerk of the Committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

The committee continued in camera.

OTTAWA, Monday, February 4, 2008

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4:11 p.m. to examine and report upon the national security policy of Canada.

Senator Colin Kenny (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: This is the meeting of the Standing Senate Committee on National Security and Defence. I am Senator Colin Kenny and I am the chair. Before we start, I should like to briefly introduce the members of the committee. On my immediate right is Senator David Tkachuk, from Saskatchewan. He was appointed to the Senate in June 1993. He is the deputy chair of this committee and also a member of both the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and the Standing Senate Committee on Transport and Communications. Over the years, he has been a businessman a public servant and a teacher. Senator Tkachuk is chair of the John Diefenbaker Society, where he was instrumental in arranging for an endowment to continue funding for the Right Honourable John G. Diefenbaker Centre at the University of Saskatchewan.

Beside him is Senator Wilfred Moore. He was called to the Senate in September 1996. He represents the senatorial division of Stanhope Street/South Shore in Nova Scotia. He has been active at the city level in Halifax-Dartmouth and has served as a member of the board of governors of Saint Mary's University, from which he holds an honorary degree of laws. He is a former member of the Royal Canadian Air Force Reserve Squadron. Senator Moore is currently a member of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations.

Beside him is Senator Nancy Ruth, who is a feminist activist. She has been instrumental in co-founding organizations that work for women's social and legal change in Canada. A senator since March 2005, Senator Nancy Ruth is a member of the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the Standing Senate Committee on National Finance. She is also a member of our Subcommittee on Veterans Affairs.

Le président : Monsieur Broughton et madame Wong, je vous remercie de votre témoignage de ce soir. Nous avons pris note des diverses questions sur lesquelles vous devez fournir plus d'information et celles-ci vous seront remises.

Les membres du public qui ont des questions ou commentaires peuvent visiter notre site Web à www.sen-sec.ca où nous affichons les témoignages des témoins ainsi que les horaires confirmés des audiences. Sinon, ils peuvent communiquer avec les greffières du comité en composant le 1-800-267-7362 pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide pour communiquer avec les membres du comité.

La comité poursuit ses travaux à huis clos.

OTTAWA, le lundi 4 février 2008

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 11, pour examiner, en vue d'en faire rapport, la politique de sécurité nationale du Canada.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je déclare ouverte la séance du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Je suis le sénateur Colin Kenny, et je préside le comité. Avant que nous ne commençons, j'aimerais vous présenter brièvement les membres du comité. À ma droite se trouve le sénateur David Tkachuk, de la Saskatchewan. Il a été nommé au Sénat en juin 1993. Il est vice-président du comité, et il est également membre du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce et du Comité sénatorial permanent des transports et des communications. Il a été dans le passé homme d'affaires, fonctionnaire et enseignant. Le sénateur Tkachuk est président de la John Diefenbaker Society, au sein de laquelle il a joué un rôle important dans l'établissement d'un fonds qui a permis de continuer à financer le Right Honourable John G. Diefenbaker Centre de l'Université de la Saskatchewan.

À côté de lui se trouve le sénateur Wilfred Moore. Il a été nommé au Sénat en septembre 1996. Il représente la division sénatoriale de Stanhope Street/South Shore, en Nouvelle-Écosse. Il a été actif sur la scène municipale à Halifax-Dartmouth, et il a été membre du conseil des gouverneurs de l'Université Saint Mary's, qui lui a remis un doctorat honorifique en droit. C'est un ancien membre de l'escadron de réserve de l'Aviation royale canadienne. Il siège au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce et au Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.

À côté de lui, il y a le sénateur Nancy Ruth, qui défend les droits des femmes. Elle a joué un rôle important en fondant avec d'autres des organisations qui travaillent à améliorer la situation sociale et juridique des femmes au Canada. Elle a été nommée au Sénat en mars 2005 et elle est membre du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Elle est également membre du Sous-comité des anciens combattants.

On my left is Senator Tommy Banks from Alberta. He was called to the Senate in April 2000, following a 50-year career in the entertainment industry. He is known to many Canadians as an accomplished and versatile musician and entertainer. Senator Banks is the Chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources and is also a member of our Subcommittee on Veterans Affairs.

Beside him is Senator Michael Meighen, who was appointed to the Senate in 1990. He is a lawyer and member of the bars of Quebec and Ontario. He is chancellor of the University of King's College and a former chair of the Stratford Festival of Canada. He is currently chair of our Subcommittee on Veterans Affairs and also a member of both the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

Beside him is Senator Grant Mitchell from Edmonton. He has had careers in the Alberta public service, the financial industry and politics. He was a member of the Legislative Assembly of Alberta for the riding of Edmonton-McClung from 1986 to 1998 and was the leader of the provincial Liberal Party from 1990 to 1998. He was appointed to the Senate in March 2005. Senator Mitchell is also a member of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

At the end of the table, we have Senator Joseph Day from New Brunswick, where he has had a successful career as a private practice attorney. He has served in the Senate of Canada since October 2001. He currently chairs the Standing Senate Committee on National Finance and is deputy chair of our Subcommittee on Veterans Affairs. Senator Day is also a member of the Special Senate Committee on the Anti-terrorism. He is a member of the bars of New Brunswick, Ontario and Quebec, and he is also the former president and CEO of the New Brunswick Forest Products Association.

Colleagues, in March 2004, the Standing Senate Committee on National Security and Defence published a comprehensive report on the state of Canada's readiness nationwide to respond to man-made and natural disasters. This report clearly indicated that Canada was not well prepared to deal with national emergencies. The committee has undertaken a review of the current state of emergency-response capabilities, to check on the pace of progress of emergency response organizations at all levels, from local to federal.

Our first panel today is here to enlighten us on the progress that has been made, based on past committee recommendations, with respect to the state of Canada's emergency broadcast communications systems.

To speak to us further on this topic, I should like to welcome from the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, Scott Hutton, Associate Executive Director, Broadcasting; Serge Beaudoin, Director General, Preparedness and Recovery, Public Safety Canada; and from Industry Canada, Chaouki Dakdouki, Director of Regulatory Planning and Policy.

À gauche se trouve le sénateur Tommy Banks, de l'Alberta. Il a été nommé au Sénat en avril 2000, après une carrière de 50 ans au sein de l'industrie du divertissement. C'est un musicien et un artiste accompli et polyvalent bien connu au Canada. Il préside le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, et il est aussi membre du Sous-comité des anciens combattants.

À côté de lui, il y a le sénateur Michael Meighen, qui a été nommé au Sénat en 1990. Il est avocat et membre des barreaux du Québec et de l'Ontario. Il est chancelier de l'Université de King's College et ancien président du Festival de Stratford du Canada. Il est actuellement président du Sous-comité des anciens combattants et membre du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce et du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

À côté de lui se trouve le sénateur Grant Mitchell, d'Edmonton. Il a fait carrière au sein de la fonction publique de l'Alberta, ainsi qu'en finances et en politique. Il a représenté la circonscription d'Edmonton-McClung au sein de l'assemblée législative de la province de 1986 à 1998, et il a été chef du Parti libéral provincial de 1990 à 1998. Il a été nommé au Sénat en mars 2005. Il est aussi membre du Comité sénatorial de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Au bout de la table se trouve le sénateur Joseph Day, du Nouveau-Brunswick. Il a fait une brillante carrière comme avocat en pratique privée. Il est au Sénat du Canada depuis octobre 2001. Il est président du Comité sénatorial permanent des finances nationales et vice-président du Sous-comité des anciens combattants. Il siège aussi au Comité spécial sur l'antiterrorisme. Il est membre des barreaux du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec, et il a été président-directeur général de la New Brunswick Forest Products Association.

Chers collègues, en mars 2004, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a publié un rapport exhaustif sur la capacité d'intervention, partout au Canada, en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine. Ce rapport a clairement montré que le Canada n'est pas préparé à faire face à une situation d'urgence d'ampleur nationale. Le comité a entrepris un examen de la capacité d'intervention en cas d'urgence, afin d'évaluer le rythme auquel les organisations d'intervention en cas d'urgence progressent dans ce domaine, à tous les échelons, de l'échelon local à l'échelon fédéral.

Nous recevons un premier groupe de témoins qui est ici pour nous expliquer les progrès réalisés, depuis que le comité a formulé des recommandations, au chapitre des systèmes de communication et de radiodiffusion d'urgence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Scott Hutton, directeur exécutif adjoint de la Radiodiffusion au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, à Serge Beaudoin, directeur général de la Préparation et du rétablissement des activités à Sécurité publique Canada et à Chaouki Dakdouki, directeur des Politiques et de la planification en matière de réglementation à Industrie Canada, qui vont approfondir cette question pour nous.

Welcome, all of you. You each have five minutes; we will commence with Mr. Hutton.

Scott Hutton, Associate Executive Director, Broadcasting, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission: Mr. Chair and honourable senators, good afternoon. It is a pleasure to be here. Public safety is an issue the commission feels very strongly about and we appreciate the interest you have expressed to learn more about our activities in this area.

I will focus my comments on the major developments that have occurred since the publication of your report, *National Emergencies: Canada's Fragile Front Lines — An Upgrade Strategy*.

[Translation]

The broadcasting system can be a valuable asset in the event of an emergency situation. Through it, information and messages can be relayed quickly and efficiently to Canadians across the country, or targeted to specific regional or local areas.

However, a national emergency alert system is necessary if we want to take full advantage of the broadcasting system's capabilities and resources. These include radio, television, broadcast distribution and possibly other elements such as satellite radio.

In February 2007, the commission challenged emergency management officials, broadcasters and companies that distribute broadcasting services, such as cable or satellite companies, to work together on a voluntary basis to build and operate an emergency alert system.

[English]

In issuing this challenge, we gave the industry two years, or until March 1, 2009, to come up with a workable system. Following this decision, we acted quickly to remove a major regulatory barrier that would have interfered with the implementation of an emergency alert system. This was done by amending our broadcast distribution regulations to allow companies that distribute broadcasting services to insert warnings into a program without first having to obtain the network's consent.

We hope that a spirit of cooperation will prevail in the industry and that our deadline will be met. However, we will not hesitate to act if, by March 1, 2009, broadcasters and companies that distribute broadcasting services have not come together to build and operate a national emergency alert system. The commission has the necessary powers to designate a single entity to serve as the system's aggregator and to ensure that the system is funded by the industry.

Bienvenue à tous. Vous avez cinq minutes chacun. Nous allons commencer par M. Hutton.

Scott Hutton, directeur exécutif adjoint, Radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : Monsieur le président, honorables sénateurs, bonjour. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui. La sécurité publique est une question à laquelle le Conseil attache beaucoup d'importance, et nous vous sommes reconnaissants de l'intérêt que vous avez démontré à en apprendre davantage sur nos activités dans ce secteur.

Mes observations porteront principalement sur les événements importants qui se sont produits depuis la publication de votre rapport intitulé *Les urgences nationales : Le Canada, fragile en première ligne*.

[Français]

Le système de radiodiffusion peut être un outil précieux en cas d'urgence. En effet, il peut transmettre rapidement et efficacement des renseignements et des messages d'un bout à l'autre du pays ou cibler une région ou une localité en particulier.

Or, nous avons besoin d'un système national d'alerte en cas d'urgence si nous voulons tirer profit pleinement des capacités et des ressources de notre système de radiodiffusion, lequel inclut la radio, la télévision, la distribution de radiodiffusion et possiblement d'autres éléments comme la radio par satellite.

En février 2007, le Conseil a lancé un défi aux représentants du secteur de la gestion des mesures d'urgence, aux radiodiffuseurs et aux fournisseurs de services de radiodiffusion comme les câblodistributeurs et les entreprises de diffusion par satellite. Il leur a demandé de travailler ensemble sur une base volontaire en vue d'établir, de mettre sur pied et de gérer un système d'alerte en cas d'urgence.

[Traduction]

Ce défi était assorti d'un délai de deux ans. Nous avons donc donné à l'industrie jusqu'au 1^{er} mars 2009 pour nous soumettre un système exploitable. À la suite de cette décision, nous avons agi rapidement pour abolir un obstacle réglementaire de taille à la mise en œuvre d'un système d'alerte en cas d'urgence. En effet, nous avons modifié le *Règlement sur la distribution de radiodiffusion* pour permettre aux entreprises qui distribuent des services de radiodiffusion d'ajouter des messages d'alerte à leurs émissions sans avoir à obtenir au préalable le consentement du réseau.

Nous espérons que l'industrie saura faire preuve d'un esprit de collaboration et que l'échéance sera respectée. Cependant, nous n'hésiterons pas à agir si, d'ici le 1^{er} mars 2009, les radiodiffuseurs et les fournisseurs de services de radiodiffusion ne sont pas parvenus à s'entendre sur la mise sur pied et l'exploitation d'un système national d'alerte en cas d'urgence. Le Conseil a le pouvoir de nommer une entité unique qui serait chargée de servir de pivot et de veiller à ce que le système soit financé par l'industrie.

[Translation]

Let me repeat on behalf of the CRTC: if a national emergency alert system has not been implemented on a voluntary basis by March 1, 2009, the Commission will use its powers to designate a single entity to operate the system and to ensure it is properly funded. This project is of the utmost importance to the safety and security of all Canadians, and we will do everything within our power to ensure the successful implementation of a reliable system. In the absence of a national emergency alert system, some Canadian municipalities have established telephone-based notification services to warn the public of an imminent danger or to communicate with the public during an emergency situation.

Depending on the severity of the situation, the ability to obtain the most accurate and up-to-date information can make the difference between life and death. The Commission therefore issued a decision, also in February 2007, allowing municipalities to use the telephone numbers and addresses in 9-1-1 databases for this purpose.

[English]

A working group consisting of municipalities, telephone companies, government representatives and other interested parties has been meeting to establish common privacy standards and to resolve technical issues. All the major municipalities in Canada are represented on the working group, along with a number of smaller municipalities. They have shown their strong support for this initiative, which will make their notification efforts more effective.

The CRTC directed the working group to submit a report outlining its recommendations on these and other related issues by February 28, 2008. We expect the members will come to a consensus on most issues, but we are ready to step in and make a determination on any issue where a consensus was not reached.

The commission firmly believes that a national emergency alert system and improved community notification services will significantly enhance public safety. Much work still remains to be done. We are closely monitoring progress on these initiatives and we are ready to act, should we see a need.

I trust my comments have been useful. I would be pleased to answer any questions you may have.

[Translation]

Serge Beaudoin, Director General, Preparedness and Recovery, Public Safety and Emergency Preparedness Canada: Mr. Chairman, Honourable Senators, thank you for inviting me to discuss the establishment of a national public alerting system. As you are well aware, the need for such a system has been under discussion for several years. Indeed, this is an issue that was addressed in your 2004 report, *National Emergencies: Canada's Fragile Front Lines*.

[Français]

Au nom du CRTC, permettez-moi de répéter ceci. Si un système national d'alerte en cas d'urgence n'a pas été mis sur pied sur une base volontaire d'ici le 1^{er} mars 2009, le conseil utilisera ses pouvoirs pour nommer une entité unique qui serait chargée d'exploiter le système et pour assurer son financement adéquat. Ce projet est d'une importance cruciale pour la sécurité et la protection de tous les Canadiens. Nous ferons tout en notre pouvoir pour assurer la pleine mise en œuvre d'un système fiable. Certaines municipalités canadiennes, privées d'un système national d'alerte en cas d'urgence, ont instauré des services d'avis par téléphone pour prévenir le public en cas de danger imminent ou pour communiquer avec le public en cas d'urgence.

Selon la gravité de la situation, la capacité à obtenir les renseignements les plus précis et les plus à jour peut faire la différence entre la vie et la mort. Dans cette optique, le conseil a publié, toujours en février 2007, une décision autorisant les municipalités à se servir des adresses et des n^{os} de téléphone contenus dans les bases de données 9-1-1.

[Traduction]

Un groupe de travail formé de représentants municipaux et gouvernementaux, d'entreprise de télécommunications et d'autres parties intéressées est à l'œuvre en vue d'établir des normes communes relatives au respect de la vie privée et de résoudre les problèmes techniques. Toutes les grandes municipalités canadiennes, et certaines plus petites, sont représentées au sein du groupe de travail. Elles appuient fermement cette initiative, qui leur permettra de rendre leurs services d'avis plus efficaces.

Le CRTC a demandé au groupe de travail de lui soumettre un rapport contenant des recommandations sur ces questions et sur toute autre question connexe d'ici le 28 février 2008. Nous nous attendons à ce que les membres s'entendent sur la majorité des questions à l'étude. Toutefois, nous sommes déterminés à intervenir et à prendre une décision relativement à tout enjeu qui n'aura pas fait l'objet d'un consensus.

Le Conseil a la ferme conviction qu'un système national d'alerte en cas d'urgence et de meilleurs services d'avis aux collectivités accroîtront considérablement la sécurité publique. Mais il reste beaucoup à faire. Nous surveillons de près les progrès effectués en ce sens et si nous sentons que la situation l'exige, nous interviendrons.

J'espère que mes observations sauront vous être utiles. Si vous avez des questions, je me ferai un plaisir d'y répondre.

[Français]

Serge Beaudoin, directeur général, Préparation et rétablissement des activités, Sécurité publique et Protection civile Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, merci de cette invitation de comparaître devant vous pour discuter du système national d'alerte au public. Comme vous le savez, il est question de ce système et de la nécessité d'un tel système depuis plusieurs années. Vous traitiez de cette question dans votre rapport de 2004 intitulé *Les urgences nationales, le Canada fragile en première ligne*.

My colleague Chaouki Dakdouki, will describe the significant amount of groundwork undertaken by Industry Canada with provincial/territorial officials since 2001. They put in place the precursor elements of the national system we are proposing to build, from getting multipartite stakeholder advisory groups engaged, to creating a Canadian standard protocol for alert messages.

Public Safety and Emergency Preparedness Canada took on responsibility for the public alerts file in June 2006. In January 2007, federal, provincial and territorial ministers responsible for emergency management expressed support for the timely creation of a national public alerting system. Officials were tasked with developing options for the minister, and I began co-chairing a federal-provincial/territorial working group with my colleague from the Province of Manitoba.

Our aim was to build on the groundwork already established and to obtain consensus on options for a national public alerting system. As my colleague from the CRTC mentioned, the CRTC released several decisions related to public alerting in 2007. One decision in particular changed the context in which we were working. On February 28, 2007, the CRTC pressed broadcasters and distributors to transmit alert messages to the public voluntarily.

This put the onus on industry stakeholders to carry public alerts by February 2009. For us, that really changed the equation in our way of thinking about the system. I met with most of the major cable companies following this announcement. They generally indicated a strong interest in implementing a public alerting system. They also suggested that governments find a way of collecting the alerts into a single source, rather than having each company make individual arrangements with all the alert-issuing authorities. So they were looking for a standard approach to the system.

If you turn to the diagram I have provided, you will see that this is a central element of the system we are proposing to build.

[English]

We put before the committee a diagram that outlines the basics of the system. On the left, you will see originators, in the middle, a dispatch centre, and, at the right-hand side in green, you will see radio, television, wireless and Internet as distributors.

To summarize, the originators are entities who decide to issue an alert, such as the provincial-territorial emergency management organizations in each of the 13 provinces and territories, as well as federal originators of messages, such as Environment Canada's Meteorological Service of Canada. If a tornado is expected to rip through Winnipeg in the next eight to nine minutes and our Environment Canada people are aware of it, they would be able to use the system to issue a public alert within two to three

Mon collègue Chaouki Dakdouki, d'Industrie Canada, parlera du travail préparatoire fait par Industrie Canada avec les représentants des provinces et territoires depuis quelques années. Ils ont mis en place les éléments précurseurs d'un système national d'alerte que nous proposons, notamment en ce qui concerne la participation au groupe consultatif multipartite et l'établissement d'un protocole canadien de normalité des messages.

Sécurité publique et Protection civile Canada a assumé la responsabilité du dossier des alertes au public en juin 2006. En janvier 2007, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences ont donné leur appui à la création en temps opportun d'un système national d'alerte au public. Les fonctionnaires ont été chargés de préparer des options à proposer au ministre, et j'ai commencé à coprésider un groupe de travail fédéral-provincial-territorial avec mon collègue de la province du Manitoba.

Nous désirions fonder nos travaux sur les travaux préliminaires déjà effectués et faire un consensus sur les options en vue d'un système national d'alerte au public. Comme mon collègue du CRTC l'a mentionné, le CRTC a rendu plusieurs décisions relatives aux alertes au public en 2007. L'une de ces décisions a notamment modifié le contexte dans lequel nous travaillons. Le 28 février 2007, le CRTC a pressé les radiodiffuseurs et télédiffuseurs ainsi que les distributeurs de transmettre volontairement les messages d'alerte au public.

C'est ainsi que l'industrie s'est vue attribuer la responsabilité de transmettre les alertes au public d'ici février 2009. Cela, pour nous, a vraiment changé l'équation dans notre façon de penser le système. J'ai rencontré, à des niveaux élevés, la plupart des grandes entreprises de câblodiffusion à la suite de cette annonce. Elles ont montré, de façon générale, un vif intérêt pour la mise en œuvre d'un système d'alerte au public. Elles ont par ailleurs suggéré que les gouvernements trouvent une façon de diffuser les alertes au moyen d'une source unique plutôt que de demander aux entreprises de prendre des dispositions avec chacune des autorités chargées de donner des alertes. Alors, ils cherchaient une approche uniforme au système.

À l'examen du diagramme que j'ai déposé, vous constaterez que cela constitue un élément central du système.

[Traduction]

Les membres du comité ont devant eux une figure qui présente les éléments fondamentaux du système. À gauche, vous pouvez voir les auteurs de message, au centre, le centre de répartition, et à droite, en vert, les radiodiffuseurs, les télédiffuseurs et les fournisseurs de services sans fil et d'accès à Internet.

Pour résumer, les auteurs de message sont les entités à l'origine d'une alerte, par exemple les organismes provinciaux ou territoriaux de gestion des urgences dans les 13 provinces et territoires, ou les organismes fédéraux, comme le Service météorologique d'Environnement Canada. Si, par exemple, une tornade semble se diriger vers Winnipeg et doit atteindre la ville dans huit ou neuf minutes et que les gens d'Environnement Canada le savent, ils seraient en mesure d'utiliser le système pour

minutes. On the left-hand side, you will see municipalities in a dotted line. Over time, we expect that municipalities will become originators of messages, but they will be accredited by provincial governments.

In terms of context and scope, alerts messages would be issued only for life-threatening events such as tornadoes, toxic spills or tsunamis. Each alert would identify the authorized government agency issuing the alert, the imminent danger, the communities and areas affected and protective action that should be taken by citizens, including advice on what to do about the threat basis of the alert. Originators will create these alerts in a standard message format called the common alerting protocol. This is an internationally recognized alert message format that is being adapted for use in Canada. It allows messages to be quickly and easily transmitted between different jurisdictions working with different systems.

The dispatch centre in the centre of the diagram will collect all alerts from the various originators and authenticate that they have been issued by an authorized user. This will be an automated process. The dispatch centre will not alter the content of the message, given the need to distribute it quickly. Alert content is the full responsibility of the alert originator.

These first two components, shown in yellow in the diagram, represent the government-run portion of the system. It would consist of a secure IT system to create, authenticate and log alerts and a governance body made up of representatives from both levels of government.

The private-sector component of the system is shown in green. Distributors would receive the alerts from the dispatch centre and disseminate the alerts to the public over a variety of media. Our main focus to date has been on ensuring that the alerts will be broadcast to the public over radio and television. This is to capitalize on the CRTC decisions. However, in short order, as the system matures, individuals would be able to sign up to receive alerts via the Internet and wireless devices, such as the Canadian-made BlackBerry.

Of course, the system will be operational 24 hours a day, seven days a week and will contain security and redundancy features. It is worth noting that, although the proposed system is Canada-wide system, in most instances each alert will be distributed only at the local area that is affected.

We are also in discussion with our counterparts at FEMA — the Federal Emergency Management Agency in the United States — to learn more about the ways in which we can help each other. Currently, the U.S. has a national public alerting system in place. It has been in place for years, but they are in the

lancer une alerte publique dans un délai de deux à trois minutes. À gauche, vous pouvez voir les municipalités en pointillés. Nous nous attendons à ce que les municipalités deviennent un jour les auteurs de messages, mais elles seront accréditées par les gouvernements provinciaux à ce moment-là.

En ce qui concerne le contexte et leur portée, les messages d'alerte ne seraient émis qu'en cas d'événements mettant des vies en danger, par exemple une tornade, des déversements de produits toxiques ou un tsunami. Chaque message d'alerte contiendrait les renseignements suivants : l'organisme gouvernemental autorisé à lancer l'alerte, le danger imminent, les collectivités et les régions concernées et les mesures de protection que les citoyens doivent prendre, c'est-à-dire, entre autres, ce qu'il faut faire au sujet de la menace à l'origine de l'alerte. Les auteurs de message créeront ces messages d'alerte en adoptant une formule normalisée qu'on appelle un protocole d'alerte commun. Il s'agit d'une formule de message d'alerte reconnue mondialement, et que l'on adapte actuellement pour s'en servir au Canada. Cette formule permet la répartition rapide et facile de messages entre diverses administrations utilisant des systèmes différents.

Le centre de répartition, qui se trouve au milieu de la figure, recueillera les messages d'alerte des différents auteurs de message et les authentifiera en confirmant qu'il s'agit bien d'un message d'utilisateur autorisé. Cela se fera au moyen d'un processus informatisé. Le centre de répartition ne modifiera pas le contenu des messages, étant donné la nécessité de les diffuser rapidement. Le contenu des messages d'alerte relève entièrement de leur auteur.

Les deux premiers éléments, qui sont en jaune dans la figure, représentent la partie gouvernementale du système. Cette partie reposerait sur un système de TI sécurisé permettant de créer, d'authentifier et d'inscrire des messages d'alerte, ainsi que sur un organe de régie composé de représentants des deux ordres de gouvernement.

La partie du système relevant du secteur privé est en vert dans la figure. Les diffuseurs recevraient les messages d'alerte du centre de répartition et les diffuseraient auprès du public par divers moyens. Jusqu'à maintenant, nous avons surtout visé la diffusion des messages d'alerte au public par la radio et la télévision. L'idée était de tirer parti des décisions prises par le CRTC. Cependant, dans peu de temps, à mesure que le système se raffinera, les particuliers pourraient s'inscrire et recevoir les messages d'alerte par Internet et par les sans-fil comme le BlackBerry, qui est fabriqué au Canada.

Évidemment, le système fonctionnera 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et il sera doté de composantes de protection de la sécurité et de répétition. Il faut signaler que, si le système proposé vise l'ensemble du Canada, dans la plupart des cas, les messages d'alerte ne seront diffusés que dans la région touchée.

Nous discutons par ailleurs avec nos homologues de la FEMA — la Federal Emergency Management Agency des États-Unis — pour établir des façons de nous aider mutuellement. Les États-Unis ont déjà un système national d'alerte au public. Ce système est en place depuis des années,

process of modernizing and upgrading it. Clearly, we want to ensure that our two systems develop in ways that are compatible and interoperable to the extent possible.

The system I have just described was presented to the federal, provincial and territorial ministers responsible for emergency management at their meeting on January 9, 2008. They were quite supportive and they instructed us to continue working with the broadcasting industry to establish a Canadian public alerting system that will be operational in 2010.

[Translation]

Honourable senators, that concludes my opening statement. I will be pleased to answer your questions.

[English]

The Chair: Mr. Dakdouki, please proceed.

[Translation]

Chaouki Dakdouki, Director, Regulatory Policy and Planning, Industry Canada: Mr. Chairman, Honourable Senators, thank you for the opportunity to discuss Industry Canada's role in the establishment of a national public alerting system.

[English]

As my colleague Mr. Beaudoin pointed out, Industry Canada has been actively involved in this file for some time. With the committee's permission, I will summarize the history of our public alerting work, which might help to provide some context for today's discussion.

In 2001, under the Public Safety and Anti-terrorism Initiative, the PSAT, \$4 million in seed funding was provided to Industry Canada to develop a strategy for a public alerting system in Canada. The vast majority of the funding was allocated to the three fiscal years ending in March 2005.

[Translation]

Various activities were undertaken as part of this project to determine the need for a national public alerting capability and demonstrate the feasibility of launching a Canada-wide public alerting system. Industry Canada established federal, provincial/territorial, municipal and industry-based advisory groups to assist in this process, thus ensuring key stakeholder input.

A review of existing public alerting capabilities across the country revealed that there were considerable gaps in almost all parts of the country. Industry Canada, with the participation of its stakeholder advisory groups, led the development of a draft vision paper to address these gaps. This vision paper described the state of public alerting in Canada and set out best practices.

mais on est en train de le mettre à niveau. Évidemment, nous voulons faire en sorte que nos systèmes évoluent de façon à être compatibles et interopérables dans la mesure du possible.

Le système que je viens de décrire a été présenté aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences à l'occasion de leur réunion du 9 janvier 2008. Ils se sont montrés très en faveur du projet et nous ont demandé de continuer de travailler avec les diffuseurs à l'établissement d'un système canadien d'alerte au public qui serait fonctionnel en 2010.

[Français]

Honorables sénateurs, voilà qui conclut ma déclaration préliminaire, il me fera plaisir de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président : Monsieur Dakdouki, vous avez la parole.

[Français]

Chaouki Dakdouki, directeur, Politiques et planification en matière de réglementation, Industrie Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de me donner l'occasion de discuter du rôle d'Industrie Canada dans l'établissement d'un système national d'alerte au public.

[Traduction]

Comme mon collègue, M. Beaudoin, l'a souligné, Industrie Canada est activement engagé dans ce dossier depuis un certain temps. Avec la permission des membres du comité, je vais résumer le travail que nous avons effectué dans le domaine des alertes au public, ce qui pourrait contribuer à établir un contexte pour le débat d'aujourd'hui.

En 2001, dans le cadre de l'initiative Sécurité publique et lutte contre le terrorisme ou SPLT, Industrie Canada s'est vu confier quatre millions de dollars en financement de démarrage pour élaborer une stratégie relative à un système national d'alerte au public. La majeure partie des fonds a été affectée à la période de trois exercices se terminant en mars 2005.

[Français]

Dans le cadre de ce projet, on a entrepris diverses activités en vue de déterminer la nécessité d'un tel système et de démontrer la faisabilité de son lancement à l'échelle du Canada. Industrie Canada a établi des groupes consultatifs fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux et industriels chargés de participer à ce processus, assurant ainsi la contribution des principaux intervenants.

Un examen des capacités actuelles en matière d'aide au public a révélé des lacunes considérables dans presque toutes les régions du pays. Industrie Canada a dirigé, en collaboration avec ces groupes consultatifs d'intervenants, l'élaboration d'une ébauche de document de réflexion sur les moyens de combler ces lacunes, qui décrivait la situation du système d'alerte au Canada et exposait les pratiques exemplaires.

It also proposed a plan for the development of a Canada-wide multi-technology, multi-channel public alerting system that would carry emergency messages over the country's existing telecommunications and broadcasting infrastructure. This proposed system was commonly known as CANALERT. Industry Canada conducted a series of technology field trials that demonstrated that various broadcasting and telecommunications technologies can be enabled to effectively carry emergency alert messages to the public, in areas affected by imminent or unfolding threats to life. For example, field trials involving 24 CBC stations were performed to determine the feasibility of deploying a broadcast alerting tool across Canada. A prototype was tested to demonstrate how emergency messages can be disseminated through unmanned radio stations. As well, tests were performed using enhanced telephone notification systems in high-risk communities, Internet systems and wireless cellular broadcast technology.

A common message standard, the Common Alerting Protocol, was identified as a key element of an integrated national system. The Common Alerting Protocol, also known in English by the acronym CAP, is being adopted as the message standard for public alerting systems around the world, especially in the United States and here in Canada. CAP is designed to ensure the compatibility of various systems and technologies within Canada and for future compatibility, as Serge mentioned, with the United States.

Draft guidelines for the operation and use of CANALERT were developed by a federal/provincial/municipal working group, and provided to industry groups on a consultative basis.

These draft guidelines raised operational, regulatory and strategic issues in the governance of the proposed systems and legal liability considerations associated with the different components of the system. The working group established by Industry Canada has addressed these and other implementation issues. Industry Canada also hosted two successful forums on public alerting as well as a comprehensive workshop on the Common Alerting Protocol.

Finally, funds were used to support activities aimed at keeping abreast of public alerting developments in the United States and adapting the Common Alerting Protocol to the Canadian context. We have thus established important groundwork in the development of a national public alerting capability. Throughout the course of this early work, Industry Canada received tremendous support for its public alerting initiative from Public Safety Canada and its other federal partners, as well as from provincial, territorial and municipal emergency management organizations and industry stakeholders. This is reflected in the January 2005 announcement by the federal, provincial and territorial ministers responsible for emergency management of

On y proposait un plan de mise au point d'un système d'alerte au public pancanadien multivoix faisant appel à plusieurs technologies destinées à transmettre des messages d'urgence à l'aide de l'infrastructure actuelle des télécommunications et des radiodiffusions. Ce système proposé était couramment appelé CANALERTE. Industrie Canada a procédé à des essais de ces techniques en conditions réelles qui ont montré qu'il est possible d'adapter diverses technologies de télécommunication et de radiodiffusion de telle sorte qu'elles puissent transmettre efficacement des messages d'urgence au public dans les régions touchées par des menaces imminentes ou actuelles pour la vie. Par exemple, des essais en conditions réelles, effectués avec la participation de 24 stations de CBC/Radio-Canada, visaient à déterminer la faisabilité du déploiement d'un outil de radiodiffusion d'alerte dans tout le Canada. On a mis à l'essai un prototype en vue de montrer comment des messages d'urgence peuvent être diffusés par l'entremise de stations de radio sans personnel. En outre, on a effectué des essais à l'aide d'un système de notification téléphonique amélioré dans des collectivités à haut risque, des systèmes d'Internet et des technologies de radiodiffusion cellulaire sans fil.

On a identifié une norme de messagerie commune, le protocole d'alerte commun, comme élément clé d'un système national intégré. Le protocole d'alerte commun, aussi connu en anglais sous le pseudonyme CAP, est en train d'être adopté comme norme de messagerie pour le système d'alerte au public partout dans le monde, et surtout aux États-Unis et ici au Canada. Il est conçu de façon à garantir la compatibilité des divers systèmes et des diverses technologies au Canada ainsi que la compatibilité future, comme Serge l'a mentionné, avec les États-Unis.

Une ébauche de lignes directrices pour l'exploitation et l'utilisation de CANALERTE a été élaborée par un groupe de travail fédéral-provincial-municipal, et fournie à des groupes industriels à titre consultatif.

Cette ébauche traite des questions opérationnelles réglementaires et stratégiques dans la gouvernance des systèmes proposés et les responsabilités légales associées aux diverses composantes du système. Le groupe de travail établi par Industrie Canada a étudié ces questions ainsi que d'autres facteurs liés à la mise en œuvre. Industrie Canada a aussi été l'hôte de deux forums sur les alertes au public qui ont été très bien reçus ainsi qu'un atelier général sur le protocole de l'aide commun.

Enfin, des fonds ont été consacrés afin de nous maintenir au courant de l'évolution du système d'alerte au public aux États-Unis et d'adapter le protocole d'alerte commun au contexte canadien. Nous avons ainsi établi une base importante en vue de l'établissement des capacités nationales en matière d'alertes au public. Dans le cadre de ce travail initial, Industrie Canada a reçu un immense soutien de Sécurité publique Canada, de votre comité, de différents partenaires fédéraux ainsi que d'organismes de gestion des urgences provinciaux territoriaux et municipaux et d'intervenants de l'industrie. Cela est reflété dans l'annonce faite en janvier 2005 par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des

an eight-point work plan that included the development and implementation of the national public alerting strategy led by Industry Canada.

To clarify roles and responsibilities under the federal, provincial and territorial work plan, the federal, provincial and territorial deputy ministers responsible for emergency management decided in June 2006 that Public Safety Canada should be the lead federal department in the implementation of the national public alerting strategy, with Industry Canada taking on a delivery partner role.

In that capacity, we continue to work closely with Public Safety Canada and our other partners with a view of achieving the goal recently articulated by the federal, provincial and territorial ministers responsible for emergency management: to continue to work with the broadcasting industry to establish a Canadian public alerting system that would be in place in 2010.

Mr. Chairman, this concludes my opening statement. I would be pleased to answer any questions from the Committee.

[English]

The Chair: Thank you very much.

Colleagues, with your permission, I would ask to restructure the schedule so that we complete the questioning of this panel at 6:30 p.m. and then commence with the second panel at 6:45 p.m. until 8 p.m. Is that satisfactory?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Banks: Thank you, gentlemen, for being here.

I have to confess to a considerable bias. I apologize in advance for the obstreperous nature of some of my questions, which may be more along the line of argument. With the exception of one of the things you said, Mr. Hutton, what we have heard today, and what we have seen over the past many years, is a perfect example of why things in this country do not work efficiently. I have to tell you that I and, I think, others of our colleagues are extremely frustrated by people who say to us, “We are working towards this” and “considering that” and “putting into motion plans to bring about this, that and the other thing.”

I have a bias in this respect because I come from Alberta, where there has been an imperfect but functional form of working interruption of all broadcast entities except one to warn of events of this kind that might cause potential harm to life or property. It has been in place for a long time.

I am extremely frustrated by the fact that, as you just pointed out, Mr. Dakdouki — at least, the government figured out in 2001 that something should be done about this, 2001, and began

urgences, laquelle portait sur un plan de travail à huit volets incluant l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'alertes au public dirigées par Industrie Canada.

En vue de préciser les rôles et les responsabilités dans le cadre du plan de travail fédéral, provincial et territorial, les sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences ont décidé en juin 2006 que Sécurité publique Canada devrait être le ministère fédéral responsable de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'alertes au public avec Industrie Canada en tant que partenaire chargé de l'exécution.

À ce titre, nous continuons à collaborer étroitement avec Sécurité publique et Protection civile Canada et nos autres partenaires en vue d'atteindre l'objectif récemment formulé par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences et avec le secteur de la radiodiffusion pour établir un système canadien d'alerte au public qui serait opérationnel en 2010.

Monsieur le président, cela conclut ma déclaration d'ouverture. Je serai heureux de répondre aux questions du comité.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup.

Chers collègues, avec votre permission, j'aimerais que nous modifiions l'horaire pour que la période de questions pour le groupe de témoins actuel se termine à 18 h 30 et que nous recevions le deuxième groupe de 18 h 45 à 20 heures. Est-ce que cela vous va?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Banks : Merci, messieurs, d'être ici.

Je dois vous avouer que je suis très partial. Je m'excuse à l'avance de ce que certaines de mes questions seront provocatrices, et ressembleront davantage à des prises de position qu'à des questions. À l'exception d'une seule chose que vous avez dite, monsieur Hutton, ce que nous avons entendu aujourd'hui, et ce dont nous sommes témoins depuis de nombreuses années est un parfait exemple des raisons pour lesquelles le pays ne fonctionne pas bien. Je dois vous dire que je suis extrêmement frustré, comme, je pense, certains autres de nos collègues, lorsque des gens nous disent « Nous progressons vers cet objectif », « compte tenu de ce que » et « mettre en branle des plans pour ceci, cela et toutes sortes d'autres choses ».

J'ai un point de vue biaisé sur la question qui nous occupe aujourd'hui parce que je viens de l'Alberta, où nous avons depuis un certain temps un système imparfait, mais fonctionnel, d'interruption des émissions de toutes les organisations de radiodiffusion sauf une, dans le cas d'événements pouvant mettre en danger des vies ou endommager des biens. Le système est en place depuis longtemps.

Je suis extrêmement frustré par le fait que, comme vous venez de le souligner, monsieur Dakdouki... à tout le moins, le gouvernement s'est aperçu en 2001 qu'il fallait faire quelque

to provide funding to study the feasibility of whether there should be a national warning system.

The question is absurd, because, as has been pointed out to us by Mr. Hutton, depending on the severity of the situation, the ability to obtain the most accurate and up-to-date information can make the difference between life and death.

No one needs to study that. We know that. This could be done in days, if it had to be done. If the emergency situation were sufficiently urgent, it would be done within days. I know that you know that the technology exists to do that. The happiest news I have heard today is from Mr. Hutton, namely, that you will do something about this if someone else does not. I hope you have in the CRTC the authority to bring into place the recommendation this committee made years ago, long after others had recommended it, too, that this will be done. I hope this will be mandatory among broadcasters and other means of communication in the country.

Mr. Hutton, do you have the authority to do that?

Mr. Hutton: Yes, we do.

Senator Banks: Will you do it?

Mr. Hutton: We will do it.

Senator Banks: We have your words today, and we will hold you to it. It will be too late, far later than it had to be.

You said March 1, 2009. You also talked about a reporting coming up this year. Will you determine on the basis of that report whether to act so there will be something in place by March 1, 2009, or will the decision be made if you have not done it by 2009?

Mr. Hutton: I will clarify one item prior to answering your question.

In my opening remarks, I talked about two things. One was an all-channel alert system, which covers all broadcasting. The second element is with regards to what we call community notification service, which I believe this committee has addressed under the terms of REVERSE 9-1-1 service. We are expecting to receive a report on the community notification service this month. We have already made the decision that such a service must be implemented. The industry, municipalities and those concerned have worked all year and it has been confirmed that they will be delivering us that report. Following that, I understand there will be a short implementation period. Therefore, that system will be up and running this year.

Senator Banks: Talk about the broadcast messages and the date of March 2009.

chose à ce sujet — 2001 —, et il a commencé à fournir des fonds pour des études de faisabilité et pour déterminer s'il convient de mettre en place un système national d'alerte.

La question est absurde, puisque, comme l'a souligné M. Hutton, en fonction de la gravité de la situation, la capacité d'obtenir des renseignements exacts et à jour peut faire la différence entre la vie et la mort.

Personne n'avait besoin de faire une étude là-dessus. C'est quelque chose que nous savons. Ce genre d'étude aurait pu prendre quelques jours, si nécessaire. Si une situation suffisamment urgente survenait, cela pourrait être fait en quelques jours. Je sais que vous savez que les outils technologiques nécessaires existent. Ce que j'ai entendu de plus réjouissant aujourd'hui, c'est M. Hutton qui l'a dit, et c'est que vous allez faire quelque chose à ce sujet si personne d'autre ne le fait. J'espère que le CRTC a le pouvoir d'appliquer les recommandations que le comité a formulées il y a des années, bien longtemps après que d'autres aussi ont recommandé de faire ce qu'il faut faire. J'espère qu'on va obliger les organisations de radiodiffusion et d'autres moyens de communication du pays.

Monsieur Hutton, avez-vous le pouvoir de faire cela?

M. Hutton : Oui, nous l'avons.

Le sénateur Banks : Allez-vous le faire?

M. Hutton : Oui.

Le sénateur Banks : C'est une promesse que vous faites, et nous allons nous assurer que vous la tenez. Ça va être trop tard, et ça aurait dû être fait bien avant.

Vous avez parlé du 1^{er} mars 2009. Vous avez parlé aussi d'un rapport qui va être publié cette année. Allez-vous décider d'agir en fonction du contenu de ce rapport pour qu'il y ait quelque chose en place au 1^{er} mars 2009, ou est-ce que la décision sera prise si vous n'avez rien fait d'ici 2009?

M. Hutton : Je vais préciser une chose avant de répondre à votre question.

Dans mon exposé, j'ai parlé de deux choses. J'ai parlé d'un système d'alerte sur tous les canaux, c'est-à-dire un système d'alerte pour toutes les émissions. J'ai aussi parlé de ce que nous appelons le service d'avis aux collectivités, dont le comité a déjà parlé, je crois, en l'appelant le service 9-1-1 inversé. Nous nous attendons à recevoir un rapport sur le service d'avis aux collectivités ce mois-ci. Nous avons déjà décidé de mettre en place un service du genre. L'industrie, les municipalités et les intervenants concernés ont travaillé toute l'année, et c'est confirmé, ils vont nous présenter un rapport. Par la suite, d'après ce que je sais, il va y avoir une courte période de mise en place du service. Ainsi, le système sera fonctionnel avant la fin de l'année.

Le sénateur Banks : Je veux que vous parliez des messages radiodiffusés et de mars 2009.

Mr. Hutton: We challenged the industry on February 28, 2007, to come up with a voluntary plan. That involved working with these individuals and us to come up with a system. On March 1, if that system is not in place, we would then start our processes to get a system in place.

Senator Banks: How long would that take?

Mr. Hutton: That depends on what needs to happen. Mr. Beaudoin is well on his way to putting in place the messages from the government side. If nothing has occurred by March 1 and our broadcasters are not playing ball, we can, within six to eight weeks, put in place regulations that require them to comply with what is occurring already in government.

If there is no system at all in place — no baseline, such as the one provided — we would proceed with calling for applications to put one in place. That would likely take a few months.

Senator Banks: Years?

Mr. Hutton: Likely not. In the past, there has been a number of applicants before us. We did not adopt those systems, because they were not perfect, but there would likely be interest on the part of at least two parties to come before us to do that.

Senator Banks: When that happens, would you pick a system and make it mandatory for broadcasters?

Mr. Hutton: Yes.

Senator Banks: Will it be a condition of licence?

Mr. Hutton: We can do it through regulation or condition of licence, likely both.

Senator Banks: Do you think it likely that the CRTC would use both, to make it very clear?

Mr. Hutton: The primary way would be to do it through regulations; that would be clear. As a fallback, should someone be falling outside of the regulation, it would be through condition of licence as a backup.

Senator Banks: I apologize for my frustration, gentlemen. This technology is never going to be perfect. It will always improve. However, someone must bite the bullet and do something. As you point out, this can affect life and death, and has in Alberta, as I think you know. Someone has to bite the bullet and make it mandatory, because its necessity does not need to be questioned.

The Chair: I was hoping you would continue for a while, Senator Banks.

M. Hutton : Nous avons mis l'industrie au défi de nous présenter volontairement un plan le 28 février 2007. Cela supposait de travailler avec ces personnes et avec nous pour élaborer un système. Le 1^{er} mars, si ce système n'est pas en place, nous allons entamer le processus qui permettra de mettre un système en place.

Le sénateur Banks : Combien de temps cela prendra-t-il?

M. Hutton : Ça dépend de ce qui doit arriver. M. Beaudoin est déjà passablement avancé dans le processus de mise en place d'un système de messages par le gouvernement. Si rien ne se produit d'ici le 1^{er} mars et que nos radiodiffuseurs ne réagissent pas, nous pourrions adopter, dans un délai de six à huit semaines, des règlements qui les obligeront à faire ce qui se fait déjà au gouvernement.

S'il n'y avait aucun système en place — pas même la base qui a été fournie —, nous lancerions un appel de soumission pour faire mettre en place un système. Cela prendrait probablement quelques mois.

Le sénateur Banks : Quelques années?

M. Hutton : Probablement pas. Lorsque nous avons lancé des appels de soumission dans le passé, plusieurs soumissionnaires ont répondu. Nous n'avons pas adopté les systèmes en question, parce que ceux-ci n'étaient pas parfaits, mais il y aurait probablement au moins deux parties intéressées.

Le sénateur Banks : Le cas échéant, choisiriez-vous un système que vous rendriez obligatoire pour les radiodiffuseurs?

M. Hutton : Oui.

Le sénateur Banks : Est-ce que l'adoption de ce système sera une condition pour obtenir une licence de radiodiffusion?

M. Hutton : Nous pouvons rendre un système obligatoire par voie réglementaire ou en en faisant une condition pour obtenir une licence de radiodiffusion, et nous ferions probablement les deux.

Le sénateur Banks : Pensez-vous qu'il est probable que le CRTC ait recours aux deux moyens, pour que tout soit très clair?

M. Hutton : Le moyen principal, ce serait par l'intermédiaire de la réglementation; ce serait clair. Comme mesure de rechange, pour les cas échappant à la réglementation, ce serait une condition d'obtention de licences.

Le sénateur Banks : Je m'excuse de ma frustration, messieurs. Les outils technologiques en question ne seront jamais parfaits. Ils vont toujours s'améliorer. Cependant, quelqu'un doit prendre le taureau par les cornes et faire quelque chose. Comme vous l'avez souligné, il s'agit dans certains cas d'une question de vie ou de mort, et c'est déjà arrivé en Alberta, comme vous le savez, je pense. Quelqu'un doit prendre le taureau par les cornes et rendre le système obligatoire, parce qu'il n'y a pas lieu de remettre en question la nécessité d'adopter ce genre de système.

Le président : J'espérais que vous alliez continuer encore un peu, sénateur Banks.

Senator Zimmer: You indicated that, if is not in place by March 1 of next year, you will start the process. My question is this: When will it be operational?

Mr. Hutton: It would take at least a year after that to be operational — if the system needs to be built from scratch. If it is a question of ordering companies or our broadcasters to do it, it would take less time.

Senator Zimmer: Would you put a deadline date on it to be operational?

Mr. Hutton: It would be within a year.

Senator Tkachuk: I have some of the same concerns as Senator Banks. However, so that I am clear, in February 2007, when the commission challenged emergency management officials, broadcasters, et cetera, regarding the March 1, 2009, deadline, was that for them to say yes or was that to have a system operational?

Mr. Hutton: I believe we had plans, although imperfect, on the table in February 2007. Our view would have been to be operational by March 2009, or at the least, to be very near.

Senator Tkachuk: It has been a year. Who is keeping track?

Mr. Hutton: We have collectively been working together. I believe Mr. Beaudoin has been leading the team.

Senator Tkachuk: How does it look?

Mr. Beaudoin: I joined Public Safety Canada in February 2007 and went to a federal-provincial-territorial meeting with senior officials responsible for emergency management. They expressed frustration similar to what Senator Banks expressed a few minutes ago. We heard them loud and clear.

We rolled up our sleeves over the year and sat down with this provincial-territorial working group and put out the options. We put everything on the table to see what kind of system we want to build. What is it we will have at the end of this? We mapped this out from A to Z and over the year presented options to ministers. Those options were well received. Our provincial colleagues who were frustrated at the outset of this were pleased by how far we got within the year.

We are on track to have a system in place by 2010. I would like to say that it will be operational tomorrow; however, I cannot say that, it is not the case.

Senator Tkachuk: What happens if there is an emergency now?

Mr. Beaudoin: We rely on existing mechanisms.

Senator Tkachuk: Which are what?

Le sénateur Zimmer : Vous avez dit que, si le système n'est pas en place d'ici le 1^{er} mars de l'an prochain, vous allez lancer le processus. Voici ma question : quand le système sera-t-il opérationnel?

M. Hutton : Ça prendrait au moins un an, après cela, pour que le système soit opérationnel — s'il faut le bâtir à partir de rien. S'il s'agit d'ordonner aux entreprises ou à nos radiodiffuseurs de le faire, il faudrait moins de temps.

Le sénateur Zimmer : Fixeriez-vous une date limite pour que le système soit opérationnel?

M. Hutton : Ce serait en moins d'un an.

Le sénateur Tkachuk : Je partage certaines des préoccupations du sénateur Banks. Cependant, pour que je sois sûr de bien comprendre, en février 2007, lorsque la Commission a lancé un défi aux fonctionnaires chargés de la gestion des urgences, des radiodiffuseurs, et cetera, en ce qui concerne la date limite du 1^{er} mars 2009, est-ce que c'était la date limite pour qu'ils acceptent ou pour qu'ils aient adopté un système fonctionnel?

M. Hutton : Je pense que nous avons des plans, imparfaits cependant, devant nous en février 2007. Ce que nous souhaitons, c'est que le système soit opérationnel avant mars 2009, ou, à tout le moins, qu'il soit très près de l'être.

Le sénateur Tkachuk : Ça fait un an. Qui suit ce qui se passe?

M. Hutton : Nous avons travaillé en collaboration. Je crois que M. Beaudoin a dirigé l'équipe.

Le sénateur Tkachuk : Où en sont les choses?

M. Beaudoin : J'ai commencé à travailler à Sécurité publique Canada en février 2007, et j'ai participé à une réunion fédérale-provinciale-territoriale des hauts fonctionnaires chargés de la gestion des urgences. Ils ont exprimé des frustrations semblables à celles que le sénateur Banks a exprimées tout à l'heure. Ils les ont exprimées haut et fort.

Nous avons retroussé nos manches pendant l'année et nous avons rencontré les membres de ce groupe de travail provincial-territorial et déterminé les options possibles. Nous avons sorti toutes les idées pour choisir le genre de système que nous voulons mettre en place. Quel genre de système allons-nous avoir à l'issue du processus? Nous avons tout étudié de A à Z et présenté les options aux ministres à différents moments au cours de l'année. Ils ont bien accueilli ces options. Nos collègues des gouvernements provinciaux qui étaient frustrés au départ ont été contents des progrès que nous avons réalisés au cours de cette année.

Nous sommes en voie de mettre un système en place d'ici 2010. J'aimerais pouvoir dire que le système sera opérationnel demain; cependant, ce n'est pas le cas.

Le sénateur Tkachuk : Qu'arriverait-il s'il y avait une urgence aujourd'hui?

M. Beaudoin : Nous devons compter sur les mécanismes existants.

Le sénateur Tkachuk : C'est-à-dire?

Mr. Beaudoin: In Alberta, there is a system. However, the mechanisms are uneven across the country. This is what we are trying to resolve. We are able to commit to a date now.

Senator Tkachuk: Like health care, do we want it exactly the same in each province? Do we not have some emergency measures operation in each province? Is there not an alert system in each province?

Mr. Beaudoin: No.

Senator Tkachuk: Outside of Alberta, who else has one?

Senator Banks: No one.

Mr. Beaudoin: Alberta has one. Alberta wants to upgrade its system because it is an analog system. They are in line with us to modernize their system as we are building the national system. They are partners with us in that regard.

Senator Tkachuk: How did we do national alerts, or did we, in the Cold War or the Second World War? Did we not have some kind of a system?

Mr. Beaudoin: I think it was a siren-based system, but I am not aware of the details.

The Chair: In the 1950s, there was a siren-based system. For the record, currently, there is a voluntary system, where people hold a press conference or phone a radio station. However, there is no mandatory system in any province other than Alberta.

Mr. Beaudoin: The system we are trying to build is one that will allow us to get to the public within two or three minutes, regardless of where you are.

Senator Tkachuk: If there is an emergency in Prince Albert, you want Prince Albert to know; you do not care if I know in Ottawa. Why do you say you want everyone to know, regardless where we are?

Mr. Beaudoin: Let me clarify. We want a national public alerting system, but for the most part it will be used at the local level. By national, we mean a system that works from coast to coast; however, using geocodes, you can specify the population you want to alert.

Senator Tkachuk: When will you notify CRTC that everything is okay and that we will have a system?

Mr. Beaudoin: We have been keeping the CRTC fully informed, as we have all our federal colleagues, because Environment Canada, Canadian Heritage and various players all have an interest. Throughout the process they will be kept informed.

M. Beaudoin : Il y a un système en Alberta. Cependant, les mécanismes ne sont pas les mêmes partout au pays. C'est le problème que nous essayons de régler. En ce moment, nous sommes en mesure de fixer une échéance.

Le sénateur Tkachuk : Comme dans le cas de la santé, voulons-nous que le système soit exactement le même dans toutes les provinces? N'y a-t-il pas des mesures d'urgence dans chacune des provinces? N'y a-t-il pas un système d'alerte dans chacune des provinces?

M. Beaudoin : Non.

Le sénateur Tkachuk : Mis à part l'Alberta, qui en a un?

Le sénateur Banks : Personne.

M. Beaudoin : L'Alberta en a un. La province souhaite mettre son système à niveau, parce qu'il s'agit d'un système analogique. Elle souhaite moderniser son système en même temps que nous allons adopter un système national. Nous travaillons en partenariat à cet égard.

Le sénateur Tkachuk : Comment faisons-nous pour donner l'alerte partout au pays pendant la Guerre froide ou la Seconde Guerre mondiale? L'avons-nous fait? N'avons-nous pas un système quelconque?

M. Beaudoin : Je pense que c'était un système de sirène, mais je ne connais pas les détails.

Le président : Dans les années 1950, il y avait un système de sirène. Pour le compte rendu, je veux dire qu'il y a actuellement un système que les provinces peuvent adopter volontairement, et il y a des gens chargés d'organiser une conférence de presse ou de téléphoner à une station de radio. Cependant, il n'y a aucun système obligatoire ailleurs qu'en Alberta.

M. Beaudoin : Le système que nous essayons de bâtir nous permettra de diffuser un message à la population en deux ou trois minutes, peu importe où les gens se trouvent.

Le sénateur Tkachuk : S'il y a une urgence à Prince Albert, vous voulez que les gens de Prince Albert soient au courant; peu importe si je suis au courant, moi qui me trouve à Ottawa. Pourquoi dites-vous que vous voulez que tout le monde soit au courant, peu importe où les gens se trouvent?

M. Beaudoin : Permettez-moi de préciser. Nous voulons mettre en place un système d'alerte publique national, mais qui sera surtout utilisé à l'échelle locale. Par national, nous entendons un système qui fonctionnera partout au pays; cependant, grâce à des géocodes, il sera possible de choisir la région dans laquelle sera donnée l'alerte.

Le sénateur Tkachuk : Quand allez-vous aviser le CRTC du fait que tout va bien et que nous allons avoir un système?

M. Beaudoin : Nous avons jusqu'à maintenant transmis toute l'information dont nous disposons au CRTC, ainsi qu'à tous nos collègues du gouvernement fédéral, parce qu'Environnement Canada, Patrimoine canadien et d'autres intervenants sont intéressés. Nous allons les tenir informés pendant tout le processus.

Senator Tkachuk: You expect that this will be done in March 1, 2009?

Mr. Beaudoin: We have prepared a critical path. Since we received instructions from the ministers to build this, we have the buy-in from all provinces and territories to have this in place by 2010. That is a decision. Since then, we have mapped out what needs to be done by 2010.

Our next step is to go to a request for information, a government process whereby you put out your statement of work to private industry to say what you are trying to build and obtain information on what people could contribute to this. It is a step before request for proposal, which is a formal bidding process to build the system.

We will be going with a letter of intent — a request for information — by mid-March and receiving bids by the end of April. This will put us in a position to meet with industry and scope out the parameters of requests for proposal, which we will issue on the Public Works website, through MERX. We will receive bids from private industry, hopefully by the end of the year. The contract would be issued at the beginning of the year to build the system at the most effective cost.

Senator Tkachuk: I want more information on how the siren system works. My view is that, if it takes six years to put it together, I do not have a lot of confidence that when there is an emergency it will be effective.

Mr. Beaudoin: I am not sure I understand the question.

Senator Tkachuk: It is taking so long to put the system together, and it seems to me that urgency is required. Is it not correct that the same people will be managing the system that put it together?

Mr. Beaudoin: The system will be managed at various levels — according to my diagram. The emergency management offices in the provinces will issue alerts. I trust it will be well managed.

The Chair: I believe what Senator Tkachuk was saying is that he is afraid that, when a tornado is spotted, a committee would be formed to set up a study group that would hire consultants to report back in due course.

Senator Tkachuk: Exactly.

Senator Banks: Senator Tkachuk, in the Alberta instance, which is not necessarily a model, the EMO people punch a button when they have decided there is a problem and no one is consulted about anything. Those responsible are given the authority to immediately interrupt all the broadcasts and the message goes out. I presume that will be the case with the diagram Mr. Beaudoin proposed.

Le sénateur Tkachuk : Vous vous attendez à ce que tout soit terminé le 1^{er} mars 2009?

M. Beaudoin : Nous avons préparé un chemin critique. Depuis que les ministres nous ont demandé de mettre un système en place, nous avons l'accord de toutes les provinces et de tous les territoires pour le faire d'ici 2010. C'est une décision qui a été prise. Depuis, nous avons déterminé tout ce qu'il fallait faire d'ici 2010.

La prochaine étape, pour nous, c'est une demande de renseignements, c'est-à-dire le processus gouvernemental qui consiste à présenter l'énoncé de travail au secteur privé, afin d'expliquer ce qu'on tente de bâtir et d'obtenir des renseignements sur la contribution que les gens pourraient apporter au projet. C'est une étape qui précède l'appel de propositions, lequel est le processus d'appel d'offres officiel pour la mise en place du système.

Nous allons rédiger une lettre d'intention — une demande de renseignements — d'ici la mi-mars et recevoir des soumissions d'ici la fin d'avril. Nous serons en mesure de rencontrer les représentants de l'industrie et d'établir les paramètres des appels de propositions, que nous allons lancer dans le site Web de Travaux publics, à l'aide du système MERX. Nous espérons recevoir les soumissions du secteur privé d'ici la fin de l'année. Nous voudrions conclure un marché au début de l'année qui vient pour la mise en place du système offrant le meilleur potentiel de rentabilité.

Le sénateur Tkachuk : J'aimerais en savoir plus sur le fonctionnement du système de sirène. Ce que je pense, c'est que, si le système prend six ans à mettre en place, je ne suis pas convaincu qu'il va être efficace si une urgence survient.

M. Beaudoin : Je ne suis pas sûr de comprendre la question.

Le sénateur Tkachuk : La mise en place du système prend vraiment beaucoup de temps, alors qu'il faudrait procéder de toute urgence, il me semble. Ce sont les mêmes personnes qui vont mettre en place le système et le gérer, n'est-ce pas?

M. Beaudoin : Le système va être géré à différents niveaux, comme l'indique la figure que j'ai présentée. Les bureaux de gestion des urgences des provinces vont diffuser des messages d'alerte. Je suis convaincu que la gestion va être efficace.

Le président : Je crois que ce que le sénateur Tkachuk voulait dire, c'est qu'il a peur qu'on forme un comité et qu'on le charge de créer un groupe d'étude qui embauchera des consultants qui devront déposer un rapport en temps opportun lorsqu'on détectera la présence d'une tornade.

Le sénateur Tkachuk : Exactement.

Le sénateur Banks : Sénateur Tkachuk, dans le cas de l'Alberta, qui n'est pas nécessairement un modèle, les personnes chargées de la gestion des urgences appuient sur un bouton lorsqu'ils ont décidé qu'il y a un problème, et ils ne consultent personne à ce sujet. Ces responsables ont le pouvoir d'interrompre immédiatement toute émission pour diffuser un message. Je présume que c'est le cas également dans le modèle que décrit la figure présentée par M. Beaudoin.

How long did it take the United States to put in place its national warning system?

Mr. Beaudoin: I do not know. It has been in effect since the 1960s and has received certain upgrades since then.

Senator Tkachuk: Even though we do not officially have a system in Saskatchewan, in reality there is one. When there is an emergency, like the snowstorm in 2006, people were alerted and action was taken. News media broadcast to people by radio. People quickly knew what was taking place and knew what to do.

I do not see the difficulty, when it already is operating in some way. Whether it is legislated or not does not really matter; it is operating. We have a system in Saskatchewan to let people know of an emergency.

The Chair: Do you have transistor radios in Saskatchewan?

Senator Tkachuk: That are compulsory, no, but we do have them.

Senator Day: There is nothing like that rural Saskatchewan information line — word gets around.

Is it okay to talk about CANALERT for this project that will be in place in 2010? CANALERT is still the term we will be using in relation to the project, is that correct?

Mr. Beaudoin: We are using the term «national public alerting system.»

Senator Day: Yes. It was CANALERT earlier and now it is the national public alerting system. Is that the way we have evolved into it?

Mr. Beaudoin: Yes, we are using national public alerting system instead. We thought it was more direct terminology.

Senator Day: I saw Industry Canada's discussion paper that was a summary of the presentation. At page 3, you say that, in addition to the operational issues, there are draft guidelines that raise regulatory and policy issues such as governance of the proposed system. Have you worked that out now? Will it be Stockwell Day's department that will take the lead in relation to the government dispatch centre? Are these governance issues worked out?

Mr. Beaudoin: Yes, Public Safety Canada will be taking the lead on the whole issue of national public alerting. We are supported by Industry Canada. In fact, some Industry Canada people have been on loan to us to help us maximize the efficiency of the technical expertise in-house on this. However, Public Safety Canada will be the lead.

Combien de temps a-t-il fallu, aux États-Unis, pour mettre en place un système national d'avertissement?

M. Beaudoin : Je ne sais pas. Le système américain fonctionne depuis les années 60, et il a fait l'objet de quelques mises à niveau depuis.

Le sénateur Tkachuk : En Saskatchewan, nous n'avons pas de système officiel, mais nous en avons tout de même un. En cas d'urgence, les gens sont alertés, et des mesures sont prises, comme ça a été le cas en 2006 lorsqu'il y a eu la tempête de neige. Les services de nouvelles diffusent des messages publics à la radio. Les gens ont rapidement su ce qui se passait et ce qu'il fallait faire.

Je ne vois pas le problème, puisqu'il y a déjà un système qui fonctionne d'une manière ou d'une autre. Que le système fasse l'objet d'une loi ou d'une autre n'a pas d'importance; ce qui compte, c'est qu'il soit fonctionnel. Nous avons en Saskatchewan un système pour prévenir les gens en cas d'urgence.

Le président : Avez-vous des radios à transistor en Saskatchewan?

Le sénateur Tkachuk : Elles ne sont pas obligatoires, non, mais nous en avons.

Le sénateur Day : Il n'y a rien comme la ligue d'information qu'on utilise dans les régions rurales de la Saskatchewan — les nouvelles vont vite.

Est-il juste de parler de CANALERTE en ce qui concerne le projet qui sera réalisé en 2010? CANALERTE est encore le terme que nous allons utiliser pour parler de ce projet, n'est-ce pas?

M. Beaudoin : Nous utilisons l'expression « système national d'alerte publique ».

Le sénateur Day : Oui. C'était CANALERTE auparavant, et c'est maintenant le système national d'alerte publique. Est-ce que c'est comme ça que les choses ont évolué?

M. Beaudoin : Oui, nous utilisons « système national d'alerte publique » à la place de l'autre terme. Nous pensons que c'est plus évocateur.

Le sénateur Day : J'ai jeté un coup d'œil sur le document de travail d'Industrie Canada qui était un résumé de l'exposé. À la page 3, vous dites que, en plus des enjeux opérationnels, il y a des lignes directrices à l'état d'ébauche qui soulèvent des questions relatives à la réglementation et aux politiques, notamment en ce qui concerne la gestion du système proposé. Est-ce que c'est réglé maintenant? Est-ce que c'est le ministère de Stockwell Day qui va prendre les commandes du centre de répartition gouvernemental? Est-ce que ces questions de gestion sont réglées?

M. Beaudoin : Oui, Sécurité publique Canada va se charger de tout le dossier des alertes publiques à l'échelle nationale. Nous avons l'appui d'Industrie Canada. En fait, Industrie Canada nous a prêté certains employés pour nous aider à maximiser notre expertise technique dans ce domaine. Cependant, c'est Sécurité publique Canada qui va prendre les commandes.

Senator Day: Have the governance issues you talked about at page 3 been worked out? What are your impediments to getting this done? What are you working on now?

Mr. Dakdouki: The way we approach this issue is not just the governance regarding who will be the lead. We also talk about who will issue the alert. As my colleagues here mentioned, the alert will be issued at different levels. With the case of Alberta, if it is a municipality first responder who will issue the alert, he or she will be able to do that.

The governance was more about who will be responsible for different components of the network or the system and how they will deal with each other. This was solved. We have a final report that seems to have a consensus among all stakeholders about the process of issuing the alert.

Senator Day: Who will decide if the municipalities' alert should go through the system?

Mr. Dakdouki: That is why we had this working group. During an emergency, we will not sit down and come up with a committee to discuss who will do what. We have to solve these issues up front. The decision is that whoever is in charge of the emergency will be able to issue the alert.

Senator Day: May I still follow this one-page document?

Mr. Dakdouki: Yes.

Senator Day: Let us say a selected municipality has an emergency. Can that municipality use the system to issue the alert? Who will determine which one or all of the industry sources that will be used?

Mr. Dakdouki: That will be part of the common alert protocol. There is a protocol that is dependant on the severity and eminency of the emergency and who is issuing it and what authority they have. It will be decided automatically and redistributed automatically to the right channels.

Senator Day: Let us talk about the authority. Suppose that I am the mayor of a municipality and I have an emergency. To whom do I have to go to get authority to use this system?

Mr. Beaudoin: To use this system, you would go to your provincial emergency management office initially. If your province accredits you, then you would have access directly to the system. If you are running a 24-7 operation and have certain parameters to meet, you can then issue the warning directly to your population.

Senator Day: Who is in this government dispatch centre where the emergency message is received that determines which one or all of these industry sources would be used?

Le sénateur Day : Est-ce que les questions relatives à la gestion dont vous parlez à la page 3 ont été réglées? Quels sont les obstacles qui vous empêchent de le faire? À quoi travaillez-vous en ce moment?

M. Dakdouki : Notre façon d'aborder la question de la gestion, c'est plus que de seulement déterminer qui va être aux commandes. Nous parlons également des messages d'alerte, pour déterminer qui va les lancer. Comme mes collègues l'ont mentionné, l'alerte va être donnée à différents niveaux. Dans le cas de l'Alberta, si ce sont les premiers intervenants municipaux qui donnent l'alerte, ils vont pouvoir continuer de le faire.

La question de la gestion avait davantage trait au fait de déterminer qui serait responsable des différentes composantes du réseau ou du système et les rapports que les différents responsables vont entretenir. Cette question a été réglée. Nous avons rédigé un rapport final au sujet du processus d'alerte qui semble faire consensus auprès des intervenants.

Le sénateur Day : Qui va décider que le message d'alerte émis par les municipalités doit passer par le système?

M. Dakdouki : C'est la raison pour laquelle nous avons constitué ce groupe de travail. Dans une situation d'urgence, nous n'allons pas nous réunir pour créer un comité chargé de discuter de cette responsabilité. Nous devons régler ces questions à l'avance. La décision que nous avons prise, c'est que quiconque est chargé de gérer la situation d'urgence pourra donner l'alerte.

Le sénateur Day : Puis-je poursuivre sur le contenu de cette page?

M. Dakdouki : Oui.

Le sénateur Day : Disons qu'une municipalité est confrontée à une urgence. Est-ce qu'elle peut avoir recours au système pour diffuser un message d'alerte? Qui déterminera quelles sources de l'industrie doivent être utilisées ou si elles peuvent toutes l'être?

M. Dakdouki : Cela va se décider dans le cadre du protocole d'alerte commun. Il y a un protocole qui dépend de la gravité et de l'imminence d'une urgence, ainsi que de l'identité de l'émetteur et des autorisations qu'il a. La décision va être prise automatiquement, et le message va être rediffusé automatiquement par les bonnes voies.

Le sénateur Day : Parlons des autorisations. Disons que je suis le maire d'une ville où une urgence survient. À qui dois-je m'adresser pour obtenir l'autorisation d'utiliser les systèmes?

M. Beaudoin : Pour utiliser le système, vous devez d'abord vous adresser à votre bureau provincial de gestion des urgences. Si la province vous donne l'accréditation, alors vous avez directement accès au système par la suite. Si vos activités ont lieu 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, et que vous respectez certains critères, vous êtes en mesure de diffuser le message d'avertissement directement auprès de vos citoyens.

Le sénateur Day : Qui travaille dans ce centre de répartition gouvernemental qui reçoit le message et qui détermine quelles sources de l'industrie sont utilisées ou si elles sont toutes utilisées?

Mr. Beaudoin: To clarify, this will be an automated process. It will be housed in the Government Operations Centre, to ensure that it has technical support 24 hours a day, but it is an automated process. It will go through, using technology to authenticate who they are getting it from, and they will be issuing it to all — radio, television, wireless and the Internet. The idea is to send it to the various sources and let the private sector deal with their subscribers, the Canadian public, directly.

Senator Day: Can you tell me who makes the decision as to how broad a distribution this will be?

Mr. Beaudoin: At the front end, the person alerting or the organization alerting will specify. We use geocodes, so if it is the City of Ottawa, for instance, wanting to issue warnings to residents of Ottawa, they will use geocodes to specify that and be able to alert their own public.

Senator Day: Did you have something to add, Mr. Dakdouki?

Mr. Dakdouki: Alberta has a similar system, whereby first responders will have preauthorization to access the system. They call a directed voice system, which will give you a message, and then you push in your code. Depending on your code and the code of the emergency, the system will decide automatically though which channels or radio stations the message will be broadcast. This system will be similar. We are thinking about multichannel distribution systems.

Senator Day: I am starting to get a bit of a flavour for this. Has the technical equipment been ordered yet?

Mr. Beaudoin: No, it has not.

Senator Day: Do you have money to do this or do you need us to help you get approval for the proposed appropriations on this?

Mr. Beaudoin: We have a decision of ministers to move forward on the issue.

Senator Day: You have a decision from the ministers to ask the parliamentarians to approve the amount of money that is needed, is that correct?

Mr. Beaudoin: Not necessarily at the federal side.

Senator Day: Has there been any request for funds at this stage?

Mr. Beaudoin: The funding earmarks could potentially be used within existing budgets.

M. Beaudoin : Une précision : ce sera un processus automatisé. Il relèvera du Centre des opérations du gouvernement, de façon qu'il puisse s'assortir d'un soutien technique 24 heures sur 24, mais il s'agira d'un processus automatisé. Le message va passer par le système, qui comportera les outils technologiques nécessaires pour vérifier l'identité de l'émetteur, et le système va diffuser le message dans tous les médias : la radio, la télévision, le sans-fil et Internet. L'idée, c'est d'envoyer le message aux différentes sources et de laisser le secteur privé s'occuper directement de ses abonnés, c'est-à-dire la population canadienne.

Le sénateur Day : Pouvez-vous me dire qui prendra la décision quant à l'ampleur de la diffusion?

M. Beaudoin : Au début du processus, la personne ou l'organisation qui donne l'alerte va préciser à qui elle doit être communiquée. Nous utilisons des géocodes, alors si c'est la ville d'Ottawa, par exemple, qui veut émettre un avertissement à l'intention de ses résidents, les représentants de la ville vont utiliser les géocodes pour préciser et seront ainsi en mesure d'alerter les citoyens d'Ottawa.

Le sénateur Day : Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Dakdouki?

M. Dakdouki : L'Alberta dispose d'un système semblable, au sein duquel les premiers intervenants jouissent d'une préautorisation d'accès au système. Ils joignent un système de reconnaissance vocale qui donne des instructions, et ils écoutent un message puis entrent leur code. En fonction de ce code et du code d'urgence, le système décide automatiquement par l'intermédiaire de quel canal ou station de radio il faut diffuser le message. Le système dont nous parlons va être semblable à celui de l'Alberta. Nous envisageons des systèmes de distribution multicanaux.

Le sénateur Day : Je commence à comprendre un peu de quoi il s'agit. A-t-on déjà commandé l'équipement technique?

M. Beaudoin : Non.

Le sénateur Day : Avez-vous l'argent nécessaire, ou avez-vous besoin de notre aide pour obtenir les crédits proposés?

M. Beaudoin : Les ministres ont décidé de prendre des mesures dans ce dossier.

Le sénateur Day : Les ministres ont décidé de demander aux parlementaires d'approuver l'octroi des sommes d'argent nécessaires, n'est-ce pas?

M. Beaudoin : Pas nécessairement du côté du gouvernement fédéral.

Le sénateur Day : A-t-on déjà présenté des demandes de fonds?

M. Beaudoin : Il serait peut-être possible d'utiliser des fonds réservés dans le cadre de budgets existants.

Senator Day: Let me ask you one other thing. Legal liability is one of the stumbling blocks that you mentioned. I can understand how it would take a while to get over some of those legal liability and privacy issues. Has that been worked out or is that still one of the hurdles that must be overcome?

Mr. Dakdouki: We have a group that has worked on this. The decision is that the issuer of the alert will be legally responsible for any legal damage. The group reached a consensus on how to proceed. On any other legal issue, some discussion is still taking place, but we have a consensus on that one.

Senator Day: My final question relates to the CRTC, Mr. Hutton. I am interested in expanding on the obstreperous question Senator Banks asked you earlier. Can you tell me about the money? You said that “if it is not done, then we will do it; if we do not get approval, we will do it ourselves.”

I understand how the CRTC could make it a condition of licence. Are you telling us that the CRTC has the authority to make blanket regulations regardless of whether they are regulating a particular entity?

Mr. Hutton: We have to regulate the entity. We would be regulating broadcasters — some broadcaster in the business of radio-television or other broadcasters who are in the business of delivering products between broadcasters and customers. The more feasible proposals we have seen today use satellite technology to distribute the alerts to the cable companies in each area. They would then be carried over the technology that would be housed in each local area.

Senator Day: In your comments earlier, you said that you would designate a single entity to operate the system and ensure that it is properly funded.

Mr. Hutton: The funding would come through every television viewer's cable bill.

Senator Day: As opposed to being funded out of general revenue of the government?

Mr. Hutton: That is correct.

Senator Day: The CRTC does not regulate the Internet, but do you still have the authority with respect to the Internet to ensure that they comply with this plan?

Mr. Hutton: We have the authority to regulate broadcasters. It would be to require broadcasters, or who we choose who would likely be a broadcaster to operate this system, to distribute to the Internet. The initial plan would be to distribute it to the television viewers. It would be easy enough to arrange to get it to the radio stations. The Internet enterprises seem to believe that they can deliver the items through emails, but I do not think we are in a

Le sénateur Day : Permettez-moi de vous poser une autre question. La responsabilité légale est l'un des obstacles dont vous avez parlé. Je comprends pourquoi il faut un certain temps pour régler certaines questions relatives à la responsabilité légale et à la protection des renseignements personnels. Est-ce que ces choses sont réglées ou s'agit-il encore d'obstacles à surmonter?

M. Dakdouki : Un groupe de chez nous a travaillé là-dessus. La décision qui a été prise, c'est que l'émetteur de l'alerte va être responsable, du point de vue légal, de tout préjudice causé. Le groupe en question a trouvé un consensus quant à la façon de procéder. Quant aux autres questions légales, le débat est toujours en cours, mais il y a un consensus quant à cette question.

Le sénateur Day : Ma dernière question a trait au CRTC, monsieur Hutton. Je veux poursuivre dans la veine de la question provocatrice que le sénateur a posée tout à l'heure. Pouvez-vous me parler d'argent? Vous avez dit : « Si ce n'est pas fait, nous allons le faire; si nous n'obtenons pas l'approbation, nous allons le faire nous-mêmes. »

Je comprends de quelle façon le CRTC pourrait faire de l'adoption du système une condition pour l'obtention d'une licence. Est-ce que vous nous dites que le CRTC a le pouvoir d'instaurer des règlements généraux, peu importe l'entité particulière qui en fait l'objet?

M. Hutton : Nous devons régir l'entité. Nous instaurerions des règlements concernant les radiodiffuseurs — certains radiodiffuseurs du domaine de la radio et de la télévision et d'autres, qui s'occupent de livrer les produits des radiodiffuseurs aux consommateurs. Les propositions les plus réalistes jusqu'à maintenant consistent à recourir à la technologie satellitaire pour diffuser les messages d'alerte aux entreprises de câble de chacune des régions. Les messages seraient ensuite diffusés à l'aide des outils technologiques de chacune des régions.

Le sénateur Day : Dans votre exposé, vous avez dit que vous chargeriez une seule entité d'exploiter le système et de s'assurer qu'il est adéquatement financé.

M. Hutton : Le financement viendrait de frais exigés de chacun des abonnés du câble.

Le sénateur Day : Plutôt que des recettes générales du gouvernement?

M. Hutton : Oui.

Le sénateur Day : Le CRTC ne régir pas Internet, mais disposez-vous quand même de l'autorité nécessaire pour vous assurer que les fournisseurs d'accès à Internet se conforment à ce plan?

M. Hutton : Nous avons le pouvoir de régir les radiodiffuseurs. Il s'agirait d'exiger des radiodiffuseurs, ou des organisations dont nous déterminerions qu'elles joueraient probablement un rôle de radiodiffuseur, qu'elles exploitent le système, pour diffuser les messages dans Internet. Le plan initial serait de les diffuser auprès des téléspectateurs. Il serait assez facile de prendre des mesures pour les faire parvenir aux stations de radio. Les fournisseurs

position yet to deliver such a message directly to an ISP so that it alerts over any other activity at the time.

Senator Day: You are talking about ISPs?

Mr. Hutton: Our system would be primarily television-based.

Senator Day: That is what I thought. You have the Internet listed, but it will not play a big role at this time.

Mr. Hutton: That is why in the past we declined to embark on the systems provided to us because they were not integrated, as I indicated to Senator Banks. Ours would start with television.

Senator Day: You talked about it being from sea to sea to sea, which made me think of satellite communication. Is that included?

Mr. Beaudoin: It is included for television companies that have satellite television. There will be a satellite uplink for whoever wants to receive it.

Of the companies we met with that will be required to build this into their television programming, some are Internet service providers and some are wireless service providers. They have indicated that in time they will move to have this available to their subscribers.

Senator Day: I will conclude by complimenting you on your comment that you are looking for interoperability and you are conscious of that at the front end as you make your plans. We have seen many problems in the past because there was not interoperability in North America in respect of emergency planning. Interoperability will be extremely important. I congratulate you on that.

Senator Meighen: In my questions, some clarification might be largely for my benefit only. Would it be fair to say that Mr. Hutton has some leverage to ensure compliance, in that he has licences and regulations that can be promulgated in a pretty swift fashion and a deadline of March 1, 2009? Mr. Beaudoin talked about a deadline of 2010, which is one year later. It seems that Mr. Beaudoin does not have the same levers to ensure compliance. Is a deadline of only one year later than Mr. Hutton realistic, given that he has many tools at his disposal and that, Mr. Beaudoin, you have only your charm and persuasive abilities?

Mr. Beaudoin: I thank you for the comment about "charm." I also have my colleague. The industry is well aware of the CRTC decision. When we met with them over the summer and fall, they were eager to see us, to learn what is going on. They are also looking to the federal government for leadership, or they would

d'accès à Internet semblent penser qu'ils sont en mesure de diffuser les messages par courriel, mais je ne pense pas que nous sommes déjà capables de faire parvenir un message directement à un FSI pour que celui-ci donne la priorité aux messages sur toute autre activité en cours.

Le sénateur Day : Vous parlez des FSI?

M. Hutton : Notre système serait surtout fondé sur la télévision.

Le sénateur Day : C'est ce que je pensais. Internet fait partie des moyens que vous envisagez, mais ce média ne va pas jouer un grand rôle tout de suite.

M. Hutton : C'est la raison pour laquelle nous avons refusé dans le passé d'adopter des systèmes qui nous ont été offerts parce qu'ils n'étaient pas intégrés, comme je l'ai dit au sénateur Banks. Notre système commencerait par la télévision.

Le sénateur Day : Vous avez parlé d'un système national, ce qui m'a fait penser aux communications par satellite. Est-ce que celles-ci en font partie?

M. Beaudoin : Elles en font partie dans le cas des entreprises de télévision qui ont des satellites. Il y aura une liaison montante à la disposition de quiconque sera intéressé.

Des entreprises dont nous avons rencontré les représentants et qui devront intégrer cela à leur programmation télévisuelle, certaines sont des fournisseurs de service Internet et d'autres sont des fournisseurs de service sans fil. Elles ont indiqué qu'elles vont faire en sorte de pouvoir éventuellement offrir cela à leurs abonnés.

Le sénateur Day : Je vais terminer en vous félicitant de ce que vous avez dit que vous cherchez à adopter un système interopérable et que vous êtes conscients de cet aspect dès le début du processus, au moment d'élaborer vos plans. Nous avons constaté l'existence de nombreux problèmes dans le passé en raison de l'absence d'interopérabilité en Amérique du Nord au chapitre de la planification des urgences. L'interopérabilité va être une chose extrêmement importante. Je vous félicite.

Le sénateur Meighen : Il se peut qu'une bonne partie de mes questions servent à obtenir des précisions qui ne seront utiles qu'à moi. Serait-il juste de dire que M. Hutton dispose de certains moyens de garantir la conformité, vu qu'il peut instaurer des conditions de licence et des règlements assez rapidement, et qu'il peut fixer la date limite du 1^{er} mars 2009? M. Beaudoin a parlé de 2010, ce qui est un an plus tard. Il semble que M. Beaudoin ne dispose pas des mêmes moyens de s'assurer de la conformité. Est-ce que c'est réaliste de fixer la date limite à un an seulement après celle qu'a déterminée M. Hutton, étant donné qu'il a beaucoup d'outils à sa disposition et que vous, monsieur Beaudoin, n'avez que votre charme et votre capacité de convaincre les gens?

M. Beaudoin : Merci de parler de « charme ». J'ai aussi mon collègue. Les intervenants de l'industrie sont tout à fait conscients de la décision qu'a prise le CRTC. Lorsque nous les avons rencontrés, pendant l'été et l'automne, ils avaient hâte de nous voir, hâte de savoir ce qui se passait. Ils se tournent par ailleurs

have to find the solution themselves. It might be piecemeal, and the more piecemeal it is, the more costly it is and the less likely it is to be followed freely. They are aware of the CRTC decision and we travelled in a virtual package, if I may say.

Senator Meighen: Senator Tkachuk touched on this, but the great unknown or whole in all this is the need, to a substantial degree, for electricity to flow in order for this system to function. For example, if there is another ice storm, like the one in 1998, the electricity will not flow because of a collapse of transmission towers, et cetera. Given that very few people have transistor radios, how will we get the message out?

Mr. Beaudoin: It is important that each of the originators of the message have business continuity plans to ensure that they are fully functional in the event of a power outage. All EMOs are required to have these in place.

Senator Meighen: That is great if they can broadcast but I cannot hear or see them because I am depending upon electricity to power my receiver.

Mr. Beaudoin: That is why we are trying to distribute these messages to the broadest array possible. We are sending it to radio and television. As well, weather radios, which turn on when there is a special kind of alert, will receive these messages. We are going with a broad variety of distribution products.

Senator Meighen: Will these products function in the absence of electricity?

Mr. Beaudoin: For the individual?

Senator Meighen: Yes.

Mr. Beaudoin: There are no guarantees, which is why we are trying to go multimedia.

Senator Meighen: I am worried about whether you have enough «multi» that does not depend upon the flow of electricity. I will leave that for now.

Mr. Hutton, page 2 of your brief talks about allowing municipalities the use of telephone numbers and addresses in 9-1-1 databases. What are they? Are you referring to the REVERSE 9-1-1?

Mr. Hutton: We are referring to REVERSE 9-1-1 in this case. At home, you dial 9-1-1, but there is a telephone system behind that. You simply have to dial 9-1-1 and, hopefully, speak to the 9-1-1 operator. The system will provide for the 9-1-1 operator to know the address, phone number and name of the primary resident of that home. As well, a codified addressing system has been put in place so that they can take that information and send it out to the emergency respondents. REVERSE 9-1-1 is used instead of other municipal phone lists, or

vers le gouvernement fédéral pour savoir vers où se diriger, et, sans lui, il faudrait qu'ils trouvent des solutions eux-mêmes. La solution pourrait varier en fonction des organisations, et plus elle variera, plus elle coûtera cher et moins elle sera susceptible d'être adoptée sans contrainte. Les représentants du secteur savent que le CRTC a pris une décision, et nous avons évolué dans une situation virtuelle, pour ainsi dire.

Le sénateur Meighen : Le sénateur Tkachuk en a déjà parlé brièvement, mais la grande inconnue, ou le trou, dans tout cela, c'est le besoin, dans une mesure importante, qu'il y ait l'électricité pour que le système fonctionne. S'il y avait, par exemple, une autre tempête de verglas comme celle de 1998, il y aurait une panne d'électricité en raison de l'effondrement des pylônes, et cetera. Comme très peu de gens ont des radios à transistor, comment allons-nous faire circuler le message?

M. Beaudoin : Il est important que chacun des auteurs de message élabore des plans de continuité des activités pour s'assurer d'être pleinement fonctionnels en cas de panne de courant. Toutes les OMU sont tenues de mettre en place ce genre de plan.

Le sénateur Meighen : C'est super si elles peuvent diffuser mais que je ne peux ni les entendre ni les voir parce que j'ai besoin d'électricité pour faire fonctionner mon poste.

M. Beaudoin : C'est la raison pour laquelle nous essayons de diffuser les messages le plus largement possible. Nous les communiquons aux stations de radio et de télévision. De même, les stations de radio qui diffusent les conditions météorologiques lorsqu'il y a une alerte spéciale vont recevoir ces messages. Nous avons choisi un vaste éventail de produits de diffusion.

Le sénateur Meighen : Est-ce que ces produits vont fonctionner sans électricité?

M. Beaudoin : Pour les particuliers?

Le sénateur Meighen : Oui.

M. Beaudoin : Il n'y a aucune garantie, et c'est la raison pour laquelle nous essayons de faire en sorte que les messages soient multimédias.

Le sénateur Meighen : Je suis préoccupé par la question de savoir s'il y aura suffisamment de médias qui ne dépendent pas de l'électricité. Je vais laisser cela de côté pour l'instant.

Monsieur Hutton, à la page 2 de votre mémoire, vous parlez de permettre aux municipalités d'utiliser les n^{os} de téléphone et les adresses qui figurent dans les bases de données du 9-1-1. De quoi s'agit-il? Parlez-vous du 9-1-1 inversé?

M. Hutton : Nous parlons bien du 9-1-1 inversé dans ce cas. À la maison, vous faites le 9-1-1, mais derrière ce service, il y a un système téléphonique. Vous n'avez qu'à composer le 9-1-1 et, avec un peu de chance, vous parlerez à l'opérateur du 9-1-1. Le système va permettre à l'opérateur du 9-1-1 d'obtenir l'adresse, le n^o de téléphone et le nom du résident principal du domicile d'où vient l'appel. De même, on a mis en place un système d'adresse codé permettant de communiquer ces renseignements aux intervenants en cas d'urgence. Le 9-1-1 inversé est utilisé plutôt que les autres

even our white or yellow pages that, at best, are updated quarterly electronically and once a year on paper. The REVERSE 9-1-1 system is updated daily so that the most up-to-date information is available in that database.

Senator Meighen: How is it updated daily if I do not access 9-1-1?

Mr. Hutton: The telephone company populates the 9-1-1 database. When you move, you subscribe to a telephone line. The telephone company is the one responsible for putting that information into the 9-1-1 database. Doing so allows another party to dip into that 9-1-1 database, to be able to place calls to advise residents.

Senator Meighen: I apologize if I am asking something that has already been testified to, but have the privacy issues been settled?

Mr. Hutton: We are working on the privacy issues. That was one of the main elements of the working group. We have made certain decisions on our own to bring it as far as we can, but there are certain details to ensure that the proper person accesses the information — someone who is duly recognized in an emergency situation — and that it is only used in an emergency situation.

The final legs of the protocols are being put in place by the committee report, which is due at the end of this month.

Senator Meighen: My information is that the original broadcast distribution regulations defined «emergency alert message» as a warning to the public announcing an imminent or unfolding danger to life or property. Apparently, on July 17, 2007, the amendments to these regulations redefined “emergency alert message” and dropped the word “property.” Is that so and why is that so?

Mr. Hutton: That is correct. That decision was made by the CRTC because they were concerned about interruptions and the effectiveness of an alerting system. The definitions that included “property” meant that there could be so many emergency messages that the system would be rendered less efficient and less effective. It was a question of keeping the system at a high level and ensuring that the danger was to persons, not property.

Senator Meighen: I find that surprising. Surely, an imminent ice storm is serious.

Mr. Hutton: There are approximately 15,000 strong wind alerts each year.

Senator Meighen: They are more likely to damage property than life. We cannot use the system for such alerts now; is that correct?

listes de n° de téléphone de la municipalité, ou même que les pages blanches ou jaunes, qui, au mieux, sont mises à jour quatre fois par année en format électronique et une fois l’an pour ce qui est de la version papier. Le système du 9-1-1 inversé est mis à jour quotidiennement, ce qui veut dire que les renseignements les plus à jour figurent dans cette base de données.

Le sénateur Meighen : Comment ces renseignements peuvent-ils être mis à jour quotidiennement si je ne compose pas le 9-1-1?

M. Hutton : C’est l’entreprise de téléphone qui verse les renseignements dans la base de données du 9-1-1. Lorsque vous déménagez, vous demandez une ligne téléphonique. L’entreprise de téléphone est responsable d’inscrire vos renseignements dans la base de données du 9-1-1. Ainsi, on permettra à une autre partie d’accéder à cette base de données, de façon à pouvoir appeler les résidents pour les aviser d’une urgence.

Le sénateur Meighen : Je m’excuse si je pose une question à laquelle on a déjà répondu, mais est-ce que les problèmes relatifs à la protection des renseignements personnels ont été réglés?

M. Hutton : Nous y travaillons. C’était l’une des principales tâches du groupe de travail. Nous avons pris certaines décisions de notre propre chef pour faire avancer les choses le plus possible, mais il y a certains détails à régler pour s’assurer que seules les personnes autorisées accèdent à l’information — les personnes dûment autorisées à intervenir en situation d’urgence — et que ces renseignements ne sont utilisés qu’en situation d’urgence.

Le rapport du comité, qui doit être déposé d’ici la fin du mois, contiendra les dernières étapes des protocoles.

Le sénateur Meighen : D’après ce que je sais, la première version du règlement sur la distribution de la radiodiffusion définissait un « message d’alerte d’urgence » comme un message avertissant le public d’un danger imminent ou actuel pour la vie ou pour les biens. Apparemment, le 17 juin 2007, les modifications apportées à ce règlement ont donné lieu à une nouvelle définition de l’expression, de laquelle a été retranché le mot « biens ». Est-ce exact? Le cas échéant, pourquoi?

M. Hutton : C’est exact. Le CRTC a pris cette décision parce qu’on était préoccupé par les interruptions et l’efficacité du système d’alerte. La définition incluant le mot « biens » faisait en sorte qu’il pourrait y avoir tellement de messages d’urgence que le système serait moins efficace et moins efficace. Il s’agissait de maintenir le système à un niveau élevé et de s’assurer que le danger concernait des personnes, et non des biens.

Le sénateur Meighen : Je trouve cela surprenant. Assurément, lorsqu’une tempête de verglas est imminente, la situation est grave.

M. Hutton : Il y a environ 15 000 alertes de forts vents chaque année.

Le sénateur Meighen : Ces forts vents sont plus susceptibles d’endommager des biens que de menacer des vies. Nous ne pouvons pas utiliser le système pour ce genre d’alerte à l’heure actuelle, n’est-ce pas?

Mr. Hutton: I cannot tell you the exact nature, but it was primarily strong wind warnings that would cause a significant increase in the level of warnings and interruptions to the system.

Senator Meighen: Let us explore this, because it sounds strange.

Mr. Hutton: As an extra piece of information, this was in the automatic system without interruption. Warnings to property can still occur but through a voluntary system.

Senator Meighen: For example: Do we assume that an imminent tornado is a danger?

Mr. Hutton: One that is more than a strong wind.

Senator Meighen: That is a danger to life?

Mr. Hutton: That is right.

Senator Meighen: What about an ice jam or a flood?

Mr. Hutton: I believe it is a threat to life.

Senator Meighen: Really? Were there many people who died as a result of the Winnipeg flood in 1950 or in the more recent one? I do not think so, but there was a considerable loss of and damage to property. Perhaps if people were alerted in time by the full system, they would be able to take remedial measures.

Mr. Beaudoin: The common alerting protocol, which we talked about at the beginning of this hearing, enables us to weed out what is urgent and not. The system we are talking about is direct-to-air, meaning it is something you need to know within two or three minutes. It requires immediate interruption of the individual who is receiving the message. However, the system will allow us to send messages over the network, and should radio, television, et cetera, want to carry messages of lesser importance that do not require immediate interruption, this system will enable for that. It will require the distributors to make a decision as to when they want to issue the alert.

To be clear, this system can be quite intrusive, in the sense that you may be watching something important and you will be switched to another channel to talk about an alert. It needs to be something that is imminent and life-threatening. Other than that, the distributors would receive a message that there is an ice storm or forecast, and they can choose to put it in an information bulletin.

Senator Meighen: I see. It is voluntary in the case of property.

Mr. Beaudoin: Yes. All emergency management offices and Environment Canada want to use this common alerting protocol to be able to push as much material out to the distributors in

M. Hutton : Je ne peux pas vous préciser la nature des événements dont il s'agit, mais c'était surtout des avertissements de forts vents qui faisaient augmenter de beaucoup le nombre d'avertissements et d'interruptions au sein du système.

Le sénateur Meighen : Parlons davantage de ça, parce que cela semble bizarre.

M. Hutton : À titre de renseignements supplémentaires, j'ajoute que je parlais du système automatique sans interruption. Les avertissements concernant les biens peuvent encore être diffusés, mais dans le cadre d'un système volontaire.

Le sénateur Meighen : Prêsumons-nous, par exemple, qu'une tornade imminente est un danger?

M. Hutton : Si elle est plus violente qu'un fort vent.

Le sénateur Meighen : C'est-à-dire un danger pour la vie?

M. Hutton : Exactement.

Le sénateur Meighen : Qu'en est-il d'un embâcle de glace ou d'une inondation?

M. Hutton : Je pense qu'il s'agit de menaces pour la vie.

Le sénateur Meighen : Vraiment? Est-ce que beaucoup de gens sont morts dans l'inondation de 1950 à Winnipeg, ou dans l'autre, plus récente? Je ne pense pas, mais il y a eu beaucoup de pertes et de dommages au chapitre des biens. Si les gens avaient été prévenus à temps par le système entier, ils auraient peut-être pu prendre des mesures.

M. Beaudoin : Le protocole d'alerte commun, dont nous avons parlé au début de la séance, nous permet de distinguer ce qui est urgent de ce qui ne l'est pas. Le système dont nous parlons est un système au sein duquel les messages sont diffusés immédiatement, ce qui signifie qu'ils concernent un danger dont les gens doivent connaître l'existence dans un délai de deux ou trois minutes. Il faut que les destinataires du message le reçoivent immédiatement. Cependant, le système va nous permettre de diffuser des messages sur le réseau, et si les stations de radio, de télévision, et cetera, veulent diffuser des messages de moindre importance, qui n'exigent pas une interruption immédiate, le système va le permettre. Il va exiger des diffuseurs qu'ils prennent une décision quant au moment où ils veulent diffuser l'alerte.

Pour que ce soit clair, je veux dire qu'il s'agit d'un système qui peut être passablement intrusif, en ce sens que vous pouvez être en train de regarder une émission importante au moment où une autre chaîne prend le dessus pour vous avertir d'une alerte. Il faut que ce soit un événement imminent ou constituant une menace pour la vie. Ces cas mis à part, les diffuseurs recevraient un message en cas de tempête de verglas actuelle ou prévue, et ils décideraient s'ils veulent diffuser un bulletin d'information.

Le sénateur Meighen : Je vois. La diffusion est volontaire si le danger menace des biens.

M. Beaudoin : Oui. L'ensemble des bureaux de gestion des urgences, ainsi qu'Environnement Canada, veulent utiliser ce protocole d'alerte commun pour diffuser le plus de

terms of information. Then it becomes the choice of the distributors as to what they carry besides the direct-to-air material.

Senator Meighen: I was watching television yesterday and there was an announcement from the Government of Canada about "individual warning." Does that ring any bells with you? It goes to show how deeply I assimilated the message. It did have the Government of Canada logo, it talked about 72 hours and other things. Do you remember it?

Mr. Beaudoin: I did not see the announcement you are talking about, but it may be the 72-hour preparedness campaign that the Government of Canada runs. It is a campaign that informs citizens that they should be self-sufficient for a 72-hour period should an emergency occur. If there is a major power outage, et cetera, individuals should have food provisions and other necessary things to carry them through 72 hours. The Government of Canada promotes that along with the provinces and territories as a good personal preparedness process.

Senator Meighen: Have you had any public feedback subsequent to the publication of the regulations?

Mr. Hutton: We ran a public process where we made that first decision. Subsequently, we ran another public process to implement the system. I believe the same issues that were similar to yours were reported. However, we concluded that the regulation should stand. In cooperation, and in light of what was placed in front of us on the public record, I think emergency management personnel and systems were arguing for the decision as it now stands.

Senator Mitchell: When the point was made that Alberta is the only province that has a structured system, I was wondering what would have, whether there were provisions, in the event of a Chalk River issue. Clearly, there is a system in place for that. In a situation such as that potential turmoil, how would people be notified?

Mr. Dakdouki: We did a survey of existing systems; as such, we have an inventory of the existing systems. «Nuclear cities» have an obligation under regulations to have a public alert system within some area around the nuclear reactor. Each nuclear city must have a system. There are sirens in some cities. There is a community communication system in others. The City of Ottawa mentioned this last Monday. It is a system in which a circle is drawn around the map and messages are sent within that circle using the 9-1-1 database to specific telephones around the reactor. We have a list.

Alberta has a provincial system, but there are different and smaller systems around the country. We have a list of them. Nuclear cities such as Sarnia have some alerting systems that are used by the oil and refinery industry there.

renseignements possible auprès des diffuseurs. À ce moment-là, c'est le diffuseur qui a le choix de ce qu'il veut diffuser, en dehors des messages qui sont immédiatement diffusés.

Le sénateur Meighen : Je regardais la télévision hier, et j'ai vu un message du gouvernement du Canada au sujet de l'« avertissement individuel ». Est-ce que ça vous dit quelque chose? Ça montre à quel point j'ai compris le message. Il y avait pourtant le logo du gouvernement du Canada, et le message parlait d'une période de 72 heures et d'autres choses. Vous rappelez-vous ce que c'est?

M. Beaudoin : Je n'ai pas vu le message dont vous parlez, mais il s'agit peut-être de la campagne de préparation pour 72 heures que le gouvernement du Canada a lancée. Il s'agit d'une campagne visant à informer les citoyens du fait qu'ils devraient être en mesure d'être autonomes pendant 72 heures en cas d'urgence. S'il y avait une panne d'électricité importante, par exemple, les gens devraient avoir les provisions et les autres choses nécessaires pour survivre pendant 72 heures. Le gouvernement du Canada, avec les provinces et les territoires, fait circuler l'idée qu'il s'agit d'une bonne façon de se préparer pour les gens.

Le sénateur Meighen : Avez-vous obtenu une rétroaction de la population après la publication du règlement?

M. Hutton : Nous avons tenu des consultations lorsque nous avons pris la première décision. Par la suite, nous en avons tenu d'autres au moment de mettre en place le système. Je crois que les préoccupations qui ont été soulevées étaient du même genre que les vôtres. Nous avons cependant conclu qu'il fallait garder le règlement. Ensemble, et à la lumière des consultations, je pense que le personnel et les systèmes de gestion des urgences faisaient pencher la balance du côté de la décision qui tient toujours.

Le sénateur Mitchell : Lorsque quelqu'un a dit tout à l'heure que l'Alberta était la seule province à posséder un système structuré, je me demandais ce qui se passerait, s'il y a quelque chose de prévu, pour le cas où un problème surviendrait à Chalk River. Il est clair qu'il y a un système en place pour ça. Dans une situation du genre, où il pourrait y avoir beaucoup de confusion, comment les gens seraient-ils avisés?

M. Dakdouki : Nous avons effectué le relevé des systèmes en place; ainsi, nous avons une liste de ces systèmes. Les « villes nucléaires » sont tenues par le règlement d'avoir un système d'alerte publique pour une région donnée autour du réacteur nucléaire. Chacune des villes où il y a un réacteur doit posséder ce genre de système. Dans certaines villes, il y a des sirènes, dans d'autres, il y a un système de communication communautaire. Les représentants de la Ville d'Ottawa en ont parlé lundi dernier. Il s'agit d'un système qui consiste à tracer un cercle autour du réacteur sur une carte et d'envoyer des messages à certains n^{os} de téléphone précis, dans ce rayon, à l'aide de la base de données du 9-1-1. Nous avons une liste.

L'Alberta a son système pour l'ensemble de la province, mais il existe des systèmes différents et plus petits un peu partout au pays. Nous avons une liste de ces systèmes. Les villes où il y a un réacteur nucléaire, comme Sarnia, disposent de systèmes d'alerte qui sont également utilisés par les entreprises du secteur du pétrole et de la raffinerie.

Senator Mitchell: Who monitors those systems to ensure that they are operational? I am thinking about Walkerton's water-monitoring system. The stakes are very high.

Mr. Dakdouki: Usually, it will be the local authorities, and it will be done in cooperation with the private industry.

Senator Mitchell: I am interested in this whole concept of the voluntary industry process. Perhaps I do not fully understand all the components of this operation, but what are they doing that you are not doing, and what are you, the government, doing that they are not doing? What is it that takes so long for these industry players to sit down and talk about? Do they have to decide on a common technology? They do not decide on protocol, it would seem that you do. Can you give us your thoughts on that?

Mr. Dakdouki: We work together; it is collaborative work. It is important for them to not receive 10,000 or however many sources of alerting. It is important for them to follow the same protocol. That is what we spent this year doing, actually. In order for these stakeholders to sit down, we created working groups from the municipal, provincial and industry levels. Between them, they came up with a consensus regarding the protocols they will use, when the alert will be issued and the form of the alert.

For example, a television would have a different form of message than a radio. One would be text and image; the other just voice. We have to combine all of the systems so that they can talk to each other and follow the same protocol.

The industry has been very collaborative with us. The example from Alberta is a good one. They did not have an obligation to do it. Everyone in Alberta is involved in the EPWS-enabled system — emergency public warning system — except one channel. The experience in Alberta shows that the private industry will do it because they do not want to be singled as the only one not broadcasting emergency messages. Slowly, everyone got involved and started working with EMA — Emergency Management Alberta — to be involved with the system.

I do not think there are issues within the private industries. It is more about the technology. There are different aspects that need to be figured out in terms of how a message will be sent and how the message will show up. I will not go into technical details but, for example, where you will put the message on the television screen. Will you block, for example, closed captions for the hearing-impaired? Will you put it on top or block the screen? Different systems will react differently to different technical aspects of it.

Senator Mitchell: Thank you. It is one thing to break into a television or a radio station — the system is there and you could overtake the transmission and transmit — but a telephone system is more complicated. If you are talking about telephone systems, 9-1-1 databases and the use of that approach, telephone

Le sénateur Mitchell : Qui surveille ces systèmes pour s'assurer qu'ils sont fonctionnels? Je songe au système de contrôle de la qualité de l'eau à Walkerton. Les enjeux sont très élevés.

M. Dakdouki : Normalement, ce sont les autorités locales, en collaboration avec le secteur privé.

Le sénateur Mitchell : Toute cette idée d'un processus suivi volontairement par l'industrie m'intéresse. Je ne comprends peut-être pas tout à fait l'ensemble des éléments de cette opération, mais qu'est-ce que l'industrie fait et que vous ne faites pas, et que faites-vous, au gouvernement, qu'elle ne fait pas? Qu'est-ce qui prend tant de temps à débattre pour les intervenants de l'industrie? Doivent-ils s'entendre pour adopter des outils technologiques communs? Ce ne sont pas eux qui décident du protocole, car il semble que c'est vous. Pouvez-vous nous faire part de vos idées là-dessus?

M. Dakdouki : Nous travaillons ensemble; c'est un travail de collaboration. Il est important qu'ils ne reçoivent pas 10 000 ou je ne sais combien d'alertes de sources différentes. Il est important qu'ils suivent le même protocole. C'est là-dessus que nous avons travaillé toute l'année, en fait. Pour que ces intervenants se réunissent, nous avons constitué des groupes de travail composés de représentants des municipalités, des provinces et de l'industrie. Ils en sont venus à un consensus en ce qui concerne les protocoles qu'ils utiliseront, le moment où l'alerte sera donnée et la forme que prendra le message.

Si le message est télévisé, par exemple, il sera de forme différente d'un message diffusé à la radio. Il s'agit dans un cas de textes et d'images, dans l'autre, d'un message oral seulement. Nous devons combiner tous les systèmes afin qu'ils puissent être compatibles et qu'ils suivent le même protocole.

L'industrie s'est montrée tout à fait disposée à collaborer avec nous. L'exemple de l'Alberta en est un bon. La province n'avait aucune obligation. Tout le monde en Alberta fait partie du système d'avertissement public en cas d'urgence sauf une station. Ce qui s'est produit en Alberta montre que le secteur privé est prêt à collaborer, parce qu'aucun radiodiffuseur ne veut être vu comme le seul à ne pas diffuser de messages d'urgence. Progressivement, tout le monde s'est joint au projet et a commencé à travailler avec EMA — Emergency Management Alberta — pour faire partie du système.

Je ne crois pas qu'il y ait de problèmes en ce qui concerne les entreprises du secteur privé. Les problèmes tiennent davantage à la technologie. Il faut régler certaines questions en ce qui a trait à la façon de diffuser un message et à la forme de celui-ci. Je ne vais pas entrer dans les détails techniques, mais où faut-il, par exemple, placer un message télévisé à l'écran? Va-t-on cacher les sous-titres pour malentendants? Va-t-on plutôt placer le message dans le haut de l'écran ou faire en sorte qu'il couvre tout l'écran? Les différents systèmes vont réagir de façon particulière aux différents éléments techniques du processus.

Le sénateur Mitchell : Merci. C'est une chose que d'interrompre une émission de télévision ou de radio — le système est là, et il s'agit de transmettre le message d'urgence au lieu de l'émission —, mais dans le cas d'un système téléphonique, c'est plus compliqué. Si l'on parle des systèmes téléphoniques, des

companies will have to put a lot of technology into their systems so that someone can press a button and everyone in the region is called, I presume, at the same time.

Who pays for that technology? Is that worked into private carriers' fee systems? Does the CRTC allow them to charge more for it? How does that work?

Mr. Hutton: The system may not be as extensive as you indicate because the working groups have been working on solutions. We provided for telephone companies to bill the municipalities.

Mr. Beaudoin: This system is not concerning REVERSE 9-1-1, for instance. To clarify that, we are not on that.

Senator Mitchell: However, REVERSE 9-1-1 is being considered at some level or in some way. Under certain circumstances, how would it be used in addition to, in place of or instead of television or radio?

Mr. Hutton: Unlike the REVERSE 9-1-1 mechanism that we put in place, the community notification system is based with the municipalities. It is the municipalities who would be emitting local notification in the communities.

Senator Mitchell: Where would the decision be made and what is the protocol for the use of television versus radio versus telephones?

Mr. Hutton: The REVERSE 9-1-1 system is telephone-based only; it does not provide for radio or television.

Senator Mitchell: However, who decides when there is an emergency?

Mr. Hutton: It would be the local originators.

Senator Mitchell: I want to return to the voluntary initiatives. On July 17, 2007, the CRTC amended its Broadcasting Distribution Regulations so that emergency messages can now be displayed without private-broadcaster consent. Was there an issue here? Were there private broadcasters who resisted?

Mr. Hutton: The broadcasters in question were cable companies, who distribute the property of someone else, that is, the signal of a television enterprise. Previously, the regulations provided that a cable company could not interrupt the television signal of this third party. That is the common carrier principle. The cable company is paid to distribute the signal, not to modify it or put in another form of programming, not put in advertisements, et cetera. The regulations were meant to impede cable companies from modifying signals. We have created an exemption that allows a cable company to modify the signal for the purposes of an emergency.

bases de données du 9-1-1 et du recours à cette approche, les entreprises de téléphone vont devoir doter leurs systèmes d'importants outils technologiques pour qu'une personne puisse appuyer sur un bouton et que tout le monde dans une région reçoive un appel téléphonique, je présume, en même temps.

Qui paiera ces outils technologiques? Est-ce que les entreprises de télécommunications vont pouvoir inclure ces coûts dans leurs frais? Le CRTC leur permet-il d'augmenter leurs tarifs pour inclure ces frais? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Hutton : Le système ne sera peut-être pas aussi complexe que vous pensez, parce que les groupes de travail ont réfléchi à certaines solutions. Nous avons prévu que les entreprises de télécommunications refilent la facture aux municipalités.

M. Beaudoin : Ce système ne touche pas le 9-1-1 inversé, par exemple. Pour préciser, je veux dire que nous ne nous occupons pas de ça.

Le sénateur Mitchell : Néanmoins, on envisage le 9-1-1 inversé dans une certaine mesure ou une certaine façon. Dans des circonstances données, comment le 9-1-1 inversé serait-il utilisé en plus des messages à la télévision ou à la radio ou à la place de ceux-ci?

M. Hutton : Contrairement au mécanisme du 9-1-1 inversé que nous avons mis en place, le système d'avis communautaire est régi par les municipalités. Ce sont elles qui diffuseraient les avis.

Le sénateur Mitchell : Qui prendrait la décision, et quel est le protocole qui sert à déterminer s'il faut diffuser un message à la télévision, à la radio ou au téléphone?

M. Hutton : Le système du 9-1-1 inversé ne fonctionne qu'avec le téléphone. Il ne permet pas de diffuser un message à la radio ou à la télévision.

Le sénateur Mitchell : Qui, cependant, décide du choix du moyen de diffusion en cas d'urgence?

M. Hutton : L'auteur du message.

Le sénateur Mitchell : Je veux revenir sur les initiatives volontaire. Le 17 juillet 2007, le CRTC a modifié son Règlement sur la distribution de la radiodiffusion de façon à ce que les messages d'urgence puissent être diffusés sans consentement du radiodiffuseur privé. Est-ce que cela a posé problème? Y a-t-il des radiodiffuseurs privés qui ont résisté?

M. Hutton : Les radiodiffuseurs en question étaient les entreprises de câble, qui distribuent le produit de quelqu'un d'autre, c'est-à-dire le signal émis par une station de télévision. Auparavant, le règlement prévoyait qu'une entreprise de câble ne pouvait pas interrompre le signal de la tierce partie. C'est la définition de l'entreprise de télécommunications. L'entreprise de câble est payée pour distribuer le signal, et non pour le modifier ou pour diffuser une autre émission, ou encore des annonces, et cetera. Le règlement visait à empêcher les entreprises de câble de modifier le signal. Nous avons instauré une exception permettant aux entreprises de câble de modifier le signal aux fins de la diffusion d'un message d'urgence.

Senator Mitchell: You are monitoring and working with the industry on its voluntary initiative. You mentioned that if it is not done by 2009, it will be done one year later. How can you be so certain about that? You said that regulations might take months, but clearly regulations would be needed to impose this on these broadcasters. Have you been given a budget for this? Could someone change their mind?

Mr. Hutton: No. We would require cable television and satellite customers to pay a subscriber fee to the entity that completes this function. We had a couple of proposals in front of us, one of which would have used The Weather Network system. They had proposed a subscriber fee. That is how we see this working, should all else fail.

Senator Mitchell: Going back to Senator Banks' question. I have been involved in enough projects in my life where people say that something can be done in a year but where the reality is that it cannot. Is there a sense of urgency in your organizations to get this done?

Mr. Beaudoin: Senator, you can trust that I am personally seized of the issue, both my organization and myself. This is a major undertaking and we are on it.

Senator Moore: A number of things were mentioned in Mr. Dakdouki's remarks. There was the Common Alerting Protocol, an eight-point work plan and an inventory of systems in place in nuclear cities and also for other cities. Could copies be provided to the committee?

Mr. Beaudoin, did you mention that the U.S. system has been in place since the 1960s?

Mr. Beaudoin: That is what I understand; correct.

Senator Moore: Are you the co-chair of this working group?

Mr. Beaudoin: Yes, I co-chair the provincial-territorial working group with a provincial representative from Manitoba.

Senator Moore: How often do you meet?

Mr. Beaudoin: We meet fairly regularly, at least once a month if not every two weeks at certain times.

Senator Moore: How do you function? Do you set out action points and then come back next month and tick them off as being achieved and move on to the next? Are decisions made by consensus or is there a lead entity. If so, who is the lead entity?

Mr. Beaudoin: The working group is pushing it; Public Safety is leading in terms of preparation of documents. The committee sets tight timelines for itself. For instance, after the ministerial meeting in January, we sat down and mapped out the next steps for ourselves, that is, the letter of interest I mentioned earlier. We committed to getting that substantive document drafted and out

Le sénateur Mitchell : Vous surveillez et participez à l'initiative volontaire de l'industrie. Vous avez mentionné que, si le système n'est pas adopté d'ici 2009, il le sera un an plus tard. Comment pouvez-vous en être aussi certain? Vous avez dit que l'adoption d'un règlement pourrait prendre des mois, mais il est clair qu'il faut passer par la voie réglementaire pour imposer cela aux radiodiffuseurs. Avez-vous un budget pour cela? Est-ce que quelqu'un pourrait changer d'idée?

M. Hutton : Non. Nous exigerions des abonnés au câble et à la télévision par satellite qu'ils paient des frais à l'entité chargée de cette fonction. Nous avons deux ou trois propositions devant nous, dont l'une consistant à utiliser le système de Météomédia. Les représentants de cette organisation avaient proposé des frais d'abonnement. C'est ainsi que nous pensons que les choses vont fonctionner, si tout le reste échoue.

Le sénateur Mitchell : Je reviens à la question du sénateur Banks. Dans ma vie, j'ai participé à beaucoup de projets où les gens ont dit pouvoir faire quelque chose en un an alors que c'était impossible. Vos organisations s'occupent-elles de l'adoption du système en question en priorité?

M. Beaudoin : Sénateur, soyez assuré du fait que je suis personnellement saisi de l'affaire, et mon organisation l'est aussi. Il s'agit d'une entreprise importante, et nous nous en chargeons.

Le sénateur Moore : M. Dakdouki a parlé d'un certain nombre de choses dans son exposé. Il a parlé du Protocole d'alerte commun, un plan de travail en huit étapes et une liste des systèmes en place dans les villes où il y a un réacteur nucléaire et également dans d'autres villes. Pourriez-vous fournir des exemplaires des documents en question aux membres du comité?

Monsieur Beaudoin, avez-vous dit que le système américain est en place depuis les années 60?

M. Beaudoin : C'est ce que je crois savoir, oui.

Le sénateur Moore : Êtes-vous coprésident du groupe de travail dont vous avez parlé?

M. Beaudoin : Oui, je copréside le groupe de travail provincial-territorial avec un représentant du Manitoba.

Le sénateur Moore : Quelle est la fréquence de vos réunions?

M. Beaudoin : Nous nous rencontrons assez régulièrement, au moins une fois par mois, et même une fois toutes les deux semaines pendant certaines périodes.

Le sénateur Moore : Comment fonctionnez-vous? Établissez-vous des mesures à prendre, que vous cochez le mois suivant, lorsqu'elles ont été prises, avant de passer aux suivantes? Les décisions sont-elles prises par consensus, ou y a-t-il une entité qui dirige? Le cas échéant, de quelle entité s'agit-il?

M. Beaudoin : C'est le groupe de travail qui décide; Sécurité publique se charge de la rédaction des documents. Le comité se donne des échéances serrées. Après la rencontre ministérielle du mois de janvier, par exemple, nous nous sommes réunis et avons établi les prochaines étapes à suivre pour nous, c'est-à-dire la lettre d'intérêt dont j'ai parlé tout à l'heure. Nous nous sommes

to the provinces and territories within a month for comment to allow us to build in their comments with a view to getting the request for information out into the public and the private sector through MERX by mid-March. This is indicative of the way we have been setting deadlines throughout this process since we were established in 2007.

Senator Moore: The working group has been in place since when in 2007?

Mr. Beaudoin: February 2007.

Mr. Dakdouki: We have had many working groups with the provinces and municipalities since 2004. This is a continuation of the work done in the last three or four years.

Senator Moore: Mr. Hutton, you talked about the challenge giving industry two years or until March 1, 2009, to come up with a workable system. Yet, Mr. Beaudoin is looking at a target of 2010. I am confused by that. Are you working together? Are you trying to achieve the same thing?

Mr. Hutton: Yes. We have levers over the broadcasters and we use those to challenge them. Government, broadcasters and everyone have stepped up and worked together. Ultimately, a holistic plan is what is best. We can address broadcasters through our plan. Ours would certainly be a lesser plan if it is put in place.

Senator Moore: In a previous response to Senator Day or Senator Mitchell, you said your model would be television-based and that an amount was earmarked so you could fund it within existing budgets.

What is the dollar amount that you could fund within existing budgets?

Mr. Beaudoin: The initial costing of the system, without going to RFPs, request for proposals, is estimated at \$15 to \$16 million on a 50-50 cost-share formula with the provinces and territories. That puts the federal share at \$7.5 million. Our preference is not to fund it within existing funds, but we can move forth with certainty knowing that it is an option.

Senator Moore: Mr. Hutton, you said that funding could come from each subscriber's cable bill. What percentage of Canadian households are subscribers to cable?

Mr. Hutton: There are approximately 7.5 million cable and satellite distribution service subscribers in this country — about 90 per cent of the population.

Senator Moore: This is 7.5 million homes?

Mr. Hutton: Yes. That is cable subscribers.

engagés à faire rédiger le document de fond et à le faire parvenir aux provinces et aux territoires dans un délai de un mois, afin qu'ils puissent formuler des observations et pour nous permettre de tenir compte de leurs suggestions, dans le but de diffuser la demande de renseignements auprès des secteurs public et privé par l'intermédiaire de MERX d'ici la mi-mars. Voilà un exemple des échéances que nous avons fixées tout au long du processus, depuis la création du groupe de travail en 2007.

Le sénateur Moore : Le groupe de travail a été créé en 2007, mais quand précisément?

M. Beaudoin : En février.

M. Dakdouki : Il y a eu de nombreux groupes de travail composés de représentants des provinces et des municipalités depuis 2004. Il s'agit de la poursuite des travaux effectués depuis trois ou quatre ans.

Le sénateur Moore : Monsieur Hutton, vous avez parlé du défi lancé à l'industrie qui consiste à adopter un système fonctionnel dans un délai de deux ans, soit avant le 1^{er} mars 2009. Néanmoins, la date cible de M. Beaudoin est 2010. Je ne comprends pas bien. Travaillez-vous ensemble? Essayez-vous de réaliser le même objectif?

M. Hutton : Oui. Nous avons le moyen d'exercer des pressions sur les radiodiffuseurs, et nous utilisons ce moyen pour leur lancer un défi. Le gouvernement, les radiodiffuseurs et tous les autres intervenants ont décidé de participer et de travailler ensemble. Au bout du compte, un plan global est ce qu'il y a de mieux. Nous pouvons forcer les radiodiffuseurs à agir en mettant en œuvre notre plan. Mais ce plan qui viendrait de nous serait évidemment de moindre ampleur.

Le sénateur Moore : En réponse à une question posée tout à l'heure par le sénateur Day ou le sénateur Mitchell, vous avez dit que votre modèle serait axé sur la télévision, et qu'une somme avait été réservée, ce qui fait que vous pourriez financer ce modèle dans le cadre des budgets actuels.

Quelle est cette somme que vous pourriez utiliser dans le cadre des budgets actuels?

M. Beaudoin : On estime que le coût du système, s'il n'y a pas d'appel de propositions, sera de 15 à 16 millions de dollars, les provinces et les territoires assumant 50 p. 100 des coûts. Ainsi, la part du gouvernement fédéral est de 7,5 millions de dollars. Nous préférons éviter de financer le système dans le cadre des budgets actuels, mais nous pouvons poursuivre en sachant qu'il s'agit d'une option possible.

Le sénateur Moore : Monsieur Hutton, vous avez dit que la facture pourrait être refilée aux abonnés du câble. Quelle est la proportion des ménages canadiens qui sont abonnés au câble?

M. Hutton : Il y a environ 7,5 millions d'abonnés au câble et au service de distribution par satellite au pays — environ 90 p. 100 de la population.

Le sénateur Moore : Il s'agit de 7,5 millions de foyers?

M. Hutton : Oui. C'est le nombre d'abonnés au câble.

Senator Tkachuk: So that would be industry as well. How many homes?

Mr. Hutton: Covering off the population, the rough number that we use is approximately 90 per cent of Canadians receive their television signals through a satellite or cable distribution. Therefore, you would ultimately address 90 per cent of the homes.

Senator Moore: Given that, you must have some idea or estimate of the funds needed to operate the television-based system. Can you give us the dollar amount?

Mr. Hutton: In the last application we received, which was public and which we decided on, the proposal was 8 cents per subscriber, which is approximately \$6 to \$7 million a year on an annual, recurring basis.

Senator Moore: Eight cents a month?

Mr. Hutton: Yes.

Senator Banks: That means 10 per cent of the people in Canada would not get this message, because you are talking about interrupting this at the cable head, not at the broadcaster head. Am I right that the Alberta system has the broadcast head — the stick actually carries the signal? If it goes to cable, 100 per cent of the people watching television at the time would get it, is that right? This system omits the 10 per cent of people who are not receiving their television by cable.

Mr. Hutton: That is correct.

Senator Banks: Would it not make more sense to require the broadcaster to interrupt their signal so everyone gets it?

Mr. Hutton: You would likely move to a system that is more complicated. What we have received in front of us at the cost that has been provided are systems that are cable-, television- or satellite-based. It is a system that Pelmorex, the company that runs The Weather Network, was promoting.

Senator Banks: I understand that, because they do not have a stick. They are not broadcasters in the traditional sense.

Mr. Hutton: That was the proposal put in front of us. There were options — naturally, costs would have to be over and above that amount — to also deliver that warning. This company would also deliver the warning directly to the various broadcasters; then they would have to implement further systems to put it over their networks.

Senator Banks: I hope the inconvenience of that will not keep those 10 per cent of people from getting the message.

Mr. Hutton: Obviously, broadcasters in this nation have participated as best they can. Alberta is a case in point. There are many voluntary systems, so they are always there and want to do this.

Le sénateur Tkachuk : C'est donc l'industrie aussi. Combien de foyers?

M. Hutton : Pour ce qui est de la proportion de la population, ce que nous estimons, c'est que 90 p. 100 des Canadiens reçoivent leur signal de télévision par l'intermédiaire d'une entreprise de distribution par satellite ou par câble. Ainsi, on joint au bout du compte 90 p. 100 des foyers.

Le sénateur Moore : Ainsi, vous devez avoir une idée des fonds nécessaires pour exploiter un système fondé sur la télévision. Pouvez-vous nous donner un chiffre en dollars?

M. Hutton : Dans la dernière demande que nous avons reçue, qui était publique et au sujet de laquelle nous avons pris une décision, la proposition était de facturer 8 cents par abonné, ce qui représente environ 6 à 7 millions de dollars par année.

Le sénateur Moore : Huit cents par mois?

M. Hutton : Oui.

Le sénateur Banks : Cela signifie que 10 p. 100 de la population canadienne ne recevrait pas le message, parce que vous parlez d'interrompre la diffusion chez l'entreprise de câblodistribution, et non chez le radiodiffuseur. Ai-je raison de dire que, dans le système en place en Alberta, c'est le radiodiffuseur qui transmet le signal? Si ce signal passe par le câble, alors 100 p. 100 des gens qui regardent la télé à ce moment-là reçoivent le message, n'est-ce pas? Le système dont vous parlez ne permet pas de joindre 10 p. 100 des gens, qui ne reçoivent pas le signal par câble.

M. Hutton : C'est exact.

Le sénateur Banks : Ne serait-il pas plus sensé d'exiger du radiodiffuseur qu'il interrompe son signal, de façon que tout le monde reçoive le message?

M. Hutton : Il faudra probablement dans ce cas un système plus compliqué. Ce que nous avons devant nous, au prix que j'ai indiqué tout à l'heure, ce sont des systèmes fondés sur le câble, la télévision ou les satellites. Il s'agit d'un système proposé par Pelmorex, l'entreprise qui dirige MétéoMédia.

Le sénateur Banks : Je comprends, parce que l'entreprise n'a pas d'antenne. Il ne s'agit pas d'un radiodiffuseur au sens où on entend habituellement ce mot.

M. Hutton : C'est la proposition qu'on nous a faite. Il y avait différentes options — naturellement, les coûts dépasseraient ce montant — pour la diffusion du message. L'entreprise transmettrait également directement le message d'avertissement aux différents radiodiffuseurs; à ce moment-là, ceux-ci devraient adopter de nouveaux systèmes pour retransmettre le message sur leurs réseaux.

Le sénateur Banks : J'espère que cette difficulté ne va pas empêcher les 10 p. 100 de gens dont nous avons parlé de recevoir le message.

M. Hutton : Il est évident que les radiodiffuseurs du pays ont fait de leur mieux pour participer. L'Alberta en est un exemple. Il y a de nombreux systèmes volontaires, alors ils sont toujours prêts à mener à bien les projets.

Senator Zimmer: Some of these questions are preliminary, but is your major objective to achieve 100 per cent with the system? Is that your ultimate objective?

Mr. Hutton: For the CRTC, basically that is why we did not accept the system that was put in place for us before, because it did not reach 100 per cent.

Senator Zimmer: Will you have a backup for breakdown and make it jam-proof also, in case of terrorism and things like that?

Mr. Hutton: Regarding the system we have seen, I cannot answer that question. I do not believe so.

The Chair: I apologize to you and everyone in the room for the disruption earlier on. We clearly have not asked all of our questions, but we have another panel ready to go.

I would ask you to expect a letter from us with further questions. If you could give it your attention, we would be most grateful.

On behalf of the committee, I wish to thank you very much for your assistance in examining this matter tonight. We are grateful to you for your participation and for the knowledge you have shared with us.

Our next witnesses are Dr. David Butler-Jones and Dr. Howard Njoo, from the Public Health Agency of Canada, as well as Carolina Giliberti and Sonja Heikkila, from Health Canada.

Dr. Butler-Jones, please proceed.

Dr. David Butler-Jones, Chief Public Health Officer, Public Health Agency of Canada: Thank you, and good evening. It is a pleasure to be here this evening.

With me is Howard Njoo, Director General, Centre for Communicable Diseases and Infection Control, Public Health Agency of Canada, and Carolina Giliberti, Assistant Deputy Minister, Public Affairs, Consultation and Regions Branch, and Sonja Heikkila, Director General, Office of Emergency Preparedness.

I appreciate the work that this Senate committee has been doing. It will help to inform much of our work. You have some challenging and appropriate questions, which we look forward to.

[*Translation*]

Many events in recent years have raised the value that Canadians place on emergency preparedness and response. And if we look back to the SARS outbreak of 2003, it marked a clear turning point in how we approach emergency planning.

Le sénateur Zimmer : Certaines de ces questions sont préliminaires, mais est-ce que votre objectif principal, c'est de joindre 100 p. 100 des gens grâce au système? Est-ce que c'est votre objectif final?

M. Hutton : Pour ce qui est du CRTC, c'est en gros la raison pour laquelle nous n'avons pas adopté le système qui nous a été proposé, parce qu'il ne permettait pas de joindre 100 p. 100 des gens.

Le sénateur Zimmer : Disposerez-vous d'un système de secours, et allez-vous faire en sorte que le système ne puisse pas être brouillé, pour les cas de terrorisme et d'autres choses du genre?

M. Hutton : En ce qui concerne le système que nous avons examiné, je ne peux répondre à cette question. Je ne pense pas.

Le président : Je m'excuse auprès de vous et de tout le monde ici présent du dérangement, tout à l'heure. Évidemment, nous n'avons pas pu poser toutes nos questions, mais nous devons recevoir un autre groupe de témoins prêts à comparaître.

Je vais vous demander de vous préparer à recevoir de notre part une lettre contenant des questions supplémentaires. Si vous pouviez y répondre, nous vous en serions très reconnaissants.

Au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier sincèrement de nous avoir aidés à étudier la question des systèmes d'alerte ce soir. Merci d'avoir participé à la séance et de l'information dont vous nous avez fait part.

Nos prochains témoins sont le Dr David Butler-Jones et le Dr Howard Njoo, de l'Agence de la santé publique du Canada, ainsi que Carolina Giliberti et Sonja Heikkila, de Santé Canada.

Docteur Butler-Jones, vous avez la parole.

Dr David Butler-Jones, administrateur en chef de la santé publique, Agence de la santé publique du Canada : Merci. Bonsoir. Je suis heureux d'être ici ce soir.

Je suis accompagné de Howard Njoo, directeur général du Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections, de Carolina Giliberti, sous-ministre adjointe, Direction générale des affaires publiques, de la consultation et des régions, et de Sonja Heikkila, directrice générale du Bureau des mesures d'urgence.

Je suis heureux de voir le travail que le comité sénatorial a fait. Votre travail va appuyer une bonne partie du nôtre. Vous avez des questions complexes et pertinentes à poser, et nous avons hâte d'y répondre.

[*Français*]

De nombreux événements survenus ces dernières années ont rehaussé la valeur que les Canadiens accordent aux mesures et aux interventions en cas d'urgence. Si nous nous reportons à la flambée de SRAS de 2003, cela a vraiment marqué un point tournant quant à la manière dont nous abordons la planification des mesures d'urgence.

[English]

The outbreak of SARS highlighted the strengths and weaknesses of Canada's public health system. During the crisis, some things worked very well, but others did not work well — for example, public health responses and capacities were different across the country; surge capacity in the system was limited; the leadership needed was not evident; and decision lines were not always clear.

The questions we need to ask are this: Since that experience, have we learned our lessons? Have governments worked together to ensure that responsibilities and lines of communication are clearly defined? I believe we have made important progress.

In the months and years after the SARS outbreak, reports pointed to the need for Canada to have clear leadership and coordination in public health. The Public Health Agency of Canada and the Chief Public Health Officer position, which I have the privilege to hold, have helped to fill this role, to lead on the public health issues at the federal level and to work to protect the health of Canadians.

In a public health emergency, the PHAC will support other levels of governments and help emergency responders to act quickly and effectively. In simple terms, the agency becomes involved in a human health emergency when the problem has the potential to affect more than one province or when a provincial or territorial government requests our assistance.

The Chief Public Health Officer has a unique role, in that while I lead the agency as deputy and advise the Minister of Health, I am expected to communicate directly with Canadians about their health. As you can appreciate, this is rarely more important than in the midst of a health emergency. Canadians need to know what it is and what it means to be safe, what to do to stay safe and to know that their governments are taking action and what that action is.

I want to be clear that, while the agency leads on the human health aspects of emergency preparedness and response, it is a joint responsibility of the health portfolio and the role we play within the broader agenda of the Government of Canada. In particular, there is a close relationship by necessity between Health Canada and the PHAC in many areas of emergency preparedness as we work together to address these issues.

[Translation]

The exception here, as my colleagues will discuss, would be with a nuclear incident, in which case Health Canada would have the health portfolio lead.

[Traduction]

L'épidémie de SRAS a mis en relief les points forts et les faiblesses du système canadien de la santé publique. Pendant la crise, certaines choses ont bien fonctionné, mais d'autres pas — les interventions et les capacités en santé publique, par exemple, étaient différentes en fonction des régions du pays; la capacité de pointe du système était limitée; le leadership nécessaire n'était pas manifeste, et la voie hiérarchique n'était pas toujours claire en ce qui concerne la prise de décisions.

Nous devons donc nous poser les questions suivantes : compte tenu de cette expérience, avons-nous appris la leçon? Les gouvernements ont-ils collaboré afin de s'assurer que les responsabilités et les voies de communication soient clairement définies? Je crois que nous avons réalisé d'importants progrès.

Au cours des mois et des années qui ont suivi la flambée de SRAS, les rapports ont souligné que le Canada avait besoin d'un leadership clair et de coordination en matière de santé publique. L'Agence de la santé publique du Canada et le poste d'administrateur en chef de la santé publique, que j'ai le privilège d'occuper, ont été créés afin de remplir ce rôle, c'est-à-dire diriger les dossiers en santé publique à l'échelon fédéral et travailler en vue de protéger la santé des Canadiens.

En cas d'urgence touchant la santé publique, l'ASPC soutiendra les autres ordres de gouvernement et aidera les intervenants d'urgence à agir rapidement et efficacement. Autrement dit, l'Agence intervient lorsqu'il y a une urgence relative à la santé humaine, lorsque le problème risque d'affecter plus d'une province, ou lorsqu'un gouvernement provincial ou territorial demande notre assistance.

À titre d'administrateur en chef de la santé publique, j'ai un rôle particulier à jouer, en ce sens que je dirige l'Agence et conseille le ministre de la Santé puisque je suis sous-ministre, mais on s'attend à ce que je communique directement aux Canadiens des renseignements sur leur santé. Comme vous pouvez l'imaginer, cela revêt une importance capitale dans une situation d'urgence touchant la santé. Les Canadiens ont besoin de savoir ce qui se passe, ce que cela signifie d'être en sécurité et ce qu'il faut faire pour demeurer en sécurité, et ils doivent savoir que leurs gouvernements prennent des mesures et de quelles mesures qu'il s'agit.

Je veux dire clairement que, si l'Agence s'occupe des aspects relatifs à la santé humaine des mesures et des interventions en cas d'urgence, il s'agit d'une responsabilité conjointe des éléments du portefeuille de la santé ainsi que du rôle que nous jouons dans le programme général du gouvernement du Canada. En particulier, il y a des liens étroits entre Santé Canada et l'ASPC dans de nombreux domaines relatifs aux mesures d'urgence, puisque nous travaillons ensemble à régler ces questions.

[Français]

L'exception ici, comme mes collègues en discuteront, serait un incident nucléaire. Dans ce cas, Santé Canada dirigerait le portefeuille de la santé.

[English]

In the bigger picture, emergency preparedness involves more than just human health and requires collaboration beyond the health portfolio. This is where Public Health Safety Canada plays the important coordinating role.

What brings all of us here today is this committee's study on Canada's nationwide readiness for natural and man-made disasters. The PHAC has made relevant progress in this area. I should like to keep my opening remarks short, in order to have time for questions. Activities like information surveillance tools, collaborations, quarantine measures, emergency response mechanisms and pandemic plans all contribute to that.

One point that I believe overarches all of the plans and tools that we have developed in recent years is the importance of communication, not only between and within governments but also with Canadians and other governments outside of Canada. As I have said, people need to know what is happening, what to do and what we are doing to address it. In this age, there are so many channels of information open to Canadians that we need to be sure that our voice can be heard and that what we have to say is valuable and credible, otherwise that void will be filled. At least in terms of human health, providing this information is a vital function that we play. This is why we develop and maintain crisis communications plans.

We are also building on international relationships to facilitate the sharing of information so that any implicated countries are on the same page. It is a small world and every country's actions, or inaction, and willingness to share information can and will affect others, especially in the case of infectious diseases that know no borders.

I will conclude with these remarks. I want to emphasize that, in my view, one of the biggest lessons of the SARS outbreak had to do with the importance of being clear on the roles and responsibilities before the emergency happens. Emergencies always will be full of surprises. The more we address it in advance, the better it will be so we can focus our energies on the surprises. If we wait until the crisis moment to find out who does what and who we need to call, it is already too late. The creation of various networks and relationships, the establishment of a few key tools and the work of the agency and others in health emergency management all mark true progress.

[Translation]

When my colleague has finished her presentation, I will be pleased to answer any questions you might have.

[Traduction]

Dans l'ensemble, les mesures d'urgence ne touchent pas que la santé humaine, et elles exigent une collaboration qui dépasse le portefeuille de la santé. C'est à cet égard que Sécurité publique Canada joue un important rôle de coordination.

Nous sommes réunis aujourd'hui afin d'examiner les préparatifs d'urgence à l'échelle du Canada face aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine. L'ASPC a fait des progrès notables en la matière. Je voudrais que mon exposé soit court, pour pouvoir avoir le temps de répondre aux questions. Les activités comme des outils d'information et de surveillance, la collaboration, les mesures de quarantaine, les mécanismes d'intervention en cas d'urgence et les plans en cas de pandémie y contribuent toutes.

Une chose qui, à mon avis, touche tous les plans et outils que nous avons élaborés au cours des dernières années, c'est l'importance de la communication, non seulement entre les gouvernements ou au sein de ceux-ci, mais également avec les Canadiens et les autres gouvernements. Comme je l'ai déjà dit, les gens doivent savoir ce qui se passe, ce qu'ils doivent faire et ce que nous faisons pour régler le problème survenu. Les Canadiens ont tellement de moyens d'obtenir de l'information aujourd'hui que nous devons nous assurer d'être entendus et que ce que nous avons à dire a de la valeur et est crédible, sans quoi le vide va être comblé d'une autre manière. Du moins en ce qui concerne la santé humaine, fournir cette information est un rôle essentiel que nous jouons. C'est pourquoi nous élaborons et mettons à jour des plans de communications en cas de crise.

Nous établissons également des liens à l'échelle internationale pour faciliter l'échange de renseignements, de sorte que tous les pays concernés soient sur la même longueur d'ondes. Le monde est petit, et les mesures prises par un pays, sa volonté de ne pas agir ou encore le fait qu'il soit prêt à échanger des renseignements peuvent avoir une incidence sur les autres pays, surtout lorsque nous sommes confrontés à des maladies infectieuses qui se transmettent au-delà des frontières.

Je vais terminer mon exposé. Je veux insister sur le fait que, selon moi, l'une des plus grandes leçons que nous avons tirées de la flambée du SRAS a été qu'il importe que les rôles et les responsabilités soient clairs avant qu'une urgence ne survienne. Il y aura toujours plein de surprises, dans les situations d'urgence. Plus nous réglons la question des rôles et des responsabilités à l'avance, mieux ce sera, et plus nous pourrons utiliser notre énergie pour nous occuper des surprises. Si nous attendons qu'une crise survienne pour découvrir qui fait quoi et qui nous devons appeler, il est déjà trop tard. La création de divers réseaux et de liens, l'établissement de quelques outils clés et le travail de l'Agence et d'autres intervenants de la gestion des urgences en santé sont tous des signes de progrès véritables.

[Français]

Je serai heureux de répondre à vos questions suite à la présentation de ma collègue.

[English]

The Chair: Thank you. Ms. Giliberti, please proceed.

[Translation]

Carolina Giliberti, Assistant Deputy Minister, Health Canada: Mr. Chairman, it is my pleasure to be here tonight. As Dr. Butler-Jones indicated, the Public Health Agency is the lead for emergency and pandemic preparedness and response for the health portfolio.

Health Canada works closely with the Public Health Agency and provides direct service and assistance to our federal partners in the area of emergency preparedness and response.

With the exception of one key area, Health Canada works in a support role to the Public Health Agency for emergency preparedness and response activities. The one exception is in the area of a federal response to a nuclear incident.

[English]

In accordance with our responsibilities under the federal Emergency Management Act, Health Canada is responsible for the Government of Canada multi-agency plan — the federal Nuclear Emergency Plan. That is in place and ready to be implemented in response to a nuclear incident in Canada or abroad. The Public Health Agency provides medical advice and support to this plan, portions of which are exercised regularly and are maintained current.

Aside from this lead role, as mentioned earlier, Health Canada provides support to the Public Health Agency in its capacity as the health portfolio lead.

[Translation]

With your indulgence, I would like to provide a brief summary of these support activities, although I would be pleased to answer any questions you may have about the details.

Health Canada's First Nations and Inuit Health Branch supports the development of national and regional health emergency preparedness and pandemic influenza programming and assists on-reserve First Nations and Inuit communities outside of the territories to develop their community pandemic influenza plans.

The First Nations and Inuit Health Branch also provides technical and financial support for the development and testing of community pandemic plans.

[English]

In the event of a major chemical emergency, whether it is an accidental spill or a human-induced act, Health Canada provides subject-matter expertise, working in close collaboration with the

[Traduction]

Le président : Merci. Madame Giliberti, vous avez la parole.

[Français]

Carolina Giliberti, sous-ministre adjointe, Santé Canada : Monsieur le président, je suis heureuse d'être ici ce soir. Comme le Dr Butler-Jones l'a mentionné, l'Agence de la santé publique est le chef de file du portefeuille de la santé pour ce qui est des préparatifs et des mesures d'intervention en cas d'urgence et de pandémie.

Santé Canada travaille en étroite collaboration avec l'Agence de la santé publique et offre des services et de l'aide directement à ses partenaires fédéraux dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence.

Santé Canada appuie les activités menées par l'Agence de la santé publique pour se préparer et intervenir en cas d'urgence, sauf dans un secteur clef. Ce secteur est celui de l'intervention fédérale en cas d'incident nucléaire.

[Traduction]

Conformément à nos responsabilités aux termes de la Loi sur la gestion des urgences, Santé Canada administre un plan d'urgence multiorganisme du gouvernement du Canada — le Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire. Ce plan est en place et il est prêt à être mis en œuvre dans le cas où un incident nucléaire surviendrait au Canada ou à l'étranger. L'Agence de la santé publique fournit des conseils médicaux et du soutien relativement à ce plan, dont certaines parties font régulièrement l'objet d'exercices et sont mises à jour.

Outre ce rôle de direction, comme je l'ai déjà mentionné, Santé Canada soutient l'Agence de santé publique dans son rôle de chef de file du portefeuille de la santé.

[Français]

Si vous me le permettez, j'aimerais vous donner un bref aperçu de ces activités de soutien, mais si vous voulez des précisions, je répondrai à toutes vos questions.

La direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada facilite l'établissement de programmes nationaux et régionaux, de préparation aux urgences sanitaires et à la grippe pandémique, et aide les communautés des Premières nations et Inuits habitant les réserves à l'extérieur des territoires à élaborer leurs propres plans en cas de grippe pandémique.

La Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits accorde aussi un soutien technique et financier à l'élaboration et à la mise à l'essai des plans communautaires en cas de pandémie.

[Traduction]

Dans l'éventualité d'une urgence chimique grave, qu'il s'agisse d'un déversement accidentel ou d'une catastrophe d'origine humaine, Santé Canada fournit une expertise en la matière en

Public Health Agency Canada, which services as the focal point for coordination of all response efforts.

The Public Health Agency of Canada and Health Canada have a collaborative approach to Canada's international leadership and activities on global public health security. We work together with our global partners such as the World Health Organization, the Pan American Health Organization and the Asia-Pacific Economic Cooperation, to name only a few.

[Translation]

Health Canada also participates in regulatory initiatives at both the domestic and international levels to ensure the availability of a vaccine should the human influenza pandemic arise.

In addition, Health Canada has the responsibility for post-market surveillance, risk management and risk communications for antiviral drugs, as well as other therapeutic health products or medical devices, that might come into increased use for treatment or prevention of a pandemic strain of influenza.

[English]

As you are aware, the Quarantine Act came into force in December 2006. While PHAC quarantines travellers suspected of having communicable diseases, Health Canada's Workplace Health and Safety program helps to protect the health and safety of the travelling public by implementing a range of activities pertaining to passenger conveyances such as aircraft, trains and ships to reduce the spread of disease. Health Canada employees inspect food, water and sanitary conditions on these conveyances and provide advice and information to Canadians and the travel industry.

[Translation]

As an employer, the Government of Canada has a responsibility to ensure the health and safety of their employees. The Workplace Health and Public Safety Programme in Health Canada, on behalf of the Government of Canada, assists federal government workplaces to help them protect the health and safety of their employees during emergencies, and ensures that federal workers can continue to provide services to the Canadian public during or following emergencies.

And, finally, the Workplace Health and Public Safety Programme has the responsibility to promote and contribute to the health and safety of visiting dignitaries and the travelling Canadian public.

travaillant en étroite collaboration avec l'Agence de la santé publique, qui est le point de coordination des mesures d'intervention.

L'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada préconisent une approche fondée sur la collaboration pour assurer le leadership et le rôle du Canada à l'échelle internationale en ce qui concerne la sécurité sanitaire mondiale. Nous travaillons de concert avec nos partenaires mondiaux, dont l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation panaméricaine de la santé et la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique pour n'en nommer que quelques-uns.

[Français]

Santé Canada participe aussi à des initiatives de réglementation à l'échelle nationale et internationale afin d'assurer l'accessibilité d'un vaccin en cas de grippe pandémique.

De plus, Santé Canada est responsable de la surveillance après la mise en marché de la gestion des risques et des communications sur les risques en ce qui concerne les médicaments antiviraux et d'autres produits thérapeutiques ou matériels médicaux qui pourraient être utilisés davantage afin de traiter ou de prévenir une souche pandémique de grippe.

[Traduction]

Comme vous le savez, la Loi sur la mise en quarantaine est entrée en vigueur en décembre 2006. L'ASPC met en quarantaine les voyageurs soupçonnés d'avoir une maladie transmissible, et le programme de santé et de sécurité au travail de Santé Canada contribue à protéger la santé et la sécurité des voyageurs en mettant en œuvre diverses mesures visant à prévenir la transmission de maladies chez les passagers à bord de transports en commun comme les avions, les trains et les navires. Des employés de Santé Canada évaluent la nourriture, l'eau et les conditions d'hygiène à bord de ces moyens de transport et donnent des conseils et de l'information aux Canadiens et aux représentants du secteur du transport de passagers.

[Français]

En tant qu'employeur, le gouvernement du Canada a aussi la responsabilité de protéger la santé et la sécurité de ses employés. Le Programme de santé au travail et de sécurité du public de Santé Canada, au nom du gouvernement du Canada, aide les responsables des milieux de travail fédéraux à protéger la santé et la sécurité des employés en cas d'urgence et fait en sorte que les travailleurs fédéraux puissent continuer d'offrir des services à la population canadienne pendant les urgences et par la suite.

Enfin, le Programme de santé au travail et de sécurité du public est chargé de promouvoir et de protéger la santé et la sécurité des dignitaires en visite au Canada ainsi que des voyageurs canadiens.

[English]

In conclusion, I should like to assure you that emergency preparedness and response is taken very seriously at Health Canada and within the portfolio. We are pleased with the progress we have made to date. We will continue to support our colleagues in PHAC and we will continue to work collaboratively with our other federal partners to ensure an integrated, well-tested, ready response to health emergencies in Canada and abroad.

[Translation]

We have confidence in our current level of emergency preparedness and our ability to respond.

[English]

Thank you for this opportunity. I welcome your questions.

Senator Nancy Ruth: I would be interested in hearing more about the federal nuclear emergency plan. How does it work? What would have happened if Chalk River had, or if it does, exploded?

Ms. Giliberti: I have a copy of the nuclear plan here. We are always in a situation of responding with the community and the province. Chalk River has an emergency preparedness plan that they would put into operation; the province would also work with that plan. As well, the federal plan would come into effect. We also would work with Public Safety because it is the federal emergency preparedness plan that is the umbrella plan. Then the nuclear plan would come into effect as part of that in terms of how we would work with our federal partners and how we would respond when asked to do so by the community and the provinces.

Senator Nancy Ruth: I live in Toronto and have owned land in Pickering. It is an issue. If someone steals rods or something, what will happen?

Ms. Giliberti: The plant itself would have an emergency preparedness response that it would enact: Closing the plant, sealing the boundaries and putting into place the operation that is their security plan. Then the provincial plans would kick in.

Senator Nancy Ruth: Let us say some rods are missing or something has exploded. What actually happens? There are millions of people living in that area and surrounding areas. What would happen?

Ms. Giliberti: As I said, the nuclear plant would have an emergency plan that they would put in place.

Senator Nancy Ruth: Can you tell me what that is?

[Traduction]

Pour terminer, je tiens à vous assurer que Santé Canada prend très au sérieux la préparation et l'intervention en cas d'urgence. Nous sommes satisfaits des progrès que nous avons accomplis à ce jour. Nous allons continuer d'appuyer nos collègues de l'ASPC et de travailler en collaboration avec nos autres partenaires du gouvernement fédéral afin d'assurer la mise en œuvre de mesures d'interventions intégrées, éprouvées et rapides en cas d'urgence sanitaire au Canada ou à l'étranger.

[Français]

Nous avons confiance en notre niveau actuel de préparation aux situations d'urgence et en notre capacité d'intervention.

[Traduction]

Merci de m'avoir invitée. Je suis prête à répondre à vos questions.

Le sénateur Nancy Ruth : J'aimerais vous entendre parler davantage du plan fédéral d'intervention en cas d'urgence nucléaire. Comme ce plan fonctionne-t-il? Qu'est-ce qui serait arrivé si le réacteur de Chalk River avait explosé ou s'il explosait maintenant?

Mme Giliberti : J'ai un exemplaire du plan ici. Nous sommes toujours prêts à intervenir dans la collectivité et dans la province. La ville de Chalk River a un plan de mesures d'urgence qu'elle appliquerait; la province travaillerait également avec ce plan. En outre, le plan fédéral serait lui aussi appliqué. Nous travaillerions également avec Sécurité publique, puisque c'est le plan de protection civile du gouvernement fédéral qui chapeaute tous les autres. Ensuite, le plan relatif aux urgences nucléaires sera appliqué dans le contexte, pour ce qui est de la façon dont nous travaillerions avec nos partenaires du gouvernement fédéral et de la manière nous interviendrions lorsque la collectivité et les provinces nous demanderaient de le faire.

Le sénateur Nancy Ruth : Je vis à Toronto, et j'ai déjà possédé un terrain à Pickering. C'est une question qui se pose. Si quelqu'un vole des barres ou quelque chose d'autre, qu'est-ce qui se passe?

Mme Giliberti : La centrale elle-même a un plan d'intervention en cas d'urgence qu'elle mettrait en œuvre : elle fermerait la centrale, délimiterait un périmètre de sécurité et effectuerait des opérations prévues dans son plan de sécurité. Ensuite, les plans provinciaux s'appliqueraient.

Le sénateur Nancy Ruth : Disons qu'il manque des barres ou que quelque chose a explosé. Qu'est-ce qui se passe? Il y a des millions de gens qui vivent dans cette région et dans les régions avoisinantes. Qu'est-ce qui se passerait?

Mme Giliberti : Comme je l'ai dit, la centrale nucléaire a un plan d'urgence qu'elle appliquerait.

Le sénateur Nancy Ruth : Pouvez-me dire de quoi il s'agit?

Ms. Giliberti: I can provide you that information, but I am certainly not an expert on that subject. We can ensure you get that information, however.

We react once we are asked to participate by the province and by the community. The nuclear plant would have their emergency system that would kick into place. The provincial plans would then kick in, and we would be asked to participate in terms of our federal assessments. We would provide assistance when requested to do so. It is not our jurisdiction, in that sense.

Senator Nancy Ruth: I understand that, but if I am living in Pickering, what will happen to me besides death?

Dr. Butler-Jones: Each municipality has a plan, depending on the issues — a plan that may include evacuation, security, advice to the public, et cetera. I used to do medicals on the workers at Pickering when it was being built a long time ago.

As Ms. Giliberti is describing, there is the plant issue, the municipal or local issue in terms of how that is handled and their emergency responses, and then the province and up. Depending on the level and the issues, it escalates to engage other levels of government.

Senator Nancy Ruth: I am a bit confused because my understanding was that the nuclear issue was in the sole jurisdiction of the federal authority. Yet, you say you will be responsive to municipalities, provinces and others acting.

Dr. Butler-Jones: The difference is between the regulatory issues in terms of nuclear plants and how they function and how municipalities respond to any emergency. For those in the vicinity of nuclear plants, that must be one of the issues that is a contingency, just like those on a river think about flooding, those on the ocean or near the B.C. coast or Ottawa think about earthquakes, et cetera. My understanding is that they all have emergency plans, based on the region and the situation, and that those plans were done collaboratively with the various levels of government.

Senator Nancy Ruth: Is it your job to supervise or evaluate those plans?

Ms. Giliberti: No, it is not. We participate in terms of our radiological surveillance networks. We do all kinds of assessments and provide tools to support the nuclear emergency management.

Senator Nancy Ruth: Can you give me an example of what type of tools you are talking about?

Mme Giliberti : Je peux obtenir cette information pour vous, mais je ne suis assurément pas spécialiste du sujet. Nous pouvons cependant nous assurer de vous faire parvenir les renseignements que vous désirez.

Nous réagissons une fois que la province et la collectivité nous ont demandé de participer. Le système d'urgence de la centrale nucléaire serait activé. Ensuite, les plans provinciaux seraient appliqués, et on nous demanderait de participer, c'est-à-dire de faire nos évaluations à l'échelon fédéral. Nous offririons notre aide lorsqu'on nous demanderait de le faire. Cela ne relève pas de nous, en ce sens-là.

Le sénateur Nancy Ruth : Je comprends, mais si je vis à Pickering, qu'est-ce qui va m'arriver, si je ne suis pas déjà morte?

Le Dr Butler-Jones : Chaque municipalité a un plan, qui dépend du problème — ce plan peut être un plan d'évacuation, de sécurité, d'avis à la population, et cetera. Je me suis occupé de faire passer les examens médicaux aux travailleurs de Pickering lorsque la centrale a été construite, il y a longtemps.

Comme Mme Giliberti l'a décrit, il y a les mesures prises par la centrale, puis celles prises à l'échelle municipale locale, pour ce qui est de s'occuper des problèmes et des mesures d'urgence, puis il y a les mesures prises à l'échelon provincial et aux échelons supérieurs. En fonction de l'ampleur et de la gravité du problème, on sollicite progressivement les autres ordres de gouvernement pour qu'ils participent.

Le sénateur Nancy Ruth : Je suis un peu confuse, parce que je pensais que le nucléaire relevait exclusivement du gouvernement fédéral. Néanmoins, vous dites que vous êtes prêt à réagir aux mesures prises par les municipalités, les provinces et les autres intervenants.

Le Dr Butler-Jones : Il y a une différence entre les questions de nature réglementaire, c'est-à-dire par rapport aux centrales nucléaires et à leur fonctionnement, et les questions relatives à la façon dont les municipalités interviennent en cas d'urgence. Pour les municipalités situées près de centrales nucléaires, c'est l'une des choses dont il faut tenir compte, tout comme les municipalités situées sur le bord d'une rivière doivent songer aux inondations, celles qui sont près de l'océan ou près de la côte de la Colombie-Britannique ou d'Ottawa doivent penser aux tremblements de terre, et cetera. D'après ce que je sais, toutes les municipalités ont des plans d'urgence, qui sont axés sur la région et sur les événements qui peuvent y survenir, et ces plans ont été élaborés en collaboration avec les différents ordres de gouvernement.

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce qu'il vous appartient de superviser ou d'évaluer ces plans?

Mme Giliberti : Non. Nous participons à ces plans en ce qui concerne nos réseaux de surveillance radiologique. Nous effectuons toutes sortes d'évaluations et nous offrons des outils à l'appui de la gestion des urgences nucléaires.

Le sénateur Nancy Ruth : Pouvez-vous donner un exemple du type d'outils dont vous parlez?

Ms. Giliberti: They would be planning tools in terms of providing them with assistance. It is really a public safety issue, as well. We would provide some assistance to them in terms of their plans, but it is certainly not the role of Health Canada to determine whether they have appropriate assessments or appropriate emergency preparedness plans. To the best of my knowledge, that is not the role of Health Canada.

Senator Nancy Ruth: Whose responsibility is it?

Sonja Heikkila, Director General, Office of Emergency Preparedness, Health Canada: It is under the National Critical Infrastructure Assurance Program. Regarding major pieces of infrastructure like nuclear plants, there is a process that is under way right now to ensure that we have identified the entire appropriate critical infrastructure and that they have plans in place to protect them from the theft of critical nuclear material, et cetera. These things all work under the federal emergency response plan that is under the guidance of Public Safety, and we feed into that on the health side.

Senator Nancy Ruth: How would such an explosion or theft of spent fuel rods impact your responsibilities to notify the international community, if at all?

Ms. Giliberti: It is certainly my understanding in reading the plan that we would be contacting our international partners if we felt there was a risk assessment that required notification to them. I am not by any means an expert in the nuclear emergency preparedness plan. If you would like further information, I would be more than happy to prepare it for you and get it to you, as would our people.

Dr. Butler-Jones: To a certain level, it relates to the International Health Regulations, IHRs, in terms of general provisions around bioterrorism — chemical, nuclear events, et cetera. If they are a risk, potentially, to other nations, then there would be some obligation. They have not been tested, but I think that is something we would want to look at further.

Senator Tkachuk: I want to turn to page 6 of your brief, Dr. Butler-Jones. You talked about the SARS outbreak and the lessons learned. You said that the “outbreak had to do with the importance of being clear on roles and responsibilities before the emergency happens.”

Could you tell us what some of the issues were during the outbreak, and then tell us what you learned and how some of these problems have been fixed?

Dr. Butler-Jones: It took several commissions, so I will try to be brief.

The first issue is that it is all connected. You cannot think about hospitals in isolation from the community and you cannot think about clinical care in isolation from public health. The engagement in networking between institutions and public health in infection control is key.

Mme Giliberti : Il s'agit d'outils de planification, pour ce qui est d'offrir de l'aide aux municipalités. C'est également une question de sécurité publique, en fait. Nous offrons de l'aide pour ce qui est des plans, mais ce n'est certainement pas le rôle de Santé Canada que de déterminer si les évaluations ou les plans de protection civile des municipalités sont adéquats. Sauf erreur de ma part, ce n'est pas le rôle de Santé Canada.

Le sénateur Nancy Ruth : À qui revient cette responsabilité?

Sonja Heikkila, directrice générale, Bureau des mesures d'urgence, Santé Canada : Elle revient aux responsables du Programme national de fiabilité des infrastructures essentielles. En ce qui concerne les éléments importants d'infrastructure comme les centrales nucléaires, il y a un processus en cours qui vise à garantir que nous avons bien relevé toutes les composantes de l'infrastructure essentielle et que nous avons des plans en place pour les protéger contre le vol de matières radioactives, et cetera. Toutes ces choses sont encadrées par le plan fédéral d'intervention en cas d'urgence, sous la direction de Sécurité publique, et nous contribuons au volet santé de ce plan.

Le sénateur Nancy Ruth : Quel serait l'effet de l'explosion ou du vol de barres de combustible irradié sur votre responsabilité d'aviser la communauté internationale, s'il y en a un?

Mme Giliberti : D'après ce que je comprends, pour avoir lu le plan, nous communiquerions avec nos partenaires internationaux si nous pensions qu'une évaluation du risque exigeait que nous les avisions. Je ne suis en aucun cas une spécialiste du plan de préparation aux urgences nucléaires. Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements, je serais heureuse de préparer des documents pour vous et de vous les faire parvenir, et les gens de notre organisation seraient heureux de le faire aussi.

Dr Butler-Jones : Dans une certaine mesure, cela a trait au Règlement sanitaire international, par rapport aux dispositions générales qui concernent le bioterrorisme — les événements de nature chimique, nucléaire, et cetera. Si ces événements présentent un risque pour d'autres pays, alors nous avons certaines obligations à respecter. Ces dispositions n'ont jamais été appliquées, mais je pense que c'est une question que nous devrions approfondir.

Le sénateur Tkachuk : Je veux parler de la page 6 de votre mémoire, docteur Butler-Jones. Vous avez parlé de l'épidémie de SRAS et des leçons apprises. Vous avez dit : « qu'il importe que les rôles et les responsabilités soient clairs avant qu'une urgence ne survienne ».

Pouvez-vous nous parler des problèmes survenus pendant l'épidémie, et ensuite nous dire ce que vous avez appris et comment certains de ces problèmes ont été réglés?

Dr Butler-Jones : Il a fallu plusieurs commissions, alors je vais essayer d'être bref.

La première chose, c'est que tous les éléments sont liés les uns aux autres. On ne peut pas penser aux hôpitaux sans penser à la collectivité, comme on ne peut pas penser aux soins cliniques sans penser à la santé publique. L'engagement à établir un réseau entre les organisations et la santé publique est essentiel lorsqu'il s'agit de la lutte contre les infections.

Second, there is the issue of communications, both with the public and within the system. People observed during SARS that hospitals would get different directions, get a fax on a new direction at different times in the same day. It was not clear to people who was in charge, whom to listen to and what actually needed to be done as opposed to not be done.

The third is not just communications in terms of that kind of day-to-day activity, but also information sharing between jurisdictions. During the outbreak, one province actually announced a travel ban to Toronto. The province in question quickly withdrew the ban, but then, later on, the WHO did. Largely, it was a lack of communication and transparency about what the issue was and how it was being managed.

Also, some legal questions were raised about sharing this information — for example, with respect to patients we had positive tests on in one level of testing. Could those be shared with another jurisdiction in terms of talking with those people to see what the issues were?

We have now resolved most of that, first in terms of the recognition that it does not do anyone a favour. Second, in terms of clarifying roles and responsibilities — not just in a pandemic, say, of influenza but in other emerging infections or natural disasters — the planning has gone on not just in the health sector, which has been our focus, but in others as well. We now have draft information-sharing agreements among all the provinces and territories and us, as well as mutual aid agreements in draft, along with roles and responsibilities — at least a draft document. That has not been finalized yet but, should something happen tomorrow, we could refer to that in terms of who does what at what level in addressing these issues — either federal, provincial or regional activities, et cetera.

The other thing is the establishment of the agency and having a federal focal point for issues of public health, the primary focus being on the public's health. The act that established the agency, the Emergency Management Act, again, gives better clarity at the federal level, along with our own planning — the national Canadian pandemic influenza plan, the North American pandemic plan and the integration of that with our international colleagues, and so on. There are a range of things — I have only touched on a few of them — that have moved us a great deal along.

The other thing is thinking of what you need. For example, in the case of a pandemic, we have a contract with a domestic manufacturer of vaccine to produce enough vaccine for the whole population of Canada. Recognizing that it will take some time to produce the vaccine and get it into everyone's arms, we have hedged our bets a bit by having an antiviral stockpile that could

Ensuite, il y a la question des communications, avec la population et au sein du système. Les gens ont observé, au cours de l'épisode du SRAS, que les hôpitaux recevaient des directives différentes, qu'ils recevaient de nouvelles directives par télécopieur à différents moments d'une même journée. Les gens n'étaient pas sûrs de savoir qui était responsable, qui il fallait écouter et ce qu'il fallait faire et éviter de faire.

La troisième chose, c'est qu'il y a non seulement la communication par rapport à ce genre d'activité quotidienne, mais également les renseignements échangés entre les différentes administrations. Pendant l'épidémie, une province a annoncé une interdiction de voyager à destination de Toronto. La province en question a rapidement levé cette interdiction, mais, par la suite, l'OMS l'a à son tour annoncée. Ça a été en grande partie un manque de communication et de transparence au sujet du problème et de la façon de le gérer.

Par ailleurs, on a soulevé des questions d'ordre juridique par rapport à l'échange d'information — en ce qui concerne, par exemple, des patients ayant subi un seul examen dont le résultat a été positif. Pouvait-on faire part de ces résultats à une autre administration, pour parler avec ces personnes et déterminer quels étaient les problèmes?

Nous avons réglé une bonne partie de ces problèmes, tout d'abord en déterminant que ça n'avantage personne. Ensuite, en ce qui concerne le fait de préciser les rôles et les responsabilités — non seulement en cas de pandémie, disons, de grippe, mais aussi dans les cas de nouvelles infections ou de catastrophes naturelles —, la planification s'est faite non seulement dans le secteur de la santé, qui a été notre centre d'attention, mais dans d'autres domaines également. Nous avons maintenant des ébauches d'ententes d'échange de renseignements conclues entre les provinces, les territoires et nous, ainsi que des ébauches d'ententes d'entraide et de documents précisant les rôles et les responsabilités — à tout le moins, une ébauche. Les documents ne sont pas encore prêts, mais si quelque chose devait arriver demain, nous pourrions les consulter pour déterminer qui fait quoi à quel niveau pour régler les problèmes — qu'il s'agisse d'activités fédérales, provinciales ou régionales, et ainsi de suite.

L'autre chose, c'est la création de l'agence et le fait d'avoir un point de référence à l'échelon fédéral pour les questions de santé publique, l'accent étant mis sur la santé de la population. La loi qui a créé l'agence, la Loi sur la gestion des urgences, encore une fois, clarifie les choses à l'échelon fédéral, ainsi que pour ce qui est de notre propre planification — le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza, le plan nord-américain de préparation en vue d'une pandémie et l'intégration de ces plans à ceux de nos collègues du reste du monde, et ainsi de suite. Il y a toutes sortes de choses — je n'en ai abordé que quelques-unes — qui nous ont permis de faire beaucoup de chemin.

L'autre chose, c'est le fait de réfléchir à ce dont on a besoin. Dans le cas d'une pandémie, par exemple, nous avons conclu un marché avec un fabricant du Canada qui produirait suffisamment de vaccins pour tous les citoyens du pays. Comme nous comprenons qu'il va falloir du temps pour produire le vaccin et pour vacciner tout le monde, nous nous sommes arrangés pour

treat anyone that becomes ill and seeks treatment during the early phases of a pandemic. Those are a couple of examples of the things that we have done.

Senator Tkachuk: What happens, for example, to a person who has SARS and is quarantined? Does the individual have a legal obligation to observe the quarantine or is it a voluntary effort?

Dr. Butler-Jones: I probably should have divided that question into what happens at borders. At entry points to Canada, the Quarantine Act applies. We work at the entry points to Canada in terms of who is allowed into Canada, and have the ability to either quarantine or isolate individuals or conveyances, for example — or even a building.

Once you get out of that setting and into the community, provincial public health acts apply. The acts vary from province to province, but if there is a public health order by the local medical officer on an individual either to seek treatment or to isolate him or herself, et cetera, that is a legal prescription. If the person does not do so, the medical officer can ask the police to apprehend the individual in question and take him or her to a medical facility. It depends on each act exactly how that is worded, but there are provincial acts that do that.

Senator Tkachuk: I have a question on international cooperation. With pandemics, it is always a problem of it being brought from somewhere else — or it could easily originate here, I suppose. What kind of agreements are there? Would they be governed by the United Nations or are there separate bilateral agreements that you have with other countries to share information?

With SARS, there were news reports that China was not cooperating very much. There was difficulty in determining the seriousness of the problem, how many people were infected, whether it was just a local problem or more widespread, and so on. What kind of agreements do we have, or is that an issue that we deal with? Tell me about that, please.

Dr. Butler-Jones: The international health regulations put responsibilities on governments to not send infected people to other places and to share appropriate information to deal with the issue. In addition to that, we operate GPHIN, the Global Public Health Intelligence Network. We maintain this program on behalf of the WHO, and the world really. It is constantly searching the Internet, looking for potential outbreaks of infection, bioterrorism or whatever, in multiple languages.

In retrospect, in an early version of this program, before it was really up and running, we think we detected SARS several months before it actually broke out of China. That, combined with the

faire un pari moins risqué en constituant un stock d'antiviraux qui nous permettrait de traiter toute personne malade et souhaitant obtenir un traitement au début de la pandémie. Ce sont deux ou trois exemples de choses que nous avons faites.

Le sénateur Tkachuk : Qu'arrive-t-il, par exemple, à une personne infectée par le SRAS et mise en quarantaine? Cette personne est-elle tenue par la loi de respecter la mise en quarantaine ou s'agit-il d'une mesure volontaire?

Dr Butler-Jones : Je devrais probablement subdiviser cette question pour parler de ce qui se passe aux frontières. Aux points d'entrée au Canada, la Loi sur la quarantaine s'applique. Nous travaillons aux points d'entrée au Canada et déterminons qui peut entrer au pays, et nous avons le pouvoir de mettre en quarantaine ou d'isoler des personnes ou des moyens de transport, par exemple — ou même un immeuble.

En dehors de cette situation, et en ce qui concerne les collectivités, ce sont les lois provinciales sur la santé publique qui s'appliquent. Celles-ci varient d'une province à l'autre, mais si le médecin responsable de l'endroit formule une ordonnance relative à la santé publique visant à faire en sorte qu'une personne se fasse traiter ou s'isole, et cetera, cette personne est tenue par la loi de respecter l'ordonnance. Si elle ne le fait pas, le médecin responsable peut demander à la police de l'arrêter et de l'amener dans un établissement sanitaire. La formulation varie en fonction de chacune des lois, mais il y a les lois provinciales qui contiennent des dispositions à cet égard.

Le sénateur Tkachuk : J'ai une question au sujet de la collaboration à l'échelle internationale. Pour ce qui est des pandémies, le problème, c'est toujours qu'elles viennent d'ailleurs — elles pourraient très bien venir d'ici, je suppose. Quel genre d'ententes ont été conclues? S'agit-il d'ententes placées sous l'égide des Nations Unies ou d'ententes bilatérales d'échange de renseignements conclues avec chaque pays?

Dans le cas du SRAS, d'après les nouvelles, la Chine n'était pas tout à fait disposée à collaborer. On a eu de la difficulté à déterminer la gravité du problème, le nombre de personnes infectées, le fait qu'il s'agisse d'un problème local ou de grande ampleur, et ainsi de suite. Quel genre d'ententes avons-nous conclues? S'agit-il en fait d'une question dont nous nous occupons? Parlez-moi de ça, s'il vous plaît.

Dr Butler-Jones : Le règlement sanitaire international rend les gouvernements responsables de ne pas envoyer de personnes infectées dans d'autres pays et d'échanger avec les autres pays les renseignements nécessaires pour régler le problème. De plus, nous exploitons le RISM, le Réseau d'information sur la santé mondiale. Nous exécutons ce programme pour le compte de l'OMS, et du reste du monde, en fait. Le programme permet d'effectuer une recherche constante dans Internet, pour tenter de détecter les flambées de maladie, les actes de bioterrorisme, et cetera, dans de multiples langues.

Avec le recul, dans le cadre d'une première mouture de ce programme, avant qu'il ne soit vraiment fonctionnel, nous pensons avoir détecté l'épidémie de SRAS plusieurs mois avant

IHRs, now allows us — because we do this all the time — to inform the WHO that something is going on so, that they can engage the country.

The last word I had is about 40 per cent of the notifications to the WHO actually come from our system and not from the country that is affected. Again, that is something new that allows the potential to address an infectious disease problem or outbreak when it is in the tens and hundreds rather than the thousands and tens of thousands. That puts us in a good place.

The other thing is that I have been very intentional in terms of relations with my colleagues around the world. Since SARS, there is now an organization called the International Association of National Public Health Institutes. It is the head of the CDC-type organizations around the world.

That association serves two purposes: One is to build a network beyond the official channels through the WHO, et cetera, so that we can communicate directly to address issues. I now have contacts around the world I can call directly to ask what is really going on.

The second purpose of it, for which the Gates Foundation provides funding, is to support developing countries' development of their capacity and a link between developed and developing countries so they can improve their own public health capacity. As we know, the more we can do to stop it before it leaves a country, the better off Canadians and others are.

That is why we are engaged in a number of countries, working on a number of levels, in addition to that kind of work. That helps to protect Canadians, in our view, and is a good thing to do.

The Chair: Just a few points that have come up in the responses. The first concerns entry into Canada. Do you have an effective way of dealing with sick people who enter Canada?

Dr. Butler-Jones: We have the Quarantine Act, which puts the onus on people operating conveyances to notify where they are arriving. The Canada Border Services Agency would then contact one of our quarantine officers to make an assessment as to whether that person could continue.

The Chair: Tell me how the carrier would know.

qu'elle ne dépasse les frontières de la Chine. Ce système, utilisé en conjonction avec le RSI, nous permet maintenant — parce que nous faisons cela tout le temps — d'informer l'OMS lorsqu'il se passe quelque chose, de façon que l'organisation puisse demander au pays concerné de prendre des mesures.

Selon les derniers chiffres qu'on a communiqués, environ 40 p. 100 des avis de l'OMS viennent en fait de notre système, et non du pays touché. Encore une fois, c'est quelque chose de nouveau qui permet de s'attaquer à un problème ou à une épidémie de maladies transmissibles lorsqu'on en est encore aux dizaines ou aux centaines de cas, plutôt qu'aux milliers et aux dizaines de milliers de cas. Ça nous place dans une position favorable.

L'autre chose, c'est que j'ai fait beaucoup d'efforts pour nouer des liens avec mes collègues partout dans le monde. Depuis l'épisode du SRAS, il y a une nouvelle organisation qui s'appelle l'Association internationale d'agences nationales de santé publique. C'est l'organisme qui chapeaute les organisations de type CDC de partout dans le monde.

L'association a deux objectifs : l'un est de bâtir un réseau en dehors des liens officiels qui passent par l'OMS, et cetera, de façon à nous permettre de communiquer directement pour régler les problèmes. Je suis maintenant en mesure de communiquer directement avec les gens de partout dans le monde pour leur demander ce qui est véritablement en train de se passer.

Le second objectif de l'association, que la Gates Foundation appuie en fournissant des fonds, c'est de soutenir le renforcement des capacités des pays en développement et l'établissement d'un lien entre les pays industrialisés et ces pays, de façon qu'ils puissent améliorer leur capacité en matière de santé publique. Comme nous le savons, plus nous serons en mesure d'intervenir avant qu'une maladie se propage au-delà des frontières du pays touché, mieux s'en porteront les Canadiens et les citoyens des autres pays.

C'est la raison pour laquelle nous participons à des initiatives dans plusieurs pays, à plusieurs niveaux, en plus d'effectuer ce genre de travail. De notre point de vue, cela contribue à protéger les Canadiens, et c'est une bonne chose à faire.

Le président : Je veux simplement aborder quelques points que vos réponses soulèvent. Parlons d'abord de l'entrée de visiteurs au Canada. Disposez-vous d'un moyen efficace pour vous occuper des gens malades qui entrent au Canada?

Dr Butler-Jones : Il y a la Loi sur la quarantaine, qui rend les exploitants de moyens de transport responsables de signaler l'arrivée d'une personne malade. L'Agence des services frontaliers du Canada communique à ce moment-là avec l'un de nos agents de la quarantaine, qui effectue une évaluation pour déterminer si la personne en question peut entrer au pays.

Le président : Expliquez-moi comment le transporteur sait qu'il y a une personne malade parmi ses passagers.

Dr. Butler-Jones: The carrier would know when someone is actively ill. For example, when someone on an airplane is desperately ill and coughing all over the place, a person from the airline would call for advice as to whether the case was an issue.

The Chair: Would they call from the airplane?

Dr. Butler-Jones: Yes, that is advance notification.

The Chair: I do not think that will happen, doctor.

Dr. Butler-Jones: It does happen, actually.

The Chair: I do not think it does. There was a system set up by the federal government that measured people's temperature arriving at customs areas. It was a useless system.

Dr. Butler-Jones: That was useless, absolutely.

The Chair: I do not think you have a clue as to who is coming in at our borders at any given time.

Dr. Butler-Jones: We have a system in place, but that does not mean it captures everyone. The best system is a combination of those kinds of provisions, to the extent that you can identify them in advance. The reality is that people can arrive in this country from any point in the world within the incubation period from the time that they are exposed until they get sick. They can arrive perfectly well and then get sick later. The temperature scanners serve no purpose anywhere in the world in terms of protecting or diagnosing patients with SARS. You need that provision in place at your borders, so if it is obvious and it gets picked up, then you have a means to deal with it. In the work that the provinces and territories do with their physicians, one of the questions to ask is whether the person has travelled out of the country. I used to be a chief medical officer and a regional medical officer. It used to be that a doctor would call talk about a patient with a problem and I had to ask whether the patient had been travelling outside of the country. In this post-SARS era, that has become a standard question for doctors to ask. The most effective thing since SARS has been the information given to travellers that tells them what they need to do if they become ill.

You are right in that there is no system that will capture everyone at the point of entry, but we need to have the systems in place to assess those that we can.

The Chair: How many provincial acts have mandatory quarantines?

Dr. Butler-Jones: We do not use the term «quarantine» generally. I am not sure what you mean by «mandatory.»

Dr Butler-Jones : Il peut le savoir si la personne a des symptômes apparents. Je vous donne un exemple : lorsqu'un passager d'un avion est vraiment malade et n'arrête pas de tousser, un employé du transporteur aérien téléphone pour obtenir des conseils et déterminer si le cas de la personne pose problème.

Le président : Cet employé appelle pendant le vol?

Dr Butler-Jones : Oui, il nous prévient à l'avance.

Le président : Je ne pense pas que cela se produise, docteur.

Dr Butler-Jones : C'est ce qui arrive, pourtant.

Le président : Je ne le pense pas. Il y a eu, à un moment donné, un système mis en place par le gouvernement fédéral qui servait à prendre la température des gens qui se présentaient aux douanes. C'est un système inutile.

Le Dr Butler-Jones : Tout à fait inutile, oui.

Le président : Je pense que vous n'avez aucune idée de l'identité des gens qui se présentent aux frontières à tel ou tel moment.

Dr Butler-Jones : Il y a un système en place, mais cela ne signifie pas qu'il permet de repérer toutes les personnes malades. Le meilleur système possible, c'est une combinaison de ce genre de mesures, car vous pouvez repérer les personnes malades à l'avance. Mais ce qui se passe en réalité, c'est que les gens peuvent arriver de n'importe où dans le monde avant que la période d'incubation ne soit terminée, c'est-à-dire entre le moment où ils sont exposés à la maladie et le moment où ils tombent malade. Il se peut qu'une personne se porte tout à fait bien lorsqu'elle se présente à la frontière, et tombe malade plus tard. Les appareils qui servent à prendre la température des voyageurs ne servent à rien, nulle part dans le monde, pour ce qui est de protéger ou de diagnostiquer le SRAS chez les gens. Il faut cette mesure dont j'ai parlé à la frontière, de façon à avoir un moyen de s'occuper du problème s'il est évident qu'une personne est malade et si elle est repérée. Dans le cadre du travail que les provinces et les territoires effectuent avec leurs médecins, l'une des questions à poser aux voyageurs, c'est s'ils ont voyagé à l'extérieur du pays. J'ai déjà été médecin-chef et médecin-chef de région. J'étais cette personne que les médecins appelaient pour parler d'un patient posant problème, et il fallait que je demande au médecin si le patient avait voyagé à l'extérieur du pays. Aujourd'hui, après l'épidémie de SRAS, c'est devenu une question que les médecins posent régulièrement. La mesure la plus efficace qui a été prise depuis la crise du SRAS, ça a été de fournir des renseignements aux voyageurs pour les informer de ce qu'ils doivent faire s'ils tombent malade.

Vous avez raison de dire qu'il n'existe aucun système permettant de repérer toutes les personnes malades aux points d'entrée, mais nous avons besoin des systèmes qui nous permettent d'examiner les gens que nous pouvons examiner.

Le président : Combien de lois provinciales prévoient des quarantaines obligatoires?

Dr Butler-Jones : Nous n'utilisons généralement pas le terme « quarantaine ». Je ne suis pas sûr de comprendre ce que vous voulez dire par « obligatoire ».

The Chair: If it is mandatory, you can force someone to stay in their house or to seek medical attention.

Dr. Butler-Jones: I think all of them do at this point.

The Chair: What provisions are in place to protect the police who have to enforce it?

Dr. Butler-Jones: These are provincial acts, not federal acts.

The Chair: I understand.

Dr. Butler-Jones: Protect the police in what context?

The Chair: Taking the SARS example, all of the fatalities were physicians or other people who worked in hospitals. They were people who came in contact with people with SARS. If you are sending a police officer out to enforce a quarantine, or whatever you want to call it, what provisions are in place to protect that police officer from contracting the disease?

Dr. Butler-Jones: The provisions are the same as those appropriate to other diseases that we have them deal with. It is a risk assessment based on the disease. Those in hospital that were affected had high exposure. In retrospect, exposed police officers were told to stay home; the risk was minimal at the time.

However, for other diseases, that is not the case. If the situation involves someone with active TB who is coughing all over the place, you will put them in an ambulance and ensure that the ambulance staff wear masks in that confined place. It is a matter of risk assessment at the time. When I was a local medical officer, we would work with the police and first responders to work out the appropriate precautions to take when dealing with such a situation. It would be based on the disease or the issue that you are facing.

The Chair: What do you do with someone who is not cooperative?

Dr. Butler-Jones: Again, you assess the situation. Fortunately, there have been relatively few of those. The police will apprehend them as they apprehend anyone else. If it becomes necessary to wear a mask or gloves in the process of doing so, then that is part of what they do at the time. It depends on the assessment of the risk of the individual to others and whether it is necessary to involve the police. More often than not we do not need to involve the police because people by and large are cooperative.

The Chair: They might get hungry and decide to pop out to pick up something to eat.

Dr. Butler-Jones: Again, in the local planning around a pandemic, one of the things is how you engage local volunteer organizations, for example, to deliver food, et cetera. You do not

Le président : Si c'est obligatoire, cela permet de forcer une personne à rester à la maison ou à se placer sous surveillance médicale.

Dr Butler-Jones : Je crois que toutes les lois provinciales prévoient cela maintenant.

Le président : Quelles sont les mesures prises pour protéger les agents de police qui doivent faire appliquer ces lois?

Dr Butler-Jones : Ce sont les lois provinciales, et non fédérales.

Le président : Je comprends.

Le Dr Butler-Jones : Protéger les agents de police dans quel contexte?

Le président : Si nous prenons l'exemple du SRAS, je parle de tous les décès de médecins et d'autres personnes travaillant dans les hôpitaux. Ce sont des gens qui sont entrés en contact avec des personnes infectées par le SRAS. Lorsqu'on charge un agent de police de faire respecter une quarantaine (peu importe comment vous appelez cela — quelles sont les mesures en place pour protéger l'agent de police contre la maladie?

Dr Butler-Jones : Ces mesures sont les mêmes que celles qu'il faut prendre pour toute autre maladie à laquelle ils sont exposés lorsqu'ils s'acquittent des tâches que nous leur confions. Il s'agit d'une évaluation du risque qui est fonction de la maladie. Les gens qui ont été infectés dans les hôpitaux étaient très exposés. Avec le recul, on a demandé aux agents de police exposés de rester chez eux; le risque était minime à ce moment-là.

Pour d'autres maladies, ce n'est cependant pas la même chose. Dans un cas de tuberculose progressive où la personne infectée n'arrête pas de tousser, il faut la faire transporter en ambulance et s'assurer que les ambulanciers portent des masques, vu qu'il s'agit d'un espace clos. C'est une question d'évaluation du risque à ce moment-là. Lorsque j'étais médecin responsable à l'échelle locale, nous collaborions avec la police et les premiers intervenants pour déterminer quelles étaient les précautions à prendre lorsque nous étions confrontés à ce genre de situation. Nos décisions étaient fondées sur la maladie ou le problème auquel nous faisons face.

Le président : Que faites-vous si le patient ne veut pas collaborer?

Dr Butler-Jones : Encore une fois, il faut évaluer la situation. Heureusement, ce sont des cas relativement rares. La police peut arrêter ces gens comme elle peut arrêter n'importe qui d'autre. S'il est nécessaire de porter un masque ou des gants pour le faire, alors cela fait partie des mesures que les agents de police prennent à ce moment-là. Cela dépend de l'évaluation du risque de la personne présente et du fait qu'il soit nécessaire ou non de demander à la police d'intervenir. Plus souvent qu'autrement, nous n'avons pas besoin de faire intervenir la police, parce que les gens sont en général prêts à collaborer.

Le président : Quelqu'un pourrait avoir faim et décider de faire un saut à l'extérieur pour aller chercher quelque chose à manger.

Dr Butler-Jones : Encore une fois, dans le cadre de la planification effectuée à l'échelle locale lorsqu'il y a une pandémie, l'un des éléments, c'est qu'on demande à des

need to have direct contact with people. Even in a pandemic, taking something to the door and leaving it for someone will not create any greater risk for that individual than going to Wal-Mart.

The Chair: I am hearing from you about a system that sounds like it all works. Yet, when I looked at SARS and followed it very closely, I found that people were writing the rules as they went along. They were going back to protocols that existed in 1948 and saying, “Well, goodness, perhaps these seem to apply.” In fact, it was done on the fly. I must say you are making it sound like everything will be terrific the next time we see such a problem, but I think you still will be doing things on the fly.

Dr. Butler-Jones: There is no question in my mind that, no matter what we face, there will be surprises and things that we need to figure out at the time. The difference between pre-SARS and post-SARS is the lessons learned that have involved people in the debates and discussions on what to do and what not to do. Isolating people in their homes might not be effective, and probably was not effective in terms of SARS. However, at the time, because they were not sure what they were dealing with, it was the most sensible thing to do. In Singapore, they gave guidelines to school principals and employers on what to do in the event. They were advised to send the person home and call the local health authority to follow up by phone. You do not need to quarantine in the sense of issuing an order on a person. There has been tremendous debate and discussion about what worked and the importance of ensuring that the communication lines are open so that we do not repeat SARS. To say that everything will work perfectly, especially when dealing with a pandemic that affects the world, is just not so. The focus of our efforts in terms of the planning is to minimize any of those impacts. Any disaster or emergency will be a messy thing, but the idea is to mitigate the effects of the mess as much as possible. That is the focus of our efforts, whether in training, planning or exercising the plans to find out where the gaps are. We want to ensure that the communication lines are open and that we do not trip over each other, which was one of the problems in SARS in terms of jurisdictional roles and responsibilities.

Senator Banks: I am sure you have heard the old gag familiar to Alberta farmers: The most terrifying words in the world are, “Hello. I am here from the government and I am here to help you.” One line that is even more terrifying was said by Ms. Giliberti this evening: “The Public Health Agency and

organisations de bénévoles locales, par exemple, de livrer de la nourriture, et cetera. Il n'est pas nécessaire d'entrer directement en contact avec les gens malades. Même lorsqu'il y a une pandémie, déposer quelque chose sur le pas de la porte pour une personne malade n'engendre pas un risque plus grand que d'aller chez Wal-Mart.

Le président : Je vous écoute parler d'un système qui semble fonctionner parfaitement. Néanmoins, lorsque j'ai étudié l'épidémie de SRAS et que j'ai suivi le dossier de très près, j'ai constaté que les gens établissaient les règles au fur et à mesure. Ils s'en remettaient à des protocoles établis en 1948 et disaient des choses comme « Eh bien, mon dieu, il semble que cela s'applique. » En réalité, il y a eu beaucoup d'improvisation. Je dois dire que vous donnez l'impression que tout va être parfait la prochaine fois qu'un problème du genre survient, mais je pense que vous allez quand même encore improviser.

Dr Butler-Jones : Il ne fait aucun doute, à mon avis, qu'il va y avoir des surprises peu importe ce à quoi nous sommes confrontés, et des choses qu'il faudra démêler au moment où elles arrivent. La différence entre la période précédant la crise du SRAS et maintenant, ce sont les leçons apprises qui ont fait participer les gens à des débats et des discussions sur ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter de faire. Ce n'est peut-être pas efficace de demander aux gens de s'isoler chez eux, probablement pas en ce qui concerne le SRAS, en tout cas. À ce moment-là, cependant, c'était la chose la plus sensée à faire, puisqu'on ne savait pas à quoi on avait affaire. À Singapour, il y a des lignes directrices qui indiquent aux directeurs d'école et aux employés ce qu'il faut faire lorsqu'un événement du genre survient. Ils ont donc été avisés d'envoyer les personnes malades à la maison et d'appeler les autorités sanitaires locales pour qu'elles effectuent un suivi téléphonique. Il n'est pas nécessaire d'instaurer une quarantaine, c'est-à-dire en formulant une ordonnance visant les personnes malades. Il y a eu énormément de débats et de discussions sur ce qui a bien fonctionné et sur le fait qu'il est important de garder les lignes de communication ouvertes pour que la crise du SRAS ne se répète pas. Dire que tout va fonctionner parfaitement, surtout dans le cas d'une pandémie mondiale, n'est tout simplement pas juste. L'objectif de nos efforts de planification, c'est de réduire au minimum toutes ces répercussions. Une catastrophe ou une situation d'urgence, c'est toujours quelque chose de confus, mais l'idée est de réduire au minimum les effets de cette confusion. C'est là-dessus que nous concentrons nos efforts, que ce soit au chapitre de la formation, de la planification ou de la mise à l'essai des plans, pour déterminer où se trouvent les lacunes. Nous voulons nous assurer que les lignes de communication sont ouvertes et que nous ne nous nuisons pas les uns les autres, ce qui a été l'un des problèmes pendant la crise du SRAS, par rapport aux rôles et responsabilités des différentes administrations.

Le sénateur Banks : Je suis sûr que vous avez déjà entendu cette vieille blague que tous les agriculteurs albertains connaissent : les mots les plus terrifiants du monde sont les suivants : « Bonjour. Je représente le gouvernement et, je suis ici pour vous aider. » Mme Giliberti a dit une chose encore plus terrifiante ce soir :

Health Canada have a collaborative approach to Canada ...” That strikes terror into our hearts.

You may have answered the question, Dr. Butler-Jones, when you said there is a draft list in place of who does what and when. Could you send that to us, please? Essentially, that is the answer to all the questions that we have been asking for many years now on this issue: Who is in charge in this given circumstance? Did I understand that there is a draft list that answers that question?

Dr. Butler-Jones: There are two MOUs approved in principle by the ministers of health across the country, one on mutual aid and the other on information sharing in public health emergencies. We have a third one that is a draft document on the roles and responsibilities in public health emergencies. Although it has not been approved by the minister yet, there is no problem sharing it with you.

Senator Banks: Could you make a draft and send it to us?

Dr. Butler-Jones: If something happened tomorrow, all that thought has been put into it, whether the ministers have approved it or not. In a crisis, ministers would approve it quickly.

The other documents, both in terms of the collaborative arrangement and my role versus Deputy Minister Rosenberg’s role, we have a number of things to help outline that, as well as the national plan that outlines the various aspects. Additionally, there are the annexes in terms of dealing with various aspects of a pandemic but also applicable to other emerging diseases and events.

When I am talking to municipalities and others, sometimes it seems overwhelming when people try to think about pandemics. The reality is that much of it is part of either their business continuity planning or their emergency planning with the addendums appropriate to an infectious disease. Unlike a natural disaster, which happens, goes away and then you recover, a pandemic can go on for weeks, go away and then come back again. It is about thinking through those exceptional issues that relate specifically to any emerging disease. It is building on the existing planning and capacity; it is not really strange, or it should not seem strange.

Even in the great pandemic of 1918-19, which was probably the worst pandemic in human history in terms of influenza, for specific reasons — and the two since were nothing like that. Having said that, it will be messy and a challenge for us to address, regardless of what it is. The point being, even in that pandemic of 1918-19, 70 per cent of the population never got sick at all. Of those who got sick, 1 per cent to 2 per cent did die — which was a terrible thing — but it was not like Armageddon or a

« L’Agence de la santé publique et Santé Canada préconisent une approche fondée sur la collaboration pour le Canada[...] » Voilà qui instille la terreur dans nos cœurs.

Vous avez peut-être déjà répondu à la question, docteur Butler-Jones, lorsque vous avez dit qu’il existe une ébauche de liste des personnes chargées d’intervenir, de ce qu’elles doivent faire et du moment où elles doivent le faire. Pourriez-vous nous faire parvenir cette liste, s’il vous plaît? En gros, c’est la réponse à toutes les questions que nous posons depuis de nombreuses années déjà sur ce sujet : qui est responsable dans telle ou telle situation? Ai-je bien compris qu’il existe une ébauche de liste qui répond à cette question?

Dr Butler-Jones : Il existe deux PE approuvés en principe par les ministres de la Santé de l’ensemble du pays, l’un concernant l’entraide, et l’autre, l’échange de renseignements en cas de situations d’urgence touchant la santé publique. Il y a un troisième document, à l’état d’ébauche, sur les rôles et les responsabilités dans le contexte de ces situations d’urgence. Ce document n’a pas encore été approuvé par le ministre, mais nous pourrions quand même vous le fournir.

Le sénateur Banks : Pourriez-vous en faire une copie et nous la faire parvenir?

Dr Butler-Jones : Si un événement devait se produire demain, tout le travail effectué se reflète dans ce document, que les ministres l’aient approuvé ou non. En cas de crise, ils seraient prompts à l’approuver.

Les autres documents, qui concernent l’entente de collaboration et mon rôle par rapport au rôle du sous-ministre Rosenberg... nous avons un certain nombre de choses qui contribuent à définir cela, ainsi qu’un plan national qui parle des différents aspects. De plus, il y a des annexes qui portent sur la façon de composer avec les différents éléments d’une pandémie, mais qui s’appliquent également à d’autres événements, par exemple, une flambée de maladie.

Lorsque je discute avec des représentants des municipalités et d’autres intervenants, il semble parfois difficile, pour les gens, de réfléchir à la question des pandémies, tant elle est vaste. En réalité, une bonne partie de cela est intégrée à leur plan de continuité des activités ou leur plan de mesures d’urgence, qui comportent des addenda portant sur les maladies transmissibles. Contrairement aux catastrophes naturelles, qui, une fois qu’elles se sont produites, laissent place à la période de rétablissement, les pandémies peuvent durer des semaines, sembler se terminer puis recommencer. Il s’agit de réfléchir à ces problèmes particuliers que posent les maladies infectieuses qui commencent à se propager. Il s’agit de renforcer les capacités et les plans existants; cela n’a rien d’étrange, et ça ne devrait pas sembler étrange.

Même lors de la grande pandémie de 1918-1919, qui a probablement été la pire pandémie d’influenza de l’histoire de l’humanité, pour des raisons précises — et les deux autres pandémies qui ont eu lieu depuis ne se comparent même pas à celle-ci. Cela dit, n’importe quel événement du genre est source de confusion et nous pose un défi lorsque nous y sommes confrontés. Ce que je veux dire, c’est que, même pendant la pandémie de 1918-1919, 70 p. 100 des gens n’ont pas été infectés. De ceux qui

Robin Cook novel. That was the worst pandemic in human history, in terms of a short period of time. The plague killed more people in the Middle Ages, but that was over decades. The same is true with the HIV pandemic, which has been occurring over decades and has been devastating.

Again, do not lose sight. What bothers me is that we have gone from the we-are-all-going-to-die hype to suddenly wondering what we were worried about. We need to sustain the interests and momentum around doing the planning so that we are not surprised and able to respond.

Senator Banks: Can and will you send us that draft?

Dr. Butler-Jones: I will. I apologize if I was not clear.

Senator Banks: I wanted to have a «yes» on the record. Thank you very much.

When we began looking at these questions several years ago, we heard from witnesses that things were in wonderful shape all over the country, particularly with respect to the National Emergency Stockpile System, NESS. We were assured that it was terrific, omnipresent and that it was going to come in handy when some untoward thing happened.

Then we went to have a look at it/them in various parts of the country and found that no one knew where they were, how to get into them or who had the key. When we finally did have a look, we found that much of the stuff in there was rotten, old and out of date.

I believe there was a review conducted by your agency in December 2006 of those national emergency stockpiles in various parts of the country. What would we find if we looked at them now? There are two parts to the question: Would the local responders to whom they would be the most use know either where they are or how to get at them; and second, are they in good shape and now contain useful supplies?

Dr. Butler-Jones: In terms of the first part of the question, local responders would not necessarily know where they are.

Senator Banks: Should they not know that?

Dr. Butler-Jones: I would argue that they should not. You may disagree. It is not local responders who decide when to implement or use it. It is up to the provincial emergency people. We provide it based on a request from the provincial emergency people. The escalation is that if you cannot do it locally, you manage it provincially. If you cannot manage provincially, then you engage us federally. They are across the country.

l'ont été, de 1 à 2 p. 100 en sont morts, ce qui est terrible, mais tout de même ni l'apocalypse ni un roman de Robin Cook. C'est la pire pandémie que l'humanité a connue, parce qu'elle a duré très peu de temps. La peste a fait davantage de morts au Moyen Âge, mais sur une période qui a duré des décennies. On peut dire la même chose de la pandémie de VIH, qui dure depuis des décennies et qui a fait des ravages.

Encore une fois, il ne faut pas perdre certaines choses de vue. Ce qui me dérange, c'est que nous sommes soudainement passés de la phase où nous pensions tous mourir à celle où nous nous demandons ce qui nous inquiétait. Nous devons poursuivre sur notre lancée et continuer de susciter l'intérêt pour la planification, de façon à éviter d'être pris au dépourvu et à être capables d'intervenir.

Le sénateur Banks : Allez-vous nous faire parvenir cette ébauche?

Dr Butler-Jones : Oui. Je m'excuse si je n'ai pas été clair.

Le sénateur Banks : Je voulais entendre un « oui » pour le compte rendu. Merci beaucoup.

Lorsque nous avons commencé à étudier ces questions, il y a plusieurs années, nous avons entendu des témoins nous dire que tout allait bien, dans l'ensemble du pays, surtout en ce qui concerne la Réserve nationale de secours ou RNS. On nous a assuré que celle-ci était extraordinaire, accessible de partout et qu'elle allait être très pratique en cas d'événement contraire.

Nous avons décidé de jeter un coup d'œil sur cette réserve ou sur ces réserves dans les différentes régions du pays, et nous avons constaté que personne ne savait où elles se trouvaient ni comment y accéder ni qui possédait la clé. Nous avons fini par accéder à la réserve, et c'est là que nous avons constaté qu'une bonne partie de ce qui s'y trouvait était pourri, vieux et périmé.

Je crois savoir que votre organisation a effectué un examen en décembre 2006 de ces réserves nationales de secours dans les différentes régions du pays. Si nous devons inspecter ces réserves aujourd'hui, qu'y trouverions-nous? C'est une question à deux volets : les intervenants locaux à qui elles seraient le plus utile sauraient-ils où elles se trouvent ou comment y accéder? Les réserves sont-elles bonnes et contiennent-elles maintenant des choses utiles?

Dr Butler-Jones : Pour ce qui est de la première partie de votre question, les intervenants locaux ne sauraient pas nécessairement où les réserves se trouvent.

Le sénateur Banks : Ne devraient-ils pas le savoir?

Dr Butler-Jones : Je dirais que non. Vous ne serez peut-être pas d'accord. Ce ne sont pas des intervenants locaux qui décident quand il faut utiliser la réserve. Ce sont les responsables des urgences à l'échelle provinciale. Nous offrons l'accès à ces réserves lorsque les responsables provinciaux des urgences nous le demandent. Les choses fonctionnent ainsi : si la situation est impossible à gérer localement, c'est la province qui s'en occupe. Si la province ne peut la gérer seule, alors on fait appel à nous, à l'échelon fédéral. Ces réserves se trouvent un peu partout au pays.

Some may know, but the point is that they need to know to talk with the emergency coordinator, who talks with the province, and things get there quickly.

Senator Banks: I was talking about emergency coordinators who did not know where they were.

Dr. Butler-Jones: They all know who their points of contact are, or should know now. However, they would not necessarily know exactly where the stockpiles are. They should know by now, through their emergency contacts, who to ask. It is not coming to us. If they do not know, that is a question we would have to ask provincial and regional coordinators, to ensure they do.

Senator Banks: What is in them now?

Dr. Butler-Jones: We are starting to update them. We got rid of some of the non-essential stuff. That is going to be an ongoing process. It also required a re-evaluation of what is needed today, as opposed to 10, 15 or 20 years ago. We do not need to duplicate many of the capacities that the provinces have now built up.

For example, by the end of this fiscal year, the combined antiviral stockpile that we cost-shared with and that is in the hands of the provinces and territories contains about 55 million doses. We will have another 12 million doses that we have control over as a backup to the rest of the system. Ten or 15 years ago, we would not have thought of having antivirals or masks or other things that we are starting to maintain in the NESS.

Senator Banks: If you had to describe as concisely as possible to someone what kind of things, materiel, supplies, antivirals, et cetera, exist in the NESS that are across the country, what is there?

Dr. Butler-Jones: There are field hospital-type equipment, beds, shelters, water purification systems, medications, antivirals, et cetera. There is quite a range. We would be happy to provide you with a list.

Senator Banks: That would be helpful.

How close are you to being confident that those things that are deemed now to be currently necessary are in all of those stockpiles across the country?

Dr. Butler-Jones: They will not be in all of them. There are regional, larger stocks as well as local stocks. In terms of the framework of that, without giving specific addresses, we would be happy to provide you with something to give you a better picture of how things are distributed across the country.

Senator Banks: Thank you very much. That would be helpful.

Certains des intervenants locaux savent peut-être où se trouvent les réserves, mais l'idée, c'est que, ce qu'ils doivent savoir, c'est qu'ils doivent parler avec le coordonnateur des urgences, qui s'adresse aux responsables de la province, et les choses arrivent rapidement sur place.

Le sénateur Banks : Je parlais de coordonnateurs des urgences qui ne savaient pas où les réserves se trouvaient.

Dr Butler-Jones : Ils savent tous avec qui communiquer, ou, du moins, ils devraient maintenant le savoir. Ils ne savent cependant pas nécessairement où se trouvent les réserves exactement. Ils devraient maintenant savoir, par l'intermédiaire des personnes avec qui ils doivent communiquer en cas d'urgence, à qui s'adresser. Ils ne s'adressent pas à nous. S'ils ne savent pas à qui s'adresser, c'est une question qu'il faudrait poser aux coordonnateurs provinciaux et régionaux, pour s'assurer que tout le monde possède l'information.

Le sénateur Banks : Que trouve-t-on dans les réserves en ce moment?

Dr Butler-Jones : Nous commençons à les mettre à jour. Nous nous sommes débarrassés de certaines choses superflues. C'est un processus qui va être permanent. Il a également fallu réévaluer ce qui est nécessaire aujourd'hui, par rapport à ce qui l'était il y a 10, 15 ou 20 ans. Nous n'avons pas besoin d'avoir en double bon nombre des capacités que les provinces ont établies.

D'ici la fin de l'exercice courant, par exemple, les réserves d'antiviraux que nous avons payées avec les provinces et les territoires, et qui sont en leur possession, contiennent au total environ 55 millions de doses. Nous allons faire en sorte que 12 millions de doses supplémentaires auxquelles nous avons accès servent de doses de rechange pour le reste du système. Il y a 10 ou 15 ans, nous n'aurions pas pensé placer dans les RNS des antiviraux, des masques ou d'autres choses que nous commençons à conserver dans celles-ci.

Le sénateur Banks : Si on vous demandait de décrire de la façon la plus concise possible le genre de choses, de matériel, de fournitures, d'antiviraux, et cetera, qui se trouvent dans les RNS de l'ensemble du pays, quelle serait votre réponse?

Dr Butler-Jones : Il y a dans ces réserves de l'équipement du genre qui sert à établir un hôpital de campagne : des lits, des abris, des appareils de purification de l'eau, des médicaments, des antiviraux, et cetera. Beaucoup de choses, en fait. Nous serions heureux de vous fournir la liste de ces choses.

Le sénateur Banks : Cela nous serait utile.

À quel point êtes-vous sûr que toutes ces choses qui sont jugées aujourd'hui être nécessaires se trouvent dans l'ensemble des réserves du pays?

Dr Butler-Jones : Ces choses ne se trouvent pas dans toutes les réserves. Il y a des réserves régionales, plus grandes, et des réserves locales. Pour ce qui est de la façon dont les choses sont organisées, sans vous donner d'adresses précises, nous serions heureux de vous fournir quelque chose qui vous donnerait une meilleure idée de la répartition des fournitures dans l'ensemble du pays.

Le sénateur Banks : Merci beaucoup, cela nous serait utile.

The Chair: What participation do local municipalities have in determining what might be in the stockpile near them?

Dr. Butler-Jones: We consult with the provincial coordinators, who I am presuming are consulting, we encourage them to consult and engage with the local municipalities in terms of what is most useful. It will depend. In northern Saskatchewan, shelter is still a big thing. Almost every year, they make use of our shelters related to forest fires.

The Chair: What provisions are there to ensure that there is no duplication, that a municipality is not creating its own, unnecessary stockpile because you have a stockpile 10 miles away that the municipality could use?

Dr. Butler-Jones: We consult with the provincial coordinators. I know they are in contact with the municipal emergency coordinators. Having said that, we have enough antiviral medication to treat anyone who wants treatment. Not everyone will get sick and not everyone will want an antiviral. We are not sure how long the antiviral medication will work, if they will work at all. The Toronto Hospital, against the advice of the province, has purchased additional antiviral — which is perfectly their rights. Hence, there will be some duplication with or without the advice of the municipalities.

Dr. Howard Njoo, Director General, Centre for Communicable Diseases and Infection Control, Public Health Agency of Canada: We support a federal, provincial and territorial network, the Council of Health Emergency Management Directors. They are designated contacts for each province and territory. We meet regularly with those people to discuss common guidelines, protocols and approaches in terms of what should be in specific stockpiles within the province and what they would be considered appropriate for our NESS.

The Chair: That does not solve the problem of the municipality going out and effectively wasting money by duplicating what is in your stockpile as a result of not knowing what is in your NESS.

Dr. Butler-Jones: That is why there would be a conversation with the province — because the province knows. Presumably, if the communication between the municipal emergency coordinators and the provincial coordinator is good, they should be in regular contact. I most recently worked in Saskatchewan, and they were constantly in contact with each other.

I am not sure about all jurisdictions, but that would be an expectation. We will not jump over the province to have independent conversations with municipalities without provincial engagement, because they are the ones responsible.

Le président : Quel rôle les municipalités jouent-elles, lorsqu'il s'agit de déterminer ce qu'on place dans les réserves situées à proximité?

Dr Butler-Jones : Nous consultons les coordonnateurs provinciaux, qui, je présume, consultent... nous les encourageons à consulter les municipalités pour déterminer ce qui leur serait le plus utile. Ça dépend. Dans le nord de la Saskatchewan, il est encore important qu'il y ait des abris. Presque tous les ans, on utilise là-bas nos abris en cas d'incendie de forêt.

Le président : Quelles mesures prend-on pour s'assurer qu'il n'y a pas de dédoublement, qu'une municipalité ne crée pas sa propre réserve pour rien, puisque vous en avez constitué une 10 milles plus loin et qu'elle pourrait l'utiliser?

Dr Butler-Jones : Nous consultons les coordonnateurs provinciaux. Je sais que ceux-ci sont en contact avec les coordonnateurs municipaux. Cela dit, nous avons suffisamment d'antiviraux pour traiter toutes les personnes qui veulent l'être. Tout le monde ne va pas tomber malade, et tout le monde ne va pas vouloir recevoir un antiviral. Nous ne savons pas précisément pendant combien de temps les médicaments antiviraux vont fonctionner, si tant est qu'ils fonctionnent. Les représentants de l'hôpital de Toronto ont fait l'acquisition d'antiviraux supplémentaires malgré l'avis contraire de la province, mais ils étaient tout à fait fondés à le faire. Vous voyez donc qu'il y aura des dédoublements, que les municipalités donnent leur avis ou non.

Dr Howard Njoo, directeur général, Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections, Agence de la santé publique du Canada : Nous soutenons un réseau fédéral-provincial-territorial, le Conseil des directeurs responsables de la gestion des urgences. Ces directeurs sont les personnes désignées avec qui il faut communiquer dans chacune des provinces et dans chacun des territoires. Nous les rencontrons régulièrement pour discuter des lignes directrices, approches et protocoles communs relativement à ce qui devrait se trouver dans telle ou telle réserve de leur province et de ce qu'ils pensent qui devrait se trouver dans nos RNS.

Le président : Cela ne règle pas le problème qui survient lorsque les municipalités gaspillent bel et bien de l'argent en se procurant des choses qui se trouvent déjà dans vos réserves parce qu'elles ne savent pas ce qu'il y a dans vos RNS.

Dr Butler-Jones : C'est la raison pour laquelle on aurait une conversation avec les représentants des provinces, puisque ceux-ci sont au courant. On peut présumer que, si la communication est bonne entre les coordonnateurs municipaux et provinciaux, ils doivent être régulièrement en contact. L'endroit où j'ai travaillé le plus récemment, c'est en Saskatchewan, et ces gens étaient constamment en contact les uns avec les autres.

Je ne suis pas sûr que la situation est la même dans toutes les provinces et dans tous les territoires, mais c'est ce à quoi on peut s'attendre. Nous n'allons pas court-circuiter le processus et discuter directement avec les municipalités, sans la participation des provinces, parce que ce sont les provinces qui sont responsables.

Senator Zimmer: Thank you for your presentation. I want to follow up on the line of questions Senator Kenny and Senator Banks asked you.

Ms. Giliberti, on page 4, you say that, "While the Public Health Agency quarantines travellers suspected of having communicable diseases...to reduce..."

It was somewhat answered, but it is quite subjective in those terms, if travellers and even immigrants come into this country with viruses. I do not want to cause a public panic, but doctors have said they have no idea what is out there, where it is coming from or how to treat it. That is not very comforting.

My question is this: If there are no visible signs of coughing or things like that, how do you choose people that may have viruses? Is there any way of knowing what they might have?

Dr. Butler-Jones: No, there is no way of knowing for people coming into the country, nor is there for people already in the country who grew up here. I may be incubating a virus that will render me sick tomorrow. For example, with influenza, I could have no symptoms today. I rub my nose, shake his hand, he rubs his nose, I am sick tomorrow and he is sick the next day. We are limited to what we know and what is reasonable.

It changes if you have something like SARS, in which case you may bring about different protocols for different regions or you may expect immunization. For example, with respect to travel, there are some countries that you cannot go into without demonstrating that you have had a yellow fever vaccine. Those are the exceptions. A third of us get food poisoning every year, mostly from the way we handle food in our own homes.

Infectious diseases are common. Nasties are rare and difficult to detect, unless you have obvious symptoms.

Senator Zimmer: I want to talk about the Canadian Pandemic Influenza Plan for the health sector. Has this plan been subject to exercises involving all orders of government as well as international partners? Does this plan work in conjunction with the North American Plan for Avian and Pandemic Influenza?

Dr. Butler-Jones: It does work in conjunction with the North American plan. Canada was in a fortunate position. We were actually first out of the gate of any country to have a national plan. Other countries have either copied ours or learned from it. There is a lot of concordance between our own plan and that of

Le sénateur Zimmer : Merci de votre exposé. Je veux continuer de poser des questions sur le sujet que le sénateur Kenny et le sénateur Banks ont abordées.

Madame Giliberti, à la page 4 de votre mémoire, vous dites : « L'Agence de la santé publique met en quarantaine les voyageurs soupçonnés d'avoir une maladie transmissible... pour prévenir [...] ».

Vous avez déjà en partie répondu à ma question, mais de façon assez subjective, par rapport au fait que les voyageurs et même des immigrants qui arrivent au pays sont infectés par des virus. Je ne veux pas semer la panique au sein de la population, mais les médecins ont dit n'avoir aucune idée des virus qui existent, de leur origine ou des traitements adéquats. Ce n'est pas très réconfortant.

Voici ma question : si les gens ne toussent pas ou n'ont pas d'autres symptômes du genre, comment faites-vous pour déterminer qui peut être infecté par un virus? Y a-t-il une quelconque façon de savoir quelle maladie les gens qui arrivent au pays peuvent avoir?

Dr Butler-Jones : Non, il n'y a aucun moyen de savoir si des gens qui arrivent au pays sont malades, pas plus qu'il y en a pour les gens qui ont grandi ici. En ce moment, il y a peut-être dans mon organisme un virus en incubation qui va me faire tomber malade demain. Si c'était l'influenza, par exemple, je pourrais n'avoir aucun symptôme aujourd'hui. Si je me frotte le nez, avant de serrer la main d'une personne qui à son tour, se frotte le nez, je serai peut-être malade demain, et cette personne le sera le jour suivant. Nous sommes limités à ce que nous connaissons et à ce qu'on peut raisonnablement connaître.

C'est différent lorsqu'il s'agit de quelque chose comme le SRAS, mais, à ce moment-là, on peut instaurer des protocoles différents pour différentes régions, où on peut s'attendre à des mesures d'immunisation. En ce qui concerne les voyages, par exemple, il y a certains pays où l'on ne peut se rendre sans prouver qu'on a reçu le vaccin contre la fièvre jaune. Ce sont les exceptions. Le tiers d'entre nous sommes victimes d'intoxication alimentaire chaque année, et cela est attribuable surtout à la façon dont nous manipulons les aliments à la maison.

Les maladies transmissibles sont courantes. Les maladies virulentes sont rares et difficiles à détecter, à moins qu'il y ait des symptômes évidents.

Le sénateur Zimmer : Je veux parler du Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza relativement au secteur de la santé. Ce plan a-t-il été mis à l'essai, avec la participation de tous les ordres de gouvernement ainsi que des partenaires internationaux? Ce plan fonctionne-t-il de pair avec le Plan nord-américain contre l'influenza aviaire et la pandémie d'influenza?

Dr Butler-Jones : Oui. Le Canada s'est trouvé en bonne position. Nous avons en fait été les premiers à avoir un plan national. Les autres pays ont soit copié notre plan, soit ont appris des choses quant à celui-ci. Il y a beaucoup de points communs entre notre plan et celui de nombreux autres pays. Il est

many other countries. Certainly, we are actively involved in the development of the North American plan. It is quite consistent and coherent.

There have been a number of levels of testing of it, and there are plans for additional testing of different aspects of it over the next years. It is an ongoing plan.

Also, with respect to the pandemic plan — there are commonalities among different diseases. For example, when we had the triple play with the British and the Americans, where there is a large exercise around a bioterrorist event, many of the same issues that we would face with the introduction of a new influenza virus, for example, we had to deal with through that exercise. The learning from that around communications and capacity in different countries, et cetera, helped towards that.

Even if it is not labelled influenza, which many of our exercises are, there are things that are useful to us in that as well.

Senator Zimmer: H5N1 bird flu virus — it almost sounds like a football play. My question is this: What is the agency's prediction on the likelihood that this virus will enter Canada? Could you tell us of any plan to counter this virus in the event it does enter the country?

Dr. Butler-Jones: There are two aspects to that, the human side and the animal side. While we have not seen the H5N1 Asian strain, we do have H5N1 North American strain in wild birds in North America, as well as a lot of other bird avian flu viruses. It is always out there. Most of them do not affect humans.

The thing about the Asian one is that it is very nasty in birds. It kills a high percentage of birds and flocks that are affected. Second, in a small percentage of people, it can also cause disease. If it does so, it is devastating.

While there have been hundreds of cases, between 30 and 50 per cent of those who get sick die. In humans, it is also nasty, but that is several hundred out of probably millions of exposures. It does not cross the bird-human barrier very easily.

At some point, could we see it in wild birds? That is probably inevitable, as we see more birds and with migration, et cetera. Similarly, when West Nile virus started in New York, eventually, over a period of years, virtually all birds east of the Rockies, a percentage of them, had been affected.

certain que nous participons activement à l'élaboration du Plan nord-américain. La démarche est très cohérente.

On a procédé à des mises à l'essai de ce plan à plusieurs niveaux, et on prévoit en faire de nouvelles, au cours des prochaines années, pour ce qui est des différents éléments du plan. C'est un plan en cours d'élaboration.

Par ailleurs, en ce qui concerne le plan de lutte contre la pandémie... il y a des points communs entre les différentes maladies. Lorsque nous avons participé, par exemple, à l'exercice Triple Play avec les Britanniques et les Américains, c'est-à-dire cet exercice à grand déploiement ayant pour thème un acte de bioterrorisme, nous avons dû régler beaucoup de problèmes auxquels nous serions confrontés s'il y avait un nouveau virus de l'influenza, par exemple. Ce que nous avons appris de cet exercice aux chapitres de la communication et des capacités des différents pays, et cetera, a contribué à cela.

Même si le titre de l'exercice ne contient pas le mot influenza, comme bon nombre des exercices que nous effectuons, il y a quand même des choses qui nous sont utiles.

Le sénateur Zimmer : Le virus H5N1 de la grippe aviaire — on dirait presque le nom d'une stratégie de jeu, au football. Voici ma question : quelle est la probabilité prévue par l'Agence que ce virus atteigne le Canada? Pouvez-vous nous parler d'un plan quelconque de lutte contre ce virus, pour le cas où il pénétrerait au pays?

Dr Butler-Jones : C'est une question à deux volets : le volet humain et le volet animal. Nous n'avons pas détecté la souche H5N1 en provenance de l'Asie, mais nous avons détecté la souche H5N1 de l'Amérique du Nord dans des oiseaux sauvages du continent, ainsi que beaucoup d'autres virus de la grippe aviaire. Ceux-ci sont toujours présents dans la nature. La plupart d'entre eux n'affectent pas les humains.

Ce qui caractérise le virus en provenance de l'Asie, c'est qu'il est très virulent chez les oiseaux. Il tue une forte proportion des oiseaux et des troupeaux affectés. De plus, chez une faible proportion de la population humaine, il peut également être une cause de maladie. Quand cela arrive, l'effet est dévastateur.

Il y a eu des centaines de cas d'infection, mais entre 30 et 50 p. 100 des gens malades en meurent. Le virus est également virulent chez les humains, mais il y a eu quelques centaines de décès sur des millions de personnes exposées, probablement. Le virus ne se transmet pas facilement des oiseaux aux humains.

Se pourrait-il que nous le détections chez des oiseaux sauvages à un moment donné? Cela va fort probablement se produire, au fur et à mesure que nous allons examiner des oiseaux, et vu les migrations, et cetera. Le virus du Nil occidental, de la même façon, a commencé à se répandre à partir de New York, et, après un certain nombre d'années, pratiquement tous les oiseaux à l'est des Rocheuses, une proportion de ces oiseaux, avaient été affectés.

With respect to your question, we will probably see it, but, again, it is unpredictable. We have not seen it or detected it yet. On the animal health side, CFIA and others have plans in place in terms of dealing with domestic flocks.

On the human side and the prospect for a pandemic from H5N1, we have seen it now for a decade. It has shown an ability to infect a small percentage of humans. It may infect from person-to-person in conditions of high levels of exposure and virus and a similar genetic makeup, in terms of susceptibility or lack of resistance to deal with the virus.

At the same time, what worries me more is that we have seen outbreaks of an H7 virus in the U.K. that appears to have been easily transmitted from person-to-person. That virus was able to be contained by using antivirals and other measures, but we see those and we will continue to see them crop up.

With respect to the predictability of when we will have a pandemic, most people would say eventually we will have another pandemic of influenza, but who knows when. Nature is unpredictable.

How severe it will be is impossible to predict. Whether it will be H5 developing and spreading easily from person-to-person or one of these others like an H7 or some other strain of the virus, we do not know.

For example, we isolated a virus in a Canadian child that had components of pig, human and bird genes in it. This is a very challenging virus in terms of understanding what will happen. It is the same with the resistance we are seeing over the last couple of weeks, where about 10 per cent of some of the samples that we have been getting — we have also seen this in Europe — are resistant to Tamiflu, which is the most common antiviral available. The problem is that these people have not been exposed to Tamiflu, which is usually the context in which you see resistance develop. This particular virus has a gene that makes it resistant.

Where did it come from? How did that happen? Quite honestly, we do not know. We need to hedge our bets. That is why our pandemic planning is not just about any one strain of virus or influenza; rather, it involves thinking about all the possibilities, because if you put your eggs in one basket, you are almost certain to be fooled.

Senator Zimmer: How is it transmitted from bird to human?

Dr. Butler-Jones: There are different ways. If you have a flock, particularly in a henhouse or whatever, it is in the feces, it gets up into the air and you inhale it. Or in some of the cases in Asia, it is in the blood and it is not cooked — in other words, through

Pour ce qui est de votre question, je vous dirais que vous allez probablement être témoins de la découverte du virus au Canada, mais, encore une fois, c'est impossible à prévoir. Nous ne l'avons encore ni vu ni détecté. Pour ce qui est de la santé des animaux, l'ACIA et d'autres organisations ont mis en place des plans visant les troupeaux domestiques.

Pour ce qui est des humains et de la perspective d'une pandémie de H5N1, cela fait dix ans maintenant que nous avons constaté l'existence du virus chez l'humain. Le virus peut infecter une petite proportion d'humains. Il peut se transmettre d'une personne à l'autre lorsque l'exposition est très grande, que l'infection est importante et que les deux personnes sont génétiquement semblables, pour ce qui est de la capacité ou de l'incapacité de résister au virus.

En même temps, ce qui m'inquiète davantage, c'est que nous avons été témoins de percées d'un virus H7 au Royaume-Uni, qui semble s'être transmis facilement d'humain à humain. On a pu empêcher le virus de se transmettre à l'aide d'antiviraux et d'autres mesures, mais nous sommes témoins de ces percées de nouveaux virus, et nous allons continuer de les voir se multiplier.

En ce qui concerne la possibilité de prévoir quand la pandémie va survenir, la plupart des gens diraient qu'il y aura probablement une nouvelle pandémie d'influenza, mais qui sait quand? La nature est imprévisible.

La gravité de cette pandémie est également impossible à prédire. Nous ne savons pas si c'est la souche H5 qui va évoluer et qui va devenir capable de se transmettre facilement d'humain à humain ou si c'est l'une de ces autres souches comme la souche H7 qui va être à l'origine de la pandémie.

Nous avons isolé, par exemple, un virus qui avait infecté un enfant canadien et qui comportait des éléments génétiques du porc, de l'humain et de l'oiseau. Ce virus pose un défi très important pour ce qui est de comprendre ce qui va se produire. C'est la même chose en ce qui concerne la résistance que nous avons constatée au cours des deux ou trois dernières semaines, qui fait qu'environ 10 p. 100 des échantillons que nous avons obtenus — nous avons également constaté cela en Europe — résistent à Tamiflu, l'antiviral le plus courant. Le problème, c'est que les personnes en question n'ont pas été exposées à Tamiflu, ce qui est habituellement le contexte dans lequel on voit la résistance se créer. Ce virus possède un gène qui le rend résistant.

D'où ce gène vient-il? Comment cela s'est-il produit? Pour être tout à fait franc, nous ne le savons pas. Nous devons protéger nos arrières. C'est la raison pour laquelle nos plans de lutte contre la pandémie ne concernent pas seulement une souche de virus ou d'influenza; ils consistent en une réflexion sur toutes les choses possibles, parce que si on met tous ses œufs dans le même panier, on est presque assurément perdant.

Le sénateur Zimmer : Comment le virus se transmet-il de l'oiseau à l'humain?

Dr Butler-Jones : Il y a différents modes de transmission. Si vous avez un troupeau, surtout s'il se trouve dans un poulailler ou quelque chose du genre, le virus se trouve dans les excréments, et il contamine l'air que vous respirez. Ou encore, dans certains cas

eating raw poultry products. Close contact with birds is another example. However, lots of people are potentially exposed, but a relatively small number actually get sick. We do not know all the factors.

It is the same with SARS. That virus was floating around in animals. Either from eating it or being in the market where the animals were sick and someone who had the genetic susceptibility became sick and spread it to someone else. Eventually, we had one case that spread it very easily, for whatever reason, whether because they were shedding a lot of virus, but it infected six or seven people who then travelled around the world. Those were unique circumstances.

Most viruses are species specific. In other words, there are many influenza viruses that we cannot give to a pig or a bird. Others we can, and vice versa. It is an interesting virus, to say the least.

Senator Zimmer: Given the importance of intelligence and detecting and preventing and responding to a crisis situation, how, when and under what circumstances is PHAC consulted by CSIS and the RCMP and other agencies of Canada's intelligence community? Do the employees of PHAC have the required security clearances to enable them to share fully in the intelligence collected by CSIS and others?

Dr. Butler-Jones: Certainly, we are well connected. We have an individual who works directly with the security people and shares the health information with them and vice versa as it applies. As needed, I get regular briefings as to different things relating to the things we are interested in. We are also a major contributor to that because of the Global Public Health Intelligence Network — GPHIN — and our ability to pick up potential diseases in other countries to the broader security community and the risk of pandemics, et cetera. The theoretical risk of different agents being used in a bioterrorist way is something we are very much involved with, along with our colleagues. They obviously have the lead, but we have the health interest and expertise.

Senator Mitchell: Dr. Butler-Jones, I must say that, although your agency is relatively young, it is quite evident that you have a great range, scope and grasp of what you are doing. That is reassuring in many ways. Given that the Public Health Agency is relatively new — just three and a half year's old — what is the state of its evolution? Do you have the people in place? Have you

vous en Asie, le virus était dans le sang, et ce sang n'a pas été cuit — en d'autres termes, c'est en mangeant de la volaille crue que les gens l'ont contracté. Un autre exemple de mode de transmission, c'est quand on est en contact de très près avec des oiseaux. Cependant, beaucoup de gens peuvent être exposés, mais un nombre relativement petit de personnes exposées tombent malades. Nous ne connaissons pas tous les facteurs en cause.

C'est la même chose pour ce qui est du SRAS. Le virus était dans l'organisme d'animaux. Il a été transmis aux gens qui ont mangé la chair de ces animaux ou qui se sont trouvés au marché où les animaux malades étaient, ce qui fait que les gens génétiquement susceptibles d'être infectés sont tombés malades et ont transmis le virus à d'autres. Par la suite, le virus s'est transmis très facilement d'une personne infectée, pour une raison quelconque, peut-être parce que cette personne produisait une grande quantité de virus, à six ou sept autres personnes qui se sont ensuite rendues à différents endroits du monde. Ça a été des circonstances très particulières.

La plupart des virus ne touchent qu'une espèce. Autrement dit, il y a de nombreux virus de l'influenza qui ne peuvent pas se transmettre de l'humain au porc ou aux oiseaux. Il y en a d'autres qui peuvent se transmettre de l'humain à ces animaux, et vice versa. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il s'agit d'un virus intéressant.

Le sénateur Zimmer : Vu l'importance du renseignement et de la détection, de la prévention et de l'intervention en cas de crise, comment, quand et dans quelles circonstances l'ASPC est-elle consultée par le SCRS, la GRC et d'autres organisations du milieu du renseignement au Canada? Les employés de l'Agence ont-ils les autorisations de sécurité qui leur donnent un accès complet aux renseignements recueillis par le SCRS et par d'autres organisations?

Dr Butler-Jones : Il est certain que nous entretenons de bons liens avec les organisations dont vous parlez. Il y a dans nos rangs une personne qui travaille directement avec les gens de la sécurité et qui leur communique des renseignements relatifs à la santé et en reçoit de leur part, selon le cas. Lorsque le besoin se fait sentir, on me fait régulièrement un compte rendu des différents éléments liés aux choses auxquelles nous nous intéressons. Nous apportons également une contribution importante à cet égard grâce au Réseau mondial d'information en santé publique — le RMISP — et au fait que nous sommes capables de déterminer les maladies qui peuvent faire surface dans d'autres pays et faire part de cela aux intervenants du milieu de la sécurité en général, ainsi que de déterminer le risque de pandémie, et cetera. Nous examinons de près, avec nos collègues, le risque théorique que différents agents servent à commettre un acte de bioterrorisme. Évidemment, ce sont ces collègues qui dirigent, mais nous nous intéressons à l'aspect santé, et c'est notre spécialité.

Le sénateur Mitchell : Docteur Butler-Jones, je dois dire que, même si votre organisation est relativement nouvelle, il est assez évident que vous avez une très bonne idée de vos activités, même si elles sont variées et de grande portée. C'est rassurant à de nombreux égards. Comme l'Agence de la santé publique est relativement nouvelle — trois ans et demi seulement — comment

figured out what kind of organizational structure you need? Do you have all the liaison — you talked a bit about that — necessary with the other levels of government? How has it evolved to this point?

Dr. Butler-Jones: That is an interesting question, something I reflect on often, though I am not sure I have the fullest answer. Some people have described it as building the ship while sailing or, more frighteningly, the airplane while flying.

We have been focused on a number of areas. Given that we were born out of SARS, it was clearly a mandate that we need to get our act together. We have been tracking the recommendations from SARS and what we have ticked off as to actually meeting the recommendations that make sense.

The Chair: Regarding the recommendations, are you referring to the Naylor report?

Dr. Butler-Jones: Yes, the Naylor report, as well as the Senate committees and other recommendations. We have been making good progress on that. The other thing is the establishment of the Pan-Canadian Public Health Network, which is the FPT oversight to public health activities. I co-chair the council of the network, along with the Provincial Health Officer from B.C., Dr. Perry Kendall. Under that are all the various advisory committees, both expert as well as intergovernmental-type committees on public health. This council reports to the Conference of Deputy Ministers of Health, where I sit, and then on to the Conference of Ministers of Health. There is now a forum for bringing forward policy and other issues up through ministers, which did not exist — a lot of committees were not connected before — as well as to deal horizontally with issues of guidelines, expertise, et cetera.

In terms of the agency itself, in terms of structure, I have the view that structure follows function. This year, for us, is a bit of a consolidation year. Three and a half years in, we have a number of new resources and mandates since the beginning of the agency, as well as the existing ones, the expectations around SARS.

It is always a challenge because the expectations seem to climb much faster than the resources and capacities. This is not unique to us. Given that my observation is that we had 15 to 20 years of relative neglect in public health as we were focused on hospitals and waiting lists and budget overruns, it will take us some time, and there are absorptive capacity issues.

If you want to hire 20 trained medical officers in Canada, they do not exist. As we have, we need to work closely with the academic institutions and other levels of government around what the capacity should look like, not just in the agency but in the

évolue-t-elle? Y a-t-il des gens en poste? Avez-vous déterminé le genre de structure organisationnelle dont vous avez besoin? Avez-vous établi tous les liens — vous en avez déjà parlé un peu — nécessaires avec les autres ordres de gouvernement? Comment les choses ont-elles évolué jusqu'à maintenant?

Dr Butler-Jones : C'est une question intéressante, à laquelle je réfléchis souvent, mais je ne suis pas sûr de pouvoir y répondre pleinement. Déjà on dit que c'était comme de construire un bateau en pleine mer ou, ce qui est encore plus effrayant, un avion en plein vol.

Nous nous sommes concentrés sur un certain nombre de choses. Comme l'Agence a vu le jour à la suite de la crise du SRAS, il est clair qu'on s'attendait à ce que nous nous donnions une structure cohérente. Nous avons effectué le suivi des recommandations formulées après la crise du SRAS ainsi que ce que nous avons déterminé qu'il fallait faire pour donner suite aux recommandations sensées.

Le président : Pour ce qui est des recommandations, s'agit-il de celles formulées dans le rapport Naylor?

Dr Butler-Jones : Oui, le rapport Naylor, ainsi que les recommandations des comités sénatoriaux et d'autres intervenants. Nous avons fait de bons progrès à cet égard. L'autre chose, c'est l'établissement du Réseau canadien de santé publique, qui est l'organisation fédérale-provinciale-territoriale qui surveille les activités relatives à la santé publique. Je suis coprésident du conseil du réseau, avec l'administrateur de la santé de la Colombie-Britannique, le Dr Perry Kendall. Différents comités consultatifs, des comités d'experts ainsi que des comités de type intergouvernemental sur la santé publique, relèvent de celui-ci. Il rendait compte à la Conférence des sous-ministres de la Santé, à laquelle je siège, qui relève elle-même de la Conférence des ministres de la Santé. Il y a maintenant une tribune qui permet de faire part des politiques et d'autres enjeux aux ministres qui n'existaient pas auparavant — beaucoup de comités n'avaient pas de liens les uns avec les autres — et qui permet de régler les questions liées aux lignes directrices, à l'expertise, et à d'autres choses sur un même palier.

En ce qui concerne l'Agence elle-même, et plus précisément sa structure, je suis d'avis que la structure découle de la fonction. L'année en cours est un peu pour nous une année de consolidation. Après trois ans et demi, nous avons une certaine quantité de ressources et un certain nombre de mandats de plus qu'au début, c'est-à-dire en plus des attentes qu'on avait face à nous par rapport au SRAS.

C'est toujours un défi, parce que les attentes semblent augmenter plus rapidement que les ressources et les capacités. Notre situation n'est pas unique. Comme, je pense, la santé publique a été relativement négligée pendant 15 ou 20 ans, parce que nous étions concentrés sur les hôpitaux, les listes d'attente et le dépassement des budgets, il va nous falloir un peu de temps, et il y a les questions liées à la capacité d'absorption.

Si l'on voulait embaucher 20 médecins formés de la santé publique au Canada, on ne le pourrait pas. Il n'y pas de candidats. Nous devons travailler en étroite collaboration — comme nous l'avons fait — avec les universités et les autres ordres

system. We try to look at what I describe as a web, trying to understand what is needed where so each is value added. Then, whatever the problem is in the country, we have a capacity to respond appropriately to the issue in the way that is needed, whether it is in P.E.I. or Toronto or wherever.

We have been intentional about how we develop. We now have a strategic plan. We are also doing a review of what we are doing, why we are doing it, what we need to do in the future and what changes we need to make. This is a good year to do that and to do some consolidation around it. There is always a need for more, but at the same time we are making progress. As long as we make progress from year to year, that is the key.

Senator Mitchell: It is key, but if you could wave the magic wand today, apart from finding more trained medical officers, are there specific structural organizational policy initiatives missing that you would like to have in place? That is to say, how would you assess the weaknesses in your organization at this point, and what are the risks?

Dr. Butler-Jones: We have done a risk analysis regarding the issues we are facing, where our strengths and weaknesses are and, therefore, where we need to focus from a corporate organization sense, some of which are within our control and some are not. We are targeting those.

One is the depth of the organization. I will give you a practical example. What we had were people acting both as managers, in terms of directors general, and experts, and the challenge of fulfilling both roles. Now we are broadening that base, which increases our capacity but also minimizes our risk. My position is a dual position of deputy and Chief Public Health Officer and has two headquarters. Now I have Jane Billings, who is functioning as my associate. Again, it has added tremendous capacity, as have others. We have been looking at our issues and strengths and where we need to balance that so that we can be effective not only in public health but also as a government organization.

Senator Mitchell: You mentioned you have a strategic plan. Is that something we could get a copy of?

Dr. Butler-Jones: Certainly.

Senator Mitchell: How do you budget for emergencies? Do you spend what you have to at the time and worry about it later, or is there a more precise process?

de gouvernement pour déterminer la capacité voulue, non seulement à l'Agence, mais également au sein du système. Nous essayons d'examiner ce que je décris comme étant une toile, et nous essayons de comprendre où sont les besoins, de façon à ajouter de la valeur à tous les éléments. Ainsi, peu importe le problème qui surviendrait au pays, nous aurions la capacité d'intervenir adéquatement, de la façon souhaitable, que ce soit à l'Île-du-Prince-Édouard, à Toronto ou ailleurs.

Il y a une intention derrière notre façon de faire évoluer l'organisation. Nous avons maintenant un plan stratégique. Nous procédons également à un examen de ce que nous faisons, de nos motivations, de ce que nous devons faire dans l'avenir et des changements qu'il faut apporter. L'année en cours est une bonne année pour cela, et pour consolider un peu les choses. Il y a toujours de nouveaux besoins, mais, en même temps, nous faisons des progrès. Tant que nous faisons des progrès d'une année à l'autre, c'est ce qui compte.

Le sénateur Mitchell : C'est ce qui compte, mais si on vous donnait une baguette magique, mis à part le fait de trouver davantage de médecins formés de la santé publique, y a-t-il des initiatives stratégiques, structurelles et organisationnelles que vous aimeriez mettre en place? Autrement dit, quels sont les points faibles de votre organisation, selon vous, et quels sont les risques?

Dr Butler-Jones : Nous avons effectué une analyse du risque par rapport aux problèmes auxquels nous sommes confrontés, à nos points forts et à nos points faibles et, par conséquent, à ce sur quoi nous devons nous concentrer du point de vue de l'organisation, certaines de ces choses échappant à notre emprise, d'autres non. Ce sont ces choses que nous ciblons.

L'une de ces choses, c'est l'ampleur de l'organisation. Je vais vous donner un exemple concret. Auparavant, il y avait des gens parmi nous qui étaient à la fois gestionnaires, c'est-à-dire des directeurs généraux, et spécialistes, et ils devaient relever le défi consistant à remplir les deux rôles. En ce moment, nous élargissons cette base, ce qui nous permet d'augmenter notre capacité, mais également de réduire au minimum les risques auxquels nous sommes confrontés. Mon poste est double : je suis sous-ministre et administrateur en chef de la santé publique, et j'ai deux bureaux. Maintenant, j'ai auprès de moi Jane Billings, qui joue le rôle d'adjointe. Encore une fois, cela a permis d'augmenter énormément la capacité, comme dans d'autres cas. Nous nous sommes penchés sur nos problèmes et nos points forts, ainsi que sur l'équilibre que nous devons réaliser pour être efficaces non seulement dans le domaine de la santé publique, mais également à titre d'organisation gouvernementale.

Le sénateur Mitchell : Vous avez parlé d'un plan stratégique. Pourrions-nous en obtenir un exemplaire?

Dr Butler-Jones : Assurément.

Le sénateur Mitchell : Comment établissez-vous les budgets pour les urgences? Dépensez-vous l'argent dont vous disposez au moment où l'urgence survient, quitte à vous inquiéter plus tard, ou y a-t-il un autre processus plus défini que cela?

Dr. Butler-Jones: Governments generally are not very good at budgeting for emergencies. It tends to be something that we budget for in the preparations. Some of it we have — for example, the stockpile of antiviral medication, the contingency of having a domestic manufacturer of vaccine, which will be the ultimate solution to a pandemic. Those things you can budget, as well as stockpiling other things we may need, so there is a bit of a hedge there.

To actually budget for emergencies is, I think, pretty difficult. When we are talking about a national emergency such as a pandemic of influenza, there are other provisions that come into play far beyond a departmental organization like ours.

Senator Mitchell: You have answered a lot of this, or elements of this, but maybe I will give you a chance to summarize or add some things. What would you capture or characterize as the main challenges the agency faces today in delivering its mandate? Are there financial issues, coordination with levels of government issues, information-dissemination issues, legislation, regulation, anything that you have yet to overcome that you think is germane and critical?

Dr. Butler-Jones: Before I respond to that, I should reference something else. The government has, in the budget before last, set aside \$400 million as contingency in the event of a problem. The government actually did set aside some money in the fiscal framework.

Senator Mitchell: Does that stay there in some sort of escrow?

Dr. Butler-Jones: Yes, I think it is per year.

As we do not see a crisis, then that will go out and the government will reconsider that. However, there is something in place. That is actually quite unique; I do not remember having seen that before — I should mention that.

In terms of the issues we are facing, a lot of it is the unpredictability. That is just the nature of public health. The other is we have to be, by its nature, a bit of binder twine. The things we deal with tend to be things that might happen, and there is not much credit in the system for things that did not happen, as opposed to responding to things that do, or the lineup at the door.

Sustaining the kind of interest in the upstream stuff — and we have talked a lot about the emergency preparedness side — if you think about the fact that more people die between pandemics from influenza than during pandemics of influenza. There are smaller numbers per year with many years in between. Many people do not think about the fact that their risk — if they get

Dr Butler-Jones : De façon générale, les gouvernements ne sont pas très bons lorsqu'il s'agit d'établir des budgets pour les urgences. Ça a tendance à être quelque chose que nous prévoyons dans les budgets des préparatifs. Nous avons établi certaines choses — la réserve d'antiviraux, par exemple, ou encore l'éventualité d'un recours à un fabricant de vaccins du pays, ce qui serait l'ultime solution en cas de pandémie. Il est possible de prévoir ces choses dans le cadre d'un budget, tout comme il est possible de placer dans une réserve d'autres choses dont nous pourrions avoir besoin, alors nous avons une petite longueur d'avance dans ce cas-là.

Établir le budget réel pour une situation d'urgence est assez difficile à mon avis. Lorsqu'il s'agit d'urgences à l'échelle nationale, comme une pandémie d'influenza, par exemple, il y a des mesures qui entrent en jeu et qui dépassent largement le cadre d'une organisation ministérielle comme la nôtre.

Le sénateur Mitchell : Vous avez répondu à une bonne partie des questions, ou donné pas mal d'éléments de réponse, mais je vais peut-être vous offrir la possibilité de résumer ou d'ajouter quelque chose. Selon vous, quels sont les principaux défis auxquels l'Agence fait face en ce moment, au chapitre de la réalisation de son mandat? Avez-vous encore à surmonter des problèmes financiers, des problèmes de coordination avec les autres ordres de gouvernement, des problèmes de diffusion de l'information, ou encore liés à la loi, au règlement, à quoi que ce soit d'autre, qui, selon vous, sont pertinents et fondamentaux?

Dr Butler-Jones : Avant de répondre à votre question, je devrais mentionner quelque chose. Le gouvernement, dans son avant-dernier budget, a mis de côté 400 millions de dollars pour faire face à une situation d'urgence éventuelle. Le gouvernement a bel et bien mis de côté une certaine somme dans le cadre budgétaire.

Le sénateur Mitchell : Cette somme est-elle en quelque sorte en dépôt?

Dr Butler-Jones : Oui, je pense qu'elle est renouvelée chaque année.

S'il n'y a pas de crise, la somme est retirée, et le gouvernement va reconsidérer cela. Il y a cependant quelque chose en place. C'est très singulier; je ne me souviens pas d'avoir déjà vu cela auparavant — c'est digne de mention.

En ce qui concerne les problèmes auxquels nous sommes confrontés, il y a beaucoup de choses qui sont imprévisibles. C'est tout simplement comme ça en santé publique. L'autre chose, c'est que, vu la nature de nos activités, nous devons un peu improviser. Nous nous occupons de choses qui peuvent arriver, et il est difficile d'obtenir du crédit, dans le système, pour les choses qui ne se sont pas produites, par rapport au fait d'intervenir lorsque des choses se produisent, ou qu'il y a une file d'attente à la porte.

Maintenir l'intérêt pour ce qui se passe en amont... et nous avons beaucoup parlé du volet de la protection civile... si vous réfléchissez au fait que davantage de gens meurent entre les pandémies d'influenza que pendant celles-ci. Il y a un plus petit nombre de décès par année pendant les nombreuses années qui séparent les pandémies. Beaucoup de gens ne réfléchissent pas au

influenza this year — of dying is pretty much the same as if they get it during a pandemic, but a whole lot more people get it during a pandemic.

To stockpile antivirals but not to get your flu shot every year does not make a lot of sense to me. That is a generic thing about prevention. Whether it is health or other aspects of society, it is always a bit of a challenge to maintain the support, interest and resources outside of the crises.

SARS was a watershed because everyone stood back and said, oh, they were right. This stuff will bite you if you do not pay attention between crises.

It is a challenge in this system generally, and this is why we have been working on the whole health and human resources issues related to public health and health generally, also in working with the universities on what kind of training and skill sets are needed. Interestingly, there are a half dozen or more presidents of universities who have taken this on as an issue — and thinking through how we have capacity, skilled people in public health, in order to actually address the problems into the future. Therefore, getting people trained and appropriately supported affects not just us but the whole system.

Continuing to build on and demonstrating the resources needed, how they are well spent and well used and what they actually do to prevent problems in the future is important.

Finally, on the issue of human pathogens generally, the government is looking at other tools we need to manage that. There are many labs across the country. While we have provisions around pathogens — like bugs coming into the country — and you need a licence for that, there can be movement. We do not really know what sits there. That is a potential risk we are figuring out how best to address.

Senator Mitchell: It is not unlike a peacetime army — we do not have one of those now — that really has no way of knowing what kinds of crises it might face, but a good one has parameters upon which it can base its estimate of readiness.

In your particular capacity and in the work you do, it is very unique; it is a national agency in a federal state. How many of those are there in the world? It is a very new one.

fait que le risque qu'ils décèdent — s'ils contractent le virus de l'influenza au cours de l'année — est à peu près le même que s'ils contractent le virus pendant une pandémie, mais beaucoup plus de gens contractent le virus pendant une pandémie.

Stocker des antiviraux n'a pas beaucoup de sens, à mes yeux, si les gens ne se font pas vacciner chaque année contre la grippe. C'est ce qu'on peut dire en général de la prévention. Que ce soit en santé ou par rapport à d'autres aspects de la société, c'est toujours un peu difficile de maintenir le soutien, l'intérêt et les ressources lorsqu'on n'est pas en temps de crise.

L'épisode du SRAS a été un moment charnière, parce qu'il y a eu une prise de conscience, et tout le monde a dit : Oh, ils avaient raison. Il y a un danger si l'on ne fait pas attention entre les crises.

C'est un défi qui se pose, de façon générale, au sein du système, et c'est la raison pour laquelle nous avons abordé toutes les questions de santé et de ressources humaines liées à la santé publique et à la santé en général, et que nous avons également travaillé avec les universités pour déterminer les besoins de formation et de compétence. Fait intéressant, il y a au moins une demi-douzaine de présidents d'universités qui se sont attaqués à la question et qui réfléchissent à la façon de nous doter des capacités et de faire en sorte que les gens qualifiés travaillent dans le secteur de la santé publique, pour que nous puissions être en mesure de régler les problèmes qui surviendront dans l'avenir. Ainsi, le fait de former des gens et de leur offrir le soutien dont ils ont besoin nous touche, mais touche également l'ensemble du système.

Il est important de continuer à renforcer les ressources nécessaires et à montrer qu'elles sont là, qu'elles sont bien utilisées et à montrer en quoi elles permettent de prévenir les problèmes.

Enfin, en ce qui concerne la question des agents pathogènes qui peuvent affecter l'humain, de façon générale, le gouvernement envisage d'autres outils dont nous avons besoin pour gérer les choses à cet égard. Il y a de nombreux laboratoires, un peu partout au pays. Nous avons des mesures en place relativement aux agents pathogènes — comme des bibittes qui entrent au pays — et il faut une licence pour cela, mais les choses peuvent bouger. Nous ne savons pas vraiment ce qui se trouve ici. C'est un risque potentiel, et nous essayons de trouver le meilleur moyen d'y faire face.

Le sénateur Mitchell : Votre situation n'est pas sans rappeler celle d'une armée en temps de paix — ce n'est pas le cas de la nôtre en ce moment —, qui n'a vraiment aucun moyen de savoir à quel genre de crise elle pourra faire face, mais, si elle est organisée, elle a des paramètres sur lesquels fonder son estimation de son état de préparation.

Pour ce qui est de votre rôle et du travail que vous faites, ils sont très particuliers; vous êtes un organisme national au sein d'un État fédéral. Combien y a-t-il d'organismes du genre dans le monde? Par ailleurs, votre organisation n'existe que depuis très peu de temps.

Do you have specific parameters or a way of auditing to measure yourself and heighten your state of readiness or confidence in your state of readiness? Are you still in the development stages of this project?

Dr. Butler-Jones: In terms of our own state of readiness, we are constantly comparing ourselves with international peers, in terms of our planning, capacity, research, what areas we focus on, and so on. There is not any specific benchmark.

If you ask how many public health nurses we need in Canada, no one really knows. The way they function in different communities is very different; hence, the answer in different communities may be different. It may not be a public health nurse doing public health functions — they will be — but others may be doing that. It is very hard to pin down.

That is why we have focused and developed core competencies — so that governments, local health authorities and others can look at the competencies needed to address this — and get away from a public health inspector, which you need, and a public health nurse — the things you are trying to get at in the face of what you need as a medical officer of health. It is a challenging area.

I used to talk with the CEOs in the regions around two things. I will focus on physicians, but you can think about other public health professionals. Public health physicians are the only doctors who will save you money. Second, unlike surgeons, if they make a mistake, they do not kill them one at a time; they kill them by the hundreds. Hence, you really want a good public health physician. It is about the only specialty where you go back to school for another three or four years to come out with more responsibility, longer hours, be shot at in public and make considerably less money. You have to love it.

Senator Mitchell: With climate change occurring — and I think you alluded to the mosquito-borne virus that is moving northward — have you given any thought to potential outbreaks, pandemics, that could arise in Canada because of that kind of thing?

Dr. Butler-Jones: It is something we are always looking for. Whether West Nile, in its ability to persist in Canada, was a function of warming winters, we do not really know for sure. Certainly, we are seeing Dengue Fever expanding its range. The wildlife people would talk to you about the fact that the parasite load in muskox and others is changing. We do not know exactly all.

Utilisez-vous des paramètres précis ou une méthode de vérification qui vous permettent de vous évaluer et d'améliorer votre état de préparation ou votre confiance dans votre état de préparation? En êtes-vous encore à l'étape de l'élaboration de ce projet?

Dr Butler-Jones : En ce qui concerne notre état de préparation, nous nous comparons constamment à nos pairs à l'échelle internationale, aux chapitres de la planification, de nos capacités, de la recherche, des choses sur lesquelles nous nous concentrons, et ainsi de suite. Il n'y a pas d'indicateur précis.

Si votre question, c'est celle de savoir de combien d'infirmières de la santé publique nous avons besoin au Canada, personne ne le sait vraiment. À cet égard, les différentes collectivités fonctionnent de façons très différentes; ainsi, la réponse varie en fonction des collectivités. Dans certains cas, les fonctions relatives à la santé publique peuvent être assumées par une autre personne qu'une infirmière de la santé publique — même si ces infirmières s'occupent aussi de ces fonctions. C'est très difficile à déterminer.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes concentrés sur les compétences de base et les avons définies — de façon que les gouvernements, les autorités sanitaires locales et les autres intervenants puissent examiner les compétences nécessaires à cet égard... et s'éloigner de l'inspecteur de la santé publique, dont on a besoin, et de l'infirmière de la santé publique — des choses qu'on essaie d'obtenir par rapport à ce dont on a besoin comme médecin spécialiste de la santé publique. C'est une chose difficile.

Dans le passé, j'ai souvent parlé de deux choses avec les directeurs généraux des régions. Je vais parler surtout des médecins, mais vous pouvez étendre ce que je vais dire aux autres professionnels de la santé publique. Les médecins spécialistes de la santé publique sont les seuls médecins qui peuvent vous faire épargner de l'argent. Ensuite, contrairement aux chirurgiens, lorsqu'ils font une erreur, ils ne tuent pas une seule personne; ils en tuent des centaines. Ainsi, il est souhaitable d'avoir un bon médecin spécialiste de la santé publique. C'est à peu près la seule spécialité qui vous force à retourner à l'école pendant trois ou quatre ans, pour en ressortir avec plus de responsabilités, des heures de travail plus longues, la possibilité d'être critiqué publiquement et un salaire beaucoup moins élevé. Vous devez être passionné.

Le sénateur Mitchell : Avec les changements climatiques — et je pense que vous avez parlé du virus qui infecte le moustique et qui progresse vers le nord — avez-vous réfléchi aux flambées, aux pandémies qui pourraient survenir au Canada à cause de ce genre de chose?

Dr Butler-Jones : C'est quelque chose que nous surveillons toujours. Nous ne sommes pas sûrs que ce sont les hivers plus chauds qui ont permis au virus du Nil occidental de survivre au Canada. Chose certaine, nous constatons que la dengue se répand. Les gens de la faune pourraient vous dire que la quantité de parasites présents chez le bœuf musqué et d'autres animaux évolue. Nous n'avons pas tous les renseignements précis.

Certainly we saw the challenge in Paris a few years ago with seniors dying from heat stress, et cetera. It is something that we are taking very seriously. It is not just public health involved, but municipalities, et cetera.

Oddly enough, where we are sitting now was a malaria area 150 years ago. We wiped that out. Could that come back and sustain itself? Who knows? We need to be constantly looking and thinking about the various factors that promote or take away from the ability of them to survive.

Form year to year, it is hard to tell, but certainly this year West Nile on the Prairies started almost a month earlier than we would normally expect. This was the worst year ever on the Prairies. Part of the reason was a mild winter, which allows over-wintering of mosquitoes. It is a complex area that requires not only public health folks, but entomologists, biologists, municipal people and so on.

West Nile is an example of how the different sectors came together to try to minimize the risk, educate the public and respond to problems as they arose.

The Chair: A robust public health system seems, to the committee, to be a no-brainer, but we do not often see a business case being put forward for it. Is there a reason for that?

Dr. Butler-Jones: A business case in what sense, senator?

The Chair: If you want to make a small investment at the front end you will save a whole lot of money in the long run.

Dr. Butler-Jones: They may not appear, but they are done. Some of it is hard to predict, but often it is not the same level of interest.

I have some PhD students working on scenarios, and one of them talked about what Canada would look like if it had not been for the polio vaccine. Not just looking down the road, but we would not be worried about hip and knee replacements because all the orthopaedic surgeons would be dealing with polio victims. The costs are enormous. There is a fair amount of work that looks at the alternate costs. If the Senate committee has any ideas of what will help it resonate, then we would be pleased to hear them.

The Chair: That is sort of the point. If you look at smoking and smoking prevention plans, clearly you can demonstrate a cost benefit. You can come up with a business plan that says, if you want to invest this much, we can show you where you will save the money.

My question is: Why does it not have traction?

Nous avons bien vu qu'il y avait un problème à Paris, il y a quelques années, lorsque des personnes âgées ont été victimes d'un thermostress, et cetera. C'est une chose que nous prenons très au sérieux. Non seulement les intervenants du domaine de la santé publique sont concernés, mais également les municipalités, et cetera.

Bizarrement, l'endroit où nous nous trouvons actuellement était un lieu d'infection à la malaria il y a 150 ans. Nous avons éliminé cette maladie. Pourrait-elle refaire surface et se propager? Qui sait? Nous devons effectuer une surveillance constante et penser aux différents vecteurs qui favorisent la propagation des maladies ou y nuisent.

D'une année à l'autre, c'est difficile à dire, mais, chose certaine, cette année, on a constaté la présence du virus du Nil occidental dans les Prairies pratiquement un mois plus tôt que prévu. Ça a été la pire année de toutes dans les Prairies. C'est attribuable en partie à l'hiver doux, auquel des moustiques ont pu survivre. C'est une question complexe qui exige l'intervention non seulement des gens de la santé publique, mais également des entomologistes, des biologistes, des représentants des municipalités et ainsi de suite.

Le virus du Nil occidental est un exemple de cas où les différents secteurs ont travaillé ensemble pour essayer de réduire les risques au minimum, de sensibiliser la population et de régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils survenaient.

Le président : Aux yeux des membres du comité, il semble aller de soi que nous avons besoin d'un système de santé publique robuste, mais nous ne voyons pas souvent d'analyse de rentabilisation en ce sens. Y a-t-il une explication à cela?

Dr Butler-Jones : Qu'entendez-vous par analyse de rentabilisation, sénateur?

Le président : En acceptant de faire un petit investissement au départ, on peut épargner beaucoup d'argent à long terme.

Dr Butler-Jones : Vous ne les voyez peut-être pas, mais elles sont faites. C'est en partie difficile à prédire, mais, souvent, le degré d'intérêt n'est pas le même.

J'encadre quelques étudiants au doctorat qui travaillent à des scénarios, et l'un d'entre eux parle de la situation dans laquelle le Canada se trouverait s'il n'y avait pas eu le vaccin contre la polio. Il ne s'agit pas seulement de prédictions, mais nous ne nous soucierions pas du remplacement de la hanche et du genou, parce que tous les chirurgiens orthopédistes s'occuperaient des victimes de la polio. Les coûts sont énormes. Il y a passablement de travaux sur les autres coûts. Si les membres du comité sénatorial ont des idées qui pourraient permettre à ces travaux de trouver un écho, nous serions heureux de les entendre.

Le président : C'est un peu ce que je voulais dire. Si on prend l'exemple du tabagisme et des plans de prévention, il est clair qu'on peut prouver qu'ils sont rentables. On peut élaborer un plan d'activité selon lequel un investissement donné permet d'épargner à tel ou tel endroit.

Voici ma question : pourquoi cela ne fonctionne-t-il pas?

Dr. Butler-Jones: It is episodic. It goes back to an ounce of prevention, a stitch in time — or Mr. Goodwrench's, "Pay me now or pay me later." At the same time, we tend to respond to the new and the reactionary.

In my view, we are in a better position now having the agency in place and having these kinds of discussions. People will make their decisions accordingly.

For example, British Columbia did an analysis — if health and education continue on the same trend, in 10 years there will be almost no money for any other department, based on the nature of potential tax revenues. They now have a minister of state for ActNow BC, which is a program around physical activity and nutrition. That minister is engaged with his colleagues to ensure that transportation and others are thinking about the impacts on physical activity and nutrition of their policy decisions.

Ultimately, I think it is returning to what we think is the government's role in the public good and what we can or cannot effectively do. Then, it is a matter of governments setting their priorities — this being one that I am interested in.

Senator Mitchell: Could you make a public health business case for gun control? How many people have to get sick before it is an epidemic?

Dr. Butler-Jones: That is not my particular area of expertise. I will leave it at that.

Senator Moore: Dr. Butler-Jones, you referred to GPHIN? What is that?

Dr. Butler-Jones: That is the Global Public Health Intelligence Network, which is the surveillance system we operate internationally.

Senator Moore: Who are GPHIN's members?

Dr. Butler-Jones: Our staff runs it.

Senator Moore: This is within your own agency?

Dr. Butler-Jones: Yes, and we provide information to the WHO and other countries based on our analysis.

Senator Moore: You referring earlier to finding out that something is going on in another country and then we alert ourselves and make readiness plans. How do you find that out?

Dr. Butler-Jones: GPHIN is constantly scanning the Internet. It will pick up reports from local media, et cetera — for example, that there are 37 people in hospital who are coughing and bleeding.

Senator Moore: Is this in some other country?

Dr Butler-Jones : C'est épisodique. Ça revient à : mieux vaut prévenir que guérir, un point à temps en vaut 100 ou encore la phrase de M. Goodwrench : « Si vous ne payez pas maintenant, vous paierez plus tard. » Parallèlement, nous avons tendance à intervenir lorsqu'il y a quelque chose de nouveau qui suscite des réactions.

À mon sens, nous nous trouvons dans une situation plus intéressante maintenant qu'il y a l'Agence et que nous tenons ce genre de débats. Les gens vont prendre leurs décisions en conséquence.

En Colombie-Britannique, par exemple, on a effectué une analyse — si les tendances en santé et en éducation se maintiennent, dans 10 ans, il n'y aura pratiquement plus d'argent pour les autres ministères, d'après les recettes fiscales potentielles. Il y a maintenant là-bas un ministre d'État responsable d'ActNow BC, qui est un programme relatif à l'activité physique et à la nutrition. Le ministre s'assure auprès de ses collègues que les décisions stratégiques prises dans le domaine des transports et dans les autres domaines tiennent compte des répercussions sur l'activité physique et la nutrition.

Au bout du compte, je crois que cela revient à l'idée que nous nous faisons du rôle du gouvernement par rapport au bien-être de la population et à ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire. Ensuite, c'est une question de priorité établie par les gouvernements — voilà une chose qui m'intéresse.

Le sénateur Mitchell : Pourriez-vous effectuer une analyse de rentabilisation mettant en rapport la santé publique et le contrôle des armes à feu? Combien faut-il de gens malades pour qu'on dise qu'il s'agit d'une épidémie?

Dr Butler-Jones : Ce n'est pas mon domaine de spécialité. Je vais m'en tenir à cette réponse.

Le sénateur Moore : Docteur Butler-Jones, vous avez parlé du RMISP? Qu'est-ce que c'est?

Dr Butler-Jones : Il s'agit du Réseau mondial d'information en santé publique, qui est notre système de surveillance à l'échelle internationale.

Le sénateur Moore : Qui sont les membres du RMISP?

Dr Butler-Jones : C'est notre personnel qui le gère.

Le sénateur Moore : Le réseau fait partie de votre organisation?

Dr Butler-Jones : Oui, et nous fournissons des renseignements à l'OMS et à d'autres pays, en fonction de nos analyses.

Le sénateur Moore : Vous avez parlé tout à l'heure de surveiller ce qui se passe dans d'autres pays et de nous alerter et d'élaborer des plans de préparation. Comment arrivez-vous à savoir ce qui se passe ailleurs?

Dr Butler-Jones : Le RMISP effectue une recherche constante dans Internet. Le système dépouille les nouvelles diffusées par les médias locaux, et cetera. — par exemple, la nouvelle qu'il y a 37 personnes qui sont à l'hôpital, qui toussent et qui saignent.

Le sénateur Moore : Dans un autre pays?

Dr. Butler-Jones: Yes. Let us imagine that the report is in Chinese. It is translated and we pick up the key words about blood and coughing. We may decide that that story is a legitimate issue. We would then contact the WHO and let them know that we have this possible clue of something happening. They would then talk to the relevant country to follow up. If it is a country with which we have a direct relationship, we might call them up at the same time and ask them if they know such and such is going on. They may not. We often pick up some things before the country does.

Senator Moore: You are picking these items up in news releases day to day?

Dr. Butler-Jones: Yes, new releases or just stories in the media. For example, a local paper in Guangzhou province of China may print something about which the public health authorities may not know anything. We have seen things spread quickly in the media. This is a way of picking up stuff sooner and then they are able to respond.

Dr. Njoo: The reason we use news sources is that health events, first and foremost, are human interest stories. Talking about the small village in China that Dr. Butler-Jones referred to, it may be unusual, but if 50 per cent of the students in a high school became ill with a mysterious illness, even though local health authorities may not be aware, the local health reporter may have it appear in a news story.

Dr. Butler-Jones: Sometimes it amounts to something and something not. We had a report that was translated into black smallpox. We have not seen smallpox in almost 40 years. It turned out to be a local term for a common disease, but we picked that up, which allowed the country to investigate.

Senator Moore: Where did you pick it up?

Dr. Butler-Jones: Again, it would be a story that we pick up.

Senator Moore: Do you have an employee who is reading all the newspapers? How is it done?

Dr. Butler-Jones: We have a search engine that is triggered by key words. Analysts look at the results and make decisions about whether something is worrisome or not. It is the analyzed data we share, not the raw data.

Senator Moore: I understand.

During the SARS outbreak, I was sitting at home in Nova Scotia watching reports on television. A World Health Organization spokesman issued a warning telling people not to

Dr Butler-Jones : Oui. Disons que c'est un article en chinois. Cet article est traduit, et nous repérons les mots clés qui ont trait au sang et à la toux. Nous pourrions alors décider que c'est un problème qui mérite qu'on y prête attention. À ce moment-là, nous communiquons avec des représentants de l'OMS et leur faisons savoir que nous avons relevé un indice que quelque chose se passe. Ils effectuent ensuite le suivi auprès du pays en question. Si c'est un pays avec lequel nous entretenons un lien direct, alors nous pouvons appeler les représentants de ce pays en même temps et leur demander s'ils savent que telle ou telle chose se passe. Parfois, ils ne le savent pas. Il nous arrive souvent de découvrir que quelque chose se passe avant les représentants du pays concerné.

Le sénateur Moore : Vous relevez ces éléments dans les bulletins de nouvelles quotidiens?

Dr Butler-Jones : Oui, les bulletins de nouvelles ou tout simplement les reportages dans les médias. Le journal local de la province du Guangdong, en Chine, par exemple, peut publier un article au sujet d'un événement dont n'ont pas connaissance les autorités sanitaires chinoises. Nous avons déjà constaté que les nouvelles peuvent se répandre rapidement dans les médias. C'est un bon moyen de découvrir ce qui se passe au plus tôt, ce qui permet ensuite d'intervenir.

Dr Njoo : La raison pour laquelle nous utilisons les médias comme source, c'est que les événements relatifs à la santé sont d'abord et avant tout des histoires qui intéressent les gens. Le fait de parler d'un petit village de la Chine, comme dans l'exemple cité par le Dr Butler-Jones, est peut-être inhabituel, mais lorsque 50 p. 100 des étudiants d'une école secondaire tombent mystérieusement malades, même si les autorités sanitaires locales ne sont pas au courant, les journalistes de l'endroit qui sont spécialistes de la santé peuvent faire en sorte que la nouvelle soit diffusée.

Dr Butler-Jones : Parfois, c'est significatif, parfois pas. Une fois, un bulletin de nouvelles a été traduit et il parlait de la variole noire. Nous n'avons pas vu de cas de variole depuis 40 ans à peu près. Par la suite, on s'est aperçu que c'était un terme utilisé localement pour désigner une maladie courante, mais nous avons relevé cela, ce qui a permis au pays d'enquêter.

Le sénateur Moore : Où avez-vous relevé ça?

Dr Butler-Jones : Encore une fois, nous trouvons nos renseignements dans des articles.

Le sénateur Moore : Avez-vous un employé qui lit tous les journaux? Comment faites-vous?

Dr Butler-Jones : Nous avons un moteur de recherche qui cherche des mots clés. Les analystes examinent les résultats et décident si ce qu'ils trouvent est inquiétant ou non. Ce sont les données qui ont fait l'objet d'une analyse que nous diffusons, pas les données brutes.

Le sénateur Moore : Je comprends.

Pendant l'épidémie de SRAS, j'étais chez moi, en Nouvelle-Écosse et je regardais les bulletins de nouvelles à la télévision. Un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé

travel to Toronto. That warning put the whole country, perhaps, in a bad light by saying that it is unsafe to go there. It takes a long time for that to disappear afterward.

What is the role of the WHO and what is their authority for doing what they did? What is their source of information?

Dr. Butler-Jones: For example, we issue travel advisories to different countries for different purposes. Many other countries, particularly developed countries, do so as well. The WHO will issue travel advisories based on certain health matters.

At the time, they were not receiving the information to reassure them that Canada had its act together. There were potential cases that looked like SARS spreading from Canada to other countries. They made the decision to issue an advisory at that time. However, because it was an advisory on a developed country city, it was big news. That does not happen very often.

Senator Moore: Where did they get that information? To whom did they speak in Canada?

Senator Tkachuk: Mel Lastman.

Senator Moore: Would they have phoned the public health agency in Toronto or the Government of Ontario? Where did they get the information that substantiated, in their mind, a situation deserving an international alert?

Dr. Butler-Jones: They were talking to the federal government and to other governments that were reporting potential cases having arrived from Canada. That is in the past and studies have looked at that in depth. The point is that now we have a very close working relationship with the WHO. In fact, one of my former deputy chief public health officers is now in Geneva to work with the WHO on infection diseases — bringing the collaboration even closer, so there are no misunderstandings about information.

Senator Moore: Would that travel advisory not happen today?

Dr. Butler-Jones: It should not happen today because the decision was based on partial information and we would have better information now that would guide them to a different decision.

Senator Moore: I found it to be alarming.

Dr. Butler-Jones: People were already not coming to Toronto. For me, at the time, it was odd. Conferences were being cancelled, et cetera. We knew it was an issue within the hospitals that were affected, but in the general population it was not an issue. In fact, Toronto was probably one of the safest places in the world to visit because people were washing their hands like crazy. If they were sick, they stayed home and avoided other people. The usual things

a averti les gens de ne pas se rendre à Toronto. Cet avertissement a placé tout le pays, peut-être, sous un mauvais jour, parce qu'il revenait à dire que ce n'était pas sécuritaire de se rendre là-bas. Il faut beaucoup de temps par la suite pour que l'impression s'évanouisse.

Quel est le rôle de l'OMS et en vertu de quelle autorité l'organisation a-t-elle fait ce qu'elle a fait dans ce cas-là? Quelle est la source d'information de l'organisation?

Dr Butler-Jones : Nous diffusons, par exemple, les avis aux voyageurs dans différents pays pour différentes raisons. Bon nombre d'autres pays, surtout des pays industrialisés, font la même chose. L'OMS diffuse des avis aux voyageurs pour certaines questions relatives à la santé.

À l'époque dont vous parlez, l'OMS ne recevait pas de renseignements selon lesquels le Canada était bien préparé à intervenir. Il semblait dans certains cas que le SRAS était en train de se propager vers d'autres pays. Les représentants de l'OMS ont alors décidé de diffuser un avis. Cependant, comme c'était un avis concernant une ville d'un pays industrialisé, ça a fait les manchettes. C'est quelque chose qui n'arrive pas très souvent.

Le sénateur Moore : Où ont-ils eu ce renseignement? À qui ont-ils parlé au Canada?

Le sénateur Tkachuk : Mel Lastman.

Le sénateur Moore : Ont-ils téléphoné à l'agence de santé publique de Toronto ou au gouvernement de l'Ontario? Où ont-ils obtenu l'information justifiant, à leurs yeux, le fait de lancer une alerte à l'échelle mondiale?

Dr Butler-Jones : Ils étaient en communication avec les représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements de pays ayant fait état de l'arrivée chez eux de personnes potentiellement infectées. C'est du passé, et il y a eu des études approfondies là-dessus. Ce qui importe, c'est que nous avons aujourd'hui des relations de travail très étroites avec l'OMS. En fait, l'un de mes anciens administrateurs en chef adjoint de la santé publique se trouve en ce moment à Genève, où il travaille auprès de l'OMS dans le domaine des maladies transmissibles — ce qui fait que la collaboration est encore plus étroite, pour qu'il n'y ait plus de malentendus au sujet des renseignements diffusés.

Le sénateur Moore : Est-ce que l'OMS éviterait de diffuser l'avis aux voyageurs en question aujourd'hui?

Dr Butler-Jones : Ça ne devrait plus arriver, parce que la décision de diffuser cet avis était fondée sur des renseignements partiels, et, aujourd'hui, nous disposerions de meilleurs renseignements qui amèneraient l'OMS à prendre une décision différente.

Le sénateur Moore : Je trouvais cela alarmant.

Dr Butler-Jones : De toute façon, les gens avaient déjà commencé à éviter Toronto. À ce moment-là, j'ai trouvé ça bizarre. Des conférences étaient annulées, et cetera. Nous savions que c'était un problème dans les hôpitaux touchés, mais il n'y avait pas de problèmes pour la population en général. En réalité, Toronto était probablement l'un des endroits les plus sûrs au monde, parce que les gens n'arrêtaient pas de se laver les mains.

that we catch — colds, pneumonia, et cetera — would be much less. Yet, you could get into any show you wanted without any trouble whatsoever. That would be a great time to have a conference in Toronto. Even the Premier of Prince Edward Island at the time said that their shellfish market was devastated. People were cancelling events in Banff. It shows the fear of contagion and its impact, and how we manage communications.

Senator Moore: That is why I was asking about the authorization for someone to say something that could be so disruptive commercially.

Dr. Butler-Jones: We have an agreement that they will have a conversation with us prior to any such decision, as well as the impact of the IHRs.

If you have not met her already, Elaine Chatigny is really considered one of the experts in risk communications. She consults with the WHO, the Americans and others. We have some of the best in the world right here in Canada. I am anticipating we will not make the same mistakes twice.

Senator Moore: Senator Mitchell touched on something. How many cases does it take to put a situation on an epidemic footing? Is it 100? Is it 50? I am thinking about last year. In my province, we had a great many outbreaks of mumps. Would you have been alerted to that and involved in that?

Dr. Butler-Jones: Yes.

Senator Moore: What numbers would trigger your involvement?

Dr. Butler-Jones: To be technical, an epidemic is one more than you expect. Therefore, one case of smallpox is technically an epidemic. Generally, it is when things are more than you would expect, or you are challenged — you hear people talking about clusters, which is like a mini-epidemic, and then it gets bigger. There is not an absolute number. Is it a lot more than you would expect? Then it is an epidemic.

Senator Morin: Is it more than one location?

Dr. Butler-Jones: Yes, all that influences it. It is a bit of a judgment call. A pandemic is a worldwide epidemic.

In terms of the mumps, we were in close conversation with the province. Theresa Tam, who is here, was with the vaccine and respiratory group previously and is now DG for emergency preparedness. She and her team would be in regular contact with them.

Les gens malades, eux, restaient à la maison et évitaient d'entrer en contact avec qui que ce soit. Les maladies que nous attrapons habituellement — rhume, pneumonie, et cetera. — étaient moins fréquentes. Pourtant, c'était très facile d'obtenir des billets pour n'importe quel spectacle. Cela aurait été un excellent moment pour tenir une conférence à Toronto. Même le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard a déclaré à ce moment-là que le marché des mollusques et des crustacés de la province était anéanti. Les gens annulaient des événements prévus à Banff. Voilà un exemple de la peur de la contagion et de ses répercussions, ainsi que la façon dont nous gérons les communications.

Le sénateur Moore : C'est la raison pour laquelle je posais la question au sujet du fait qu'une personne soit autorisée à dire quelque chose qui puisse avoir des répercussions si importantes sur le plan économique.

Dr Butler-Jones : Nous avons conclu avec l'OMS une entente selon laquelle les représentants de l'organisation doivent discuter avec nous avant de prendre ce genre de décision, et cette entente concerne aussi les répercussions du RSI.

Je ne sais pas si vous connaissez Elaine Chatigny, qui est réputée être une spécialiste de la communication des risques. Elle joue le rôle de consultante auprès de l'OMS, des États-Unis et d'autres intervenants. Nous avons l'une des personnes les plus qualifiées dans le monde ici au Canada. Je pense que nous n'allons pas faire la même erreur deux fois.

Le sénateur Moore : Le sénateur Mitchell a lancé quelque chose d'intéressant. Combien faut-il qu'il y ait de cas pour qu'on dise qu'il y a une épidémie? 100? 50? Je pense à ce qui s'est passé l'an dernier. Dans ma province, il y a eu de nombreuses flambées d'oreillons. Est-ce qu'on vous en avertirait, et interviendriez-vous?

Dr Butler-Jones : Oui.

Le sénateur Moore : À partir de combien de cas interviendriez-vous?

Dr Butler-Jones : Techniquement, il y a une épidémie lorsqu'il y a un cas de plus que prévu. Ainsi, un cas de variole, techniquement, c'est une épidémie. De façon générale, c'est lorsque les choses dépassent les prévisions, ou lorsqu'elles posent un problème important — on entend les gens parler de grappes, qui sont comme des mini épidémies, puis elles prennent de l'ampleur. Il n'y a pas de chiffre absolu. Y a-t-il un peu plus de cas que le nombre prévu? Dans ce cas-là, c'est une épidémie.

Le sénateur Moore : Est-ce qu'il faut que les cas surviennent à plusieurs endroits différents?

Dr Butler-Jones : Oui, ce sont des facteurs. C'est un peu une question de jugement. Une pandémie, c'est une épidémie à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne les oreillons, nous étions à ce moment-là en lien étroit avec les provinces. Theresa Tam, qui est ici, a fait partie du groupe qui s'occupait des vaccins et des maladies respiratoires, et elle est maintenant directrice générale de la protection civile. Elle et son équipe communiquaient régulièrement avec les représentants des provinces.

In terms of when we get involved, there are several ways. First, we may read something that causes us to call Alberta and ask them what is really going on and whether there would like some help.

Senator Moore: Who do you speak with in that example?

Dr. Butler-Jones: It depends. Usually, it will be the chief medical officer for the province. It might be the deputy minister or someone with responsibility in a particular area, depending on the issue. Both the public health network, as a formal network, and our informal networks are key to being able to respond quickly in supporting the provinces in their role as appropriate and as they feel need.

The level of need is different in different provinces, depending on their capacity. That is something that is an ongoing dialogue because it is, in part, art as well as science. Do you move now or later to do an immunization program in universities, for example? There is no absolute answer.

Second dose is a recommendation of the National Advisory Committee on Immunization, but at what point do you intervene to try to minimize an outbreak? It is a bit of a judgment call and is something that, with experience, we get better and better at.

Senator Zimmer: I have a question about bioterrorism. It has been described as a poor man's bomb because of the availability of caustic agents in nature and the relative ease with which they can be delivered.

I am sure you know Dr. Frank Plummer in Winnipeg; we are proud of our lab there. Is the Public Health Agency of Canada an active participant in emergency preparedness and bioterrorism-related exercises run by all levels of governments? If so, what is your extent of participation?

Dr. Butler-Jones: The answer is yes. The lab is part of the agency. As well as being DG of the agency, Dr. Plummer is also my chief science adviser.

We are actively involved. Obviously, in terms of the military, they have their expertise and they do that. However, we work very closely with them. On exercises, I talked earlier about triple play — if there were a bioterrorism event that involved different levels of government in addition to the three national governments. Again, we are very much involved in that exercise and others.

Staff from the lab, in terms of advice internationally or work with the Global Security Action Group, GSAG, we are active with them as well. We are on the biological side; Health Canada is on the nuclear and chemical side. Again, we are in conversation because there are obviously issues for us as well.

En ce qui concerne le moment où nous intervenons, il y a plusieurs possibilités. Premièrement, il se peut que nous lisions quelque chose qui nous pousse à appeler les responsables de l'Alberta pour leur demander ce qui se passe vraiment et s'ils ont besoin d'un coup de main.

Le sénateur Moore : Dans votre exemple, à qui vous adressez-vous?

Dr Butler-Jones : Ça dépend. Habituellement, c'est le médecin-chef de la province. C'est peut-être aussi le sous-ministre ou la personne responsable dans un domaine précis, ce qui dépend de ce qui est en jeu. Le réseau de la santé publique, qui est le réseau officiel, et nos réseaux officieux sont essentiels à une intervention rapide à l'appui du rôle des provinces, en fonction de la situation et des besoins exprimés.

L'importance des besoins varie selon les provinces, et selon leur capacité. Il y a un dialogue constant autour de cela, parce que c'est autant un art qu'une science. Faut-il instaurer un programme d'immunisation dans les universités maintenant ou faut-il attendre, par exemple? Il n'y a pas de réponse absolue.

Le Comité consultatif national de l'immunisation recommande un deuxième vaccin, mais à quel moment faut-il intervenir pour tenter de contenir une épidémie? C'est un peu une question de jugement, et c'est quelque chose que nous faisons de mieux en mieux avec l'expérience.

Le sénateur Zimmer : J'ai une question au sujet du bioterrorisme. On a dit que c'est la bombe du pauvre, parce que les caustiques existent à l'état naturel et qu'ils peuvent être placés à un endroit donné assez facilement.

Je suis sûr que vous connaissez le Dr Frank Plummer, de Winnipeg; nous sommes fiers du laboratoire que nous avons là-bas. Est-ce que l'Agence de la santé publique du Canada participe activement aux exercices de protection civile liés au bioterrorisme qu'organisent tous les ordres de gouvernement? Le cas échéant, quel est votre degré de participation de ces exercices?

Dr Butler-Jones : La réponse est oui. Le laboratoire fait partie de l'Agence. En plus d'être directeur général de l'Agence, le Dr Plummer est également mon conseiller scientifique en chef.

Nous participons activement à ces exercices. Évidemment, en ce qui concerne l'armée, elle a ses domaines d'expertise propres, et c'est ce qu'elle fait. Cependant, nous travaillons en étroite collaboration avec les militaires. Pour ce qui est des exercices, j'ai parlé tout à l'heure de Triple Play — c'est une simulation d'un acte de bioterrorisme suivie de l'intervention de différents ordres de gouvernement en plus des gouvernements des trois pays participants. Encore une fois, nous participons activement à cet exercice et à d'autres exercices.

Le personnel du laboratoire, en ce qui concerne le rôle de conseiller à l'échelle internationale ou le travail auprès du Groupe d'action mondiale pour la sécurité, le GAMS — joue un rôle actif auprès d'eux aussi. Nous participons au volet biologique; Santé Canada participe au volet nucléaire et chimique. Encore une fois, nous discutons avec ces gens, parce qu'il y a évidemment des choses qui nous concernent aussi.

The Chair: I wish to thank the panel very much tonight. We overshot our time by 25 minutes but that was because we had a very interesting panel. We are grateful that you could share so much information with us.

Dr. Butler-Jones: Our pleasure any time, senator.

The Chair: We found it to be very worthwhile.

On behalf of the committee, I should like to thank you all very much.

The committee adjourned.

Le président : Je veux remercier chaudement le groupe de témoins que nous avons reçus ce soir. Nous avons pris 25 minutes de plus que prévu, mais c'est parce que les témoignages ont été très intéressants. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir fait part de tant d'informations.

Dr Butler-Jones : Tout le plaisir a été pour nous, sénateur.

Le président : C'est du temps bien investi.

Au nom des membres du comité, merci beaucoup à tous.

La séance est levée.

Industry Canada:

Chaouki Dakdouki, Director of Regulatory Planning and Policy.

Public Health Agency of Canada:

Dr. David Butler-Jones, Chief Public Health Officer;

Dr. Howard Njoo, Director General, Centre for Communicable Diseases and Infection Control.

Health Canada:

Carolina Giliberti, Assistant Deputy Minister;

Sonja Heikkila, Director General, Office of Emergency Preparedness.

Industrie Canada :

Chaouki Dakdouki, directeur, Politiques et planification en matière de réglementation.

Agence de la santé publique du Canada :

Dr David Butler-Jones, administrateur en chef de la santé publique;

Dr Howard Njoo, directeur général, Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections.

Santé Canada :

Carolina Giliberti, sous-ministre adjointe;

Sonja Heikkila, directrice générale, Bureau des mesures d'urgence.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Monday, January 28, 2008 (Emergency Preparedness)

City of Ottawa:

John Ash, Manager, Office of Emergency Management;
Rick Larabie, Fire Chief, Ottawa Fire Services;
Sue O’Sullivan, Deputy Chief, Operations Support, Ottawa Police
Service;
Anthony DiMonte, Chief, Ottawa Paramedic Service.

Public Safety and Emergency Preparedness Canada:

Scott Broughton, Senior Assistant Deputy Minister, Emergency
Management and National Security;
Suki Wong, Director, Critical Infrastructure Policy.

Monday, February 4, 2008 (Emergency Preparedness)

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

Scott Hutton, Associate Executive Director, Broadcasting.

Public Safety and Emergency Preparedness Canada:

Serge Beaudoin, Director General, Preparedness and Recovery.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le lundi 28 janvier 2008 (Planification d’urgence)

Ville d’Ottawa :

John Ash, gestionnaire, Bureau de gestion des mesures d’urgence;
Rick Larabie, directeur, Service des incendies d’Ottawa;
Sue O’Sullivan, chef adjoint, Soutien des opérations, Service de
police d’Ottawa;
Anthony DiMonte, directeur, Service paramédic d’Ottawa.

Sécurité publique et Protection civile Canada :

Scott Broughton, sous-ministre adjoint principal, Secteur de la
gestion des mesures d’urgence et de la sécurité nationale.
Suki Wong, directrice, Politiques en matière d’infrastructures
essentielles.

Le lundi 4 février 2008 (Planification d’urgence)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Scott Hutton, directeur exécutif adjoint, Radiodiffusion.

Sécurité publique et Protection civile Canada :

Serge Beaudoin, directeur général, Préparation et rétablissement des
activités.

(Suite à la page précédente)